



Atelier  
**WASH BAT**  
basé sur  
les risques climatiques  
**MADAGASCAR-2023**



Antananarivo, 12-15 septembre 2023  
Rapport préparé par SIWI :  
Antoine Delepiere, Ivan Draganic, Virginia Mariezcurrena



## **CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ**

© Cet atelier a été financé par l'UNICEF suite à la demande et sous l'égide du Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène. SIWI reconnaît avec gratitude le temps précieux et les informations fournies ainsi que l'assistance de l'équipe de l'UNICEF Madagascar pour préparer et faciliter les ateliers WASH BAT tenant compte des risques climatiques au Mining Business Center d'Ivato, qui ont eu lieu en septembre 2023.

Toutes les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'UNICEF, de son Conseil d'administration ou de toute partie prenante gouvernementale ou non gouvernementale impliquée dans le travail. L'auteur ne garantit pas l'exactitude des données citées lorsqu'elles sont fournies par des tiers et incluses dans ce rapport.

**PHOTOS DE COUVERTURE**

© UNICEF/UN0406742/Andrianantenaina

**DESIGN**

[www.amelior@gmail.com](mailto:www.amelior@gmail.com)

# Table des matières

## Résumé exécutif

16

Plan d'action Approvisionnement en eau en milieu rural (Budget estimé 5 101 500 USD).....	18	Plan d'action Hygiène en milieu Rural et Urbain (Budget estimé 103 000 USD) .....	20
Plan d'action Approvisionnement en eau en milieu urbain (Budget estimé 42 190 000 USD) .....	19	Plan d'action EAH dans les institutions (Budget estimé 1 524 890 USD) .	21
Plan d'action Assainissement en milieu rural (Budget estimé 3 540 000 USD) .....	19	Plan d'action Gestion des ressources en eau (Budget estimé 2 559 720 USD) .....	21
Plan d'action Assainissement en milieu urbain (Budget estimé 3 120 000 USD) .....	19		

## Introduction

23

### 1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar

24

Accès aux services WASH .....	25	Intégrer les résultats des évaluations des risques climatiques dans le WASH BAT.....	28
Risques climatiques pour le secteur EAH .....	26		

### 2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques

29

Objectifs .....	30	Intégration de la perspective genre .....	32
Portée de l'analyse .....	30	Intégration des résultats de la revue des précédents WASH BAT 2014-2018.....	33
Analyse des goulots d'étranglement du secteur : étape par étape .....	30	WASH BAT basé sur les risques : Étapes d'analyse .....	34
Intégration des risques climatiques dans la méthodologie WASH BAT .	32		

Aperçu de l'analyse logique.....	42	Résultats pour l'assainissement urbain.....	65
Relations de redevabilité dans les services WASH .....	42	Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'assainissement urbain.....	65
Évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité .....	42	Analyse des risques climatiques .....	66
Analyse par fonctions .....	42	Plan d'action pour un assainissement urbain résilient au climat .....	67
Analyse des goulots d'étranglement, des causes et des activités.....	45	Résultats pour les services d'EAH dans les institutions .....	71
Élaboration des plans d'action.....	45	Relations de responsabilité pour EAH dans les institutions .....	71
Résultats pour l'approvisionnement en eau en milieu rural.....	47	Analyse des risques climatiques .....	72
Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'eau rurale.....	47	Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions .....	73
Analyse des risques climatiques .....	48	Résultats pour l'hygiène en milieu rural et urbain .....	80
Plan d'action pour un approvisionnement en eau rural résilient aux changements climatiques.....	48	Relations de responsabilité pour l'hygiène en milieu rural et urbain.....	80
Résultats pour l'approvisionnement en eau urbain.....	53	Analyse des risques climatiques .....	81
Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'eau urbaine .....	53	Plan d'action pour un sous-secteur de l'hygiène résilient au changement climatique .....	82
Analyse des risques climatiques .....	54	Résultats pour la gestion des ressources en eau .....	85
Plan d'action pour un approvisionnement en eau urbain résilient au changement climatique .....	55	Relations de responsabilité pour gestion des ressources en eau .....	85
Résultats pour l'assainissement rural.....	59	Plan d'action pour une gestion résiliente des ressources en eau .....	87
Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'assainissement rural.....	59	Résultats concernant l'intégration de la perspective genre .....	91
Analyse des risques climatiques .....	60	Quelques observations et recommandations.....	91
Plan d'action pour un assainissement rural résilient au climat .....	61		

## 4. Conclusions et prochaines étapes

93

Recommandations générales .....	95	Prochaines étapes .....	99
Récapitulatifs des actions et des couts .....	97		

## 5. Liste des annexes

100

<b>Annexe 1. Évaluation des risques climatiques</b> .....	102		
Méthodologie : approche étape par étape.....	102	Intégration des critères de changement climatique .....	107
Principaux résultats de l'analyse.....	105		
<b>Annexe 2. Un calendrier des ateliers</b> .....	108		
<b>Annexe 3. Liste des participants</b> .....	111		
<b>Annexe 4. Liste des critères de notation par groupe</b> .....	117		
Groupe 1. Approvisionnement en eau en milieu rural .....	117	Notation des fonctions de gouvernance .....	145
Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	117	Groupe 5. EAH dans les institutions .....	151
Notation des fonctions de gouvernance .....	119	Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	151
Groupe 2. Approvisionnement en eau urbain .....	126	Notation des fonctions de gouvernance .....	153
Notation Critères climatiques pour les expositions et les vulnérabilités ...	126	Groupe 6. Hygiène milieu rural et urbain .....	159
Notation des fonctions de gouvernance .....	128	Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	159
Groupe 3. Assainissement rural.....	135	Notation des fonctions de gouvernance .....	161
Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	135	Groupe 7. Gestion des ressources en eau .....	167
Notation des fonctions de gouvernance .....	137	Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	167
Groupe 4. Assainissement urbain .....	143	Notation des fonctions de gouvernance .....	169
Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité .....	143		

<b>Annexe 5. Goulots d'étranglement, Causes et activités</b> .....	176
Groupe 1. Approvisionnement en eau en milieu rural .....	176
Groupe 2. Approvisionnement en eau en milieu urbain.....	178
Groupe 3. Assainissement en milieu rural .....	180
Groupe 4. Assainissement en milieu Urbain.....	183
<b>Annexe 6. Détails supplémentaires sur la méthodologie WASH BAT</b> .....	193
<b>Annexe 7. Quelques captures d'écran du logiciel en ligne WASH BAT</b> .....	198
<b>Annexe 8. Cartographie de la redevabilité</b> .....	202
<b>Annexe 9. Photos des ateliers</b> .....	204
<b>Annexe 10. Résultats de l'évaluation de l'atelier</b> .....	207
<b>Annexe 11. Déclaration signée des participants</b> .....	218

# Figures

Figure 1. Couverture d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène à Madagascar 2015-2022 .....	25
Figure 2: La bannière du site WASH BAT, avec des liens vers l'outil et les ressources en ligne.....	31
Figure 3 : Le cadre d'environnement favorable au WASH.....	32
Figure 4: Aperçu de l'analyse WASH BAT .....	38
Figure 5: Ouverture de l'atelier par les représentants de l'UNICEF.....	39
Figure 6: Présentation d'ouverture de SIWI .....	39
Figure 7: Représentativité des participants .....	39
Figure 8 : Ordre du jour de l'atelier .....	40
Figure 9: Fonctions de gouvernance sélectionnées par sous- secteurs.....	43
Figure 10: Évaluation globale des critères .....	43
Figure 11: Risques climatiques reflétés dans les actions.....	96
Figure 12: représentation des actions par fonction de gouvernance.....	96
Figure 13: description des composants de la vulnérabilité. Source : GWP et UNICEF (2017) .....	104
Figure 14: Résultats des critères de notation Eau rurale .....	119
Figure 15: Résultats des critères de notation Eau Urbaine.....	128
Figure 16: Résultats des critères de notation Assainissement rural.....	137
Figure 17: Résultats des critères de notation Assainissement Urbain .....	145
Figure 18: Résultats des critères de notation EAH dans les institutions .....	153
Figure 19 : Résultats des critères de notation pour l'Hygiène milieu rural et urbain .....	161
Figure 20: Résultats des critères de notation pour Gestion des ressources en eau .....	169
Figure 21: Comportements collaboratifs de SWA .....	193
Figure 22: Utilisation combinée des évaluations des risques et des outils WASH BAT dans WASH BAT tenant compte des risques .....	194
Figure 23 : Étapes de l'UNICEF pour passer à des programmes WASH résilients au climat.....	194
Figure 24: Overview of the Risk-Informed WASH BAT methodology .....	195
Figure 25: Modèle conceptuel du cadre de redevabilité pour les services durables d'eau et d'assainissement .....	202

# Tableaux

Tableau 1 : Description des étapes de l'analyse des goulots d'étranglement.....	34
Tableau 2: Évaluation des critères par sous-secteur.....	44
Tableau 3 : Risques climatiques prioritaires affectant l'approvisionnement en eau dans les zones rurales, tels que définis par le groupe .....	48
Tableau 4: Plan d'Action pour l'Eau Rurale .....	49
Tableau 5: Récapitulatifs des couts pour Eau en milieu rural .....	52
Tableau 6: Risques climatiques prioritaires affectant l'approvisionnement en eau en zone urbaine, tels que définis par le groupe.....	54
Tableau 7 : Plan d'action pour un approvisionnement en eau urbain résilient au changement climatique .....	55
Tableau 8. Récapitulatif des couts des actions pour l'eau en milieu urbain.....	58
Tableau 9: Risques climatiques prioritaires affectant la fourniture de services d'assainissement en zone rurale, tels que définis par le groupe.....	60
Tableau 10: Plan d'Action pour l'Assainissement Rural .....	61
Tableau 11: Récapitulatif des couts des actions pour l'assainissement rural.....	64
Tableau 12: Risques climatiques prioritaires affectant la fourniture d'assainissement dans les zones urbaines, tels que définis par le groupe.....	66
Tableau 13: Plan d'action pour un assainissement urbain résilient au climat.....	67
Tableau 14: Récapitulatif des actions pour l'assainissement urbain .....	70
Tableau 15 : Risques climatiques prioritaires affectant la prestation des services WASH dans les établissements de santé, tels que définis par le groupe. ....	72
Tableau 16: Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions.....	74
Tableau 17. Récapitulatif des couts des actions pour EAH dans les institutions.....	79
Tableau 18 : Risques climatiques prioritaires affectant l'hygiène en milieu rural et urbain, tels que définis par le groupe. ....	81
Tableau 19: Plan d'action pour un sous-secteur de l'hygiène résilient au changement climatique .....	82
Tableau 20. Récapitulatif des couts des actions pour l'hygiène en milieu rural et urbain.....	84
Tableau 21 : Risques climatiques prioritaires affectant la prestation des services WASH dans les établissements de santé, tels que définis par le groupe. ....	86
Tableau 22: Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions.....	87
Tableau 23: Récapitulatif des couts des actions pour la gestion des ressources en eau .....	90
Tableau 22: Actions du plan d'action en lien avec le genre .....	91
Tableau 23: Commentaires concernant les critères genre .....	92
Tableau 26: Récapitulatifs des actions et des couts.....	97
Tableau 27: définitions clés .....	102



Tableau 28: description des caractéristiques analysées pour les aléas .....	103
Tableau 29: description des caractéristiques analysées pour l'exposition.....	103
Tableau 30: exemples d'aléas et de leurs expositions pour deux pays .....	103
Tableau 31: Expositions aux aléas priorités .....	105
Tableau 32: Principales vulnérabilités .....	107
Tableau 33 . Résultats de la notation des expositions pour l'approvisionnement en eau en milieu rural .....	117
Tableau 34 : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'approvisionnement en eau en milieu rural .....	118
Tableau 35: Notation des résultats Coordination pour l'approvisionnement en eau en milieu rural (genre en italique, changement climatique en gris).....	120
Tableau 36 : Résultats notant Financement pour l'approvisionnement en eau en milieu rural.....	121
Tableau 37 : Résultats notant Suivi, évaluation, apprentissage de l'approvisionnement en eau en milieu rural.....	122
Tableau 38: Résultats notant Renforcement de capacités pour l'approvisionnement en eau en milieu rural.....	123
Tableau 39 : Résultats notant Décentralisation pour l'approvisionnement en eau en milieu rural.....	124
Tableau 40 : Résultats notant Fournisseurs de service pour l'approvisionnement en eau en milieu rural .....	125
Tableau 41 : Résultats de la notation des expositions pour l'approvisionnement en eau urbaine .....	126
Tableau 42 : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'approvisionnement en eau urbain .....	127
Tableau 43 : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain .....	129
Tableau 44 : Résultats des scores pour les Dispositions pour la prestation de services pour l'approvisionnement en eau urbain .....	130
Tableau 45 : Résultats des scores pour le Renforcement de capacités et les dépenses pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain .....	131
Tableau 46: Résultats des scores pour Leadership politique pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain .....	132
Tableau 47 : Résultats des scores pour la Décentralisation pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain .....	133
Tableau 48 : Résultats des scores pour Fournisseurs de service pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain .....	134
Tableau 49: Résultats de notation des expositions pour l'Assainissement Rural.....	135
Tableau 50 : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'assainissement rural .....	136
Tableau 51: Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour l'assainissement rural.....	138
Tableau 52 : Résultats des scores pour Coordination pour l'assainissement rural.....	139
Tableau 53 : Résultats des scores pour Dispositions pour la prestation de services pour l'assainissement rural .....	139
Tableau 54: Résultats des scores pour Financement de l'assainissement rural .....	140

Tableau 55 : Résultats des scores pour Renforcement de capacités en matière d'assainissement rural .....	141
Tableau 56 : Résultats des scores pour Normes sociales pour l'assainissement rural .....	142
Tableau 57: Résultats de notation des expositions pour l'Assainissement Urbain .....	143
Tableau 58: Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'Assainissement Urbain .....	144
Tableau 59: Résultats des scores pour Redevabilité et réglementation pour l'assainissement urbain .....	145
Tableau 60 : Résultats des scores pour Décentralisation pour l'assainissement urbain .....	146
Tableau 61 : Résultats des scores pour Budget et dépenses pour l'assainissement urbain .....	147
Tableau 62: Résultats des scores pour Financement de l'assainissement urbain.....	148
Tableau 63: Résultats des scores pour Coordination de l'Assainissement Urbain .....	149
Tableau 64: Résultats des scores pour Leadership politique pour l'assainissement urbain .....	150
Tableau 65: Résultats de notation des expositions pour EAH dans les institutions .....	151
Tableau 66: Résultats de notation des vulnérabilités pour EAH dans les institutions .....	152
Tableau 67 : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour EAH dans les institutions.....	154
Tableau 68 : Résultats des scores pour Coordination pour EAH dans les institutions .....	155
Tableau 69 : Résultats des scores pour Budget et dépenses pour EAH dans les institutions .....	156
Tableau 70: Résultats des scores pour Financement pour EAH dans les institutions.....	157
Tableau 71 : Résultats des scores pour Planification pour EAH dans les institutions .....	157
Tableau 72 : Résultats des scores pour Leadership politique pour EAH dans les institutions .....	158
Tableau 73: Résultats de la notation des expositions pour Hygiène milieu rural et urbain .....	159
Tableau 74: Résultats de la notation des vulnérabilités pour Hygiène milieu rural et urbain .....	160
Tableau 75 : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour Hygiène milieu rural et urbain .....	161
Tableau 76: Résultats des scores pour Redevabilité et réglementation pour Hygiène milieu rural et urbain .....	162
Tableau 77: Résultats des scores pour Financement pour Hygiène milieu rural et urbain .....	163
Tableau 78: Résultats des scores pour Planification pour Hygiène milieu rural et urbain.....	164
Tableau 79: Résultats des scores pour Leadership politique pour Hygiène milieu rural et urbain.....	165
Tableau 80: Résultats des scores pour Décentralisation pour Hygiène milieu rural et urbain .....	166
Tableau 81: Résultats de la notation des expositions pour Gestion des ressources en eau .....	167

Tableau 82: Résultats de la notation des vulnérabilités pour Gestion des ressources en eau .....	168
Tableau 83: Résultats des scores pour Budget et dépenses pour Gestion des ressources en eau .....	170
Tableau 84: Résultats des scores pour Financement pour Gestion des ressources en eau .....	171
Tableau 85: Résultats des scores pour Planification pour Gestion des ressources en eau .....	172
Tableau 86: Résultats des scores pour Suivi, évaluation et apprentissage pour Gestion des ressources en eau .....	173
Tableau 87: Résultats des scores pour Renforcement des capacités pour Gestion des ressources en eau .....	174
Tableau 88: Résultats des scores pour Fournisseurs de services pour Gestion des ressources en eau .....	175
Tableau 89: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Approvisionnement en eau en milieu rural.....	176
Tableau 90 : Goulots d'étranglement, Causes et activités - Approvisionnement en eau urbain .....	178
Tableau 91: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Assainissement en milieu rural.....	180
Tableau 92: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Assainissement en milieu Urbain .....	183
Tableau 93: Goulots d'étranglement, Causes et activités - EAH dans les institutions .....	185
Tableau 94: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Hygiène milieu rural et urbain.....	187
Tableau 95: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Gestion des ressources en eau.....	190
Tableau 96: Critères genre sélectionnées par le groupe de travail .....	196
Tableau 97: Questions de cartographie des responsabilités .....	203

# Acronymes

<b>ACCESS</b>	The Accessible Cantinuum of Care and Essential Service Sustained	<b>DPH</b>	Direction de la Promotion de l'Hygiène
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement	<b>DPSE</b>	Direction Planification et de Suivie Évaluation
<b>AFDI</b>	Agriculteurs Français et Développement Internationale	<b>DVRE</b>	Direction de la Valorisation de la Ressource en Eau
<b>ANDEA</b>	Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement	<b>EAURIZON</b>	Coopération décentralisée Grand Lyon Haute Matsiatra
<b>AUE</b>	Association des utilisateurs de l'eau	<b>ECHO</b>	Département d'aide humanitaire de la Communauté européenne
<b>BAD</b>	Banque Africaine de Développement	<b>EE</b>	Environnement favorable
<b>BNCC REDD+</b>	Bureau National de Coordination REDD +	<b>ESPA</b>	École Supérieure Polytechniques d'Antananarivo
<b>BSAN</b>	Bloc Sanitaire	<b>FM</b>	Fondation Mérieux-Mission de lutter contre les maladies infectieuses qui affectent les populations dans les pays en développent
<b>CARE</b>	Cooperative for American Remittances to Europe	<b>FAO</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
<b>CNRE</b>	Centre National de Recherches sur l'Environnement	<b>GLAAS</b>	Analyse et évaluation mondiale de l'assainissement et de l'eau potable-Eau
<b>COGELI ITASY</b>	Comité de Gestion du Lac Itasy	<b>GIZ</b>	Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit
<b>DG EAU</b>	Direction Générale de l'Eau	<b>GRET</b>	Groupe de Recherche en Ecologie Tropicque
<b>DIE</b>	Direction des Infrastructures en Eau		

**HAPPYTAP** Social Business that is building the new normal in hand hygiene.

**HELVETAS** Organisation de développement suisse indépendante

**INTERAIDE** Réalisation de programme de développement auprès de famille particulièrement démunie

**IST** Institut Supérieure de Technologie

**JICA** Japan International Coopération Agency

**JIRAMA** Jiro sy Rano Malagasy

**JMP** Programme de surveillance conjoint

**LOOWATT** European Expansion for Circular Economy Off-Grid Toilets

**LPCD** Litres par habitant et par jour

**MCD** Madagascar Conservation Development

**MCDI** Medical Care Development International

**MEDD** Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

**MEN** Ministère de l'Éducation Nationale

**MID** Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation

**MINAE** Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage

**MPPSPF** Ministère de la Population de la Protection Social et de Promotion de la Femme

**MSANP** Ministère de la Santé Publique

**NY RAVO** Ny Rano sy Vohitra

**ODD** Objectifs de développement durable

**OMS** Organisation Mondiale de la Santé

**ONG** Organisation Non Gouvernementale

**OSCEAH** Organisation de la Société Civile Eau Assainissement et Hygiène

**OVERDUE** Talking the sanitation taboo across urban Africa

**PAAEP** Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable de Madagascar

**PAM** Programme Alimentaire Mondial

**PMPVREAU** Projet de Mobilisation de Protection de Valorisation de la Ressource en Eau

<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement	<b>SOREDIM</b>	Société de Représentation et de Distribution des Marchandises
<b>PS-EAU</b>	Programme de Solidarité Eau	<b>STEP</b>	Station de traitement des eaux usées
<b>RAN'EAU</b>	Le réseau de référence pour tous les acteurs de l'EAH à Madagascar	<b>TOT</b>	Formation des formateurs
<b>REDD +</b>	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts dans les pays en développement	<b>UE</b>	Union Européenne
<b>RI WASH BAT</b>	Outil d'analyse des goulots d'étranglement en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène tenant compte des risques	<b>UNICEF</b>	United Nations International Children's Emergency Fund
<b>SAHI</b>	Sehatra Hampandrosoana Haingana ny Ivo-paritra	<b>USAID</b>	United States Agency for International Development
<b>SANDANDRANO</b>	Valorisation de l'eau» Organisme AEP et d'Assainissement Urbain	<b>WASH</b>	Eau, Assainissement et Hygiène
<b>SAVAGIRE</b>	Gestion Intégrée des Ressources en Eau de la Région SAVA	<b>WASH BAT</b>	Outil d'analyse des goulots d'étranglement en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène
<b>SES</b>	Service de l'Environnement et Sociale	<b>WATER AID</b>	ONG travaillant sur l'EAU l'Assainissement et l'Hygiène
<b>SIMIRALENTA</b>	Centre d'observation et de Promotion du Genre à Madagascar-Sehatra Ivoizana ny Miralenta eto Madagasikara	<b>WHH</b>	Welt Hunger Hilfe
<b>SIWI</b>	Institut International de l'eau de Stockholm	<b>WSUP</b>	Water and Sanitation for the Urban Poor
<b>SMA</b>	Société Municipale d'Assainissement		
<b>SOAKOJA</b>	Fanarahamaso Fitantanana Fikojakojana Fivarotana Kojakoja Fanolo Rano Fisotro Madio		



# Résumé exécutif

## CONTEXTE

Malgré des ressources naturelles abondantes et diversifiées, Madagascar reste parmi les pays les plus pauvres du monde. Le Pays a été en difficulté pour capitaliser ses riches ressources naturelles, une biodiversité sans précédent, un littoral vierge, des terres fertiles et des minéraux et métaux précieux en accumulation de capital humain et physique susceptible de soutenir la croissance et la réduction de la pauvreté. La grande vulnérabilité du Pays aux catastrophes naturelles, exacerbée par le changement climatique, notamment la variabilité et la gravité accrues des cyclones, des inondations et des sécheresses accroît la fragilité des systèmes alimentaires et énergétiques et met en péril la sécurité alimentaire au fil du temps. Entre le 18 janvier et le 23 février 2022, Madagascar a été frappée par quatre cyclones successifs entraînant de fortes pluies, des vents violents, des inondations et des glissements de terrain, tuant au moins 216 personnes et affectant plus de 480 000 personnes. Les cyclones ont infligé de lourds dégâts aux logements et aux infrastructures publiques essentielles – routes, ponts, réseau ferroviaire, systèmes

d’approvisionnement en électricité et en eau, salles de classe et centres de santé. Entre 2018 et 2022, le sud de Madagascar a connu une sécheresse prolongée en raison des précipitations de plus en plus rares dans un contexte de changement climatique. La sécurité alimentaire a été dévastée et la faim généralisée a atteint des proportions proches de la famine<sup>1</sup>.

Selon les données les plus récentes du Programme conjoint de surveillance de l’approvisionnement en eau, de l’assainissement et de l’hygiène (JMP) de 2022, 58 pour cent de la population du Pays a accès à un approvisionnement de base en eau potable, dont seulement 36 pour cent bénéficient d’un tel accès dans leurs locaux. Ce pourcentage est plus faible dans les zones rurales et s’élève à environ 16 pour cent. Le même rapport note que Madagascar n’a pas atteint les résultats escomptés pour aboutir à un accès accru à un assainissement amélioré. Le Pays a réussi à augmenter légèrement l’accès à l’assainissement, passant d’à peine 11 pour cent en 2015 à 14 pour cent en 2022.

En conséquence, le taux de la population malagasy pratiquant la défécation à l’air libre reste très élevé à 34 pour cent tandis que l’accès à l’hygiène de base est resté presque le même entre les deux lectures en 2015 et 2022 à 23 pour cent.<sup>2</sup>

Pour relever ces défis, le Gouvernement de Madagascar et l’UNICEF ont organisé en 2023 un processus d’analyse des goulots d’étranglement EAH basé sur les risques climatiques, avec un atelier marquant, qui a eu lieu à Ivato à Mining Business Center d’Ivato – Antananarivo entre le 12 et 15 septembre 2023.

**Mr Andrianaritsifa RAVALOSON** (Directeur de la Planification et du Suivi-Evaluation du Ministère de l’Eau, de l’Assainissement et de l’Hygiène) maître de cérémonie de l’ouverture a donné la parole à **Mr Gilles Chevalier** représentant adjoint de l’UNICEF à Madagascar (le chef de section WASH Fredrik Asplund était aussi présent) pour un discours de l’UNICEF permettant de cadrer les objectifs de l’atelier en renforçant la nécessité d’un engagement

<sup>1</sup> <https://projects.worldbank.org/en/projects-operations/procurement-detail/OP00223495>

<sup>2</sup> JMP 2022 at <https://washdata.org/data/household#!/dashboard/new>



de tous les acteurs de la société civile, aux opérateurs et ministères pour améliorer la résilience du secteur dans un environnement changeant. Mr Chevalier a aussi souhaité que toutes les idées et discussions recueillis au cours de l'atelier puissent alimenter la stratégie nationale et le plan sectoriel afin que le secteur grandisse en efficacité et efficience. UNICEF veillera à soutenir les actions du secteur.

Par la suite, Son Excellence **Mr Fidiniavo RAVOKATRA** a ouvert l'atelier avec un discours mentionnant l'importance des partenariats, de synergies et la collaboration de tous les acteurs. Les priorités du Gouvernement d'avancer sur l'atteinte des ODD, notamment le 6 ont été réitérés. Il a mentionné les avantages d'un exercice WASH BAT tout en rappelant que les précédents exercices 2014 et 2018 avaient permis d'intégrer des actions clés dans les planifications nationales (orientation pour un plan sectoriel). Afin d'insuffler une nouvelle dynamique, l'exercice 2023 permettra d'augmenter l'efficacité des ressources du secteur pour des résultats plus durables et faciliter le dialogue entre tous les acteurs.

Mme Helinoro Diamondra RAZAIVAOVOLOLONIAINA (Secrétaire Général du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène), était par ailleurs présente pour l'ouverture.

Mr Simon Robison RANDRIATSIFERANA (Directeur Général de l'Eau du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène), Mr Kléoni MANDIMBISOA (Directeur Général de l'Assainissement et de l'Hygiène du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène) étaient aussi présents lors de cette ouverture et ont pu par ailleurs participer aux discussions pendant une partie de l'atelier.

Les principales parties prenantes du secteur EAH et climatique, notamment des représentants du Gouvernement, des partenaires de développement, des ONG, des universitaires, association des usagers de l'eau, la société civile et du secteur privé, ont participé à l'atelier, axé sur le diagnostic des principaux goulots d'étranglement dans la prestation de services EAH, y compris les moyens d'améliorer la résilience climatique du WASH en fonction des principaux risques climatiques auxquels ils sont confrontés. Sur cette base, 7 plans d'action sous-sectoriels pour une prestation de services EAH durable et résiliente au changement climatique ont été élaborés, un pour chacun des domaines de l'approvisionnement en eau en milieu rural et urbain, de l'assainissement rural et urbain et du EAH dans les institutions, l'hygiène en milieu rural et urbain et enfin la gestion des ressources en eau.

Les risques climatiques ont été intégrés dans l'atelier en utilisant le Cadre stratégique du GWP et de l'UNICEF pour un développement résilient au climat WASH (GWP et UNICEF, 2017 - mis à jour en 2022), combinant un exercice de revue bibliographique avec un exercice de validation avec des experts EAH et climatiques en 2022. L'analyse était axée sur

- i) la caractérisation des principaux aléas climatiques et de leurs impacts sur le secteur EAH ;
- ii) comprendre les différents éléments d'exposition à chaque aléa, et
- iii) identifier dans quelle mesure le secteur EAH est vulnérable à un aléa spécifique – c'est-à-dire, y compris les infrastructures, les services, le cadre institutionnel, les ressources en eau et les personnes bénéficiant ou non des services.

Cette analyse a été intégrée à la méthodologie standard WASH BAT d'analyse de l'environnement favorable à la prestation durable de services EAH à travers les goulots d'étranglement qui entravent la performance optimale des cinq éléments de base clés du secteur (Politique et stratégie sectorielles, dispositions institutionnelles, financement du secteur, planification, suivi et examen, et développement des capacités) doivent être en place pour fournir des services durables et éliminer progressivement les inégalités d'accès;

## RISQUES CLIMATIQUES AU NIVEAU NATIONAL

Les participants se sont concentrés sur trois aspects clés : i) décrire les principaux risques climatiques et leurs effets sur le secteur WASH ; ii) comprendre les différents éléments d'exposition à chaque risque ; et iii) déterminer le degré de vulnérabilité du secteur WASH à des risques particuliers. Cela impliquait d'évaluer les infrastructures, les services, la structure institutionnelle, les ressources en eau et la population qui bénéficie de ces services ou n'y a pas accès.

Au niveau sectoriel national, pour obtenir des services EAH résilients au climat diverses actions sont suggérées, notamment le renforcement de la prévention des risques de catastrophe par le biais de formations et de plans d'urgence. (Approvisionnement en eau milieu rural)

Les participants de l'atelier ont proposé également de lutter contre l'impact climatique de la sécheresse en plaidant pour une allocation budgétaire accrue et en proposant une formation aux techniciens en matière de résilience au changement climatique. (Approvisionnement en eau milieu urbain)

Le renforcement des capacités des responsables gouvernementaux en matière de gestion des risques, de genre et de planification urbaine est recommandé, ainsi que la révision des plans d'urbanisation et l'élaboration de plans locaux de gestion des risques et d'adaptation. (Assainissement milieu rural)

Il est également suggéré d'évaluer les besoins des parties prenantes en termes de technologies liées au changement climatique

et de créer des unités institutionnelles dédiées au niveau local. (EAH dans les institutions)

L'accès aux informations pertinentes sur le changement climatique est considéré comme une priorité, qui pourrait être réalisée grâce à la mise en place d'un système d'information et des infrastructures standardisées. (Hygiène)

En outre, la mise en place d'un système centralisé d'information et de surveillance sur le changement climatique reliant diverses institutions est identifiée comme une priorité clé. (GIRE).

Comme l'illustre la partie descriptive ci-dessous, chaque sous-secteur a budgétisé un certain montant nécessaire pour éliminer les goulots d'étranglement, le total atteignant un peu plus de 58 millions de dollars.

### Plan d'action Approvisionnement en eau en milieu rural (Budget estimé 5 101 500 USD)

Les principales actions identifiées se concentrent principalement sur la décentralisation des ressources et des compétences, sur la promotion d'une allocation budgétaire pour les plans de réponse à la sécheresse, sur la fourniture de formations municipales et sur la gestion de projets liés aux normes d'infrastructure résilientes au changement

climatique. De plus, le plan d'action vise à inclure un volet socio-économique dans les études techniques. Toutes les actions proposées visaient à éliminer les goulots d'étranglement tels que le manque de ressources financières, de priorités, d'infrastructures et de vulnérabilité au changement climatique, ainsi que les

faiblesses financières telles que le manque de contrats et de solvabilité des paiements. Le budget proposé, d'un peu plus de 5 millions de dollars, vise également à remédier aux longs retards dans la mise en œuvre des plans au niveau décentralisé.

## Plan d'action Approvisionnement en eau en milieu urbain (Budget estimé 42 190 000 USD)

Doté d'un budget ambitieux de plus de 40 millions de dollars, le plan d'action vise principalement à investir dans le renforcement des capacités des agents des ministères et des municipalités en matière de gestion des risques et des catastrophes, de genre et de planification urbaine, de stratégies de recouvrement intégral des prix et de plans

appropriés de résilience de l'eau urbaine. Certaines de ces ressources seront également affectées à la promotion des politiques et des conditions de gestion au niveau de la prestation de services. Les actions proposées visent à surmonter un large éventail des goulots d'étranglement, tels que les compteurs et les équipements de connexion

coûteux, l'attention insuffisante portée aux considérations de genre, la gestion inefficace des risques de catastrophe, la décentralisation inefficace, la mauvaise compréhension des mandats institutionnels et des directives climatiques, et les problèmes de transparence au sein des secteurs.

## Plan d'action Assainissement en milieu rural (Budget estimé 3 540 000 USD)

Le plan d'action prévoit de consacrer un peu plus de 3,5 millions de dollars à diverses initiatives. Il s'agit notamment d'évaluer les besoins de renforcement des capacités des parties prenantes en matière de technologies adaptées au changement climatique, de restaurer les connaissances institutionnelles en matière d'assainissement, d'établir des plateformes interministérielles de plaidoyer en faveur de l'assainissement et de clarifier les rôles et responsabilités des parties prenantes

pour la mise en œuvre et le financement de la feuille de route pour une défécation à l'air libre (ODF) à Madagascar. En outre, le plan vise à renforcer le sous-secteur en allouant un budget pour appliquer des textes et documents stratégiques, ainsi qu'à promouvoir le plaidoyer et l'engagement institutionnel aux niveaux décisionnels avec le soutien de la société civile. Ces actions visent à remédier à divers goulots d'étranglement, tels que le manque de mémoire et de continuité institutionnelles,

la coordination insuffisante entre les entités responsables, l'insuffisance de la volonté politique et le besoin de vulgarisation et de financement. En outre, il existe des défis liés à la coordination intersectorielle, à la continuité politique et à la résilience des infrastructures au changement climatique, ainsi qu'au faible revenu des ménages dans le contexte du changement climatique.

## Plan d'action Assainissement en milieu urbain (Budget estimé 3 120 000 USD)

Doté d'un budget similaire à celui de son homologue rural, le plan d'action d'assainissement urbain a alloué plus de 3 millions de dollars pour mettre en œuvre efficacement les lois et réglementations. Cela comprenait la création du Comité interministériel pour l'assainissement urbain pour superviser la coordination, la planification, la budgétisation, le contrôle, le suivi, l'évaluation et la durabilité. Le budget visait à garantir un financement adéquat et durable en mettant en œuvre un modèle

de paiement transparent pour les services écosystémiques (taxes, frais, redevances, etc.) dans les 24 régions de Madagascar. Le plan a également proposé des allocations budgétaires spécifiques pour l'assainissement urbain tout en proposant de créer des organismes dans 175 municipalités urbaines pour faire face et atténuer les risques liés au climat. Les goulots d'étranglement dans cette situation comprennent des infrastructures sous-dimensionnées, un drainage inefficace des eaux usées et des eaux de pluie, le manque

de sensibilisation aux risques climatiques, l'échec de mise en œuvre de systèmes de financement, application inefficace des modèles de paiement des services écosystémiques, faible collecte d'impôts et décentralisation inefficace. De plus, il y a un manque de budget continu pour le secteur de l'eau et de l'assainissement et un manque de prise en compte de l'autorité des structures locales.

## Plan d'action Hygiène en milieu Rural et Urbain (Budget estimé 103 000 USD)

Avec un budget modeste, le groupe d'hygiène a consacré un peu plus de 100 000 dollars à la création d'une stratégie d'hygiène intégrant le genre et le changement climatique. Cela implique l'élaboration d'un plan commun avec des rôles et responsabilités définis, un engagement et un suivi, englobant l'hygiène, le genre et le changement climatique. En outre, il est proposé un plan de financement de l'hygiène qui prend en compte les urgences et les normes mises à jour pour les infrastructures et les services durables. Cependant, la liste des goulots d'étranglement est longue et inclut l'absence d'un plan national d'hygiène. S'il existe un plan municipal, il manque de cohérence en termes d'hygiène et de responsabilités claires. Les plans d'urgence ne sont mis en œuvre que juste avant les catastrophes, sans planification ni budgétisation annuelle au niveau ministériel. Il n'existe pas de plan de travail clair pour accélérer la décentralisation en termes d'hygiène, les interventions se limitant au développement sporadique d'outils et au renforcement ponctuel des capacités. Les efforts se limitent à des plans de travail

annuels mais manquent de propositions de projets détaillées. Il y a un manque de budget et de plan d'activités pour promouvoir l'égalité des sexes, et le plan existant manque de cohérence en termes d'hygiène. Il n'existe pas d'évaluation des performances en matière d'hygiène, ni de rôle et de responsabilités clairs pour une collecte efficace de données en matière d'hygiène. La politique WASH n'est pas encore validée et le projet de politique WASH ne traite pas de la gestion de l'hygiène menstruelle (MHM) ni de l'hygiène alimentaire. Les plans d'hygiène infranationaux n'incluent pas de composante d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et toutes les municipalités ne disposent pas d'un plan. Il y a un manque de connaissances sur les rôles et responsabilités des représentants élus et non élus, et le plan municipal n'est pas mis en œuvre efficacement. En outre, il existe un manque de services résilients à la sécheresse et des difficultés d'accès aux services pour les personnes vulnérables. La pratique de la défécation à l'air libre et une mauvaise gestion des déchets contribuent à la pollution de l'eau et aux inondations.



## Plan d'action EAH dans les institutions (Budget estimé 1 524 890 USD)

En matière de EAH dans les institutions, le budget alloué s'élève à un peu plus de 1,5 million de dollars. Ceci est principalement destiné à couvrir des activités telles que le développement et la mise à jour du cadre juridique et politique tout en considérant l'allocation des ressources financières dans les institutions, la réalisation d'une étude/enquête sur les données WASH et sur le changement climatique menant à un système d'information commun (base de données) au niveau institutionnel, en établissant une plateforme d'échange d'informations et de coordination des questions EAH et de

changement climatique, en renforçant les capacités de tous les acteurs EAH et en changement climatique à tous les niveaux, et en sensibilisant les utilisateurs institutionnels aux avantages des services WASH et aux risques climatiques. Le plan d'action du groupe EAH dans les institutions a été entravé par plusieurs goulots d'étranglement, notamment un cadre juridique qui manque d'allocation de ressources financières, l'absence de politique de service EAH dans les institutions et le manque d'alignement du cadre stratégique pour l'environnement et le changement climatique avec l'EAH. Il a également noté

l'absence d'une stratégie respective pour EAH dans les institutions, d'un plan de plaidoyer et d'un organe de coordination pour assurer l'intégration du genre. D'autres défis comprenaient l'absence de cartographie concernant le changement climatique et EAH, le manque de sensibilisation aux avantages des services EAH sur les risques climatiques, les infrastructures non résistantes aux aléas climatiques, le manque de connaissances ou l'ignorance de l'impact des conditions d'hygiène et de santé sur l'environnement, et une installation WASH insuffisante.

## Plan d'action Gestion des ressources en eau (Budget estimé 2 559 720 USD)

Le plan d'action propose des activités telles que l'établissement d'un accord entre les ministères responsables du changement climatique (MEAH et MEDD) pour créer un plan d'action avec des points focaux nationaux pour obtenir des financements des fonds multilatéraux pour le changement climatique. Une autre activité proposée est la création d'un observatoire de l'eau et du climat sur chaque territoire. Doté d'un budget de plus de 2,5 millions de dollars, en outre, les actions

proposées comprennent le financement du développement de bassins versants pilotes, la révision des lignes budgétaires pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans les départements sectoriels impliqués dans la GIRE, ainsi que la sensibilisation et la formation sur les thèmes de la GIRE tels que la défécation à l'air libre, la réduction des gaz à effet de serre, les nouvelles technologies et l'intégration du genre. Les goulots d'étranglement à ces

actions comprennent le manque d'expertise dans les technologies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique, l'analyse initiale insuffisante lors de la création des plans nationaux, l'absence de bases de données et d'informations, une coordination inadéquate et des informations obsolètes, manque de coordination entre les ministères responsables et l'absence de système national d'information hydrologique.

## RÉCAPITULATIFS DES PRINCIPALES RECOMMANDATIONS CONCERNANT L'ENVIRONNEMENT FAVORABLE

Certaines actions sont identifiées par les sous-secteurs et recommandées pour faire progresser concrètement le secteur et mobiliser de nouvelles actions.

Presque tous les groupes ont convenu que le **renforcement des capacités** constitue la principale priorité. Les participants ont suggéré de mener des évaluations des besoins en renforcement de capacités, d'élaborer des stratégies et plans de renforcement des capacités et de mettre en œuvre ces plans, qui devraient tous être liés au changement climatique et de renforcer les municipalités dans l'application des normes de résilience climatique.

Des retards ont été constatés dans **la révision des cadres juridiques et réglementaires** et dans la mise en œuvre du cadre institutionnel, notamment dans le sous-secteur de l'assainissement. Les participants ont souligné l'importance de finaliser et de mettre en œuvre les politiques sectorielles nationales, y compris les stratégies nationales et les sous-actes liés à la législation sur l'eau.

**Le suivi et l'évaluation** ont été longuement discutés, les participants ayant insisté sur l'amélioration de la connaissance des ressources en eau grâce à la création d'un observatoire virtuel. Ils ont également souligné l'importance de développer des outils de suivi

pour aider à la prise de décision au niveau municipal.

**La planification** était un autre sujet important, les participants suggérant l'élaboration de plans de contingence en cas de catastrophes en relation avec les risques climatiques. Ils ont également souligné la nécessité de donner la priorité aux plans nationaux d'urbanisme et aux plans locaux d'adaptation.

Sans **financement supplémentaire**, les activités décrites dans le plan d'action WASH BAT resteraient sur papier. Par conséquent, les participants ont discuté de l'amélioration du financement grâce à une meilleure allocation des ressources, des études de recouvrement des coûts et de tarification, ainsi que des études sur la capacité et la volonté de payer. Ces actions doivent être mises en œuvre ensemble pour résoudre les problèmes systémiques du financement sectoriel.

**La décentralisation (opérationnalisation)** a été considérée comme essentiel, les participants suggérant des mécanismes tels que la délégation de pouvoirs, le renforcement des capacités, l'autonomisation des municipalités et une augmentation des budgets pour atteindre cet objectif.

**La coordination** a été un sujet de discussion constant, les participants soulignant la nécessité de clarifier les rôles et responsabilités du secteur. La revitalisation

des acteurs impliqués et l'amélioration des mécanismes de coordination et de communication interministérielles ont été recommandées pour résoudre ce problème.

**Le plaidoyer en faveur du budget et du financement** du secteur a été identifié comme faible et figurait en bonne place dans le plan d'action, notamment en ce qui concerne la mobilisation et l'allocation des fonds.

Enfin, les acteurs du secteur ont appelé à davantage de renforcement des capacités et à la mise en œuvre de plans de contingence pour **la prévention des risques de catastrophe**.



© UNICEF/UNI474673/Ramasomanana

# Introduction

À la suite de deux exercices WASHBAT menés en 2014 et 2018, Madagascar a mis en œuvre certaines de ses recommandations, l'une étant de procéder à une revue sectorielle en 2021 et à une réunion de coordination sectorielle en 2022. Ces deux activités ont servi à réaffirmer les problèmes sectoriels précédemment identifiés et à détailler certaines des actions proposées. L'examen sectoriel et la réunion de coordination ont également révélé que la plupart des recommandations souhaitées sont encore à mettre en œuvre et que des questions telles que la finalisation des politiques nationales, le financement du secteur, la coordination ou le renforcement des capacités étaient encore des problèmes à résoudre. À cette fin, le WASHBAT 2023 est largement considéré par les acteurs du secteur comme une opportunité supplémentaire de reconfirmer les actions nécessaires et peut-être de les affiner. En outre, le WASH BAT 2023 a été organisé à la lumière des effets climatiques croissants sur le Pays et de ses effets dévastateurs sur les services d'eau.

L'objectif général du WASH BAT est d'améliorer l'efficacité des ressources du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) afin d'obtenir des résultats plus durables et plus équitables. Cet

objectif est atteint en facilitant le dialogue entre les parties prenantes pour convenir de propositions pratiques visant à éliminer les goulots d'étranglement et à accroître le développement du secteur. Dans cette optique, WASH BAT est à la fois un outil et une méthodologie qui permet d'élaborer des plans chiffrés et hiérarchisés pour surmonter les causes qui freinent le progrès dans le secteur WASH. L'outil est sans marque, disponible en ligne et conçu pour répondre à différents types d'utilisateurs. Il a été développé par l'UNICEF et a été utilisé jusqu'à présent dans plus de 55 pays.

Ce rapport résume la méthode et l'approche adoptées dans les ateliers et présente les principaux résultats du processus d'évaluation des goulots d'étranglement auxquels le secteur WASH est confronté pour atteindre l'objectif de développement durable 6.1. Et 6.2 à Madagascar. Le processus a été porté par le MEAH appuyé par l'UNICEF Madagascar et accompagné par SIWI. Il s'est terminé par un atelier national, organisé au à Mining Business Center d'Ivato en septembre 2023. L'atelier s'est concentré sur les secteurs urbains et ruraux de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et sur EAH dans les institutions et la Gestion des Ressources en Eau. Les travaux

préparatoires sur l'évaluation des risques climatiques pour le secteur EAH ont éclairé la méthodologie et la manière dont les goulots d'étranglement ont été analysés, permettant aux participants de s'engager sur la voie d'un secteur EAH résilient au climat.

Ce rapport est divisé en cinq sections. Les deux premières sections étant consacrées au contexte national et aux spécificités de l'outil WASHBAT, la troisième présente les résultats de l'atelier en détail pour chacun des sous-secteurs. La quatrième section propose des conclusions et les prochaines étapes. Enfin, la cinquième section présente plusieurs annexes allant de quelques éléments de méthodologies à des résultats de l'atelier (identification des goulots et causes) à la liste des participants, l'ordre du jour et quelques photos illustrant la dynamique de l'événement, le résultat de l'évaluation de l'atelier.



# 1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar



© UNICEF/UN0595956/Andrianantenaina

1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar

2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques

3. Résultats de l'atelier

4. Conclusions et prochaines étapes

5. Liste des annexes





## Accès aux services WASH

Selon les données les plus récentes du Programme conjoint de surveillance de l'approvisionnement en eau, de l'assainissement et de l'hygiène (JMP) de 2022, 58 pour cent de la population du Pays a accès à un approvisionnement de base en eau potable, dont seulement 36 pour cent bénéficient d'un tel accès dans leurs locaux.

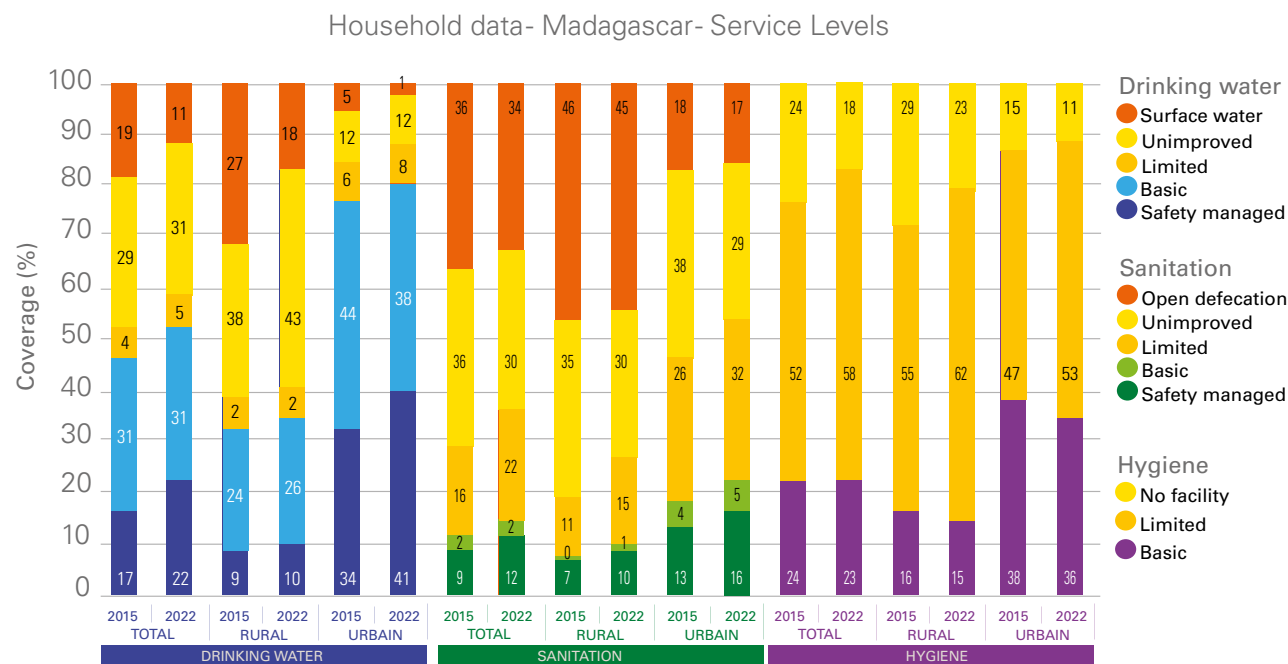


© UNICEF/UNI474505/Ramasomanana

Ce pourcentage est plus faible dans les zones rurales et s'élève à environ 16 pour cent. Le même rapport note que les progrès du Madagascar vers un accès accru à un assainissement amélioré ont été médiocres. Le Pays a réussi à augmenter légèrement l'accès à l'assainissement, passant d'à peine

11 pour cent en 2015 à 14 pour cent en 2022. En conséquence, le nombre de populations malgaches pratiquant la défécation à l'air libre reste très élevé à 34 per cent tandis que l'accès à l'hygiène de base est resté presque le même entre les deux lectures en 2015 et 2022 à 23 pour cent.<sup>3</sup>

**FIGURE 1.** Couverture d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène à Madagascar 2015-2022



Source : JMP

<sup>3</sup> JMP 2022 at <https://washdata.org/data/household#!/dashboard/new>

## Risques climatiques pour le secteur EAH



Sur la base du Cadre stratégique du GWP et de l'UNICEF pour un développement résilient au climat WASH (GWP et UNICEF, 2017 -2022), une étude a été réalisée par des consultants de FR Group en 2020 pour évaluer les risques climatiques pour le secteur EAH à Madagascar. SIWI après avoir relevé des faiblesses (2021) dans la caractérisation des aléas, expositions et vulnérabilités a entrepris une étude complémentaire qui a fait l'objet d'un rapport complémentaire partagé avec tous les partenaires (2022). La méthodologie combinait un exercice d'examen documentaire, au cours duquel des données provenant de documents officiels, d'articles universitaires, de rapports d'organisations internationales, entre autres sources, ont été compilées et analysées, avec un exercice de validation avec des experts WASH et climatiques. L'analyse était axée sur

- iv) la caractérisation des principaux aléas climatiques et de leurs impacts sur le secteur EAH ;
- v) comprendre les différents éléments d'exposition à chaque aléa, et
- vi) identifier dans quelle mesure le secteur EAH est vulnérable à un aléa spécifique – c'est-à-dire, y compris les infrastructures, les services, le cadre institutionnel, les ressources en eau et les personnes bénéficiant ou non des services.

**Les principaux résultats de l'analyse des risques climatiques sont résumés ci-dessous** (voir plus de détails dans un rapport complémentaire <sup>4</sup>) :

### a. Population affectée:

- ◆ Les femmes et les filles qui prennent en charge la tâche d'aller chercher l'eau plus

loin quand elle n'est pas disponible aux environs de leurs logements sont très exposées à la sécheresse, dans la mesure où elles s'exposent à la violence et ne peuvent ni travailler ni aller à l'école.

- ◆ Les habitants du monde rural, notamment les agriculteurs qui dépendent de cultures utilisant de l'eau de surface et de pluies, sont aussi très exposés à la sécheresse, laquelle impacte sévèrement leurs conditions de vie (sécurité alimentaire).
- ◆ Les personnes affectées par les sécheresses subissent de graves conséquences sanitaires et sont obligées d'opter pour des niveaux inférieurs de services EAH (tarissement des sources/puits/forages).
- ◆ Les habitants proches des rives des rivières dans les zones à haut risque sont les plus exposés aux inondations, tandis qu'en zone urbaine le risque de crue éclair est plus important pour les sans-abris et les personnes qui vivent sur les pentes des collines, dans les bas-fonds ou en aval d'aires imperméabilisées.
- ◆ L'exposition aux inondations est aussi haute pour les écoles et centres de santé dans les zones les plus affectées, notamment au Nord du Pays, avec des risques sévères pour les enfants et malades.
- ◆ Les populations qui vivent sur les collines en milieu rural sont les plus directement

<sup>4</sup> SIWI et UNICEF (2022) - Évaluation des risques climatiques et environnementaux pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) à Madagascar – rapport complémentaire de l'étude de 2020.

affectées par les glissements de terrain, particulièrement les agriculteurs qui dépendent de leurs cultures pour survivre.

- ◆ En milieu urbain, les sans-abris et les personnes qui vivent sur les pentes des collines, ou autres zones susceptibles, sont aussi exposés aux glissements de terrain, ainsi que les habitations construites avec des matériaux inadaptes.
- ◆ Les populations affectées aux glissements de terrain subissent des conséquences sévères, telles que la perte du logement, compromettant les conditions de vie de manière parfois permanente.
- ◆ Les personnes qui utilisent des sources superficielles pour la consommation sont aussi potentiellement à risque, due au danger de contamination.
- ◆ L'exposition à la pollution organique et aux maladies d'origine hydrique est très importante en milieu rural, provoquée par l'extension de la pratique de la défécation à l'air libre.
- ◆ Les personnes les plus exposées sont celles qui n'ont pas accès aux services EAH, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les plus démunis, les sans-abris, les réfugiés.
- ◆ La flambée d'épidémies est souvent associée à la contamination des sources d'eau qui survient après les catastrophes naturelles telles que les inondations (exposition élevée pour ceux qui vivent dans les zones inondées et pendant et juste après les épisodes).

- ◆ Les personnes qui perdent même de manière transitoire leur accès à l'eau à la suite de n'importe quel type d'aléa assistent à une détérioration de leurs conditions d'hygiène et sont obligées d'opter pour des sources moins sûres, ce que peut accroître l'exposition à des maladies d'origine hydrique.

#### **b. Infrastructures et services WASH :**

- ◆ Le Grand Sud de Madagascar est la région la plus exposée aux sécheresses, mais le changement climatique peut s'étendre au-delà la zone affectée actuellement.
- ◆ Les infrastructures d'eau peuvent être endommagées lors d'épisodes de sécheresse, tandis que les infrastructures d'assainissement sont moins exposées.
- ◆ Pratiquement toutes les infrastructures d'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont exposées aux inondations de n'importe quelle magnitude, situation aggravée par la pratique de la défécation à l'air libre qui accroît la possibilité de contamination et la flambée d'épidémies avec des conséquences sanitaires sévères pour les personnes affectées.
- ◆ Les infrastructures d'énergie et de transport sont aussi exposées aux inondations, avec des conséquences directes sur les services EAH.
- ◆ Toute infrastructure EAH est susceptible d'endommagement/dégradation, surtout celles construites en surface pour les

glissements de terrain. Par ailleurs, les infrastructures d'énergie et de transport sont aussi exposées, avec des conséquences directes sur les services EAH.

- ◆ Les infrastructures EAH sont exposées aux pollutions organiques et des traitements doivent être mis en œuvre par les opérateurs. L'exploitation des services peut être affectée par la présence de pathogènes et de contaminants dans l'eau, ce qui augmente les coûts de traitement. Les latrines peuvent être source de contamination.

#### **c. Sources d'eau :**

- ◆ Les sources d'eau de surface sont les plus exposées aux sécheresses, suivies de près par les puits à basse profondeur.
- ◆ Les sources d'eau de surface sont les plus exposées aux contaminations causées par les inondations, suivies par les puits peu profonds non protégés, impactant directement la santé des personnes qui les utilisent.
- ◆ Le changement climatique peut amener à des épisodes plus intenses et plus fréquents, situation aggravée par des facteurs anthropiques (feux de brousse, érosions et dégradation des sols ruraux, imperméabilisation des sols urbains, etc.)
- ◆ Les sources d'eau de surface sont les plus exposées, suivies de près par les puits à basse profondeur non protégés, sources de la majorité de la population rurale.

## Intégrer les résultats des évaluations des risques climatiques dans le WASH BAT

Les résultats de l'évaluation des risques climatiques ont été intégrés dans l'analyse WASH BAT de deux manières principales. Premièrement, des critères spécifiques pour chaque sous-secteur ont été élaborés sur la base des groupes exposés prioritaires identifiés, pour la population affectée, les infrastructures WASH et les sources d'eau, ainsi que les vulnérabilités issues de l'évaluation des risques climatiques. Cet ensemble supplémentaire de critères a été analysé séparément, après une présentation

d'un aperçu de l'analyse des risques réalisée par SIWI. Cela a été suivi d'une session au cours de laquelle les participants ont validé les résultats de l'analyse des risques, notant les critères permettant d'identifier les groupes exposés et les vulnérabilités prioritaires, et définissant trois principaux risques climatiques pour chaque sous-secteur.

Deuxièmement, un ensemble de critères spécifiques au changement climatique pour chaque fonction ont été analysés par

les groupes, ainsi que l'ensemble standard de critères WASH BAT. Cet ensemble de critères a été ajusté pour inclure de nouveaux paramètres adaptés aux principaux risques identifiés (inondations, sécheresse, glissements de terrain, pollution organique et maladies hydriques). L'ensemble final de critères a été validé et approuvé par l'UNICEF le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et un groupe de travail avant l'atelier.





## 2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques

© UNICEF/UNI419390/Prinsloo

1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar



2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques



3. Résultats de l'atelier



4. Conclusions et prochaines étapes



5. Liste des annexes



## Objectifs

L'objectif général d'un WASH BAT basé sur les risques climatiques (RI WASH BAT) est d'identifier les goulots d'étranglement qui entravent la réalisation d'un accès universel et résilient au climat aux services EAH, à travers un processus participatif multipartite. En particulier, les objectifs de l'analyse des goulots d'étranglement sont les suivants :

1. Identifier les principaux aléas climatiques ayant un impact sur la prestation des services EAH et améliorer la compréhension des principaux risques climatiques.
2. Comprendre les problèmes qui soutiennent ou entravent les progrès vers les objectifs nationaux EAH, c'est-à-dire au sens large «l'environnement favorable», et leurs liens avec les risques supplémentaires résultant du changement climatique.
3. De manière ouverte et respectueuse, échangez des idées sur les goulots d'étranglement et leurs causes, comment les goulots d'étranglement peuvent être résolus et éliminés, et ce qui est nécessaire pour y parvenir (financement, volonté politique, capacité, entre autres) ; Aussi, intégrer les risques actuels et futurs dans la définition des solutions climatiques tout en évitant les approches de statu quo.
4. Développer et s'engager dans un plan d'action WASH BAT identifiant les priorités convenues lors de l'atelier.
5. Convenir de la manière de faire concrètement progresser les conclusions de l'atelier et de mobiliser les décideurs.

## Portée de l'analyse

Le domaine d'analyse à Madagascar était le niveau national pour l'eau en milieu urbain et rural ; assainissement en milieu urbain et rural; EAH dans les institutions, Hygiène en milieu rural et urbain et la gestion des ressources en eau, en tenant également compte des critères climatiques développés le premier jour, sur la base de l'évaluation des risques climatiques et en prenant en compte en plus des critères genre.

L'ordre du jour complet de l'atelier se trouve en annexe 2.

## Analyse des goulots d'étranglement du secteur : étape par étape

### L'OUTIL WASH BAT

L'analyse des goulots d'étranglement est l'identification systématique des facteurs (ou « goulots d'étranglement ») empêchant la réalisation des objectifs sectoriels. Afin d'accélérer les progrès en matière de couverture et d'utilisation des services par les personnes pauvres et vulnérables, les causes spécifiques de ces goulots d'étranglement sont identifiées et des actions sont élaborées pour déterminer comment les éliminer. L'analyse des goulots d'étranglement est soutenue par un outil logiciel conçu pour répondre aux besoins des secteurs EAH en matière de diagnostic et de résolution des principaux défis auxquels ils sont confrontés. L'objectif général de l'analyse des goulots



© UNICEF/UN0685908/Andrianantenaina

d'étranglement est d'améliorer l'efficacité des ressources du secteur EAH afin d'obtenir des résultats plus durables et plus équitables. Cet objectif est atteint en facilitant les dialogues entre les financiers du secteur et en proposant des propositions pratiques pour éliminer les obstacles et accroître le développement du secteur. L'analyse des goulots d'étranglement est menée par l'agence gouvernementale principale responsable du sous-secteur particulier, avec consultation d'un large éventail de parties prenantes pour parvenir à un consensus sur les problèmes du secteur, et la gamme de solutions pratiques sont mises en œuvre pour créer une dynamique de mobilisation de ressources financières et autres pour remédier aux goulots d'étranglement.

L'outil a été conçu pour s'adresser à différents types d'utilisateurs. Les principaux utilisateurs de l'outil devraient être les ministères concernés responsables de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, dans le cadre d'un effort de collaboration impliquant diverses parties prenantes du secteur et des partenaires externes.

Le site Internet WASH BAT est disponible via ce lien : [www.washbat.org](http://www.washbat.org)

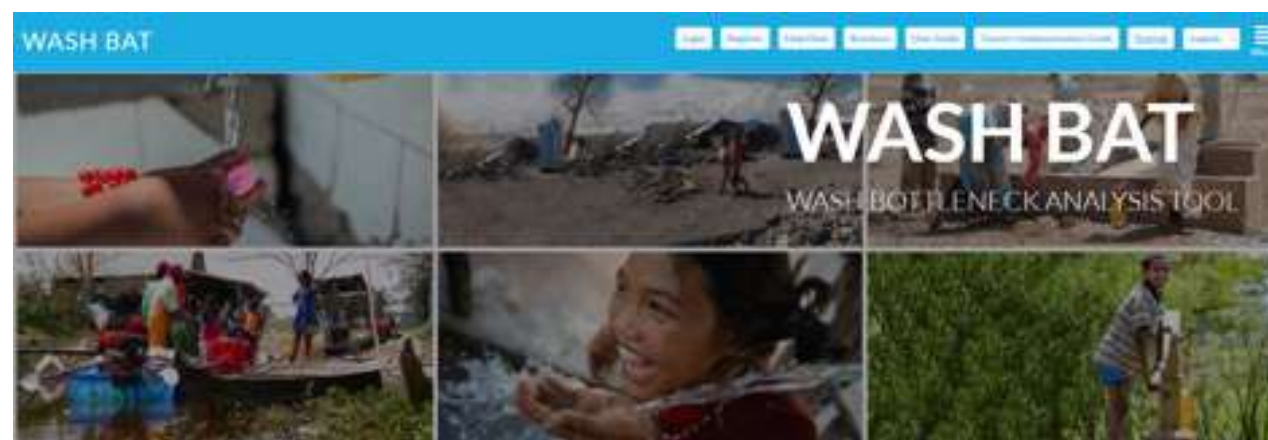
Brochure disponible [ici](#) – Présentation de l'outil en 2 pages

Un manuel d'utilisation est disponible [ici](#) pour aider l'utilisateur à comprendre l'outil en ligne et à suivre le processus.

Guide de mise en œuvre par pays en anglais [ici](#)

Et la vidéo tutoriel [ici](#)

**FIGURE 2:** La bannière du site WASH BAT, avec des liens vers l'outil et les ressources en ligne

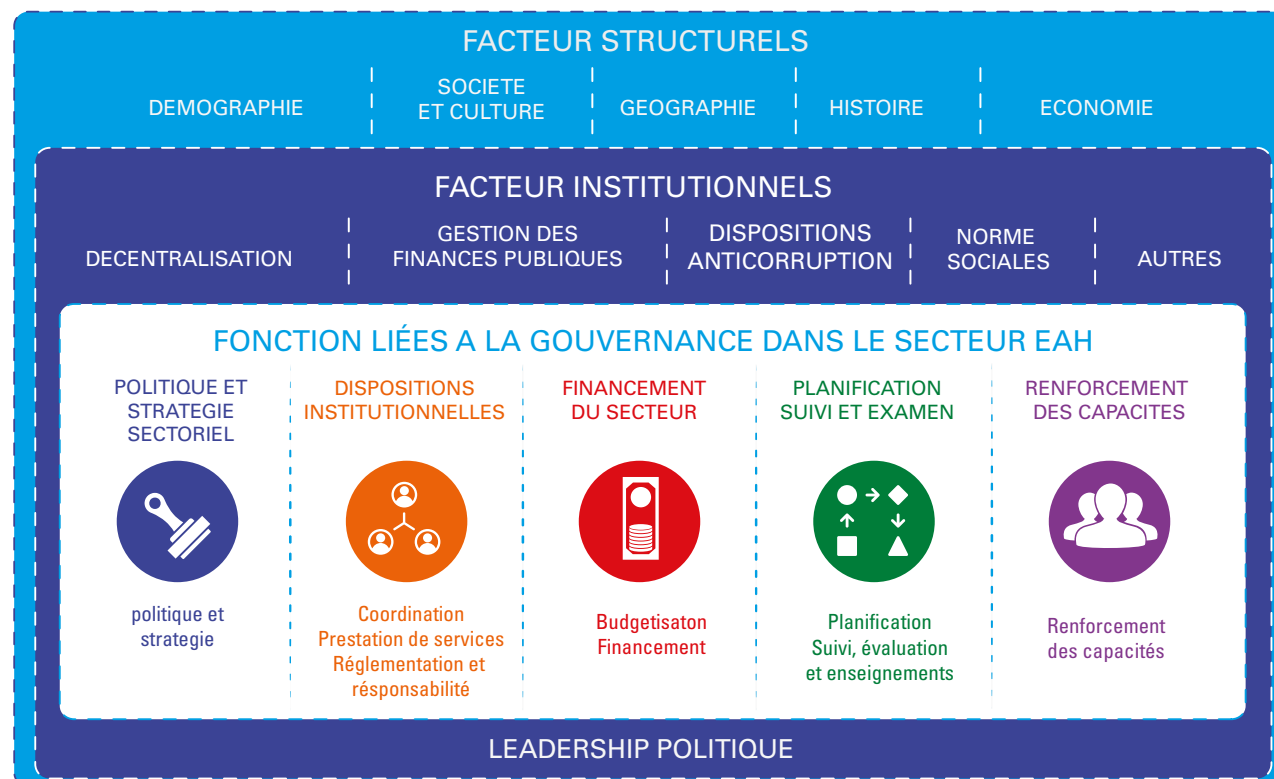


### L'environnement favorable

Le WASH BAT repose sur le concept d'environnement propice (favorable) aux services EAH. Comme le montre la figure 3, on peut considérer qu'un environnement favorable se compose de deux grandes catégories de facteurs qui fournissent des incitations positives ou négatives à la performance et au changement. Ces catégories de facteurs sont appelées **facteurs structurels sous-jacents** (ou contexte général), qui échappent à l'influence immédiate des acteurs du développement, et **facteurs institutionnels** constitués des normes, réglementations et règles informelles qui façonnent les relations entre les acteurs du développement du secteur.

Les interventions EAH réussies doivent s'appuyer sur une compréhension approfondie des facteurs et contraintes sous-jacents liés au contexte : les facteurs environnementaux influents et la nature de leur impact sur les conditions et les acteurs EAH. Il est donc important de bien comprendre les implications des facteurs affectant la performance du secteur EAH, et comment chaque acteur peut les influencer en s'engageant les uns avec les autres, ainsi qu'avec d'autres acteurs, ainsi que les règles et normes qui régissent leur comportement envers les uns et les autres

**FIGURE 3** : Le cadre d'environnement favorable au WASH



17 Adapté des travaux de Jiménez A, LeDeunff H, Avello P, et Scharp, C, 2015. « Enabling Environment and water Governance: Framework. Accountability for Sustainability Partnership » Consultable à l'adresse suivante: <http://watergovernance.org/resources/enabling-environment-and-water-governance-a-conceptual-framework>

### Intégration des risques climatiques dans la méthodologie WASH BAT

L'intégration du changement climatique dans WASH BAT repose sur une combinaison de deux outils différents en un seul processus, ce que l'on appelle le « Climate Risk Informed WASH BAT, RI WASH BAT », s'appuyant sur leur approche participative commune pour la mise en œuvre.

Le principal avantage est qu'en introduisant une analyse focale des risques liés au changement climatique pour éclairer l'évaluation standard de l'environnement favorable, et en promouvant la participation à des ateliers consultatifs connexes d'acteurs qui n'ont traditionnellement pas été pris en

compte pour une telle analyse, la portée de l'analyse des goulots d'étranglement est considérablement élargie. En conséquence, l'objectif du RI -WASH BAT est de parvenir à un consensus sur les actions nécessaires pour éliminer les goulots d'étranglement, mais aussi pour faire face aux risques climatiques identifiés. Cela permet également aux secteurs du climat et EAH de travailler plus étroitement ensemble afin que les actions prioritaires du secteur EAH puissent éclairer la planification nationale et infranationale de l'adaptation et de l'atténuation du climat, tandis que dans le même temps, le secteur EAH peut intégrer la résilience climatique dans ses politiques, stratégies et plans.

A Madagascar, dans le cadre de **la mise en place de la transition à un secteur EAH résilient au changement climatique**, le WASH BAT basé sur les risques a été l'occasion de discuter des contraintes du secteur face aux risques dominants du changement climatique en relation avec les aléas, l'exposition et la vulnérabilité. Par conséquent, le développement d'une RI-WASH BAT a contribué à jeter les bases d'une amélioration de la résilience des programmes EAH et à établir des liens avec les fonds climatiques nationaux et multilatéraux.

### Intégration de la perspective genre

Depuis la fin de l'année 2022, une équipe de travail intégrée par des experts genre de l'UNICEF au niveau du siège, et du SIWI a travaillé pour intégrer les aspects genre dans



le WASH BAT. Ainsi, des critères spécifiques pour le genre ont été développés pour chaque fonction de la gouvernance. Pour tester son application dans un cas pilote, les partenaires du secteur et l'UNICEF ont accepté de tester au cours du WASH BAT. Cette section donne une vision sommaire du processus pour faire cette intégration ainsi bien que les résultats obtenus et quelques leçons apprises à partir de l'exercice. Le processus a suivi les 4 étapes suivantes :

### Etape 1. Sélection des critères pour travailler dans l'atelier.

Le processus commençait bien avant le déroulement de l'atelier. Pendant la phase préparatoire, le comité de pilotage a étudié la longue liste de critères genre, et ils ont choisi ceux qu'ils ont jugé pertinent pour le contexte Malgache. La liste complète des critères retenus est disponible en annexe 6.

### Etape 2. Sélection du critère le plus relevant pour la fonction et le sous-secteur.

Une fois que la liste courte de critères a été définie, l'équipe de SIWI a choisi le critère le plus important pour fonction de gouvernance et pour chaque sous-secteur. Ainsi, le critère a été intégrée dans le menu de critères générales pour chaque sous-secteur ainsi bien qu'avec les critères spécifiques de changement climatique. Le critère a été écrit en italique pour souligner qu'il s'agissait d'un critère spécifique pour le genre (figure ci-contre)

SI, constituant	Dispositifs institutionnels	Score
Fonction	Redevabilité et réglementation	
Critères		
<i>PRIORITE Il existe un régulateur fonctionnel pour le prélèvement d'eau, la protection des sources d'eau et la protection de l'environnement contre les rejets de déchets.</i>		0
Un cadre réglementaire comprenant des normes pour le captage de l'eau, les rejets d'eau et des normes d'exploitation pour le développement des forages existe et est mis en œuvre.		0
Des réglementations relatives à la protection des sources d'eau et à la protection de l'environnement, ainsi qu'un protocole d'intervention et d'enquête sur les incidents de pollution existent et sont mis en œuvre.		0
Il existe des mécanismes permettant de signaler, de manière anonyme et en toute sécurité, les infractions potentielles aux réglementations environnementales.		0
Il existe un protocole de pénalités/sanctions en cas de non-respect des aspects environnementaux de la réglementation (par exemple, le captage, la protection des sources d'eau, le rejet des effluents, la protection de l'environnement et les incidents de pollution), et il est appliqué, les pénalités étant recouvrées.		0
Il existe une base de données nationale accessible au public contenant des informations sur les captages et les rejets d'eau, ainsi que d'autres informations pertinentes (par exemple, les zones de protection des sources d'eau, les licences de rejet d'effluents, les détenteurs de licences de captation et les registres historiques de pollution).		0
Les prélèvements d'eau font l'objet d'une licence, sont réglementés et des sanctions sont appliquées en cas de non-respect.		0
<i>Des mécanismes de redevabilité pour les engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes existent et sont mis en œuvre.</i>		0

### Etape 3. Notation et priorisation des critères.

Les participants, pendant la discussion sur la notation des critères, ont travaillé comme d'habitude dans cette session du WASH BAT, en notant les critères en rouge, jaune ou vert par rapport à leur progrès. Quand la discussion a consisté à hiérarchiser les critères les plus importants, ils ont reçu l'instruction de prioriser au moins un critère genre parmi les 13 critères priorisés finaux.

### Etape 4. Identification des goulots d'étranglement, causes, activités.

A partir de ce moment-là, les participants n'ont pas reçu d'instructions sur le besoin d'intégrer forcément des aspects genres dans leur identification des solutions (activités). L'objectif de l'équipe de modération était de voir dans quelle mesure les aspects genre allaient ressortir dans le plan d'action final d'une façon spontanée dans la dynamique des participants, sans intervention externe. Les

résultats sont présentés dans la section des résultats

## Intégration des résultats de la revue des précédents WASH BAT 2014-2018

La séance d'introduction du WASH BAT 2023 a offert aux participants un bref aperçu de ses précédentes itérations menées en 2014 et 2018. Les modérateurs du SIWI ont préparé un examen comparatif de ses résultats afin de préparer le terrain pour l'analyse de cette année. La présentation a souligné les principales fonctions de gouvernance analysées dans le passé et a attiré l'attention sur leurs recommandations respectives et leur application depuis 2018. Par exemple, les actions précédemment identifiées dans les domaines de la politique et de la législation sectorielles, de la coordination, du financement, de la redevabilité, des modèles de services, de la décentralisation, du suivi, du renforcement des capacités, des normes sociales ou de la gestion intégrée des ressources en eau ont été examinées dans le contexte des efforts actuels du MEAH. Cet examen visait à aborder certaines des actions qui restaient encore en suspens. À cette fin, il a été démontré que la coordination, des politiques de secteur, le suivi et la redevabilité ont progressé en faveur d'autres fonctions encore confrontées à des contraintes.

La présence du ministre de l'EAH a été saluée par la plupart des participants, car il a participé activement à compléter certaines de ces conclusions en expliquant les défis ou en

fournissant des mises à jour sur leurs progrès ultérieurs. Plus important encore, le Ministre a aimablement présenté que, par exemple, le MEAH poursuivait la plupart de ses politiques de manière cohérente, impliquant tous les autres partenaires ministériels, y compris la constitution d'équipes au sein de son propre personnel. Le tout dans le but de gagner du

temps et d'atteindre ses objectifs politiques et de coordination en utilisant plutôt un décret qu'une nouvelle loi (pour le code de l'eau). Dans d'autres clusters sectoriels, le ministre a veillé à ce que son personnel maîtrise de multiples tâches afin d'accélérer les processus. Enfin, il a invité les participants à saisir cette opportunité et à capitaliser sur les

recommandations précédentes, tout en parlant d'une seule voix et en partageant la même vision.

Cette session introductive, qui combinait une analyse comparative des précédentes revues sectorielles avec une interaction instantanée avec les principaux décideurs, a été très appréciée par tous les participants.

## WASH BAT basé sur les risques : Étapes d'analyse

L'atelier s'est déroulé principalement en suivant les étapes de l'outil WASH BAT, comme détaillé dans le tableau 2. L'annexe 1 explique en détail l'approche étape par étape adoptée à Madagascar.

**TABLEAU 1** : Description des étapes de l'analyse des goulots d'étranglement

Étapes		Description
<p><b>Évaluation des risques climatiques pour le secteur WASH (revue documentaire + ateliers de validation à distance)</b></p>		<p>Comme étape préliminaire (avant l'atelier), une analyse des risques a été réalisée au travers d'une étude bibliographique, au cours duquel des données provenant de documents officiels, d'articles universitaires, de rapports d'organisations internationales, entre autres sources, ont été compilés et analysés, avec un exercice de validation avec des experts EAH et climatiques dans le cadre du projet Climat. La méthode utilisée pour l'analyse est basée sur le Cadre stratégique du GWP et de l'UNICEF pour un développement WASH résilient au climat (GWP et UNICEF, 2017-2022).</p> <p>Le principal résultat de ce processus est le rapport complémentaire « Évaluation des risques climatiques pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) à Madagascar »,</p>

## Étapes



## Description



### Évaluation des éléments de base et des critères de notation



L'environnement favorable de WASH est divisé en 5 éléments constitutifs et 13 fonctions. Cette séance et la discussion de groupe sont essentiels : elles posent les bases de toutes les analyses ultérieures. Le problème à résoudre est de savoir quelles fonctions de gouvernance ont besoin de plus de soutien pour améliorer les services WASH. Les sous-secteurs ont discuté et sélectionné 6 à 7 fonctions de gouvernance sur lesquelles ils souhaiteraient concentrer leur analyse. Les groupes se sont concentrés sur leurs sous-secteurs. Pour chaque fonction, tous les critères ont été analysés et notés (aucun progrès, progrès partiel, bon progrès, réalisé). Les 10 critères les plus critiques ont été sélectionnés pour une analyse plus approfondie. De plus, 3 indicateurs/critères ont été élaborés en fonction des risques affectant les sous-secteurs spécifiques.

## Etapes



## Description



### Identification des goulots d'étranglement, causes et activités





Après avoir hiérarchisé les critères les plus importants pour une analyse plus approfondie, les participants ont identifié les goulots d'étranglement (au moins un), leurs causes (au moins une cause associée) et les activités pour traiter les causes (au moins une activité par cause), afin d'atteindre amélioration de la prestation de services d'assainissement urbain et d'eau. Les 10 critères les plus critiques pour un environnement favorable et les 3 critères de risques ont fait l'objet d'une analyse approfondie suivant la structure des goulots d'étranglement, des causes et des activités. Chaque groupe a sélectionné 7 activités stratégiques à inclure dans le plan d'action.

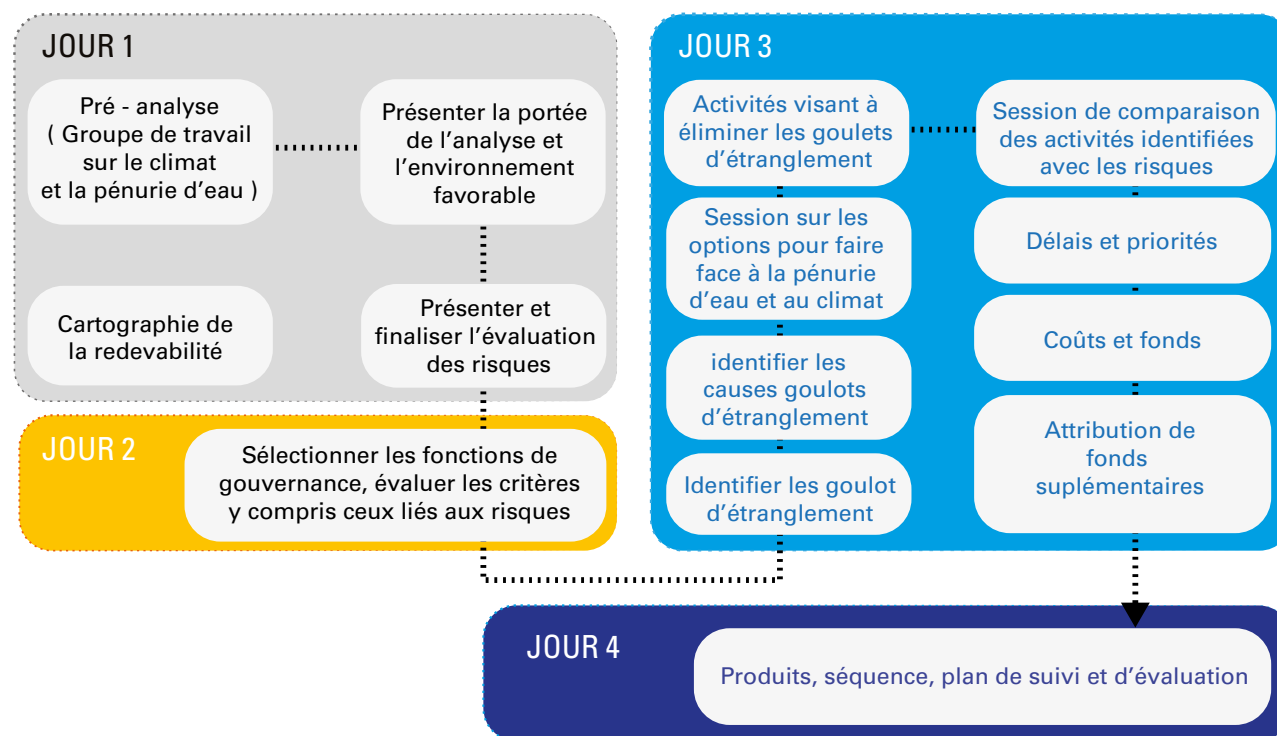
### Classement des activités



Tous les participants ont eu la possibilité de voter pour les activités les plus réalisables et les plus pertinentes développées par chaque groupe. Les 5 activités les mieux classées ont été sélectionnées sur la base des résultats du vote.

Etapas		Description
<p><b>Priorisation et élaboration plus poussée des activités</b></p>		<p>Après le vote, les activités ont été examinées et discutées, y compris les chevauchements et les synergies, ce qui a conduit à la combinaison ou à la modification de certaines pour capturer une vision globale des solutions aux principaux goulots d'étranglement et causes. Cela pourrait également conduire à l'inclusion d'activités supplémentaires dans le plan d'action. En fin de compte, tous les participants se sont mis d'accord sur les 5 activités les plus importantes pour chaque sous-secteur - 40 au total (à inclure dans le plan d'action, pour un développement ultérieur, y compris l'affinement et l'identification d'une organisation, d'un budget et d'un calendrier responsables au cours de la troisième journée.</p>
<p><b>Élaborer un plan d'action</b></p>		<p>Pour chacune des 5 activités sélectionnées, chaque sous-groupe a discuté des coûts estimés, des responsabilités, du calendrier et des sources de financement potentielles.</p>
<p><b>Résumé des résultats de l'atelier</b></p>		<p>Lors de la dernière séance de l'atelier, les groupes ont présenté les plans d'action en plénière. Tous les participants ont pu faire part de leurs commentaires et contributions au plan d'action du sous-secteur. Les responsables ont commenté et contribué à la clôture des résultats de l'atelier. Une déclaration a été signée par tous les participants</p>

**FIGURE 4:** Aperçu de l'analyse WASH BAT



## MODÉRATION ET FACILITATION

Afin d'encourager le dialogue et l'interaction entre les participants, les discussions de groupe ont été modérées par des animateurs de groupe et entièrement documentées par des rapporteurs. À cet égard, 9 facilitateurs du Gouvernement, dont des fonctionnaires du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène / département de l'approvisionnement en eau et département de l'assainissement (pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement urbains/ruraux), du département des services de santé et

environnement ainsi que du Ministère de l'Éducation et 9 rapporteurs de la société civile et des ONGs ont été identifiés par le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène en étroite collaboration avec le bureau de l'UNICEF Madagascar. L'équipe de facilitateurs et de rapporteurs a ensuite été formée au cours de deux sessions différentes : une session en ligne la semaine précédant l'atelier et une session de rafraîchissement sur place la veille de l'atelier.

En outre, l'atelier comprenait une série d'exercices participatifs, au cours desquels les résultats des discussions étaient enregistrés sur de grandes feuilles de papier et des cartes de couleurs fixées au mur. Les exercices ont été complétés par de courtes présentations en séance plénière, ainsi que par des séances au cours desquelles les groupes pouvaient donner leur avis les uns aux autres. À la fin de chaque journée, tous les rapporteurs ont saisi les résultats des exercices de groupe dans un modèle Word et dans l'outil Web WASH BAT, dont des captures d'écran se trouvent à l'annexe 8.

## PARTICIPANTS ET GROUPES SOUS-SECTORIELS POUR ANALYSE

L'atelier a réuni plus de 90 participants clés des secteurs de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, du changement climatique et de l'environnement, la plus grande délégation étant celle des agences gouvernementales. Bien que la majorité des représentants du Gouvernement provenaient de ministères tels que le MEAH, le MEDD, le MEN, le MID et le MSANP, il y avait également des représentants d'institutions affiliées au gouvernement comme l'ANDEA, le BNGRC, la JIRAMA, le BNCCREDD+ et la SANTE SCOLAIRE. Toutefois, la majorité des représentants provenaient d'organisations de la société civile, notamment ACF, AFO, AGRISUD/EAURIZON, AUE (association des usagers de l'eau) FANANTENANA, BUSH PROOF, CARE, CNRE, CRS, EPP MAMORY,

EAURIZON 2023, GRET, HELVETAS, MADA GREEN POWER, MCD GH, MGC, NY RAVO, ONG MEDAIR, ONG RAN'EAU, ONG SAHI, OSCEAH, OVERDUE, RAN'EAU, REGION NOUVELLE AQUITAINE, SANDANDRANO, SDSP AMBOHIDRATRIMO, SIMIRALENTA, SMA, SOAKOJA, STEAH, WATERAID MADAGASCAR, WHH et WSUP. Par ailleurs, l'AFD, l'UNICEF et l'USAID étaient présents en tant que partenaires techniques et financiers.

En moyenne, 50% des représentants étaient issus des entités gouvernementales, tandis que les 30% restants étaient des représentants des partenaires techniques et financiers. La société civile, le monde universitaire et les opérateurs étaient présents dans une proportion plus faible, représentant environ 20 % dans chaque catégorie.



© UNICEF/UNI419333/Prinsloo

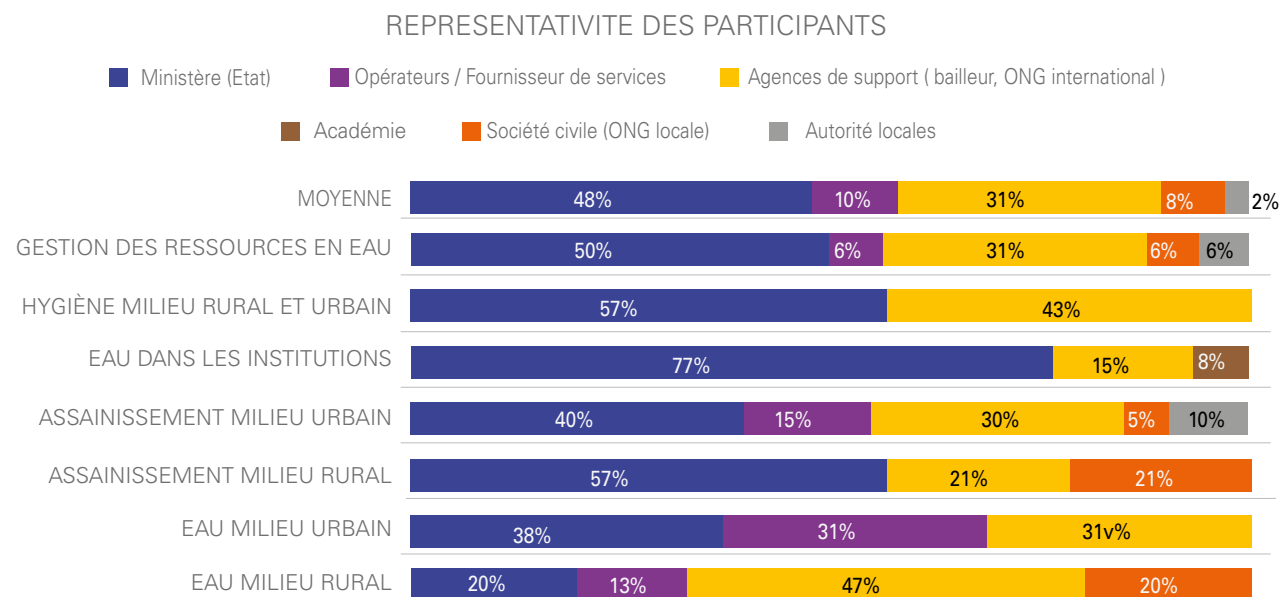
**FIGURE 5:** Ouverture de l'atelier par les représentants de l'UNICEF.



**FIGURE 6:** Présentation d'ouverture de SIWI



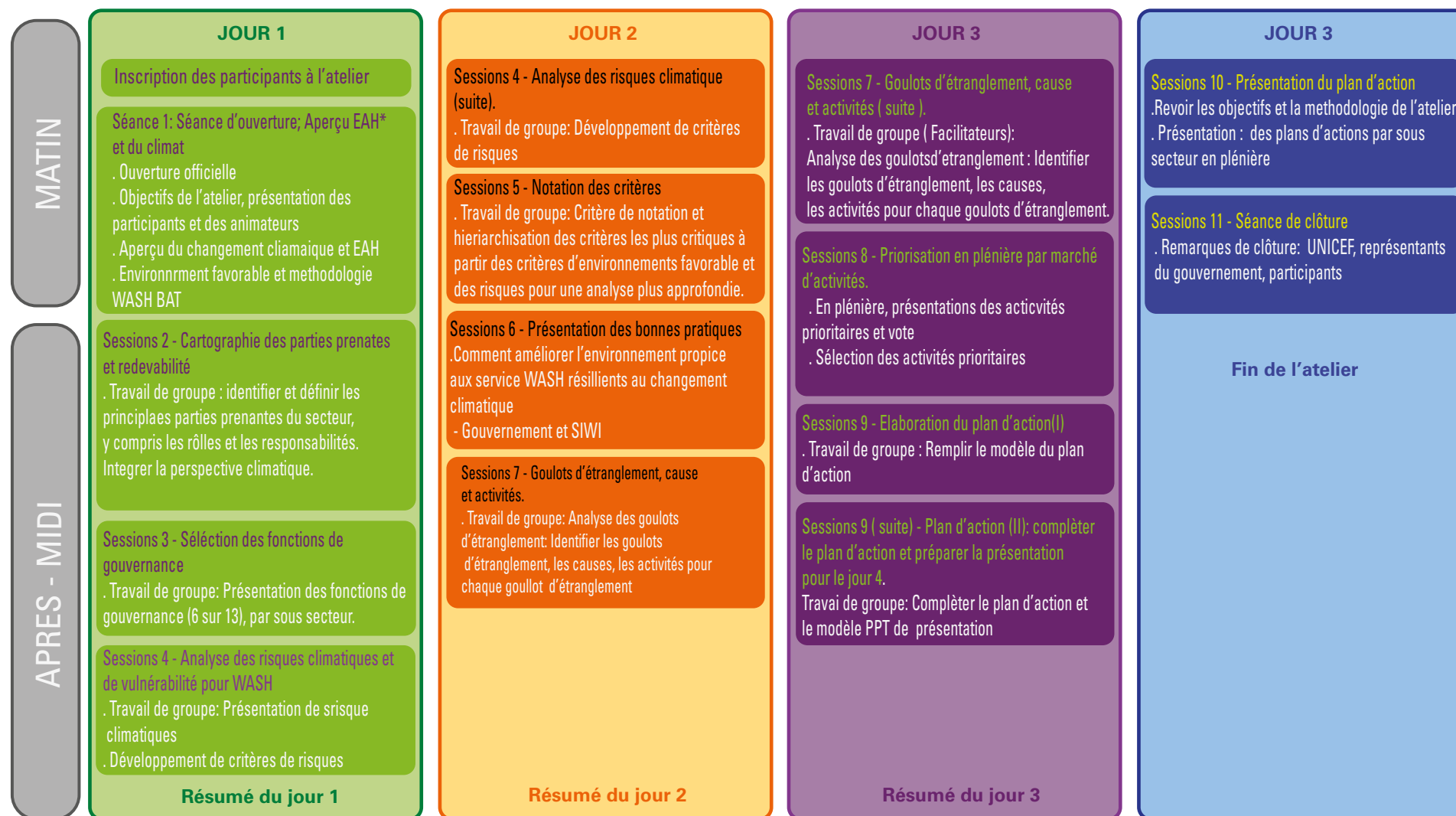
**FIGURE 7:** Représentativité des participants



## ORDRE DU JOUR

Les séances du tableau 1 se sont réparties sur les journées d'atelier, selon l'ordre du jour ci-dessous. L'ordre du jour détaillé est présenté en annexe 2.

**FIGURE 8** : Ordre du jour de l'atelier







## 3. Résultats de l'atelier

© UNICEF/UNI419352/Prinsloo

1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar



2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques



3. Résultats de l'atelier

4. Conclusions et prochaines étapes



5. Liste des annexes



Ce chapitre présente les principaux résultats des ateliers organisés à Madagascar pour chaque sous-secteur.

Ce chapitre présentera étape par étape les résultats élaborés par chacun des groupes de travail dans chacun des ateliers. Cela commence par la cartographie des responsabilités suivie de la priorisation des fonctions et des critères analysés et des principaux goulots d'étranglement identifiés par chaque sous-secteur. Il se termine par les quatre principales activités prioritaires des groupes.

## Aperçu de l'analyse logique

### Relations de redevabilité dans les services WASH

L'atelier a débuté par une séance de cartographie de la redevabilité, servant d'introduction à la discussion sur l'environnement favorable. Il guide les participants pour entamer la discussion sur l'importance de la redevabilité pour les parties prenantes participant à l'atelier, les obligeant à commencer à réfléchir à leurs rôles et responsabilités, au système de coordination, de réglementation et de responsabilités en place. De plus amples informations sur la méthodologie de cartographie de la redevabilité sont disponibles à l'annexe 9.

La séance a commencé par une brève introduction au concept de la redevabilité et à sa pertinence dans les secteurs de l'eau et de

l'assainissement, suivie d'une introduction à l'exercice. Les participants ont été regroupés en 8 équipes selon le périmètre d'analyse WASH BAT (sous-secteurs). Les trois rôles principaux du triangle de la redevabilité ; décideurs politiques, prestataires de services et utilisateurs – ont été distribués sur des post-it, tandis que les participants ont été invités à identifier les acteurs jouant chacun des rôles.

Les résultats sont présentés pour chaque sous-secteur dans la section suivante.

### Évaluation des risques climatiques et de la vulnérabilité

Les risques climatiques résultent de l'interaction des aléas, de l'exposition et des vulnérabilités. Sur la base des conclusions du rapport « Évaluation des risques climatiques pour le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) à Madagascar », étude complémentaire réalisée en 2022 par SIWI, les principaux éléments d'exposition et les vulnérabilités associées pour toutes les risques prioritaires ont été identifiés, par rapport à chaque sous-secteur. Ensuite, les groupes ont formulé les principaux risques climatiques en combinant ces trois éléments.

Les résultats sont présentés pour chaque sous-secteur dans la section suivante.

### Analyse par fonctions

La méthodologie de travail consiste à prendre connaissance des définitions et des résultats de chaque fonction pour évaluer celles qui sont

prioritaires pour une analyse considérant les éléments suivants :

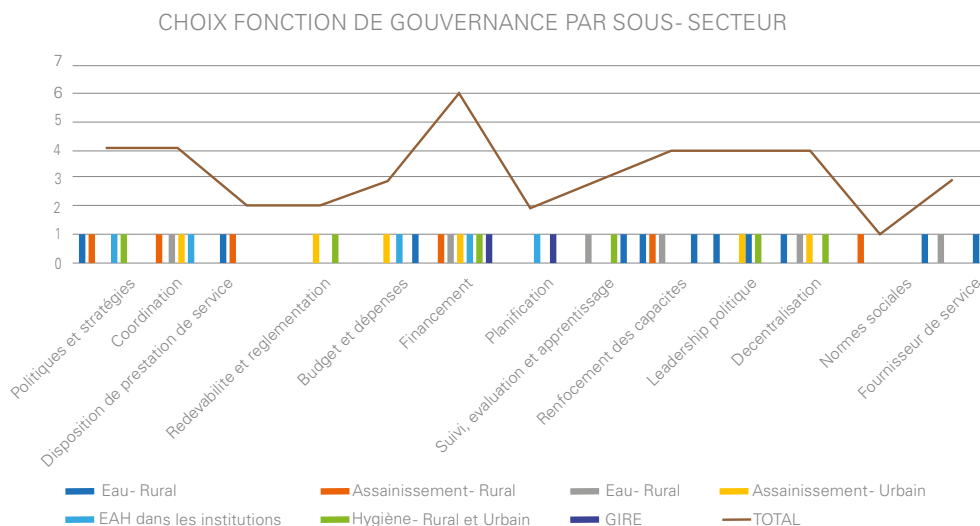
- ◆ Fonction nécessaire pour améliorer la gouvernance dans l'état actuel
- ◆ De nombreux défis et goulots d'étranglement potentiels
- ◆ Adéquation avec l'évolution potentielle du secteur
- ◆ Possibilité d'influencer l'évolution du secteur dans un délai assez court (2-3 ans)
- ◆ Consensus sur la pertinence de la fonction du choix de fonction

L'évaluation des fonctions de gouvernance et la sélection de la plus haute priorité ont fait l'objet de riches discussions et un consensus a été trouvé pour chaque groupe.



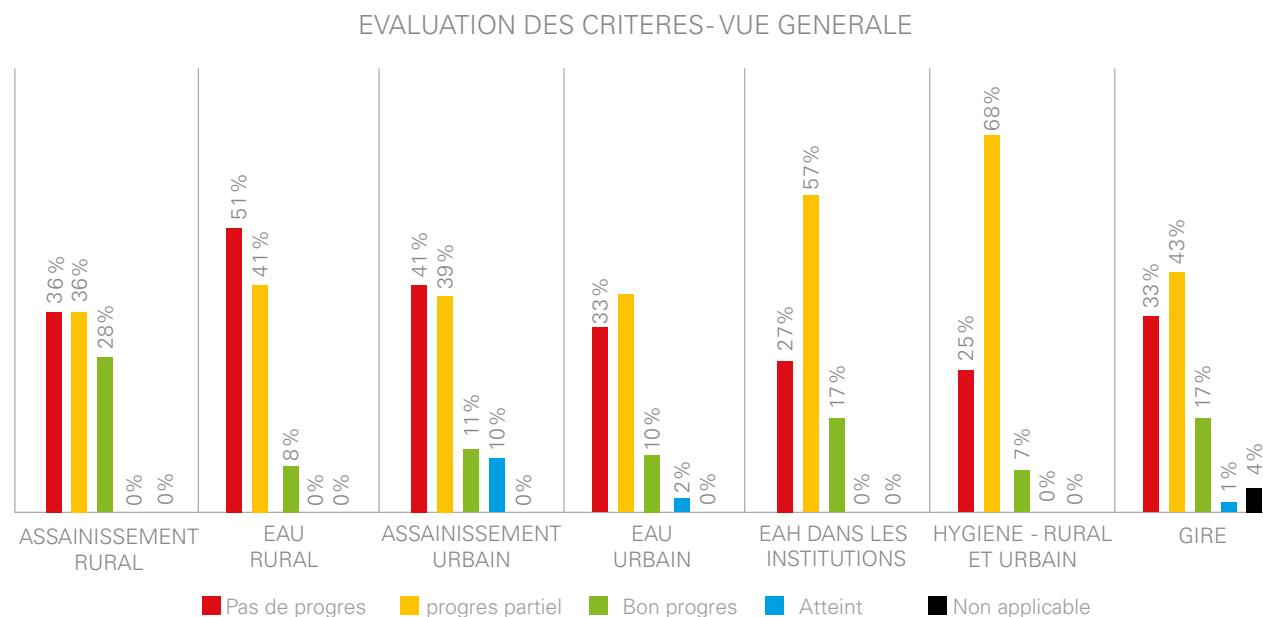
© UNICEF/UNI419329/Prinsloo

**FIGURE 9: Fonctions de gouvernance sélectionnées par sous- secteurs**



Ainsi, 6 groupes sur 7 ont choisi la fonction financement, 4 groupes ont choisi les fonctions Politiques et Stratégies– Coordination – Renforcement de Capacités –Leadership politiques et Décentralisation, 3 groupes ont choisi les fonctions Budget et dépenses – Suivi évaluation – fournisseur de service, 2 groupes ont choisi les fonctions dispositions de prestation service – redevabilité et réglementation – planification et un groupe a sélectionné les Normes sociales. Néanmoins, toutes les fonctions ont été choisies au moins une fois.

**FIGURE 10: Évaluation globale des critères**



### Analyse par critères

La notation des critères au sein des éléments constitutifs et de la fonction de gouvernance a été réalisée à l’aide du système de notation simplifié proposé par WASH BAT. Les participants ont discuté tour à tour de chaque critère et ont attribué une couleur en conséquence.

**TABLEAU 2: Évaluation des critères par sous-secteur**



Sur la base de cette analyse, 10 ont été priorisés parmi les environnements favorables, en plus de 3 critères de risque. Afin de prioriser les critères, il était essentiel d'évaluer leur capacité potentielle à influencer ou à résoudre le problème, compte tenu des circonstances locales.

## Analyse des goulots d'étranglement, des causes et des activités

Les participants ont travaillé sur les critères sélectionnés pour identifier – pour chacun à tour de rôle – les goulots d'étranglement et leurs causes ; les directives consistaient à identifier au moins un des goulots d'étranglement, jusqu'à trois par critère et jusqu'à trois causes par goulot d'étranglement.

Des activités ont été définies pour remédier aux goulots d'étranglement en se concentrant sur leur élimination. Tous les sous-secteurs ont identifié des activités pour les 13 critères sélectionnés au cours du processus. Certains d'entre eux pourraient être rediscutés après l'atelier avec les décideurs.

Après une priorisation, chaque groupe a sélectionné sept activités prioritaires pour remédier aux goulots d'étranglement identifiés. Les résultats de chacun des groupes de travail sont présentés dans des tableaux séparés par sous-section, visibles à l'annexe 5.

## Élaboration des plans d'action

### PRIORISATION DES ACTIVITÉS

La priorisation des activités a été effectuée en utilisant différentes méthodologies – discussion collective et contributions individuelles. Tous les participants ont eu la possibilité de voter pour les activités les plus réalisables et les plus pertinentes développées par chaque groupe (abordant chaque groupe de fonctions). Les cinq activités les mieux classées par sous-secteurs, sur la base des résultats du vote, ont été sélectionnées, et après un processus d'examen en plénière et un regroupement d'activités similaires, le cas échéant, la plupart des activités restantes ont également été incluses. Les activités ont été convenues par consensus après discussion en plénière entre les participants. La liste complète des activités avant la priorisation, se trouve à l'annexe 5.

La liste des activités a été affinée et hiérarchisée après la séance de vote en plénière. Ils sont structurés sous les fonctions

de gouvernance plus larges. L'objectif de la priorisation des activités est de sélectionner celles qui, si elles sont mises en œuvre, peuvent améliorer considérablement les performances des secteurs de l'eau et de l'assainissement, pour la réalisation de l'objectif de développement durable 6, cibles 1 et 2 à Madagascar.

Au niveau sectoriel national, les solutions prioritaires pour des services WASH résilients au climat comprenaient :

- ◆ **Renforcement de capacités** : Définir les besoins et préparer des stratégies de renforcement de capacités et mettre en œuvre des plans de renforcement de capacités aussi en lien avec le changement climatique, renforcer les communes sur l'application des normes

- ◆ **Stratégie et politique** : révision des cadres juridiques et réglementaire et mise en application du cadre institutionnelle (opérationnalisation - Assainissement)
- ◆ **Améliorer le suivi et l'évaluation** : améliorer la connaissance des ressources en eau (création d'un observatoire) et développer des outils de suivi pour aider la prise de décision (suivi communale inclus)
- ◆ **Améliorer la planification** en développant des plans de contingence (crises et risques) et élaborer de plans nationaux (plan urbanisme, plans locaux d'adaptation,
- ◆ **Améliorer le financement par le recouvrement des coûts au travers d'étude tarifaire et d'étude systématique de capacité et volonté à payer**
- ◆ **Améliorer l'opérationnalisation de la décentralisation** (délégation de pouvoirs,

renforcement de capacités, habilitation des communes, augmentation des budgets)

- ◆ **Améliorer la coordination** en redynamisant les acteurs, mettant en place les modalités notamment au travers de mécanismes de coordination interministériels
- ◆ **Plaidoyer pour une meilleure allocation des ressources** (budget et financement) et une mobilisation des ressources financières
- ◆ **Améliorer la prévention des risques de catastrophes par le renforcement de capacités et la mise en place de plan de contingence**

### **COÛTS, FINANCEMENT ET PRIORITÉ DES ACTIVITÉS POUR ÉLIMINER LES GOULETS D'ÉTRANGLEMENT.**

La phase suivante du travail de groupe consistait à identifier les coûts, le calendrier et l'agence responsable de chacune des activités et les sources de financement. Celles-ci pourraient être inscrites pour une période allant jusqu'à cinq ans. Étant donné la nécessité d'un séquençage des activités, elles ont été classées par ordre de priorité en fonction de la probabilité qu'un financement soit disponible et de leur niveau d'importance. Les résultats sont présentés ci-dessous.



© UNICEF/UN0685901/Andrianantenaina

## Résultats pour l'approvisionnement en eau en milieu rural

### Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'eau rurale

#### DÉCIDEUR – ENTITÉ FIXANT LES POLITIQUES :

- ◆ Commune rurale (et climat)
- ◆ Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène (et climat)
- ◆ District
- ◆ Ministère De L'intérieur Et De La Décentralisation
- ◆ Fokontany (et climat)
- ◆ Ministère de L'environnement et du Développement Durable
- ◆ Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (climat)

#### LES FOURNISSEURS DE SERVICES :

- ◆ Entreprise Privée (gestionnaire/constructeur) (et climat)
- ◆ Personne physique privée
- ◆ Communautaire
- ◆ ONG/Association (et climat)
- ◆ Commune (régie)
- ◆ Jiro sy Rano Malagasy

#### COMMUNAUTÉ/ UTILISATEURS :

- ◆ Institution publique et privée (éducation, santé)
- ◆ Ménage (Branchement privé, Branchement social, point d'eau public)

#### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS

Certaines relations et défis de responsabilité ont été identifiés par le groupe comme suit :

##### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services

- ◆ État contrôle le fournisseur
- ◆ Fournisseur rend compte à l'état
- ◆ Contrat de gestion non signé
- ◆ Non existence de suivi et contrôle du contrat/service
- ◆ Non existence de système de régulation
- ◆ Insécurité de l'investissement
- ◆ Flou sur la politique de tarification de l'eau

##### b. Entre fournisseurs et utilisateurs

- ◆ Qualité de service médiocre
- ◆ Non-paiement de facture par les usagers



- ◆ PME/PMI

- ◆ Acte de vandalisme

##### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- ◆ Information de l'état aux usagers (rapport)
- ◆ Doléance vers l'état
- ◆ Récupération politique sur la gratuité de l'eau

## Analyse des risques climatiques

Au cours de cette séance, le groupe a discuté des risques climatiques liés à la fourniture durable de services d'eau potable en milieu rural. Le tableau ci-dessous met en évidence les groupes les plus exposés aux inondations, aux sécheresses et aux glissements de terrain, ainsi que les trois principaux risques affectant l'approvisionnement en eau potable dans les zones rurales.

**TABLEAU 3** : Risques climatiques prioritaires affectant l'approvisionnement en eau dans les zones rurales, tels que définis par le groupe

Danger	Exposition	Vulnérabilité	Risque climatique prioritaire
<b>Sécheresse</b>	Lors des sécheresses, les personnes affectées sont obligées d'opter pour des niveaux plus bas de service (distances plus longues jusqu'à un point d'eau, approvisionnement intermittent par camion-citerne, achat d'eau en bouteille, etc.)	Les filles et les femmes sont très vulnérables aux situations d'urgence provoquées par les différents aléas climatiques, du fait qu'elles prennent en charge la tâche d'aller chercher l'eau ailleurs quand elle manque près du foyer, et subissent des risques de violence importants	La sécheresse engendre des risques de violence, d'absentéisme, de la baisse des moyens de subsistance, des conflits sociaux mettant en danger la stabilité de la communauté
<b>INONDATION</b>	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population	Les coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures d'eau en milieu rural deviennent plus élevés à cause de problèmes de gestion et du fait des limites dans l'approvisionnement de pièces et matériaux	Les inondations présentent le risque de priver d'accès en eau potable d'endommager les infrastructures, d'approvisionnement en eau et entraîner une augmentation des besoins d'investissements supplémentaires mettant en péril la stabilité des communautés dans la zone inondables
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	En milieu rural, la pratique de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies	Pendant les pluies intenses, une dégradation des eaux de surface en milieu rural survient du fait du transport de contaminants organiques et chimiques, des débris et de l'érosion des rives	La pollution organique associée à la pratique de la défécation à l'air libre engendre une augmentation de la mortalité, propage des maladies d'origine hydrique et entraîne une augmentation considérable des dépenses en santé au sein de la communauté

## Plan d'action pour un approvisionnement en eau rural résilient aux changements climatiques

**Les solutions potentielles pour l'approvisionnement en eau en milieu rural se concentrent sur la décentralisation des ressources et des compétences ciblant notamment les équipes techniques, délégation d'autorité, dynamisation des communautés, du budget, des capacités et des comités locaux].** Une autre solution proposée par ce groupe concerne l'impact climatique de la sécheresse alors que les participants ont souligné l'importance d'un meilleur plaidoyer visant à augmenter le budget

exécutif alloué au plan de réponse sectoriel. Une grande partie de cette solution est la recommandation de former les techniciens aux normes et standards de résilience au changement climatique. Le package proposé, comprend le recrutement de techniciens, la gestion des connaissances et leur formation. Le renforcement des capacités communales à mettre en œuvre les projets sectoriels a été structuré à travers la mise en place de mécanismes de suivi appropriés. Enfin, le groupe a souligné l'importance de l'impact

socio-économique de la performance du secteur en demandant une étude reflétant toutes ses conséquences. En particulier, l'importance de vulgariser l'accès gratuit à ces services a été discutée au sein du groupe.

Le Plan d'action détaillé pour l'eau en milieu rural est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu.



**TABLEAU 4:** Plan d'Action pour l'Eau Rurale

ACTIVITÉ 1 : Décentralisation des moyens et des compétences <sup>5</sup>							
Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		NON			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Etoffer l'équipe technique au niveau des DREAH (+2Technicien/DREAH)	MEAH/DRH/DAF	Début : Juin 2024 Fin : Déc 2024		30 000 USD		RPI MEAH
2	Renforcer les capacités techniques des DREAH et des communes	MEAH/comité Décentralisation/MID/INDDL	Début : Juin 2024 Fin : Déc 2025		1 000 000 USD		RPI/ONG/ Organisme nations unies
3	Délégation des pouvoirs de signatures au niveau DREAH/MEAH	MEAH	Début : Mars 2025		4 500 USD		RPI/PTF
4	Habilitation des communes	MEAH/DAJ MID/Point focal EAH	Début : Mars 2026		8 000 USD		RPI/PTF
5	Augmentation du budget alloué aux DREAH	MEAH/DAF	Début : Août 2024		8 000 USD		RPI/PTF
6	Renforcement de capacités des CTD sur la mobilisation des ressources financières	MID/INDDL Comité Décentralisation MEAH DREAH	Début : Octobre 2024 Fin : Octobre 2025		1 000 000 USD		RPI/PTF
7	Mise en place d'un comité en charge de la décentralisation au niveau MEAH	MEAH/SG	Début : Jan 2024		1 000 USD		RPI/PTF
8	Elaboration d'un plan d'appui en matière EAH pour les CTD/mise en œuvre	MEAH/DPSE Comité décentralisation	Début : Mars 2024		20 000 USD		RPI/PTF
<b>COUT TOTAL</b>					<b>2 071 500 USD</b>		

<sup>5</sup> Cette activité a été développée par quatre groupes à savoir Assainissement urbain, Eau rurale, Hygiène et Institutions

**ACTIVITÉ 2 : Plaidoyer au niveau des exécutifs et des législatifs pour insérer des lignes budgétaires sur la mise en œuvre du plan de réponse sécheresse**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à violence, l'absentéisme, la baisse des moyens de subsistance, des conflits sociaux mettant en danger la stabilité de la communauté pendant la sécheresse					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Etablissement d'un plan de plaidoirie	OSCEAH/BNGRC	Début : Octobre 2023 Fin : Déc 2023		5 000 USD		ONG/PTF
2	Mise en œuvre du Plan	MEAH	Début : Jan 2024 Fin : Déc 2024		5 000 USD		ONG/PTF
<b>COUT TOTAL</b>					<b>10 000 USD</b>		

**ACTIVITÉ 3 : Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques avant 2024**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Le risque lié à faible l'accès en eau potable, endommagement des infrastructures, faible approvisionnement des services pendant les inondations					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Lancement de processus de recrutement des formateurs	MEAH	Début : Jan 2025 Fin : Mars 2025				RPI/PTF
2	Inventaire des bonnes pratiques et élaboration d'un manuel bien adapté	Groupes des formateurs	Début : Avril 2025 Fin : juin 2025				
3	Sélection des participants à la formation	Formateurs/DREAH	Début : Avril 2025 Fin : Avril 2026			1 500 000 USD	
4	Formations sur les normes des infrastructures	Formateurs/DREAH	Début : Avril 2026 Fin : Avril 2027				
<b>COUT TOTAL</b>					<b>1 500 000 USD</b>		

**ACTIVITÉ 4 : Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :			NON		
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Élaborer les indicateurs de suivi –évaluation simple pour l'appui à la maîtrise d'ouvrage	DREAH Commune PTF	Début : Avril 2025 Fin : Juin 2025	5 000 USD			RPI/PTF
2	Développer un mécanisme de suivi-évaluation simple	DREAH Commune PTF	Début : Avril 2027	1 500 000 USD			Usager (Tarif de l'eau)
<b>COUT TOTAL</b>				<b>1 505 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 5 : Inclure dans l'étude technique un volet Socio-économique**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :			NON		
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Renforcer la vulgarisation de la non-gratuité de service d'AEP (étude sur la volonté à payer)	MEAH/Acteurs EAH/ MID/commune / communauté Leader politique/traditionnel	Début : Octobre 2023	5 000 USD			RPI/PTF
2	Insertion dans le manuel de procédure la nécessité de faire l'étude socio-économique (notamment (étude sur la volonté à payer)	MEAH MID	Début : octobre 2023 Fin : octobre 2024	10 000 USD			RPI/PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>15 000 USD</b>			

**TABLEAU 5:** Récapitulatifs des couts pour Eau en milieu rural

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Décentralisation des moyens et des compétences	Juin 2024-October 2025	2 071 500
2	Plaidoyer au niveau des exécutifs et des législatifs pour insérer des lignes budgétaires sur la mise en œuvre du plan de réponse sécheresse	Octobre 2023-Décembre 2024	10 000
3	Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques avant 2024	Janvier 2025-Avril 2027	1 500 000
4	Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale	Avril 2025-Juin 2025	1 505 000
5	Inclure dans l'étude technique un volet Socio-économique	Octobre 2023-Octobre 2024	15 000
<b>TOTAL</b>			<b>5 101 500</b>



## Résultats pour l'approvisionnement en eau urbain

### Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'eau urbaine

#### ACTEURS

##### DÉCIDEUR POLITIQUE :

- ◆ Ministère De L'eau De L'assainissement Et De L'hygiène / Andea / DREAH
- ◆ Ministère De La Santé Publique
- ◆ Ministère De L'intérieur Et De La Décentralisation / Région / District
- ◆ Ministère De L'environnement Et Du Développement Durable
- ◆ Ministère De La Météorologie
- ◆ Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes
- ◆ Communes

##### LES FOURNISSEURS DE SERVICES :

- ◆ Jiro sy Rano Malagasy
- ◆ Gestionnaires investitures et constructeurs
- ◆ Secteur privé
- ◆ Bureaux des études
- ◆ Fournisseurs
- ◆ Centres de recherches et université

##### COMMUNAUTÉ/ UTILISATEURS :

- ◆ Usagers
- ◆ Communautés
- ◆ Institutions
- ◆ Société civile

**Certaines relations et défis de responsabilité ont été identifiés par le groupe comme suit :**

##### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services :

- ◆ Contrat
- ◆ Rapportage
- ◆ Paiement de taxes
- ◆ Subvention



- ◆ Laboratoires d'analyse et de l'eau

##### b. Entre fournisseurs et utilisateurs

- ◆ Service continu en quantité et qualité
- ◆ Paiement des factures
- ◆ Contrat de gestion délégué et usagers

##### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- ◆ Plaintes, demandes doléances
- ◆ Affectations des fonds public

## Analyse des risques climatiques

Dans l'analyse des risques climatiques, le groupe a discuté de l'impact du changement climatique sur l'approvisionnement durable en eau potable en milieu urbain. Le tableau ci-dessous met en évidence les groupes exposés les plus à risque aux aléas climatiques tels qu'identifiés et validés par le groupe lors de l'atelier, ainsi que les trois principaux risques affectant l'approvisionnement en eau urbain.

**TABLEAU 6:** Risques climatiques prioritaires affectant l'approvisionnement en eau en zone urbaine, tels que définis par le groupe.

Danger	Exposition	Vulnérabilité	Risque climatique prioritaire
<b>SECHERESSE</b>	Les sécheresses impactent l'approvisionnement en eau, surtout dans les zones plus hautes (pression dans réseau) et périphériques, avec des conséquences pour la santé des personnes (discontinuités).  Tarissement et diminution des ressources	Vulnérabilité FINANCIERE  Du fait d'un budget insuffisant alloué aux services EAH, le Pays reste très dépendant de l'aide au développement pour financer les ouvrages nouveaux	La vulnérabilité d'infrastructure d'eau (système de production des réseaux) vétustés, due aux tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement
<b>SECHERESSE</b>	Les sécheresses impactent l'approvisionnement en eau, surtout dans les zones plus hautes (pression dans réseau) et périphériques, avec des conséquences pour la santé des personnes (discontinuités)	Vulnérabilité sociale  En milieu urbain, la vulnérabilité des infrastructures d'eau est liée à des réseaux vétustes et peu efficaces qui entraînent des pertes élevées, situation qui s'aggravera à l'avenir avec des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses	La vulnérabilité d'infrastructure d'eau (système de production des réseaux) vétustés, due aux tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement
<b>INONDATION</b>	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population	Vulnérabilité FINANCIERE  La situation financière de l'opérateur est fragile du fait de la non-couverture des coûts d'exploitation par le biais des tarifs, situation qui s'aggrave lors d'urgences provoquées par les aléas climatiques.  Vulnérabilité Physique  En milieu urbain, la vulnérabilité des infrastructures d'eau est liée à des réseaux vétustes et peu efficaces qui entraînent des pertes élevées, situation qui s'aggravera à l'avenir avec des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses.	La faible résilience des infrastructures d'eau face aux changements climatiques entraîne des interruptions de service préjudiciables par la santé et la viabilité économique des gestionnaires
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	Dans les bidonvilles, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures et services d'eau accroît le risque d'épidémies.	Vulnérabilité Sociale  Les habitants des quartiers plus pauvres sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci impacte leur accès aux services d'eau.	Les habitants des bidonvilles sont exposés aux risques d'épidémies dues aux insuffisances des infrastructures

## Plan d'action pour un approvisionnement en eau urbain résilient au changement climatique

### Les solutions potentielles pour l'approvisionnement en eau en milieu urbain se concentrent sur le renforcement des capacités des acteurs ministériels et communaux en matière de gestion des risques, de genre et d'urbanisme |

Il s'agit principalement de la formation et de la fourniture des équipements nécessaires à la mise en œuvre des projets. En outre, le groupe a identifié une solution aux problèmes de recouvrement des coûts dans le secteur

à travers une étude tarifaire visant à mettre en évidence les difficultés du secteur. Il a été proposé d'améliorer la résilience du secteur aux impacts climatiques grâce à la révision de tous les plans d'urbanisation sectoriels pour toutes les communautés et à l'élaboration de plans de gestion des risques et d'adaptation au niveau local. Vulgariser les politiques et améliorer les conditions de facilitation des opérateurs à travers l'approvisionnement centralisé en ressources matérielles, tout en

formalisant ceux qui ne sont pas enregistrés, figuraient parmi les autres mesures proposées par ce groupe.

Le Plan d'action détaillé pour l'eau en milieu urbain est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu.

**TABLEAU 7** : Plan d'action pour un approvisionnement en eau urbain résilient au changement climatique

ACTIVITÉ 1 : Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme							
Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Risque liée à la vulnérabilité d'infrastructure d'eau et faible résilience des infrastructures d'eau face aux catastrophes			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Formation Des Agents Dans 1000 Communes Sur L'urbanisme Et Schéma Directeur	MID – MEAH	Début : JANV 2025 Fin : JUIN 2025	5 000 000 USD			ONG – UNICEF –PTF
2	Dotation D'équipements Et Matériels Pour La Mise En Œuvre Des Plans : Gestion Des Risques Et Des Catastrophes, Urbanisme, Adaptation Climatiques (1695 Communes)	MID – MEAH – MEDD – BNGRC - CPGU	Début : MARS 2024 Fin DECEMBRE 2024	340 000 USD			BAILLEURS : BANQUE MONDIALE-ONG – UNICEF-USAID –PTF
3	Formation Des Acteurs Impliqués Dans La Mise En Œuvre (Gestion Des Risques Et Des Catastrophes, Urbanisme, Changement Climatiques, Genre) (1695 Communes)	MEAH –BNGRC	Début : JUIN 2024 Fin DECEMBRE 2024	3 000 000 USD			BAILLEURS : BANQUE MONDIALE-ONG – UNICEF-USAID –PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>8 340 000 USD</b>			

### ACTIVITÉ 2 : Réflexion / plaidoyer sur les coûts complets et la stratégie tarifaire

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Etudes Tarifaires	MEAH	Début : OCTOBRE 2024 Fin MARS 2025	100 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>100 000 USD</b>			

### ACTIVITÉ 3 : Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à la vulnérabilité d'infrastructure d'eau et faible résilience des infrastructures d'eau face aux catastrophes					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Elaboration des plans d'urbanismes des 1695 communes	MID – MEAH – MATPSF	Début : MARS 2024 Fin DEC 2026	17 000 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
2	Développement des plans de gestion des risques et des catastrophes (mesure d'adaptation atténuation)  1695 communes	MEAH - BNGRC	Début : MARS 2024 Fin DEC 2026	8 500 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
3	Développement des plans locaux d'adaptation dans 100 communes vulnérables au changement climatiques	MEAH – MEDD - MID	Début : MARS 2024 Fin DEC 2026	4 000 000 USD			PTF : UNICEF ONG WAM ONG ENVIRONNEMENT-BAILLEURS EN CHANGEMENT CLIMATIQUE ET ADAPTATION
<b>COUT TOTAL</b>				<b>29 500 000 USD</b>			



#### ACTIVITÉ 4 : Capitalisation et vulgarisation des documents de références

Niveau :		National		Lien avec le changement climatique :		Non	
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Capitalisation des données disponibles	MEAH – consultant – bureau d'études	Début : JUIN 2024 Fin : JUIN 2025	1 000 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
2	Capitalisation des acquis sur la politique de branchement	MEAH – consultant – bureau d'études	Début : JUIN 2024 Fin : JUIN 2025	100 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>1 100 000 USD</b>			

#### ACTIVITÉ 5 : Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)

Niveau :		National		Lien avec le changement climatique :		Non	
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Recensement des prestataires informels	MEAH – CONSULTANT – BUREAU D'ETUDES	Début : JUIN 2024 Fin : DEC 2025	50 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
2	Mise en place d'un central d'achat permettant l'achat groupe des matériels	MEAH – JIRAMA	Début : JUIN 2024 Fin : DEC 2025	3 000 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
3	Développement des mécanismes incitatif à l'enregistrement en tant que prestataires de services formels	MEAH – CONSULTANT – BUREAU D'ETUDES	Début : JANV 2025 Fin : DEC 2025	100 000 USD			BAILLEURS : ONG – PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>3 150 000 USD</b>			

**TABLEAU 8.** Récapitulatif des couts des actions pour l'eau en milieu urbain

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme	Mars 2024-Juin 2025	8 340 000
2	Réflexion / plaidoyer sur les couts complets et la stratégie tarifaire	Octobre 2024-Mars 2025	100 000
3	Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines	Mars 2024-Décembre 2026	29 500 000
4	Capitalisation et vulgarisation des documents de références	Juin 2024-Juin 2025	1 100 000
5	Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)	Juin 2024-Décembre 2025	3 150 000
<b>TOTAL</b>			<b>42 190 000</b>

## Résultats pour l'assainissement rural

### Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'assainissement rural

#### ACTEURS

##### CRÉATEURS DE POLITIQUES :

- ◆ Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène
- ◆ Ministère de l'Environnement et de Développement Durable
- ◆ Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation
- ◆ Ministère de l'Éducation Nationale
- ◆ Ministère de la Santé Publique
- ◆ Services Techniques Déconcentrés

##### LES FOURNISSEURS DE SERVICES

- ◆ Entrepreneurs Locaux (Maçons locaux, Techniciens Locaux)
- ◆ Fournisseurs de Matériaux Locaux /Produits d'Assainissements
- ◆ Partenaires Techniques et Financiers

##### UTILISATEUR/COMMUNAUTÉS

- ◆ Communautaire (AC, LN, OSC locale)
- ◆ Associations des Usages

#### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS

##### a. Entre décideurs politiques et prestataires de services :

- ◆ Accompagnements de l'État

##### b. Entre fournisseurs et utilisateurs

- ◆ Pérennisations des activités
- ◆ Mise en échelles des Infrastructures

##### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- ◆ Sensibilisation des communautés sur la redevabilité des services
- ◆ Insuffisances des Intervenants dans les autres régions



## Analyse des risques climatiques

Le groupe a discuté de l'impact du changement climatique sur la fourniture durable de services d'assainissement en milieu rural. Le tableau ci-dessous met en évidence les trois groupes exposés les plus à risque, sur la base des principaux aléas climatiques affectant les services d'assainissement ruraux ; inondations, sécheresses et glissements de terrain.

**TABLEAU 9:** Risques climatiques prioritaires affectant la fourniture de services d'assainissement en zone rurale, tels que définis par le groupe.

Danger	Groupe d'exposition	Vulnérabilité	Risques climatiques prioritaires
POLLUTION ORGANIQUE/ MALADIES HYDRIQUES	Groupe exposé : En milieu rural, la pratique de DAL amène à la contamination organique de l'environnements et accroît l'incidence d'épidémies	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au local et du manque de moyens pour y faire face</li> <li>• En milieu rural, le manque d'infrastructures d'Assainissement est une dimension importante de la pratique de la DAL</li> <li>• En milieu rural, la vulnérabilité des sources d'eau est liée à la conjonction de facteurs climatiques, environnementaux et anthropiques qui affectent la qualité notamment dans un contexte avec un fort taux de DAL (contamination de l'environnement et des ressources en eau)</li> </ul>	La manque de Connaissance, des moyens et d'infrastructures favorisent la pratique de la DAL et entraînent la pollution organique et les maladies hydriques
INNONDATION	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'assainissement temporairement ou de manière permanente compromettant les conditions sanitaires de la population	En milieu rural, la vulnérabilité des sources d'eau est liée à la conjonction de facteurs climatiques, environnementaux et anthropiques qui affectent la qualité notamment dans un contexte avec un fort taux de DAL (contamination de l'environnement et des ressources en eau)	Les inondations endommagent les infrastructures d'assainissement et engendrent la vulnérabilité des communautés dans un contexte à forte taux de la DAL affectant la qualité des sources d'eaux.
SECHERESSE	Les sécheresses impactent les agricultures et leurs systèmes produits, avec des conséquences l'accès à l'assainissement des personnes affectées	Les agriculteurs sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci affecte leur état de santé et compromettent leur condition de vie. Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	Pendant la période de sécheresse, la production agricole est limitée engendrant le pouvoir d'achat limité à l'acquisition aux services et produits d'assainissement.

## Plan d'action pour un assainissement rural résilient au climat

**Les solutions potentielles pour l'approvisionnement d'assainissement en milieu rural se concentrent sur l'évaluation des besoins en renforcement des capacités de tous les acteurs du secteur sur les technologies adaptées au changement climatique** | Une telle évaluation comprenait l'évaluation de l'état de l'inventaire communal, la révision des plans d'action et la conduite de formations. En outre, le groupe a identifié la nécessité d'améliorer la mémoire

institutionnelle grâce à la création d'une bibliothèque virtuelle et de points focaux. Étroitement liée à cela, il était proposé de clarifier davantage la matrice institutionnelle des responsabilités à travers des efforts de plaidoyer visant à renforcer l'engagement dans l'assainissement rural. Il a été proposé de réviser et de mettre à jour les politiques sectorielles et les documents juridiques. Tous ces sujets ont été discutés et analysés au sein de ce groupe, en mettant l'accent sur

l'engagement croissant de la société civile et l'utilisation du plaidoyer médiatique pour sensibiliser à l'assainissement rural.

Le plan d'action détaillé pour l'assainissement rural est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu. Les activités non prioritaires pour le plan d'action sont listées en annexe 5.

**TABLEAU 10:** Plan d'Action pour l'Assainissement Rural

ACTIVITÉ 1 : Évaluation des besoins de renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée aux changement climatique							
Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Le risque lié à l'endommagement des infrastructures d'assainissement et la vulnérabilité des communautés dans un contexte à forte taux de la DAL affectant la qualité des sources d'eaux pendant les inondations					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	État des lieux dans les communautés Inventaire des technologies adaptées aux changements climatiques et genre	Maître d'œuvre : MEAH, DREAH  Exécutant : Consultant	Début : Juillet 2024  Fin : Décembre 2024	25 000 USD / Région			Ressources Propres Internes (RPI)
2	Élaboration des plans d'actions	Partenaires Techniques et financiers	Début : Mars 2025	15 000 USD / Région			Partenaires techniques et financiers
3	Mise en œuvre des renforcements de capacité		Fin : Décembre 2025				
<b>COUT TOTAL</b>				<b>40 000 USD x 24</b>	<b>960 000 USD</b>		<b>Montant par région</b>

### ACTIVITÉ 2 : Restauration de mémoires institutionnels sur le volet assainissement

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Création d'une bibliothèque virtuelle pour affichage des documents de référence	MEAH	Début : Juillet 2024	25 000 USD/ Région			Partenaires techniques et financiers
2	Identifier une personne focale	Partenaires techniques et financiers Consultant	Fin : Septembre 2024				
<b>COUT TOTAL</b>				<b>600 000 USD</b>			

### ACTIVITÉ 3 : Mise en place des plates formes interministériels pour plaidoyer en faveur de l'assainissement (PTF et Acteurs) et Re clarification des rôles et responsables des parties prenantes pour la mise en œuvre et le financement de la feuille de route (Madagascar ODF)

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Contact de tous les ministères susceptibles d'être comités pour leur avis	MEAH	Début : Octobre 2023	20 000 USD			Ressources Propres Internes
2	Élaboration de cadre juridique		Fin : Décembre 2023				
3	Nomination par arrêté ministériel des membres  Comité interministériel						
4	Officialisation						
5	Tenu d'un atelier et campagne de vulgarisation à tous niveaux						
<b>COUT TOTAL</b>				<b>20 000 USD</b>			

#### ACTIVITÉ 4 : Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Inventaire des documents existant	Direction en charge de l'assainissement et des affaires juridiques et archivages/ Consultant	Début : Juin 2025	100 000 USD par documents à mettre à jour (10 documents)			Partenaires techniques et financiers impliqués dans le secteur de l'Assainissement
2	Mise à jour des documents		Fin : Juillet 2025				
3	Validation des documents à jour						
4	Vulgarisation des documents	MEAH Lead Partenaires techniques et financiers Presse ONG	Début : Août 2025  Fin : Août 2028	200.000 USD			
5	Mise en place d'agent verbalisateur	MEAH en charge des affaire juridique		500.000 USD			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>1 700 000 USD</b>			

#### ACTIVITÉ 5 : Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions décideurs (appuyer par les sociétés civiles)

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capita	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Tenu d'atelier de concertation avec les acteurs OSC et OSCEAH	MEAH Ministère de la Communication et de la Culture  Partenaires techniques et financiers OSCEAH (Organisations des Sociétés Civiles en Eau-Assainissement- Hygiène)	Début : Juillet 2024  Fin : Juillet 2025	260.000 USD			MEAH Ministère de la Communication et de la Culture  Partenaires techniques et financiers  OSCEAH (Organisations des Sociétés Civiles en Eau-Assainissement- Hygiène)
2	Organisation d'un déclenchement institutionnel de haut niveau		Début : Janvier 2024				
3	Organisation d'émissions media en termes d'assainissement		Fin : Janvier 2028				
4	Implication et engagement effectif des patrons-médias pour la vulgarisation de tous les messages d'assainissement						
<b>COUT TOTAL</b>				<b>260.000 USD</b>			

**TABLEAU 11:** Récapitulatif des coûts des actions pour l'assainissement rural

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Évaluation des besoins de renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée aux changement climatique	Juillet 2024-December 2025	960 000
2	Restauration de mémoires institutionnels sur le volet assainissement	Juillet 2024-Septembre 2024	600 000
3	Mise en place des plates formes interministériels pour plaider en faveur de l'assainissement (PTF et Acteurs) et Re clarification des rôles et responsables des parties prenantes pour la mise en œuvre et le financement de la feuille de route (Madagascar ODF)	Octobre 2023-December 2023	20 000
4	Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références	Juin 2025-Aout 2028	1 700 000
5	Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions décideurs (appuyer par les sociétés civiles)	Juillet 2024-Janvier 2028	260 000
<b>TOTAL</b>			<b>3 540 000</b>



## Résultats pour l'assainissement urbain

### Relations de responsabilité dans le sous-secteur de l'assainissement urbain

#### ACTEURS

##### DÉCIDEURS / POLITIQUES :

- Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH)- Autorité Nationale De l'Eau et de l'Assainissement (ANDEA)
- Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID)-175 Communes Urbaines-Rafitra Fikojàna ny Rano sy Fidiovana (RF2) -Rafitra Fitantanana Tay (RFT)
- Ministère de l'Aménagement du Territoire et du Service Foncier (MATSF)- Autorité pour

la Protection contre les Inondations de la Plaine de Antananarivo (APIPA)

- Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD)- Office Nationale de l'Environnement (ONE)
- Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes (BNGRC)
- Agence Comité des Bassins
- Ministère de l'Education Nationale (MEN)
- Ministère de la Santé Publique (MINSANP)

##### LES FOURNISSEURS DE SERVICES :

- Rafitra Fikojàna ny Rano sy Fidiovana (RF2)
- Rafitra Fitantanana Tay (RFT)
- Société de Tri, de Compactage et de valorisation (STCV)
- 175 Communes Urbaines
- Dio Salama

- Délégataires
- Société Municipale d'Assainissement (SMA)
- Madacompost
- Loowatt
- Madio Vidange
- Sotherly

##### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS

###### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services :

- Contrat de gestion
- Suivi et contrôle
- Permis environnemental

- Permis du Fonds National des Ressources en Eau (FNRE)

###### b. Entre fournisseurs et utilisateurs

- Demande de services



- Diotontolo
- St Gabriel
- Fakofia
- Welt Hunger Hilfe (WHH)

##### UTILISATEURS :

- Communauté Urbaine

- Offres de services
- Paiement des services
- Suivi et contrôle
- Redevance sur les Eaux Usées (REU)

### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- ◆ Volonté politique
- ◆ Application de la loi
- ◆ Comportement des usagers
- ◆ Demande de services
- ◆ Paiement des taxes et des impôts
- ◆ Infrastructures
- ◆ Suivi et contrôle

- ◆ Redevance sur les Ordures Ménagères (ROM)
- ◆ Fonds National des Ressources en Eau (FNRE)

## Analyse des risques climatiques

Dans cette analyse, le groupe a discuté des principaux impacts du changement climatique en relation avec les services d'assainissement urbain. Le tableau ci-dessous met en évidence les groupes exposés les plus à risque aux aléas climatiques tels qu'identifiés et validés par le groupe lors de l'atelier, ainsi que les trois principaux risques affectant l'assainissement urbain.

**TABLEAU 12:** Risques climatiques prioritaires affectant la fourniture d'assainissement dans les zones urbaines, tels que définis par le groupe.

Danger	Groupe d'exposition	Vulnérabilité	Risques climatiques prioritaires
<b>INONDATION</b>	E1 : Inondation : Dans les bidonvilles, les habitations construites en zones à haut risque (bord de rivière, pente des collines, ...) peuvent être détruites par les inondations avec des impacts catastrophiques sur la population.	E1 : sociale : les habitants des quartiers les plus pauvres sont très vulnérables aux différents aléas, ceux-ci impactent leurs accès aux services d'assainissement.	En cas d'inondation, les habitants des quartiers les plus pauvres localisés dans les zones à haut risque (pente de colline, zones inondables, ...) sont les plus exposés aux effets néfastes climatiques et aggravants leurs conditions d'accès aux services d'assainissement.
<b>POLLUTION ORGANIQUE/ MALADIE D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	E 2 : Pollution organique/Maladies d'origine hydrique : dans les zones à forte concentration de la population, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures et services d'assainissement amène à la contamination organique de l'environnement et accroît les risques d'épidémies.	E2 : environnement : pendant les pluies intenses, les infrastructures d'assainissement ne sont plus capables d'évacuer de façon efficace les eaux et deviennent source de contamination de l'environnement urbain.	Dans les zones à forte concentration de population, les infrastructures et services d'assainissement inadéquats essentiellement lors des fortes précipitations aggravent la contamination de l'environnement.
<b>INONDATION</b>	E3 : inondation : pendant et après les inondations, l'accès à l'assainissement étant compromis, la flambée d'épidémie peut aggraver les conditions sanitaires de la population, particulièrement chez les enfants.	E3 : humaine : la vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leur connaissance limitée sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyen pour y faire face.	Pendant et après les inondations, les conditions sanitaires et la vulnérabilité de la communauté humaine, surtout les enfants, s'aggravent à cause de leur connaissance limitée sur les risques climatiques et le manque de moyen pour l'assainissement (ex : la défécation à l'air libre).

## Plan d'action pour un assainissement urbain résilient au climat

**Les solutions potentielles pour l'approvisionnement d'assainissement en milieu urbain se concentrent sur les documents politiques et les lois qui nécessitent une révision et une mise à jour approfondies, ainsi qu'une vulgarisation plus poussée.** Le groupe a proposé la création d'un comité interministériel chargé de la coordination, de la planification, du financement et du suivi de l'assainissement urbain. Le financement du sous-secteur étant

l'une de leurs principales préoccupations, les solutions envisagées incluent l'augmentation du budget par des canaux diversifiés, y compris les impôts. Il a été reconnu que le sous-secteur ne dispose toujours pas d'une ligne budgétaire distincte au sein du budget national. Enfin, des unités institutionnelles spécifiquement dédiées au niveau local ont été envisagées comme mécanisme permettant de faire face aux impacts du changement climatique.

Le plan d'action détaillé pour l'assainissement urbain est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu. Les activités non prioritaires pour le plan d'action sont listées en annexe 5.

**TABLEAU 13:** Plan d'action pour un assainissement urbain résilient au climat

ACTIVITÉ 1 : Application effective des lois et textes (PUDi, Feuille de Route, ...)							
Niveau :	National	Lien avec le changement climatique :		Risque liée à contamination de l'environnement pendant les inondations			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Inventaire des documents existants Mise à jour des documents Validation des documents mis à jour	La Direction en charge de l'Assainissement et des Affaires Juridiques Archivage/ CONSULTANT	Début juin 2024 à juillet 2025	100 000 USD pour 10 documents mis à jour			PTFs (Partenaires Techniques et Financiers) impliqués dans le secteur de l'Assainissement (UNICEF, Ran'Eau, WHH, ...)
2	Vulgarisation des documents	MEAH: Lead PTF/PRESSE/ONG.	Début août 2025 à août 2028	200 000 USD			
3	Mise en place des polices de l'Assainissement	MEAH/ MID/ Ministère de la Justice	3 ans	500 000 USD			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>1 700 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 2 : Mettre en place le Comité Interministériel de l'Assainissement Urbain en charge de la coordination, planification, budgétisation, contrôle, suivi-évaluation et pérennisation**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Non					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier de concertation	MEAH	3 MOIS	20 000 USD			RPI/PTF
2	Contact de tous les ministères susceptibles d'être comité afin d'avoir leur avis	MEAH	3 MOIS	20 000 USD			
3	Elaboration du cadre juridique  Nomination par Arrêté ministériel des membres du comité interministériel  Officialisation	MEAH/CONSULTANT	3 MOIS	20 000 USD			
COUT TOTAL				60 000 USD			

**ACTIVITÉ 3 : Mobiliser un financement adéquat et suffisant par la mise en place d'un modèle transparent et efficace de paiement de service écosystémique (impôts, taxes, redevances, ...) au niveau des 24 régions de Madagascar**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Non					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Redéfinir et clarifier le flux financier du secteur Assainissement	MEAH Consultant	24 MOIS	50 000 USD			PTF
2	Inventorier et actualiser les textes existants sur le flux financier de l'Assainissement	MEAH Consultant	Annuel sur 3ans	200 000 USD			PTF
3	Renforcement de capacité des personnes en charge des recouvrements	MID, MEF, MEAH	Annuel sur 3ans	500 000 USD			RPI
COUT TOTAL				750 000 USD			

**ACTIVITÉ 4 : Spécifier dans les écritures le budget dédié à l'Assainissement urbain**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Non					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Inscription et plaidoyer au niveau supérieur pour que l'élaboration du budget relatif à l'assainissement urbain soit réalisé (public)	MEAH, MEF, Parlement	Annuel sur 3 ans	500 000 USD			RPI
2	Sécurisation de financement d'investissement des opérateurs : application de PPP	MEAH, MEF, Min Justice	Annuel sur 3 ans	50 000 USD			RPI
<b>COUT TOTAL</b>				<b>550 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 5 : Mise en place d'organes dans les 175 communes urbaines pour la prévention et la protection contre les aléas climatiques**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Risque liée à faible services d'assainissement pendant les inondations et sécheresse			
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier de concertation	MEAH MID	3 MOIS	20 000 USD			RPI/PTF
2	Contact de tous les ministères susceptibles d'être comité afin d'avoir leur avis	MEAH MEF MIN JUSTICE	3 MOIS	20 000 USD			RPI/PTF
3	Élaboration du cadre juridique Nomination par arrêté ministériel des membres des comités interministériels Officialisation	MEAH MID	3 MOIS	20 000 USD			RPI/PTF
<b>COUT TOTAL</b>				<b>60 000 USD</b>			

**TABLEAU 14:** Récapitulatif des actions pour l'assainissement urbain

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Application effective des lois et textes (PUDi, Feuille de Route, ...)	Juin 2024- Aout 2028	1 700 000
2	Mettre en place le Comité Interministériel de l'Assainissement Urbain en charge de la coordination, planification, budgétisation, contrôle, suivi-évaluation et pérennisation	Janvier 2024-Mars 2024	60 000
3	Mobiliser un financement adéquat et suffisant par la mise en place d'un modèle transparent et efficace de paiement de service écosystémique (impôts, taxes, redevances, ...) au niveau des 24 régions de Madagascar	Janvier 2024-Janvier 2027	750 000
4	Spécifier dans les écritures le budget dédié à l'Assainissement urbain	Janvier 2024-Janvier 2027	550 000
5	Mise en place d'organes dans les 175 communes urbaines pour la prévention et la protection contre les aléas climatiques	Juin 2024-Octobre 2024	60 000
<b>TOTAL</b>			<b>3 120 000</b>

## Résultats pour les services d'EAH dans les institutions

### Relations de responsabilité pour EAH dans les institutions

#### ACTEURS

##### DÉCIDEURS / POLITIQUES :

- ◆ Ministère de l'Eau Assainissement et Hygiène
- ◆ Ministère de l'Éducation Nationale
- ◆ Ministère de la Santé Publique
- ◆ Ministère de l'Intérieure et de la Décentralisation
- ◆ Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
- ◆ Ministère de la Population et de la Planification Sociale et Promotion de la Femme
- ◆ Bureau National de la Gestion des Risques et des catastrophes
- ◆ Ministère du Tourisme et de la Météorologie
- ◆ Ministère de l'Aménagement du Territoire et Service Foncier
- ◆ Ministère de l'Enseignements Supérieurs et Recherche Scientifique
- ◆ Ministère de l'Économie et des Finances

##### FOURNISSEUR DE SERVICES

- ◆ Fournisseur en eau : JIRAMA, Privé, Comité
- ◆ Gestion d'hygiène : Producteur de serviette hygiénique lavable, producteurs de savon
- ◆ Fournisseurs de service d'assainissement : boue de vidange, gestion des ordures,

##### COMMUNAUTÉ – UTILISATEURS

- ◆ Élèves
- ◆ Professeurs
- ◆ Agents de santé
- ◆ Parents d'élèves

##### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS

###### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services :

- ◆ Élaboration de contrat précis
- ◆ Suivi des activités suivant les normes
- ◆ Allocation de subventions

###### b. Entre prestataire et utilisateurs :

- ◆ Fournir des Services suivant les normes aux bénéficiaires
- ◆ Redevance des bénéficiaires aux prestataires après services faits



déchets assimilables aux ordures ménagères

- ◆ Patients et usagers

## Analyse des risques climatiques

Au cours de cette séance, le groupe a discuté des risques climatiques liés à la prestation durable des services dans les établissements de santé. Le tableau ci-dessous met en évidence les éléments d'exposition les plus à risque aux inondations, aux sécheresses et aux glissements de terrain, ainsi que les trois principaux risques affectant les services d'EAH dans les institutions.

**TABLEAU 15** : Risques climatiques prioritaires affectant la prestation des services WASH dans les établissements de santé, tels que définis par le groupe.

Danger	Groupe d'exposition	Vulnérabilité	Risques climatiques prioritaires
<b>Sècheresse</b>	Pendant les sécheresses, le manque d'eau peut compromettre les conditions sanitaires dans les institutions (hygiène personnelle, nettoyage des aliments, entretien des points d'eau et latrines, etc.).	Les connaissances limitées sur les bénéfices des services d'EAH aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.  La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Pendant la sécheresse le manque d'eau peut compromettre les conditions sanitaires dans les institutions en raison de la méconnaissance des bénéfices des services d'EAH sur les risques climatiques et insuffisance des moyens au niveau national et local qui entraînent l'augmentation des risques sanitaires de la population
<b>Inondation</b>	Les inondations peuvent endommager les installations EAH temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions sanitaires dans les institutions.	Pendant les catastrophes, les discontinuités des services d'eau et d'assainissement provoquées par la dégradation des infrastructures impactent les conditions d'hygiène dans les institutions, avec des conséquences sévères sur leur santé.  Le budget alloué à l'EAH dans les institutions n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.	L'insuffisance des budgets alloués à l'EAH impacte sur la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations pourraient les endommagées, par conséquent entraînent de mauvaises conditions d'hygiène et sanitaires dans les institutions
<b>Pollution organique / maladie d'origine hydrique</b>	Lors des catastrophes et aléas climatiques, les conditions d'hygiène de la population s'aggravent, d'autant plus que leurs accès aux services EAH se dégradent.	Les connaissances et l'accès limités aux installations EAH (technologie résiliente) aggravent la vulnérabilité du Pays.  L'inexistence ou l'insuffisance d'installations EAH à libre accès, dans les institutions, aggrave la vulnérabilité environnementale, dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.	Lors des catastrophes et aléas climatiques l'inexistence ou l'insuffisance d'installations EAH et la connaissance limitée en EAH aggravent la vulnérabilité environnementale dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.



## Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions

**Les solutions potentielles pour EAH dans les institutions comprennent dans un premier temps, la révision et mise à jour de tous les documents juridiques et politiques pertinents pour les institutions du secteur.**

Le groupe a envisagé cette solution en trois étapes : diagnostic, validation, sensibilisation. L'accès institutionnel aux informations pertinentes liées au changement climatique a également été identifié comme une priorité et il est proposé de le développer via un système d'information. Une fois établi, ce système d'information devrait être ouvert comme portail vers toutes les institutions concernées afin de rester informé des risques climatiques. D'autres recommandations incluent le renforcement des capacités du personnel des institutions en matière d'effets climatiques, ainsi que des campagnes de sensibilisation sur la valeur ajoutée d'une forte résilience climatique des institutions.

Le plan d'action détaillé pour EAH dans les institutions est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu. Les activités non prioritaires pour le plan d'action sont listées en annexe 5.



**TABLEAU 16:** Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions

ACTIVITÉ 1 : Élaborer et mettre à jour le cadre juridique et politique en tenant compte de l'affectation des ressources financières dans les institutions					
Niveau : National		Lien avec le changement climatique :		Non	
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	COUTS	Source de financement
1	Recrutement d'un consultant	Partenaire Technique et Financier (PTF)	Début : mars 2024 Fin : mai 2024	8 750 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
2	Effectuer une analyse diagnostique sur le cadre juridique et politique existant	Partenaire Technique et Financier (PTF)	Début : mars 2024 Fin : mai 2024	8 750 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
3	Atelier de Proposition des drafts	Direction en charge des affaires juridiques et en charge de la planification des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère Environnement et du Développement Durable)	Début : mai 2024 Fin : octobre 2024	4 375 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
4	Atelier de pré validation	- Direction en charge des affaires juridiques et en charge de la planification des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère Environnement et du Développement Durable) - Structures Techniques Déconcentrées et services décentralisées et représentants des institutions des Ministères concernées	Début : mai 2024 Fin : octobre 2024	4 375 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
5	Atelier de Validation par les acteurs à tous les niveaux	Direction en charge des affaires juridiques et en charge de la planification des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère Environnement et du Développement Durable) Structures Techniques Déconcentrées et services décentralisées et représentants des institutions des ministères concernées	Début : mai 2024 Fin : octobre 2024	4 375 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
6	Vulgarisation	Direction en charge des affaires juridiques et en charge de la planification des ministères concernées (Ministère de l'Education Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère Environnement et du Développement Durable) et Partenaires Techniques et Financiers Structures Techniques Déconcentrées et services décentralisées et représentants des institutions des ministères concernées	Début : octobre 2024 Fin : mars 2025	6 550 USD	Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
<b>COUT TOTAL</b>				<b>28 510 USD</b>	

**ACTIVITÉ 2 : Réaliser une étude / enquête sur les données EAH et changement climatique aboutissant à un système d'information commun (base de données) au niveau des institutions**

Niveau : National

Lien avec le changement climatique :  
**Risque liée à la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations, pollution ou sécheresse pourraient être endommagées, par conséquent entrainent de mauvaises conditions d'hygiènes et sanitaires dans les institutions**

Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Recrutement d'un consultant	Direction en charge du système d'information	Début : avril 2024  Fin : septembre 2024	8 750 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
2	Présentation des résultats de conception du système d'information	Direction en charge du système d'information et en charge du suivi évaluation des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère Environnement et du Développement Durable)	Début : avril 2024  Fin : septembre 2024	2 000 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
3	Conception de système d'information	Direction en charge du système d'information et en charge du suivi évaluation des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable)	Début : avril 2024  Fin : septembre 2024	4 375 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
4	Opérationnalisation de ce système	Direction en charge du système d'information et en charge du suivi évaluation des ministères concernées et Partenaires Techniques et Financiers (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable)	Début : octobre 2024  Fin : décembre 2024	1 100 000 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
<b>COUT TOTAL</b>				<b>1 115 125 USD</b>			

**ACTIVITÉ 3 : Instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique**

**Niveau : National**

**Lien avec le changement climatique :  
Risque liée à la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations, pollution ou sécheresse pourraient être endommagées, par conséquent entraînent de mauvaises conditions d'hygiènes et sanitaires dans les institutions**

Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier de regroupement pour l'instauration d'une plateforme d'échange d'information et de coordination	Direction des Affaires Juridiques et Directions et Services techniques des ministères concernés (Ministère de l'Éducation Nationale, Ministère de l'Eau, Assainissements et Hygiène, Ministère de la Santé Publique, Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, Ministère de l'Environnement et du Développement Durable) PTF	Début : janvier 2025 Fin : avril 2025	21 870 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
2	Atelier de Création et formalisation de la structure	Directions et Services techniques PTF	Début : janvier 2025 Fin : avril 2025	21 870 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
3	Opérationnalisation de la plateforme (dotation matériels...)	PTF	Début : mai 2025 Fin : juin 2025	11 270 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
<b>COUT TOTAL</b>				<b>54 675 USD</b>			

**ACTIVITÉ 4 : Renforcer les capacités de tous les acteurs EAH et changement climatique à tous les niveaux**

Niveau : National

**Lien avec le changement climatique :  
Risque liée à la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations, pollution ou sécheresse pourraient être endommagées, par conséquent entraînent de mauvaises conditions d'hygiènes et sanitaires dans les institutions**

Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier d'Élaboration du curriculum sur EAH et changement climatiques	Service Environnement MINSANP, Service de l'Alimentation et Santé Scolaire MEN, directions techniques MEAH, service de formation et perfectionnement, PTF	Début : mars 2024 Fin : mai 2024	32 000 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
2	Formation des formateurs	Service Environnement MINSANP, Service de l'Alimentation et Santé Scolaire MEN, directions techniques MEAH, service de formation et perfectionnement, PTF	Début : juin 2024 Fin : juin 2024	10 000 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
3	Formation MEN / MINSANP (en cascade)	Service Environnement MINSANP, Service de l'Alimentation et Santé Scolaire MEN, directions techniques MEAH, service de formation et perfectionnement, PTF	Début : juillet 2024 Fin : décembre 2026	250 000 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
<b>COUT TOTAL</b>				<b>282 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 5 : Sensibiliser les usagers des institutions sur les avantages des services EAH et sur les risques climatiques**

**Niveau : National**      **Lien avec le changement climatique :**  
**Risque liée à l'insuffisance d'installations EAH et la connaissance limitée en EAH aggravent la vulnérabilité environnementale dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent pendant sécheresse ou inondations**

Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier d'élaboration des supports de communication	Direction en charge de la communication	Début : avril 2024 Fin : mai 2024	3 060 USD			PTF et ressources propres interne
2	Atelier de pré validation	Ministère de l'Eau de l'Assainissement et Hygiène/Ministère de l'Éducation Nationale/Ministère de la Santé Publique/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Début : avril 2024 Fin : mai 2024	6 550 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
3	Atelier de validation	Ministère de l'Eau de l'Assainissement et Hygiène/Ministère de l'Éducation Nationale/Ministère de la Santé Publique/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Début : avril 2024 Fin : mai 2024	6 550 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
4	Multiplication	Ministère de l'Eau de l'Assainissement et Hygiène/Ministère de l'Éducation Nationale/Ministère de la Santé Publique/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Début : avril 2024 Fin : mai 2024	6 550 USD			PTF et ressources propres interne
5	Dissémination	Direction techniques/ Ministère de l'Eau de l'Assainissement et Hygiène/Ministère de l'Éducation Nationale/Ministère de la Santé Publique/Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	Début : juin 2024 Fin : décembre 2025	21 870 USD			Partenaires Techniques et Financiers et ressources propres interne
<b>COUT TOTAL</b>				<b>44 580 USD</b>			

**TABLEAU 17.** Récapitulatif des coûts des actions pour EAH dans les institutions

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Élaborer et mettre à jour le cadre juridique et politique en tenant compte de l'affectation des ressources financières dans les institutions	Mars 2024- Mars 2025	28 510
2	Réaliser une étude / enquête sur les données EAH et changement climatique aboutissant à un système d'information commun (base de données) au niveau des institutions	Avril 2024- Décembre 2024	1 115 125
3	Instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique	Janvier 2025- Juin 2025	54 675
4	Renforcer les capacités de tous les acteurs EAH et changement climatique à tous les niveaux	Mars 2024- Décembre 2026	282 000
5	Sensibiliser les usagers des institutions sur les avantages des services EAH et sur les risques climatiques	Avril 2024- Décembre 2025	44 580
<b>TOTAL</b>			<b>1 524 890</b>

## Résultats pour l'hygiène en milieu rural et urbain

### Relations de responsabilité pour l'hygiène en milieu rural et urbain

#### ACTEURS

##### DÉCIDEURS / POLITIQUES :

- ◆ Commune,
- ◆ Ministère de l'Intérieur et de la décentralisation
- ◆ Ministère de l'EAH et Direction régional de l'EAH
- ◆ Ministère de la Santé

##### LES FOURNISSEURS DE SERVICES

- ◆ Gestionnaire de bloc sanitaire
- ◆ Vendeur savon, serviette hygiénique et autres produits, désinfectant
- ◆ Fourniture de matériaux (appareil sanitaire)
- ◆ Gargote, Marché, (nourriture)
- ◆ Partenaire technique et financier (acteur de changement de comportement)

##### UTILISATEUR/COMMUNAUTÉS

- ◆ Ménage, communauté
- ◆ Femmes en âge de procréer, élèves, agent de santé, laborantin (société en milieu rural)

##### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS :

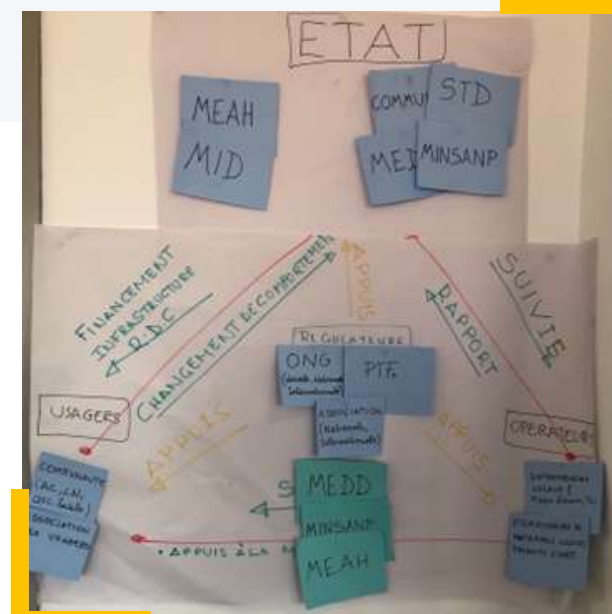
###### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services :

- ◆ CSB / SDSP (Centre de Santé de Base et Service de district de la santé public)
- ◆ Ministère de l'Éducation
- ◆ Circonscription Scolaire du ministère de l'Éducation- ONE – MED (Office National de l'Environnement)

- ◆ Ménage (créer changement de comportement)
- ◆ EPP, CHRD, CSB, (École primaire publique, Centre Hospitalier Régional, Centre de santé de base)
- ◆ Entreprise et institution dans la commune
- ◆ Service de désinfection

- ◆ Personne en situation de handicap
- ◆ Utilisateur d'espace publique (CSB, École, Gare routière, ...)
- ◆ Employé des institutions et des entreprises

- ◆ Permis/autorisation de production : Entreprise fournisseur, vendeur





- ◆ Convention/contrat de délégation de gestion (gestionnaire de bloc sanitaire)
- ◆ Convention de partenariat (PTF)
- ◆ Code communal de l'hygiène
- ◆ Rapport de gestion
- ◆ PTA/Rapport (Plan de travail annuel)

### b. Entre fournisseur et utilisateurs

- ◆ Service
- ◆ Changement de comportement
- ◆ Paiement des services, achats produits
- ◆ Feed-back/ plainte

### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- ◆ Code de l'hygiène, Programmation/budget
- ◆ Rapport d'avancement
- ◆ Sensibilisation et formation (code, utilisation)
- ◆ Feed-back/ plaintes

## Analyse des risques climatiques

Le groupe a discuté de l'impact du changement climatique sur la prestation durable des services WASH dans les écoles. Le tableau 12 ci-dessous met en évidence les cinq groupes les plus exposés aux aléas climatiques tels qu'identifiés et validés par le groupe lors de l'atelier (inondations, glissements de terrain et sécheresses, pollution organique et maladies hydriques), ainsi que les trois principaux risques affectant l'hygiène en milieu rural et urbain.

**TABLEAU 18** : Risques climatiques prioritaires affectant l'hygiène en milieu rural et urbain, tels que définis par le groupe.

Danger	Exposition	Vulnérabilité	Risque climatique prioritaire
<b>Sécheresse</b>	Dans les bidons villes et les zones périphériques les discontinuités des services ont des impacts plus sévères sur la population qui n'a souvent pas les moyens pour s'approvisionner d'une manière alternative	Les coûts de construction des installations sanitaires sont trop élevés pour une population souvent appauvrie, ce que peut empêcher la réalisation de l'objectif d'accès universel dans un contexte où les politiques publiques comptent sur l'apport des foyers à l'effort de financement.  Le budget alloué à l'hygiène n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.  En milieu urbain, l'inexistence ou l'insuffisance d'installations sanitaires à libre accès, surtout pour la population pauvre, aggrave la vulnérabilité environnementale, dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.	Lors de la sécheresse, en plus du manque de moyen financier, la population est exposée à l'indisponibilité et à l'inaccessibilité de services. Ce qui conduit à la pratique hygiénique dans des lieux non sécurisés et qui risque de polluer l'environnement (air, eau, etc)
<b>Inondation</b>	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organique, débris, etc) et compromettre les conditions d'hygiène de la population.	Des pratiques culturelles ancrées dans les habitudes, telle que la DAL, aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.  Malgré l'existence de différents instruments de planification aux niveaux local, régional et du bassin versant, l'inclusion de mesures d'hygiène dans les plans ne survient que très rarement, le budget alloué à ce sous-secteur étant une fraction limitée des ressources investies dans le secteur EAH.	Lors de l'inondation, les sources sont exposées à des contaminants organiques qui pourraient contaminer les autres ressources en eau. De plus, les pratiques culturelles telles que la DAL aggravent la vulnérabilité du Pays. Entre autres, le budget alloué à ce secteur est limité
<b>Pollution organique / maladies d'origine</b>	Lors des catastrophes et aléas climatiques, les conditions d'hygiène de la population s'aggravent, d'autant plus que leurs accès aux services EAH se dégradent.	En milieu urbain, l'inexistence ou l'insuffisance d'installations sanitaires à libre accès, surtout pour la population pauvre, aggrave la vulnérabilité environnementale, dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.  Les coûts de construction des installations sanitaires sont trop élevés pour une population souvent appauvrie, ce que peut empêcher la réalisation de l'objectif d'accès universel dans un contexte où les politiques publiques comptent sur l'apport des foyers à l'effort de financement.  Le budget alloué à l'hygiène n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.	Lors de la pollution organique/maladies d'origine, l'inexistence des infrastructures adaptées à la population vulnérable, aggravé par l'insuffisance de budget, conduit à la propagation des eaux souillées ce qui contamine les ressources en eau.

## Plan d'action pour un sous-secteur de l'hygiène résilient au changement climatique

**Les solutions potentielles pour l'hygiène comprennent dans un premier temps, une révision approfondie de la stratégie nationale en matière d'hygiène, y compris le genre et le changement climatique** ⇄ Il est proposé de le réaliser au cours d'un atelier où tous les rôles peuvent être clarifiés dans les 5 aspects de l'hygiène. La révision devrait être suivie d'un plan national de coordination et

de financement. Ce dernier décrira également certains aspects importants concernant l'identité des donateurs potentiels et la manière de les sensibiliser. Enfin, la standardisation des infrastructures a été recommandée pour des services plus résilients à l'avenir.

Le plan d'action détaillé pour l'hygiène en milieu rural et urbain est présenté ci-dessous.

Au total, 4 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu. Les activités non prioritaires pour le plan d'action sont listées en annexe 5.

**TABLEAU 19:** Plan d'action pour un sous-secteur de l'hygiène résilient au changement climatique

ACTIVITÉ 1 : Élaboration d'une stratégie d'hygiène incluant le genre et le changement climatique							
Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à l'indisponibilité et à l'inaccessibilité de services pendant les catastrophes climatiques					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier de clarification des rôles et responsabilités de ministères par rapport aux 5H (Hygiène Menstruelle, Hygiène des mains, Hygiène des aliments, Hygiène corporelle, Hygiène de l'environnement)	Direction des Affaires Juridiques (DAJ) Direction de la Promotion de l'Hygiène (DPH)	Semestriel janvier / Décembre 2024	7 000 USD			Levée de Fonds au niveau des PTF + Ressources Propres en Interne
2	Recrutement de consultant pour élaborer une stratégie	Direction de la Planification et Suivi-Évaluation (DPSE)		7 000 USD			
3	Atelier de concertation	Direction de la Promotion de l'Hygiène (DPH)		7 000 USD			
4	Atelier de validation	Unité de Coordination de projet et de Partenariat (UCPP)		5.000 USD			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>26 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 2 : Mise en place de plan conjoint avec rôles et responsabilités, engagement et suivi contenant l'hygiène, le genre et les changements climatiques**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à l'inaccessibilité de services ce qui conduit à la pratique hygiénique dans des lieux non sécurisés et qui risque de polluer l'environnement (air, eau, etc) pendant sécheresse ou inondation					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Recrutement de consultant pour l'élaboration d'un plan quinquennal avec coût : Atelier de concertation et de validation	Direction de la Planification et Suivi-Évaluation (DPSE)	Semestriel janvier/ Décembre 2025	4 000 USD			Levée de Fonds au niveau des PTF + Ressources Propres en Interne
2	Atelier de concertation	Direction de la Promotion de l'Hygiène (DPH)		7 000 USD			
3	Atelier de validation			5 000 USD			
4	Mise en œuvre de la planification annuelle et suivi-évaluation			Suivi-Évaluation : trimestriel 2025 Planification : Annuel à partir de 2026	13 500 USD		
<b>COUT TOTAL</b>				<b>29 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 3 : Plan de financement en Hygiène prenant en compte les urgences**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée aux sécheresse, pollution et inondation					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Cartographie des bailleurs	Direction des Affaires Financières (DAF)	Janvier / Mars 2024	7.000 USD			Levée de Fonds au niveau des PTF + Ressources Propres en Interne
2	Atelier de revue après action de difficultés de mobilisation de financement pour l'hygiène déjà prévu dans le Plan de Travail Annuel	Direction de la Promotion de l'Hygiène (DPH) Direction de la Planification et Suivi-Évaluation (DPSE)					
3	Mapping des activités ayant des financements sécurisés	Unité de Coordination de projet et de Partenariat (UCPP)	Annuel (2024 – 2026)	7 000 USD			
4	Écriture des documents de projet pour une levée de fonds			7 000 USD			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>21 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 4 : Mise à jour des normes des infrastructures et services résilients**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à l'inaccessibilité de services ce qui conduit à la pratique hygiénique dans des lieux non sécurisés et qui risque de polluer l'environnement (air, eau, etc) pendant sécheresse et inondation					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Recrutement de consultant	Direction des Affaires Juridiques (DAJ)	Janvier / Mars 2025	7.000 USD			Levée de Fonds au niveau des PTF + Ressources Propres en Interne
2	Inventaire des normes		Avril / Juin 2025	20.000 USD			
3	Analyse de respect des normes manquants	Direction de la Promotion de l'Hygiène (DPH)					
4	Mise à jour des normes (Infrastructure et service) intégrant le genre et changement climatique	Unité de Coordination de projet et de Partenariat (UCPP)	Juillet / Septembre 2025				
<b>COUT TOTAL</b>				<b>27 000 USD</b>			

**TABLEAU 20.** Récapitulatif des couts des actions pour l'hygiène en milieu rural et urbain

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Élaboration d'une stratégie d'hygiène incluant le genre et le changement climatique	Janvier 2024-Décembre 2024	26 000
2	Mise en place de plan conjoint avec rôles et responsabilités, engagement et suivi contenant l'hygiène, le genre et les changements climatiques	Janvier 2025-Décembre 2025	29 000
3	Plan de financement en Hygiène prenant en compte les urgences	Janvier 2024- Mars 2026	21 000
4	Mise à jour des normes des infrastructures et services résilients	Janvier 2025- Septembre 2025	27 000
5	Cette activité est liée à la décentralisation et intégré dans le plan d'action pour l'eau en milieu rural		
<b>TOTAL</b>			<b>103 000</b>

# Résultats pour la gestion des ressources en eau

## Relations de responsabilité pour gestion des ressources en eau

### ACTEURS

#### DÉCIDEURS/POLITIQUES

Ministère de l'Eau, Assainissement et de l'Hygiène ou MEAH (et Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement ou ANDEA),

- Ministère de l'Environnement et du développement durable ou MEDD,
- Ministère de l'Agriculture et l'Elevage ou MAE,
- Ministère en charge de l'Industrie,
- Ministère du tourisme,

- Ministère en charge de la Météo, et transport,
- Ministère en charge des Mines et ressources stratégique,
- Ministère en charge de l'Energie et Hydrocarbure,
- Ministère en charge de la Pêche,
- Ministère en charge de l'aménagement du territoire,
- Ministère de l'Intérieure et de la Décentralisation,

#### FOURNISSEUR DE SERVICES

- Fermier,
- Concessionnaires (ex : JIRAMA),
- Organisation de société civile,
- ONG,
- Organisme de conservation,
- Opérateurs privés,

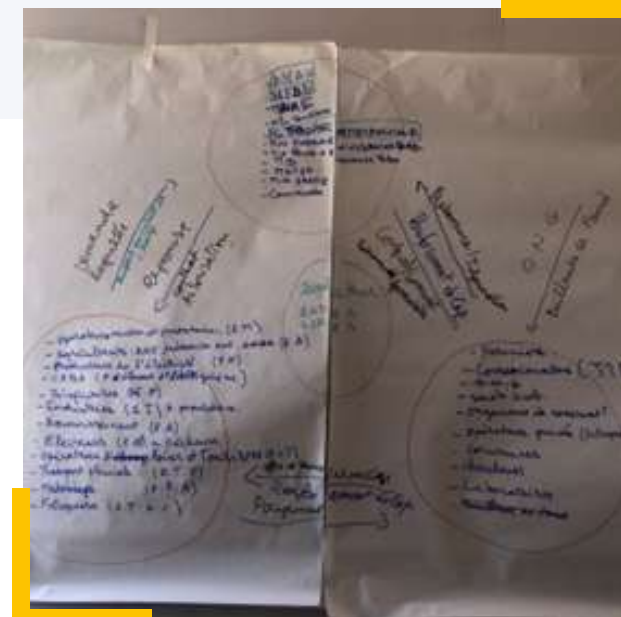
#### COMMUNAUTÉ – UTILISATEURS

- Opérateurs miniers et prestataires,
- Agriculteurs (AUE et fédération),
- Producteurs d'électricité,
- Eau environnementale (COBA, VOI),
- Bénéficiaire AEP,
- Industrie (et manufacture),
- Assainissement,
- Éleveurs et Pêcheurs,

#### RELATIONS DE RESPONSABILITÉ ET DÉFIS

##### a. Entre décideurs politiques et fournisseurs de services :

- Mise en place de base de données sur la GIRE



- Ministère en charge de la santé

- Chercheurs,
- Laboratoire,
- Communes

- Opérateurs de loisirs et tourisme,
- Opérateurs de transports fluviaux,
- Entreprise (travaux publics).

- Renforcement de capacité
- Manque de synergie intersectorielle

- Manque d'application des lois en vigueur
- Manque de financement

### b. Entre fournisseurs et utilisateurs

- Vulgarisation des textes
- Non déclaration des activités

### c. Entre utilisateurs et décideurs politiques

- RAS

### Analyse des risques climatiques

Au cours de cette séance, le groupe a discuté des risques climatiques liés à la prestation

durable des services dans les établissements de santé. Le tableau ci-dessous met en évidence les éléments d'exposition les plus à risque aux inondations, aux sécheresses et aux glissements de terrain, ainsi que les trois principaux risques affectant la gestion des ressources en eau.

**TABLEAU 21** : Risques climatiques prioritaires affectant la prestation des services WASH dans les établissements de santé, tels que définis par le groupe.

Danger	Groupe d'exposition	Vulnérabilité	Risques climatiques prioritaires
<b>Sècheresse</b>	Les sécheresses entraînent une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité.	<p><b>Vulnérabilité environnementale</b> : Une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants aggrave la vulnérabilité de la ressource.</p> <p><b>Vulnérabilité politique et institutionnel</b> : Les limites dans la génération et la gestion de l'information hydrologique (régimes hydrologiques, modélisation des scénarios, disponibilités et usages à présent et à l'avenir, saisonnalités, relations eaux de surfaces et nappes phréatiques, sources de contamination, qualité de l'eau, etc.) aggravent les vulnérabilités du Pays.</p>	La sécheresse entraîne une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité, accentuée par la vulnérabilité de la ressource causée par une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants. Par ailleurs, l'absence des informations hydrologiques empire cette situation par l'incapacité de faire des prévisions.
<b>INNOADATION</b>	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	<p><b>Vulnérabilité environnementale</b> : Une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants aggrave la vulnérabilité de la ressource.</p> <p><b>Vulnérabilité politique et institutionnel</b> : Les limites dans la génération et la gestion de l'information hydrologique (régimes hydrologiques, modélisation des scénarios, disponibilités et usages à présent et à l'avenir, saisonnalités, relations eaux de surfaces et nappes phréatiques, sources de contamination, qualité de l'eau, etc.) aggravent les vulnérabilités du Pays.</p>	La dégradation du couvert végétal rend les inondations plus fréquentes, qui peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.). Or, sans modélisation, il est impossible de protéger les zones sensibles à la contamination
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La pratique de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.	<b>Vulnérabilité Sociale</b> : La situation de la ressource en eau est aggravée par des pratiques ancrées dans les habitudes, telles que la DAL.	La pratique de la DAL ancrée dans les habitudes de quelques populations amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.

## Plan d'action pour une gestion résiliente des ressources en eau

### Les solutions potentielles pour une gestion résiliente des ressources en eau comprennent un plan d'action interministériel avec les points focaux visant à construire une proposition financière pour un financement multilatéral

↔ L'une des principales priorités identifiées était d'établir un système centralisé d'information et de surveillance du changement climatique qui intégrerait toutes les agences de bassins fluviaux et relierait

le secteur privé, les universités et toutes les institutions concernées. De plus, la collecte de fonds pour l'aménagement des bassins versants était une priorité. En outre, le groupe s'est concentré sur la révision budgétaire des fonds alloués à l'atténuation et à l'adaptation tout en proposant qu'un groupe thématique spécifique sur le GIRE soit créé à l'avenir et s'attaque à certaines des questions les plus urgentes telles que la défécation à l'air libre ou la réduction des émissions de gaz.

Le plan d'action détaillé pour une gestion résiliente des ressources en eau est présenté ci-dessous. Au total, 5 activités clés ont été priorisées, avec les sous-activités associées, les agences responsables de la mise en œuvre et du suivi, le calendrier et le budget attendu. Les activités non prioritaires pour le plan d'action sont listées en annexe 5.

**TABLEAU 22:** Plan d'action pour un service EAH résilient au changement climatique dans les institutions

ACTIVITÉ 1 : Élaborer une convention entre les ministères responsables sur le changement climatique (MEAH & MEDD) pour convenir d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour avoir le financement des fonds multilatéraux par le changement climatique							
Niveau :	National	Lien avec le changement climatique :			Risque liée à une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau pendant la sécheresse		
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Action de plaidoyer au niveau des deux ministères	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) → Service de l'Environnement et de Social (SES), Direction des Affaires Juridique (DAJ) - Ministère de l'Environnement et du Développement Durable (MEDD) → Bureau National sur la Lutte contre le Changement Climatique (BNLCC), Direction des Diplomatie vertes et des Partenariats (DDPP), Direction des Affaires Juridiques et des Contentieux (DAJC)	Février 2024 - mai 2024	6 560 USD			MEAH
2	Réunion de proposition						MEDD
3	Proposition de draft de convention pour validation des deux ministres (MEAH & MEDD)						
<b>COUT TOTAL</b>				<b>6 560 USD</b>			

**ACTIVITÉ 2 : Créer un observatoire en eau et Climat par territoire**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée aux conséquences des catastrophes climatiques					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de finan- cement
1	Définir le mode de gouvernance de l'observatoire et son équipe technique	Autorité Nationale de l'Eau et de l'Assainissement,  Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène	Année 1	27 300 USD			Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène  Partenaire technique et financier  Etat
2	Système d'information intégré sur l'eau : centraliser, alimenter, et diffuser les informations sur les ressources en eau	Observatoire et équipe technique	Année jusqu'à la fin (mise à jour périodique)	32 800 USD			Membres de l'observatoire et Partenaire technique et financier
3	Identifier les bassins versants prioritaires		Année 2	Intégré dans le budget de fonctionnement			
4	Equiper les bassins versants prioritaires (station météo, laboratoire, etc.)		Année 2 – année 3	55 000 USD PAR BASSIN			
5	Développer/encourager les partenariats entre la recherche et le secteur privée	Observatoire et université	Année 2 – année 3	Cf. budget de fonctionnement de l'équipe technique			
6	Développer les capacités de recherche des universités (thèse, études, etc.)		Année 1 – année 3	32 800 USD			
<b>COUT TOTAL</b>				<b>312 900 USD</b>			



**ACTIVITÉ 3 : Financer l'aménagement des BV pilotes (critère, vulnérabilité, priorité)**

Niveau : Bassin versant		Lien avec le changement climatique : Risque liée à l'impossibilité de protéger les zones sensibles à la contamination pendant les inondations					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Atelier de capitalisation des acquis déjà existants	Autorité Nationale de l'Eau, et de l'Assainissement (ANDEA), Direction de la valorisation des ressources en eau	Mars 2024 – mars 2027	2 190 000 USD			Ressource propre interne
2	Identification de la zone pilote (Tsiacompaniry, Andekaleka, Betsiboka, Zomandao, Mandrare, Linta)						Bailleurs & Partenaire technique et financier (PTF)
3	Mise en place comité de bassin						Fonds multilatéraux
4	Élaboration des schémas d'aménagement au niveau de bassin versant et sous-bassin versant						
5	Mise en œuvre des aménagements						
6	Mesure d'impact des aménagement, suivi & évaluation						
7	Capitalisation finale						
<b>COUT TOTAL</b>				<b>2 190 000 USD</b>			

**ACTIVITÉ 4 : Réviser les lignes budgétaires sur l'atténuation et l'adaptation du changement climatique au niveau des départements sectoriels concernés par la GIRE**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique :			RAS		
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Action de plaidoyer au niveau du Ministère de l'économie et de finance durant la conférence budgétaire régional	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (Direction des Affaires Financières ou DAF, Service environnemental et social)	Septembre 2024 – janvier 2025	6 560 USD			Ressource propre interne
2	Réunion budgétaire régional						Partenaire technique et financier
<b>COUT TOTAL</b>				<b>6 560 USD</b>			

**ACTIVITÉ 5 : Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (Défécation à l'air libre ou DAL, réduction des gaz à effet de serre, nouvelles technologies tout en intégrant le genre**

Niveau : National		Lien avec le changement climatique : Risque liée à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, déchets, etc.) pendant les inondations					
Non.	Sous-activités	Organisation / Ministère responsable	Chronologie Période : Début / Fin	Investissement en capital	Personnel et ressources humaines	D'autres coûts	Source de financement
1	Conception des outils de sensibilisation et de formation pour chaque thématique	Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (Direction de la valorisation des ressources en eau, et Direction de la Communication)	Mars 2024 – Décembre 2026	43 700 USD			Partenaire technique et financier (PTF)
2	Faire l'état de lieu de l'aspect genre pour chaque thématique						
3	Suivi-évaluation de sensibilisation et formation						
<b>COUT TOTAL</b>				<b>43 700 USD</b>			

**TABLEAU 23:** Récapitulatif des couts des actions pour la gestion des ressources en eau

Non.	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
1	Élaborer une convention entre les ministères responsables sur le changement climatique (MEAH & MEDD) pour convenir d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour avoir le financement des fonds multilatéraux par le changement climatique	Février 2024- Mai 2024	6 560
2	Créer un observatoire en eau et Climat par territoire	Janvier 2024-Janvier 2027	312 900
3	Financer l'aménagement des BV pilotes (critère, vulnérabilité, priorité)	Mars 2014- Mars 2027	2 190 000
4	Réviser les lignes budgétaires sur l'atténuation et l'adaptation du changement climatique au niveau des départements sectoriels concernés par la GIRE	Septembre 2024- Janvier 2025	6 560
5	Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (Défécation à l'air libre ou DAL, réduction des gaz à effet de serre, nouvelles technologies tout en intégrant le genre	Mars 2024- Décembre 2026	43 700
<b>TOTAL</b>			<b>2 559 720</b>

## Résultats concernant l'intégration de la perspective genre

**Résultats finaux.** Comme vue dans les différents plans d'actions dans la section Résultats de ce rapport, il y a quelques activités directement liées au genre retenues dans le plan d'action parmi les différents sous-

secteurs : les sous-secteurs eau milieu urbain, hygiène milieu urbain et rural et gestion de ressources en eau ont été les plus concrets en prenant en compte le genre dans leurs activités prioritaires. Les premiers deux

groupes ont priorisé une activité spécifique, tandis que le troisième a défini une action au niveau des sous activités. Un sommaire peut être vu dans le tableau 22 ci-dessous.

**TABLEAU 22:** Actions du plan d'action en lien avec le genre

Groupe de travail	Activités	Sous activités
Eau milieu urbain	Act 1. Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, le <b>genre</b> et l'urbanisme	Formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre (gestion des risques et des catastrophes, urbanisme, changement climatique, genre) (1695 communes)
Assainissement en milieu rural	Activité 1: Evaluation des besoins pour les renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée aux changements climatiques	Inventaire des technologies adaptées aux changements climatiques et <b>genre</b>
Hygiène – Milieu urbain et rural	Activité 1. Elaboration d'une stratégie d'hygiène incluant le genre et le changement climatique Lien avec le risque climatique : Sècheresse, pollution et inondation	Atelier de clarification des rôles et responsabilités de ministères par rapport aux 5H ( <b>Hygiène Menstruelle</b> , Hygiène des mains, Hygiène corporelle, Hygiène de l'environnement)
	Activité 2: mise en place de plan conjoint avec rôle et responsabilité, engagement et suivi contenant l'hygiène, <b>le genre</b> et les changements climatiques	
	Activité 4: Mise à jour des normes des infrastructures et services résilients	Mise à jour des normes (Infrastructure et service) intégrant <b>le genre</b> et changement climatique
Gestion de la ressource en eau	Activité 5: Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (Défécation à l'air libre ou DAL, réduction des gaz à effet de serre, nouvelles technologies tout en intégrant <b>le genre</b> ,	Faire l'état de lieu de l'aspect genre pour chaque thématique

### Quelques observations et recommandations

Après avoir conduit l'application pilote des critères genre dans le WASH BAT Madagascar, on peut observer qu'il faudrait avoir besoin de plusieurs pilotes sur l'application des critères

genre pour pouvoir tirer des conclusions plus concluantes. Malgré cela, il y a certaines lignes d'apprentissage que peuvent se dégager à partir de cette application pilote, tels que :

- ◆ Certains critères ont été perçus par les participants comme ayant besoin d'être ajuster, comme ceux que se trouvent dans le tableau ci-dessous

**TABLEAU 23:** Commentaires concernant les critères genre

Critère	A améliorer
<p>Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l'EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte.</li> <li>• Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes.</li> <li>• Les politiques de transformation du genre s'attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L'objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.</li> </ul>	<p>Il y a plusieurs paramètres dans le critère. Participants ont exprimé leur confusion parce qu'il peut avoir un bon progrès dans une partie et pas de progrès dans une autre partie de la formulation du critère.</p>
<p>Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre</p>	<p>Plus de spécification nécessaire pour comprendre ce qu'est une « analyse genre » (Éviter le vocabulaire technique)</p>

- ◆ Nous n'avons pas constaté que les participants ont eu de problèmes pour identifier des goulots d'étranglement, causes et activités pour les critères genre. Il semble avoir beaucoup de connaissance pour le diagnostic des problèmes dans le secteur.
- ◆ Malgré cela, Ce ne sont pas toutes les groupes qui ont priorisé des activités concernant le genre.
- ◆ Il paraît que l'intégration des aspects genre dans les activités prioritaires relève plus de la dynamique de groupe (intégrantes, motivations, etc.) que de l'existence des critères genre en tant que telles.



© UNICEF/UNI447232/Andrianantenaina



## 4. Conclusions et prochaines étapes

© UNICEF/UNI474515/Ramasomanana

1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar



2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques



3. Résultats de l'atelier



4. Conclusions et prochaines étapes

5. Liste des annexes



Au cours d'un atelier de quatre jours, les participants ont atteint l'objectif principal consistant à identifier les obstacles qui entravent la réalisation d'un accès universel et résilient au climat aux services EAH. Cela a été accompli grâce à un processus collaboratif qui a pris en compte les contributions de tous les participants et de leurs institutions respectives. L'atelier a été animé et modéré de manière traditionnelle, ce qui a donné lieu à un plan d'action qui a été présenté lors de la cérémonie de clôture. Le projet a ensuite été transformé en Déclaration finale, qui a été signée par tous les représentants des institutions participantes. Les directeurs généraux des directions Eau et Assainissement (Mr Simon Robison RANDRIATSIFERANA - Directeur Général de l'Eau du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène ; Mr Kléoni MANDIMBISOA - Directeur Général de l'Assainissement et de l'Hygiène du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène), le directeur de la planification et du Suivi-Evaluation du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (Mr Andrianaritsifa RAVALOSON) étaient présents ainsi que le chef de section WASH de l'UNICEF à Madagascar Fredrik Asplund.

## Recommandations générales

Certaines actions sont recommandées pour faire concrètement progresser les résultats de ce processus et mobiliser de nouvelles actions.

Presque tous les groupes ont convenu que le **renforcement des capacités** constitue

Tout au long de l'atelier, les participants ont d'abord identifié les principaux aléas climatiques qui affectent la prestation des services EAH. Cela les a permis d'améliorer leur compréhension des principaux risques climatiques afin d'articuler les aléas pertinents.

De plus, au cours de ces quatre jours, les participants ont acquis une meilleure compréhension des facteurs qui soutiennent ou entravent les progrès vers les objectifs nationaux du secteur EAH, communément appelés « environnement favorable ». Ils ont également découvert les liens entre un environnement favorable et les risques supplémentaires posés par le changement climatique. Cette compréhension globale leur a permis d'exprimer les besoins du secteur de manière cohérente.

Grâce à des discussions ouvertes et respectueuses, les participants ont échangé des idées sur les goulots d'étranglement et leurs causes, ainsi que sur la manière de les résoudre et de les éliminer. Ils ont également discuté des conditions nécessaires pour atteindre ces objectifs, notamment le financement, la volonté politique, la capacité,

la principale priorité. Les participants ont suggéré de mener des évaluations des besoins en capacités, d'élaborer des stratégies de renforcement des capacités et de mettre en œuvre des plans de renforcement des capacités, qui devraient tous être reliés au

la coordination et d'autres fonctions de gouvernance. De plus, ils ont intégré les risques actuels et futurs dans leur définition des solutions climatiques pour éviter de maintenir le statu quo.

Vers la fin de l'atelier, les participants sont parvenus à un accord sur la manière de faire avancer concrètement les conclusions de l'atelier et de mobiliser les décideurs. Ils ont élaboré et se sont engagés à mettre en œuvre le plan d'action WASHBAT, qui englobe tous les projets convenus lors de l'atelier. Ce plan d'action a ensuite été transformé en une déclaration signée par tous les participants, démontrant leur engagement politique.

Le WASHBAT s'est avéré être un outil précieux pour identifier les besoins du secteur et proposer des solutions. À Madagascar, l'exercice WASHBAT 2023 a confirmé bon nombre des nécessités précédemment identifiées lors de la réunion de coordination sectorielle de 2022, de la revue sectorielle de 2021 et des deux premiers WASHBAT menés respectivement en 2014 et 2018.

changement climatique et de renforcer par ailleurs les municipalités dans l'application des normes de résilience climatique.

Des retards ont été enregistrés dans la révision **des cadres juridiques et réglementaires** et

dans la mise en œuvre du cadre institutionnel, notamment dans le sous-secteur de l'assainissement. Les participants ont souligné la nécessité de documents de politique sectorielle nationale, y compris des stratégies nationales et des sous-actes liés à la législation sur l'eau.

**Le suivi et l'évaluation** ont été longuement discutés, les participants ayant insisté sur l'amélioration de la connaissance des ressources en eau grâce à la création d'un observatoire. Ils ont également souligné l'importance de développer des outils de suivi pour aider à la prise de décision au niveau municipal.

**La planification** était un autre sujet important, les participants suggérant l'élaboration de plans de contingence pour les urgences pour mieux appréhender les risques. Ils ont également souligné la nécessité de donner la priorité aux plans nationaux d'urbanisme et aux plans locaux d'adaptation.

Sans **financement supplémentaire**, les activités décrites dans le plan d'action WASHBAT resteraient sur le papier. Par conséquent, les participants ont discuté de l'amélioration du financement grâce à des études de recouvrement des coûts et de tarification, ainsi que des études sur la capacité et la volonté à payer. Ces actions doivent être mises en œuvre ensemble pour résoudre les problèmes systémiques du financement sectoriel.

**L'opérationnalisation de la décentralisation** a été considérée comme cruciale, les participants suggérant des mécanismes tels que la délégation de pouvoirs, le renforcement des capacités, l'autonomisation des municipalités et une augmentation des budgets pour atteindre cet objectif.

**La coordination** a été un sujet de discussion constant, les participants soulignant la nécessité de clarifier les rôles et responsabilités du secteur. La revitalisation des acteurs impliqués et l'amélioration des mécanismes de coordination et de communication interministérielles ont été recommandées pour résoudre ce problème.

**Le plaidoyer en faveur du budget et du financement** du secteur a été identifié comme faible et figurait en bonne place dans le plan d'action, notamment en ce qui concerne la mobilisation et l'allocation des fonds.

Enfin, les acteurs du secteur ont appelé à davantage de renforcement des capacités et à la mise en œuvre de plans de contingence pour **la prévention des risques de catastrophe**.

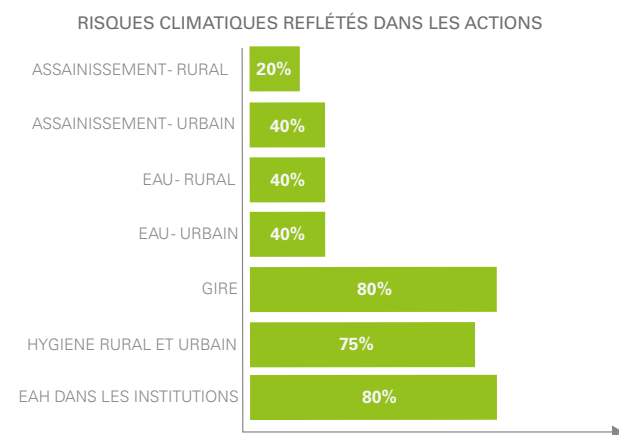
Suivant le graphique 11 ci-dessous, les risques climatiques sont fortement reflétés dans les plans d'action des trois groupes, à savoir Hygiène, GIRE et EAH dans les Institutions (80 pour cent des actions proposées considéraient les risques). Les autres groupes, chargés de l'eau et de l'assainissement dans les zones rurales et urbaines, ont aussi considéré les

risques mais moins systématiquement (autour de 40 pour cent, dans leurs actions).



© UNICEF/UNI447238/Andrianantenaina

**FIGURE 11:** Risques climatiques reflétés dans les actions



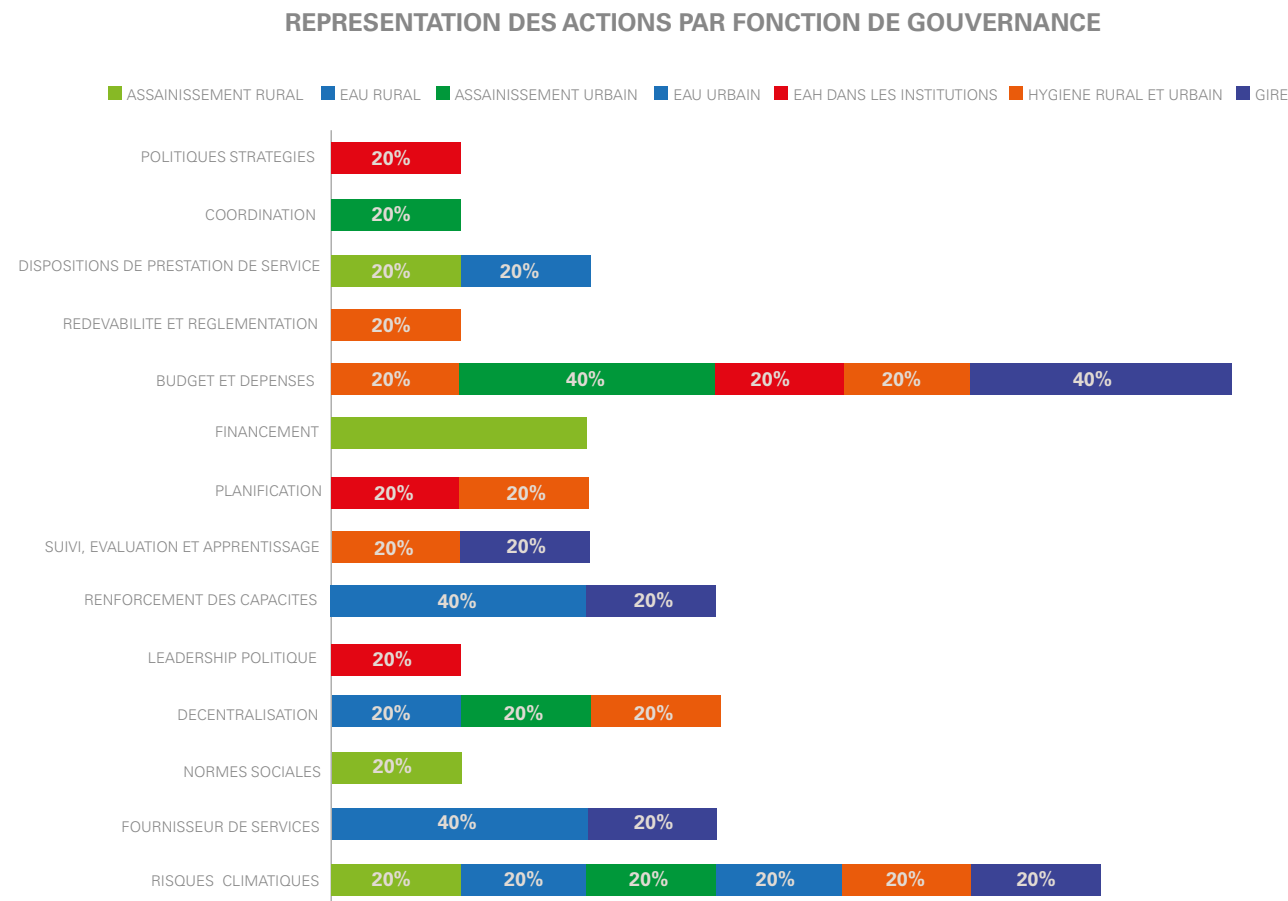
Conformément au graphique 12 ci-dessous, tous les groupes, à l'exception de l'Hygiène, ont donné la priorité à la fonction des risques climatiques, ce qui se reflète à environ 20 pour cent dans chacun de leurs plans d'action respectifs. La deuxième fonction la plus sélectionnée est le Budget et les dépenses. Cela s'est reflété jusqu'à 40 pour cent des activités des groupes d'Assainissement urbain et GIRE, tandis que trois autres groupes sont restés à environ 20 pour cent de cette fonction dans leurs plans (Eau rurale, Institutions et Hygiène).

Un pourcentage tout aussi élevé a été observé pour les fonctions de Financement, Fournisseurs de service et de Renforcement des capacités. Ainsi le plan d'action pour l'assainissement rural contient jusqu'à 40 pour cent des actions liées à la fonction de Financement tandis que les actions liées

à l'Eau en milieu urbain nécessitent le Renforcement des capacités dans 40 pour cent de leur action. C'est l'eau en milieu rural qui reflétait les prestataires de services dans 40 pour cent de leurs actions.

Les autres fonctions de gouvernance étaient reflétées jusqu'à 20 pour cent dans les plans d'action d'un à trois groupes selon le sous-secteur.

**FIGURE 12:** représentation des actions par fonction de gouvernance





## Récapitulatifs des actions et des couts

TABLEAU 26: Récapitulatifs des actions et des couts

Sous-Secteur	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
Eau - Rural	Décentralisation des moyens et des compétences	Juin 2024-October 2025	2 071 500
Eau - Rural	Plaidoyer au niveau des exécutifs et des législatifs pour insérer des lignes budgétaires sur la mise en œuvre du plan de réponse sécheresse	Octobre 2023-December 2024	10 000
Eau - Rural	Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques avant 2024	Janvier 2025-Avril 2027	1 500 000
Eau - Rural	Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale	Avril 2025-Juin 2025	1 505 000
Eau - Rural	Inclure dans l'étude technique un volet Socio-économique	Octobre 2023-October 2024	15 000
Eau – Urbain	Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme	Mars 2024-Juin 2025	8 340 000
Eau – Urbain	Réflexion / plaidoyer sur les couts complets et la stratégie tarifaire	Octobre 2024-Mars 2025	100 000
Eau – Urbain	Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines	Mars 2024-December 2026	29 500 000
Eau – Urbain	Capitalisation et vulgarisation des documents de références	Juin 2024-Juin 2025	1 100 000
Eau – Urbain	Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)	Juin 2024-December 2025	3 150 000
Assainissement - Rural	Évaluation des besoins de renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée aux changement climatique	Juillet 2024-December 2025	960 000
Assainissement - Rural	Restauration de mémoires institutionnels sur le volet assainissement	Juillet 2024-Septembre 2024	600 000
Assainissement - Rural	Mise en place des plates formes interministériels pour plaidoyer en faveur de l'assainissement (PTF et Acteurs) et Re clarification des rôles et responsables des parties prenantes pour la mise en œuvre et le financement de la feuille de route (Madagascar ODF)	Octobre 2023-December 2023	20 000
Assainissement - Rural	Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références	Juin 2025-Aout 2028	1 700 000
Assainissement - Rural	Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions décideurs (appuyer par les sociétés civiles)	Juillet 2024-Janvier 2028	260 000
Assainissement - Urbain	Application effective des lois et textes (PUDi, Feuille de Route, ...)	Juin 2024- Aout 2028	1 700 000
Assainissement - Urbain	Mettre en place le Comité Interministériel de l'Assainissement Urbain en charge de la coordination, planification, budgétisation, contrôle, suivi-évaluation et pérennisation	Janvier 2024-Mars 2024	60 000

Sous-Secteur	Activités	Chronologie Période : Début / Fin	Montant estimatif en USD
Assainissement - Urbain	Mobiliser un financement adéquat et suffisant par la mise en place d'un modèle transparent et efficace de paiement de service écosystémique (impôts, taxes, redevances, ...) au niveau des 24 régions de Madagascar	Janvier 2024-Janvier 2027	750 000
Assainissement - Urbain	Spécifier dans les écritures le budget dédié à l'Assainissement urbain	Janvier 2024-Janvier 2027	550 000
Assainissement - Urbain	Mise en place d'organes dans les 175 communes urbaines pour la prévention et la protection contre les aléas climatiques	Juin 2024-Octobre 2024	60 000
Hygiène – Rural et Urbain	Élaboration d'une stratégie d'hygiène incluant le genre et le changement climatique	Janvier 2024-Décembre 2024	26 000
Hygiène – Rural et Urbain	Mise en place de plan conjoint avec rôles et responsabilités, engagement et suivi contenant l'hygiène, le genre et les changements climatiques	Janvier 2025-Décembre 2025	29 000
Hygiène – Rural et Urbain	Plan de financement en Hygiène prenant en compte les urgences	Janvier 2024- Mars 2026	21 000
Hygiène – Rural et Urbain	Mise à jour des normes des infrastructures et services résilients	Janvier 2025- Septembre 2025	27 000
EAH dans les institutions	Élaborer et mettre à jour le cadre juridique et politique en tenant compte de l'affectation des ressources financières dans les institutions	Mars 2024- Mars 2025	28 510
EAH dans les institutions	Réaliser une étude / enquête sur les données EAH et changement climatique aboutissant à un système d'information commun (base de données) au niveau des institutions	Avril 2024- Décembre 2024	1 115 125
EAH dans les institutions	Instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique	Janvier 2025- Juin 2025	54 675
EAH dans les institutions	Renforcer les capacités de tous les acteurs EAH et changement climatique à tous les niveaux	Mars 2024- Décembre 2026	282 000
EAH dans les institutions	Sensibiliser les usagers des institutions sur les avantages des services EAH et sur les risques climatiques	Avril 2024- Décembre 2025	44 580
Gestion des ressources en eau	Élaborer une convention entre les ministères responsables sur le changement climatique (MEAH & MEDD) pour convenir d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour avoir le financement des fonds multilatéraux par le changement climatique	Février 2024- Mai 2024	6 560
Gestion des ressources en eau	Créer un observatoire en eau et Climat par territoire	Janvier 2024-Janvier 2027	312 900
Gestion des ressources en eau	Financer l'aménagement des BV pilotes (critère, vulnérabilité, priorité)	Mars 2014- Mars 2027	2 190 000
Gestion des ressources en eau	Réviser les lignes budgétaires sur l'atténuation et l'adaptation du changement climatique au niveau des départements sectoriels concernés par la GIRE	Septembre 2024- Janvier 2025	6 560
Gestion des ressources en eau	Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (Défécation à l'air libre ou DAL, réduction des gaz à effet de serre, nouvelles technologies tout en intégrant le genre	Mars 2024- Décembre 2026	43 700
<b>TOTAL</b>			<b>58 179 110</b>

## Prochaines étapes

Le WASH BAT a permis aux acteurs du secteur de préciser et de détailler davantage les recommandations en cours issues des processus précédents. La nouvelle déclaration contribue également à garantir l'appropriation du processus, qui se poursuivra jusqu'à sa mise en œuvre au cours des deux prochaines années.

Compte tenu des prochaines élections début novembre 2023, les participants sont tenus de donner suite aux actions proposées au cours de la période post-électorale. Ils devraient diriger le processus de validation plus poussée des recommandations WASHBAT par les nouveaux représentants au Ministère (si changement) et guider sa mise en œuvre à l'avenir. La prochaine étape donc consistera à valider la déclaration avec le nouveau Gouvernement de Madagascar et à en discuter avec les partenaires techniques et financiers potentiels pour assurer sa mise en œuvre rapide.







## 5. Liste des annexes

© UNICEF/UN0595949/Andrianantenaina

<p>1. Aperçu du WASH et du climat à Madagascar</p>	<p>2. WASH BAT, basé sur les risques climatiques</p>	<p>3. Résultats de l'atelier</p>	<p>4. Conclusions et prochaines étapes</p>	<p>5. Liste des annexes</p>

- 
- ANNEXE 1** Approche pour la préparation du WASH BAT basé sur les risques
  - ANNEXE 2** Ordre du jour de l'atelier
  - ANNEXE 3** Liste des participants
  - ANNEXE 4** Liste des critères de notation par groupe
  - ANNEXE 5** Liste des goulots d'étranglement, causes et activités.
  - ANNEXE 6** Détails supplémentaires sur la méthodologie WASH BAT
  - ANNEXE 7** Quelques captures d'écran du logiciel en ligne WASH BAT
  - ANNEXE 8** Cartographie de la redevabilité
  - ANNEXE 9** Photos de l'atelier
  - ANNEXE 10** Résultats de l'évaluation de l'atelier
  - ANNEXE 11** Déclaration signée des participants
- 

# ANNEXE 1. Évaluation des risques climatiques

## Méthodologie : approche étape par étape

Une évaluation des risques climatiques vise à déterminer la nature et l'étendue du risque en analysant les dangers potentiels et en évaluant les conditions de vulnérabilité existantes qui, ensemble, pourraient potentiellement nuire aux personnes exposées, y compris à des groupes spécifiques. Cet exercice se concentre sur l'impact des risques climatiques

sur les infrastructures, services et sources d'eau et d'assainissement. Par conséquent, l'importance de cet exercice réside dans le fait que les systèmes WASH qui s'appuient sur des évaluations des risques seront plus résilients et plus susceptibles de résister aux chocs et aux stress provoqués par le changement climatique. Dans cet exercice,

nous appliquons la méthodologie proposée par GWP et UNICEF (2017-2022) : les risques résultent de l'interaction entre l'aléa, la vulnérabilité et l'exposition. La capacité influence également le risque : une capacité élevée réduit le risque, contrairement à une faible capacité <sup>6</sup>.

TABLEAU 27: définitions clés

Danger	Exposition	Vulnérabilité	Capacité
Le danger peut être défini comme « un phénomène, une substance, une activité humaine ou une condition dangereuse pouvant entraîner des pertes de vies humaines, des blessures ou d'autres impacts sur la santé, des dommages matériels, une perte de moyens de subsistance et de services, des perturbations sociales et économiques ou des dommages environnementaux ».	Le terme exposition peut être défini comme « des personnes, des biens, des systèmes ou d'autres éléments se trouvant dans des lieux ou des contextes qui pourraient être affectés négativement par des dangers et qui sont donc sujets à des pertes potentielles ».	La vulnérabilité est définie comme « les caractéristiques et les circonstances d'une communauté, d'un système ou d'un actif qui le rendent vulnérable aux effets dommageables d'un aléa ». Elle présente de nombreux aspects découlant de divers facteurs sociaux, physiques, économiques et environnementaux.	La capacité comprend « les infrastructures et les moyens physiques, les institutions, les capacités d'adaptation sociétales, ainsi que les connaissances humaines, les compétences et les attributs collectifs tels que les relations sociales, le leadership et la gestion ».

Source : GWP et UNICEF (2017)

L'objectif de cette méthodologie est d'évaluer les aléas, les expositions et les vulnérabilités et de rassembler ces aspects pour fournir une vision globale des risques climatiques. L'analyse ici a été menée à travers un exercice d'examen documentaire, dans lequel des données provenant de documents

officiels, d'articles universitaires, de rapports d'organisations internationales, entre autres sources, seront mobilisées.

**Évaluation des dangers I** La première étape de l'analyse est l'identification et la priorisation des dangers qui affectent le secteur WASH et l'examen de leurs principales caractéristiques, selon le tableau ci-dessous.

<sup>6</sup> Par souci de simplicité, la capacité n'est pas incluse dans cette analyse.

**TABLEAU 28:** description des caractéristiques analysées pour les aléas

Fonctionnalité	Description
Fréquence	La fréquence du danger comprend des détails sur la manière dont le danger devrait évoluer dans le futur.
Durée	Décrit la durée du danger
Intensité	Décrit l'ampleur du risque, c'est-à-dire si une inondation est identifiée comme un risque, s'agit-il d'eau de crue peu profonde et à mouvement lent ? ou des eaux de crue profondes et rapides
Étendue géographique	Décrit l'étendue de la zone géographique affectée par le danger
Période de l'année	Décrit si le danger se produit à une période particulière de l'année – par exemple pendant les saisons des pluies

**Source :** GWP et UNICEF (2017)

**TABLEAU 29:** description des caractéristiques analysées pour l'exposition

Fonctionnalité	Description
Population	Décrire comment chaque aléa affecte des groupes particuliers de la population
Infrastructures critiques et services WASH	Décrire comment l'infrastructure WASH est affectée par chaque danger
Sources d'eau	Décrire comment et si le danger affecte les sources d'eau
Autre	Décrivez tout autre type d'actifs dans la région

**Source :** adapté de GWP et UNICEF (2017)

**TABLEAU 30:** exemples d'aléas et de leurs expositions pour deux pays

Danger	Pays A		Pays B	
	Danger	Exposition	Danger	Exposition
Inondation	Inondation	Population	Inondation	Infrastructure critique (latrines)
Inondation	Inondation	Infrastructure critique (latrines)	Fluorure	Population
Fluorure	Fluorure	Population	Fluorure	Sources d'eau
Fluorure	Fluorure	Sources d'eau	L'instabilité politique	Population
L'instabilité politique	L'instabilité politique	Population	Cryptosporidium	Population
Cryptosporidium	Cryptosporidium	Population	Cryptosporidium	Sources d'eau
Cryptosporidium	Cryptosporidium	Sources d'eau	Désertification	Population
			Désertification	Sources d'eau

**Source :** GWP et UNICEF (2017)

**Évaluation de l'exposition I** Après avoir caractérisé les dangers, la deuxième étape de la méthodologie est l'analyse de l'exposition, qui se concentrera sur les zones précédemment identifiées comme les plus touchées ou sujettes à chaque danger. Les niveaux et caractéristiques d'exposition étant différents pour les différents aléas, chacun d'eux est analysé selon l'ensemble de caractéristiques suivant :

L'analyse vise donc à identifier l'exposition pour la liste complète des dangers, en considérant

tous les éléments d'exposition liés à un danger particulier. Le tableau suivant montre comment cinq exemples de dangers présentent des expositions différentes dans deux pays différents :

- Les inondations affectent la population et les infrastructures critiques (latrines) dans le Pays A ; dans le Pays B, cela affecte les infrastructures critiques (latrines).
- Le fluorure affecte la population et les sources d'eau dans les deux pays. Cependant, cela n'affecte que le primaire
- Sources d'eau dans le Pays B.
- L'instabilité politique affecte les populations des deux pays.
- Cryptosporidium affecte les sources d'eau et les populations des deux pays.
- La désertification n'affecte que le pays B, en particulier la population et les sources d'eau.

**Évaluation de la vulnérabilité** | La troisième étape de la méthodologie est l'évaluation de la vulnérabilité. Dans cet exercice, l'accent est mis sur l'analyse de la vulnérabilité du point de vue WASH. Par conséquent, il cherche à évaluer dans quelle mesure le secteur WASH est vulnérable à un aléa spécifique – c'est-à-dire notamment les infrastructures, les services, le cadre institutionnel, les ressources en eau et les personnes bénéficiant ou non des services. L'analyse de vulnérabilité prend en compte les 6 principales composantes définies ci-dessus : humaine, sociale, physique, financière, politique et environnementale. Pour cette évaluation, un ensemble de questions liées aux composantes de vulnérabilité suivantes seront adaptées de la note d'orientation du GWP et de l'UNICEF. Les résultats pour chaque composante de vulnérabilité seront résumés et inclus dans l'évaluation des risques.

**FIGURE 13:** description des composants de la vulnérabilité. Source : GWP et UNICEF (2017)



**Évaluation des risques** | La quatrième étape de la méthodologie est l'identification des risques. Comme indiqué ci-dessus, les risques résultent de l'interaction des menaces, de l'exposition et de la vulnérabilité. Une fois l'analyse séparée terminée, les éléments les plus importants des trois étapes précédentes sont rassemblés afin que les risques climatiques les plus pertinents puissent être

identifiés. Considérant que cette évaluation est essentiellement qualitative, les risques seront présentés sous la forme d'un tableau associant menaces, exposition et vulnérabilité.



## Principaux résultats de l'analyse

Les résultats des évaluations des risques réalisées pour Madagascar sont résumés dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 31:** Expositions aux aléas priorisées

DANGERS	EXPOSITIONS
<p><b>SÉCHERESSES</b></p>	<p><b>Les femmes et les filles qui prennent en charge la tâche d'aller chercher l'eau plus loin quand elle n'est pas disponible aux environs de leurs logements sont très exposées à la sécheresse, dans la mesure où elles s'exposent à la violence et ne peuvent ni travailler ni aller à l'école.</b></p> <p><b>Les habitants du monde rural, notamment les agriculteurs qui dépendent de cultures utilisant de l'eau de surface et de pluies, sont aussi très exposés à la sécheresse, laquelle impact sévèrement leurs conditions de vie (sécurité alimentaire).</b></p> <p>Les personnes affectées par les sécheresses subissent de graves conséquences sanitaires et sont obligées d'opter pour des niveaux inférieurs de services EAH (tarissement des sources/puits/forages).</p> <p>Le Grand Sud de Madagascar est la région la plus exposée aux sécheresses, mais le changement climatique peut s'étendre au-delà la zone affectée actuellement.</p> <p>Les infrastructures d'eau peuvent être endommagées lors d'épisodes de sécheresse, tandis que les infrastructures d'assainissement sont moins exposées.</p> <p><b>Les sources d'eau de surface sont les plus exposées aux sécheresses, suivies de près par les puits à basse profondeur.</b></p>
<p><b>INONDATIONS</b></p>	<p><b>Les habitants proches des rives des rivières dans les zones à haut risque sont les plus exposées aux inondations, tandis qu'en zone urbaine le risque de crue éclair est plus important pour les sans-abris et les personnes qui vivent sur les pentes des collines, dans les bas-fonds ou en aval d'aires imperméabilisées.</b></p> <p>L'exposition est aussi haute pour les écoles et centre de santé dans les zones les plus affectées, notamment au Nord du Pays, avec des risques sévères pour les enfants et malades.</p> <p><b>Pratiquement toutes les infrastructures d'approvisionnement en eau et de l'assainissement sont exposées aux inondations de n'importe quelle magnitude, situation aggravée par la pratique de la défécation à l'air libre qui accroît la possibilité de contamination et la flambée d'épidémies avec des conséquences sanitaires sévères pour les personnes affectées.</b></p> <p>Les infrastructures d'énergie et de transport sont aussi exposées aux inondations, avec des conséquences directes sur les services EAH.</p> <p><b>Les sources d'eau de surface sont les plus exposées aux contaminations causées par les inondations, suivies par les puits peu profonds non protégés, impactant directement la santé des personnes qui les utilisent.</b></p> <p>Le changement climatique peut amener à des épisodes plus intenses et plus fréquents, situation aggravée par des facteurs anthropiques (feux de brousse, érosions et dégradation des sols ruraux, imperméabilisation des sols urbains, etc.)</p>

DANGERS	EXPOSITIONS
<b>GLISSEMENTS DE TERRAIN</b>	<p><b>Les populations qui vivent sur les collines en milieu rural sont les plus directement affectées par les glissements de terrain, particulièrement les agriculteurs qui dépendent de leurs cultures pour survivre.</b></p> <p>En milieu urbain, les sans-abris et les personnes qui vivent sur les pentes des collines, ou autres zones susceptibles, sont aussi exposés, ainsi que les habitations construites avec des matériaux inadaptés.</p> <p>Les populations affectées subissent des conséquences sévères, telles que la perte du logement, compromettant les conditions de vie de manière parfois permanente.</p> <p>Les personnes qui utilisent des sources superficielles pour la consommation sont aussi potentiellement à risque, due au danger de contamination.</p> <p><b>Toute infrastructure EAH est susceptible d'endommagement/dégradation, surtout celles construite en surface. Par ailleurs, les infrastructures d'énergie et de transport sont aussi exposées, avec des conséquences directes sur les services EAH.</b></p> <p>Cette situation peut s'aggraver à l'avenir due au changement climatique.</p>
<b>POLLUTION ORGANIQUE ET MALADIES HYDRIQUES</b>	<p><b>L'exposition à la pollution organique et aux maladies d'origine hydrique est très importante en milieu rural, provoquée par l'extension de la pratique de la défécation à l'air libre.</b></p> <p><b>Les personnes les plus exposées sont celles qui n'ont pas accès aux services EAH, notamment les enfants, les personnes âgées, les femmes enceintes, les plus démunis, les sans-abris, les réfugiés.</b></p> <p>La flambée d'épidémies est souvent associée à la contamination des sources d'eau qui survient après les catastrophes naturelles telles que les inondations (exposition élevée pour ceux qui vivent dans les zones inondées et pendant et juste après les épisodes).</p> <p>Les personnes qui perdent même de manière transitoire leur accès à l'eau à la suite de n'importe quel type d'aléa assistent à une détérioration de leurs conditions d'hygiène et sont obligées d'opter pour des sources moins sûres, ce que peut accroître l'exposition à des maladies d'origine hydrique.</p> <p><b>Les infrastructures EAH sont exposées aux pollutions organiques et des traitements doivent être mise en œuvre par les opérateurs. L'exploitation des services peut être affectée par la présence de pathogènes et de contaminants dans l'eau, ce qu'augmente les coûts de traitement. Les latrines peuvent être source de contamination.</b></p> <p><b>Les sources d'eau de surface sont les plus exposées, suivies de près par les puits à basse profondeur non protégés, sources de la majorité de la population rurale.</b></p>

Les principales vulnérabilités à Madagascar sont décrites dans le tableau ci-dessous.

**TABLEAU 32: Principales vulnérabilités**

VULNÉRABILITÉS	
<b>SOCIALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La pratique de la défécation à l'air libre aggrave la vulnérabilité de la population.</li> <li>• La population affectée par les aléas climatiques doit opter pour des niveaux de service inférieurs.</li> <li>• Au niveau de pauvreté, notamment parmi la population rurale.</li> <li>• Haute dépendance des produits agricoles, agriculture de subsistance.</li> </ul>
<b>FINANCIERE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Niveau d'investissement dans le secteur EAH très en dessous des besoins</li> <li>• Pertes financières dues aux aléas (par ex. sécheresses) augmentent la vulnérabilité chez les agriculteurs et la population en général (sécurité alimentaire).</li> <li>• Ressources employées chaque année pour les urgences climatiques ne sont pas investies dans l'expansion de l'accès aux services EAH.</li> <li>• Opérateurs vulnérables aux aléas climatiques à cause des difficultés de recouvrement des coûts du service.</li> </ul>
<b>PHYSIQUE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Haute vulnérabilité aux aléas climatiques des infrastructures d'eau (sécheresse inondations, glissements de terrain, pollution) et d'assainissement (inondations, glissements de terrain)</li> <li>• Installations sanitaires dans les écoles et hôpitaux</li> <li>• Manque de capacités pour l'entretien des ouvrages hydrauliques et la construction de latrines</li> </ul>
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Disposition inadéquate des eaux usées et taux de DAL élevé en milieu rural</li> <li>• Déforestation, érosion, perte d'humidité du sol, aggravant les effets des aléas</li> <li>• Haute vulnérabilité à plusieurs dangers des sources d'eau de surface et des ouvrages de basse profondeur non protégés.</li> <li>• Facteurs anthropiques tels que les feux de brousse aggravent la vulnérabilité des Malgaches.</li> </ul>
<b>HUMAINE</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les groupes les plus vulnérables sont les femmes et les enfants, surtout en milieu rural.</li> <li>• Taux de croissance de la population (2,46%) et l'âge moyen des Malgaches (40% ont de 0 à 14 ans).</li> <li>• Tendance à la croissance de la demande en eau.</li> <li>• Connaissance limitée sur l'importance de protéger les sources d'eau.</li> </ul>
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNEL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Intégration limitée de la politique EAH avec celle du changement climatique.</li> <li>• Politique EAH ne considère pas les aléas, expositions et vulnérabilités</li> <li>• Stratégies climatiques ne priorise pas l'accès aux services EAH</li> <li>• Planification existe mais n'est pas opérationnelle</li> <li>• Mauvaise coordination intersectorielle et manque de moyens d'investissement aggravent la vulnérabilité du Pays.</li> </ul>

## Intégration des critères de changement climatique

Certains critères liés au changement climatique liés à chaque fonction de gouvernance ont été priorisés et contextualisés à partir d'une liste élaborée en 2019 par l'UNICEF, Global WASH Cluster, SIWI. Dans cette liste de 200 critères, il existe également des critères spécifiques

pour la rareté de l'eau, les états d'urgence et fragiles, la gestion des ressources en eau. Ces critères sont surlignés en gris dans l'annexe relative à la liste des critères notés pour chaque sous-secteur. Beaucoup d'entre eux

ont été retenus en priorité jusqu'à la dernière étape liée à l'élaboration du plan d'action.



© UNICEF/UN0298790/Ramasomanana

## ANNEXE 2. Un calendrier des ateliers

L'ordre du jour détaillé de l'atelier national WASH BAT tenant compte des risques est disponible ci-dessous. Il s'articule autour de quatre jours :

- ◆ **Le premier jour** sera consacré à présenter aux participants les buts et objectifs de l'atelier, un bref aperçu des méthodologies qui seront utilisées. Il se concentrera ensuite sur la cartographie des principales parties prenantes impliquées dans la prestation de services et sur la description des relations de responsabilité entre elles. Une séance sera dédiée à la sélection des fonctions de gouvernance. Enfin, la dernière session est consacrée à l'évaluation des risques climatiques, identifiant et hiérarchisant les principaux risques et vulnérabilités ayant un impact sur chaque sous-secteur.
- ◆ **La deuxième journée** sera consacrée à la notation de tous les critères WASH BAT, pour toutes les fonctions de gouvernance de l'environnement favorable. Une brève présentation sur les bonnes pratiques sur la manière d'améliorer l'environnement

favorable aux services EAH résilients au changement climatique aura lieu à midi. Dans l'après-midi, l'accent sera mis sur l'identification des goulots d'étranglement pour tous les critères prioritaires, ainsi que sur la proposition de solutions clés pour éliminer les causes qui créent les goulots d'étranglement identifiés.

- ◆ **Le troisième jour** vise à élaborer le plan d'action. Pour toutes les solutions prioritaires, un plan détaillé sera défini par les participants, détaillant la liste des tâches et sous-activités nécessaires à mettre en œuvre et discutant des coûts estimés, des responsabilités, du calendrier et des sources de financement potentielles.
- ◆ **La quatrième journée** se concentrera sur la présentation et la discussion des résultats de l'atelier, c'est-à-dire les plans d'action élaborés pour chaque sous-secteur. A cet effet, des représentants de haut niveau du Gouvernement seront invités à cette session.

Horaires	Jour 1 – Mardi 12 septembre	Jour 2 – Mercredi 13 septembre	Jour 3 – Jeudi 14 septembre	Jour 4 – Vendredi 15 septembre
8.30 – 9.00	Inscription à partir de 8h00			
9.00 -10.45	<b>Séance 1 – Séance d’ouverture ; Aperçu de WASH et du climat</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Ouverture et accueil – <u>Officiel du Ministère de l’Eau et de l’assainissement (15’)</u></li> <li>Remarques clés - Représentant de l’UNICEF (10’)</li> <li>Brève introduction à l’atelier (ordre du jour, méthodologie, etc.) – <u>SIWI (15’)</u></li> <li>Rétrospective WASH BAT 2014-2018 : bilan des recommandations des précédents WASH BAT déjà mise en œuvre et discussion - <u>MEA/UNICEF (45’)</u></li> <li>Introduction à l’environnement favorable pour EAH – <u>SIWI (20’)</u></li> </ul>	<b>Session 4 suite - Analyse des risques climatiques</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction à l’exercice - <u>SIWI</u></li> </ul> <u>Travail de groupe (facilitateurs) :</u> formulation de 3 risques climatiques priorités  <b>Session 5 - Notation des critères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction à l’exercice - <u>SIWI</u></li> </ul> <u>Travail de groupe (facilitateurs) :</u> – Critères de notation	<b>Session 7 (suite) – Goulots d’étranglement et activités</b> <p>Introduction à l’exercice - <u>SIWI</u></p> <p><u>Travail de groupe (facilitateurs) :</u> Analyse des goulots d’étranglement : identifier les goulots d’étranglement, les causes, les activités pour chaque goulot d’étranglement.</p>	<b>Séance 10 – Séance de clôture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Aperçu de l’objectif et de la méthodologie de l’atelier - <u>SIWI/ UNICEF</u></li> <li>Présentation des plans d’action par sous-secteur en plénière - <u>Facilitateurs</u></li> </ul>
10h45 – 11h00	Pause thé/café –	Pause thé/café	Pause thé/café	Pause thé/café
11h00 – 12h30	<b>Session 2 – Cartographie des parties prenantes - Triangle de redevabilité</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Présentation sur le ‘triangle de redevabilité pour la prestation de services WASH’ - <u>SIWI</u></li> <li><u>Travail de groupe (facilitateurs) :</u> – Identifier et définir les principaux acteurs du secteur, y compris les rôles et les responsabilités. Intégrer la perspective climatique - Développer le triangle de redevabilité, par secteur, montrant les relations de redevabilité entre tous les acteurs du secteur. Identification des principales lacunes en matière de redevabilité. Présentation en plénière</li> </ul>	<b>Session 5 (suite) - Notation des critères</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Introduction à l’exercice - <u>SIWI</u></li> <li><u>Travail de groupe (facilitateurs) :</u> – Critères de notation et hiérarchisation des critères les plus critiques à partir des critères d’environnement favorable et de risque pour une analyse plus approfondie.</li> </ul>	<b>Session 8 – Priorisation en plénière par marché d’activités</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En plénière, présentation des solutions prioritaires - <u>Facilitateurs</u></li> <li><u>Vote individuel</u></li> <li><u>Travail de groupe (animateurs) :</u> Cohérence des activités, sélection des activités prioritaires</li> </ul>	<b>Séance 10 (suite) – Séance de clôture</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Discussion et retour sur les plans d’action - <u>SIWI</u></li> <li>Remarques de clôture – par <u>UNICEF, représentants</u></li> <li>Discours de clôture du <u>Représentant du ministère de L’Eau et de l’Assainissement</u></li> </ul>
12h30 – 13h30	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner et Fin de l’atelier

Horaires	Jour 1 – Mardi 12 septembre	Jour 2 – Mercredi 13 septembre	Jour 3 – Jeudi 14 septembre	Jour 4 – Vendredi 15 septembre
13h30 – 14h30	<p><b>Session 3 – Sélection des fonctions de gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice – <a href="#">SIWI</a></li> <li>• <u>Travail de groupe (facilitateurs)</u> : priorisation des fonctions de gouvernance (6 sur 13), pour chaque sous-secteur</li> </ul>	<p><b>Session 6 - Priorités et solutions en matière de changement climatique</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation sur les bonnes pratiques sur la façon d'améliorer l'environnement propice aux services WASH résilients au changement climatique. Solutions d'adaptation et d'atténuation - <a href="#">Gouvernement et SIWI</a></li> </ul>	<p><b>Séance 9 – Élaboration du plan d'action</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice - <a href="#">SIWI</a></li> <li>• <u>Travail de groupe (facilitateurs)</u> : Élaborer un plan d'action pour chaque secteur, détaillant les sous-activités spécifiques pour les solutions prioritaires par sous-secteur, et identifiant les principales organisations pour leur mise en œuvre, le calendrier et le coût de toutes les solutions prioritaires, les sources de financement.</li> <li>• <u>Travail de groupe</u> : Remplir le modèle de plan d'action</li> </ul>	Session avec les facilitateurs et rapporteurs sur l'outil en ligne
14h30 - 15h30	<p><b>Session 4 - Analyse des risques climatiques et de la vulnérabilité pour WASH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des résultats de l'évaluation des risques climatiques – <a href="#">SIWI</a></li> </ul>	<p><b>Session 7 – Goulots d'étranglement, causes et activités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice - <a href="#">SIWI</a></li> </ul> <p><u>Travail de groupe (facilitateurs)</u> : Analyse des goulots d'étranglement : identifier les goulots d'étranglement, les causes, les activités pour chaque goulot d'étranglement</p>		
15h30 – 15h45	Pause thé/café	Pause thé/café	Pause thé/café	
15h45 – 16h30	<p><b>Session 4 suite - Analyse des risques climatiques et de la vulnérabilité pour WASH</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice - <a href="#">SIWI</a></li> <li>• <u>Travail de groupe (facilitateurs)</u> : Notation des expositions et des vulnérabilités par sous-secteur, et formulation des risques climatiques priorités</li> </ul>	<p><b>Session 7 (suite) – Goulots d'étranglement, causes et activités.</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice - <a href="#">SIWI</a></li> <li>• <u>Travail de groupe (facilitateurs)</u> : Analyse des goulots d'étranglement : identifier les goulots d'étranglement, les causes, les activités pour chaque goulot d'étranglement</li> </ul>	<p><b>Session 9 (suite) – Plan d'action (II) : Compléter le plan d'action et préparer la présentation pour le Jour 4</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Introduction à l'exercice – <a href="#">SIWI</a></li> <li>• <u>Travail de groupe (animateurs)</u> : Derniers ajustements au Plan d'action, par secteur. Préparation d'une présentation (discours d'ascenseur) pour présenter le plan d'action lors de la cérémonie de clôture en modèle PPT.</li> </ul>	
16.30 – 17.00	<p><b>Résumé du jour 1</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Plénière - SIWI</u> : Synthèse de la journée 1</li> <li>• Préparation pour le lendemain – Session avec les rapporteurs sur l'outil en ligne</li> </ul>	<p><b>Résumé du jour 2</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Plénière - SIWI</u> : Synthèse de la journée 2</li> <li>• Préparation pour le lendemain – Session avec les rapporteurs sur l'outil en ligne</li> </ul>	<p><b>Résumé du jour 3</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <u>Plénière - SIWI</u> : Synthèse de la journée 3</li> <li>• Préparation pour le lendemain – Session avec les rapporteurs sur l'outil en ligne</li> </ul>	

## ANNEXE 3. Liste des participants

### GRUPE EAU RURALE

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRINIHARIANA Innocent	MADAGREEN POWER	innocent.a@madagreen.com	M
NIRINALISOA Njaka	MEDAIR	njaka.nirinalisoa@medair.org	F
RAHARIMALALA Vololoniaina Julie	ASS AVE FANANTENANA		F
RAJAROELA Miandrisoa	UNICEF	mrjaroela@unicef.org	M
RAKOTOARIMANANA Nyaina	HELVETAS	nyaina.rakotoharimanana@helvetas.org	M
RAKOTOARISOA Tsiry	WATERAID	tsirinjanaharyRakotoarisoa@wateraid.org	M
RAKOTONIAINA Mathieu	GRET	rakotoniaina.mg@gret.org	M
RAKOTOVOLOLONA Paoly Jaona	NY RAVO	paolyjaonarakotovololona@yahoo.fr	M
RAMANANTOANINA Rivoharivony	DREAH ANALAMANGA	analamanga.dreah@gmail.com	M
RAMANOTOLO Teka	BUSHPROOF	teka@rocksolid.mg	M
RAMONJISON Tantely	ACF	rddwash@mg-actioncontrelafaim.org	M
RANDRIANIAINA Félix	SERVICE AEU	fauxmail@mail.com	M
RAVAZ Josselin	EAURIZON 2025	ravaz.eaurizon@gmail.com	M
RAZAFINTSALAMA Herizo	ONG SOAKOJA	herizoraz@gmail.com	M
STEPHANE Gasparri	MEAH	gasparristephane@gmail.com	M

### GRUPE ASSAINISSEMENT RURAL

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRINDRAINY Diamondrasoa	UNICEF	adiamondrasoa@unicef.org	M
RATEFINJANAHARY Joelina	MCDGH	rjoelina@yahoo.com	M
ANDRIAMITANDRINA Naivosoa	OSCEAH	naivosoa_andriamitandrina@saf-fjkm.org	M
ANDRES Jonathan Mickael	MEDD/ BMCCREDD	andreasjonathanmickael@yahoo.fr	M

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
RANDRIAMAHEFA ZOELY Hasina	COM/ MEAH	rianalazoelihasina@gmail.com	F
TSIRAVANONJA José Modèle	CP/ ONG SAHI	tsiravanonjajm@gmail.com	M
RAKOTONIAINA Lova Lalaina	ONG RAN'EAU	lova.raneau@gmail.com	F
ANDRIANANJA Eric Pannlot	ACN/ONG SAHI	ericpannlotsahi@gmail.com	M
RANDREMA Miora Harinavalona	SES/MEAH	miorandrema@gmail.com	F
RASOAMANJAKA Sidonic	DA/MEAH	rsidonic@gmail.com	F
RAZANAKOTO Onjaniaina Etienne	OPSE/MEAH	onjarazanakoto3@gmail.com	M
ANDRIAMIAJA Yves	DA/MEAH	yvesmada2010@gmail.com	M
NAMBININARINJAKA Herintsoa	WATERAID	Herintsoa@wateraid.org	M
FANOMEZANA Rija	MCD GH	rfanomeza@mcd.org	M

## GRUPE EAU URBAINE

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRIAMISAINA Hanitriniony	MID	dcc.mid22@gmail.com	F
MENJAHARISOA Mika Nambinina	MEAH	mikamenja@gmail.com	F
RABESANDRATANA Hantaniaina	WATERAID	Hantaniaina@wateraid.org	F
RAKOTO Andrinirina	JIRAMA	andrinirina.rakoto@jirama-mg.com	M
RAKOTONOELY Hasina	MEAH	hasin_aina20@yahoo.fr	F
RANDRIANANTOANDRO Honoré	ONG GRET	rivoson.madagascar@gret.org	M
RANDRIATSIFERANA Simon Robison	MEAH	s.randriatsiferana1@gmail.com	M
RATSIMBARISOA Annick Sandra	MEAH	annicksandrar@gmail.com	F
RAZAFINDRAKOTO Tantelindrainy	BNGRC	drtanteli@yahoo.fr	M
RAZAFINJATO Gerald	SECTEUR PRIVE	sandandrano@yahoo.fr	M
VANDEWIELE Benoit	Mada GREEN	benoit.v@madagreen.com	M
RAZAFINDRAKOTO Manjaka	Sandandrano	manjaka.razafinjato@sandandrano.com	M
RAMANARIVO Nary	USAID	nramanarivo@usaid.gov	M



Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
RAMANANTSOA Sylvie	WSUP	sramanantsoa@wsup.com	F
RAHERIJAONA Irene	WSUP	iraherijaona@wsup.com	F

## GRUPE ASSAINISSEMENT URBAIN

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRIAMIAJA Yves	DA/MEAH	yvesmada2010@gmail.com	M
NAMBININARINJAKA Herintsoa	WATERAID	Herintsoa@wateraid.org	M
ANDRIAMANANA Rindra	LOOWATT	rindra@loowatt.com	F
ANDRIAMAZAORO Ranahivelo Mihaminirina	OVERDUE/ SIMIRALENTA	mihaminirinaa@gmail.com	F
ANDRIAMBOLOLONIAINA Nirina	UNICEF	nandriambololoniaina@unicef.org	M
ANDRIANARISON Manalinarivo Mahefa Lionel	GRET	andrianarison.mg@gret.org	M
NARIVELONIAINA El-Jo	BNGRC	jwadtec@gmail.com	M
RABARIARIVELO Njato Heritiana	MEAH	njatorabariarivelo@gmail.com	M
RAHERIJAONA Irène	WSUP	iraherijaona@wsup.com	F
RAKOTONDRAINIBE Herivelo	WHH	rjherivelo@yahoo.fr	M
RAKOTONIRAINY Euloge Odon	SMA	eulogeodon@gmail.com	M
RAKOTOZANANY Malala	SMA	tana1projet@gmail.com	F
RALIJAONA Hery	AFD	ralijaonah@afd.fr	M
RANDRIARISON Jean-Chrysostome	MEAH	randriarisond@gmail.com	M
RATSIFEHERA Andry	LOOWATT	andry@loowatt.com	M
RAVALOSON Andrianaritsifa	MEAH	aravaloson@icloud.com	M
RAZAFIMANANTSOA Nelson Raherizah	PF URGENCE/SE /MCDH	nelsonraherizah@mcd.org	M
RAZAFINDRAMANGA Minoniaina	OVERDUE/SIMIRALENTA	minoniainaluce@gmail.com	F
RAZAKAMIHAJA Olisoa Jenny	MEAH	razakamihaja@gmail.com	F
ANDRIANOSOAVIMBAHOAKA Henintsoa	WHH	Henintsoa.andrianohasoavimbahoaka@welthegehilfr.de	F
RAZAFINDRAKOTO Tantelindrainy	BNGRC	drtanteli@yahoo.fr	M

## GRUPE EAH DANS LES INSTITUTIONS

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDIANAMPIANINA Miora	MEAH	andrimiorah@gmail.com	F
ANDRIAMANANJARA Mbolamandimbisoa Mirana	MINSANP	miranaandriamananjara241@gmail.com	F
ANDRIAMISAMALALA Mamy Jenny	MEAH	andriamisamalalam@gmail.com	F
ANDRIANOHASOAVIMBAHOAKA Henintsoa	WHH	Henintsoa.andrianohasoavimbahoaka@welthungerhilfe.de	M
RAMPARANY Mamy	WATERAID	MamyRamparany@wateraid.org	M
RAHARISON Tsiky Mamin'ny Aina Armelle	MINSANP	tsikyarmelle@gmail.com	F
RAKOTOARIVELO Julie	MEAH	rakotoarivelojulie4@gmail.com	F
RAKOTOJAONA Hery	MINSAP	rakotojaonahery@yahoo.fr	M
RASOANANTENAINA Justine	MEN	justinerasoanantenaina4@gmail.com	F
RASOANIRAINY Diana	MEAH	rasoanirainydiana@gmail.com	F
RAVELONA Léondaris	MEAH	mkleoni@yahoo.fr	M
RAZAFITSIFERANA Misaina	MEN	razafitsiferana.misaina@gmail.com	F
VAOSOLOMALALA Yvette Maria	CNRE	vaosolomalala@gmail.com	F

## GRUPE HYGIENE MILIEU RURAL ET URBAIN

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRIANIRINA Joma Aurelien	CRS	jomaaurelien.andrianirina@crs.org	M
CHEVALIER Gilles	UNICEF	gchevalier@unicef.org	M
RAFIDIMANANTSOA Amede	ACCESS / CRS	arafidimanantsoa@usaidaccess.org	M
RAHARIMALALA Ravaka	GRET	raharimalala.mg@gret.org	M
RAHARINIRINA TOJO Nathalie	MEAH	bemickaia@gmail.com	F
RAJAONA Rado	MEAH	radorajaona@gmail.com	M
RAKOTO-HARISOA Rodolphe	WATERAID	rakoto-harisoarodolphe@wateraid.org	M
RAKOTOARISON Adolphe	MEAH	samourange@yahoo.fr	M
RAKOTONIRINA Haja	MEAH	hजारakotonirina@gmail.com	F

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
RAMAHERISON Zo Angelica	MEAH	ramahangelicaaina@yahoo.fr	F
RAMPARANY Mamy	WATERAID	mamyramparany@wateraid.org	M
RANDRIAMAHHEFA Haingotseheno	MEAH	dph.meah@gmail.com	F
RANDRIAMIFIDY Lahatra	CARE	lahatra.randriamifidy@care.org	F
RASAMIHARISON Sandrina	MEAH	rfadriane@gmail.com	F
RAZAFIMAROMANANA Mampionona Raymond	MEAH	razafimaromanana@gmail.com	M
RAZAFINDRAKOTO Ony Hambini-Mihary	DREAH	harihambinina@gmail.com	F
RAZAFINDRAOELINA Rija Herilala	GRET	razafindraoelina.mg@gret.org	M
RAZAFINIARY Laetitia	RAN'EAU	laetitia.raneau@gmail.com	F
SOAMANEVA MOSA Bao Zénaide	MSP	zenaidemosa@gmail.com	F
VOLANIRINA Perle Gabriella	MID	gabriellavolanirina447@gmail.com	F

## GRUPE GESTION DES RESSOURCES EN EAU

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
ANDRIAMANALINA Niriarioa Noe	UNICEF	nandriamanal@unicef.org	F
BEAUMOND Garance	RAN'EAU	beaumont@pseau.org	F
BOTOELA Mahalova Odom	AGRISUD INTERNATIONAL	obotoela@agrisud.org	M
RABESARISON Denis Faralahy	DPSE/MEAH	denifaralahy@gmail.com	M
RAKOTOARISOA Tiana Zo	WATERAID	tianazo@wateraid.org	F
RAKOTONIAINA Sylvie	COGELI ITASY	sylvierakotoniaina@gmail.com	F
RAKOTOVOAVY José Mario	UNCCD/ MEDD	mariojrakotovoavy@gmail.com	M
RALAMBOSAMIMANANA Mamy	DREPRE/ANDEA/MEAH	ralambosamy@gmail.com	M
RAMANANTENASOA Jeanne	DVRE/MEAH	tafarmelle@gmail.com	F
RAMANAVALISOA valerie	DDVP/MEDD	valeriemeddada@gmail.com	F
RAMAROSAHANINA Naina	DVRE/MEAH	nainaramaro@gmail.com	M

Nom	Nom de l'organisation	Adresse e-mail	Genre
RANDRIANJAFY Manoa	ANDEA	manou.andea@gmail.com	M
RAVELOJAONA Jean Marcel	MGC	mgc@mgc.mg	M
RAZAFIMAROMANANA Mampionona Raymond	UCPP/CSPP	razafimaromanana@gmail.com	M
RAZAFINJATIVO Manjaka	SANDANDRANO	manjaka.razafinjato.@sandandrano.com	M
STERKERS Hervé	HELVETAS	herve.sterker@helvetas.org	M

## LISTE DES RAPPORTEURS ET FACILITATEURS

PORTEE	ORGANISME	FACILITATEUR	RAPPORTEUR
<b>Eau en milieu Urbain au niveau national</b>	MEAH	RATSIMBARISOA Annick Sandra	DIE / MEAH
	Partenaires	SANDANDRANO	WATERAID
<b>Eau en milieu Rural au niveau national</b>	MEAH	STEPHANE Gaspari	DPSE/MEAH
	Partenaires	UNICEF	GRET
<b>GIRE au niveau national</b>	MEAH	RAMAROSAHANINA Naina	SCQE/DVRE
	Partenaires	ANDEA	EAURIZON HAUTE MATSIATRA
<b>Hygiène en milieu urbain au niveau national</b>	MEAH	RAKOTONIRINA Haja	RAHARINIRINA Tojo Nathalie
	Partenaires	CARE	RAN'EAU
<b>Hygiène en milieu rural au niveau national</b>	MEAH	RAKOTOARISON Jacquelin	RAJAONARIZAKA Noronivola
	Partenaires	ACCESS	WATER AID
<b>WASH dans les institutions au niveau national</b>	MEAH	RAKOTOARIVELO Julie	ANDRIAMISA Malala Mamy Jenny
	Partenaires	MSANP	MEN
<b>Assainissement en milieu Rural au niveau national</b>	MEAH	ANDRIAMIAJA Yves	RASOANAIVO Naly Mbolatiana
	Partenaires	SAHI	WHH
<b>Assainissement en milieu Urbain au niveau national</b>	MEAH	RABARIVELO Njato	RAZAKAMIHAJA Olisoa Jenny
	Partenaires		
<b>Changement Climatique en relation avec les WASH</b>	MEAH	RANDREMA Miora	CTCC / MEAH
	Partenaires	BNCC REDD+	MEDD

# ANNEXE 4. Liste des critères de notation par groupe

Mesure dans laquelle les critères ou indicateurs ont été satisfaits/réalisés

Oui (atteint)	Dans une large mesure	Dans une moindre mesure	Non (pas de progrès)
---------------	-----------------------	-------------------------	----------------------

(Les critères genre sont en italique, les critères changement climatique sont en gris)

## Groupe 1. Approvisionnement en eau en milieu rural

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 33 . Résultats de la notation des expositions pour l'approvisionnement en eau en milieu rural

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Lors des sécheresses, les personnes affectées sont obligées d'opter pour des niveaux plus bas de service (distances plus longues jusqu'à un point d'eau, approvisionnement intermittent par camion-citerne, achat d'eau en bouteille, etc.)	Populations	Eau / rural	0
	Les sécheresses impactent les agriculteurs et leurs systèmes productifs, avec des conséquences l'accès à l'eau des personnes affectées.	Populations	Eau / rural	0
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et l'absentéisme scolaire.	Populations	Eau / rural	0
	Pendant les sécheresses, les pannes d'énergie sont plus fréquentes et impactent la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
	Les sécheresses entraînent une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité.	Sources d'eau	Eau / rural	0
	Pendant les sécheresses, l'augmentation de la demande en eau pour tous les usages peut impacter les sources de surface et amener à une surexploitation des nappes.	Sources d'eau	Eau / rural	0
<b>INONDATION</b>	En milieu rural, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Eau / rural	0
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
	Pendant et après les inondations, l'accès à l'eau potable étant compromis, la flambée d'épidémies peut aggraver les conditions sanitaires de la population, particulièrement chez les enfants.	Populations	Eau / rural	0
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	Eau / rural	0

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	En milieu rural, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les glissements de terrain, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Eau / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures de transport, d'énergie, etc., et compromettre la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	Eau / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent affecter les systèmes productifs et compromettre l'accès à l'eau des agriculteurs.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La contamination organique des sources peut amener à la flambée d'épidémies, qui s'aggrave en situation d'urgence.	Sources d'eau	Eau / rural	0
	Les populations affectées par les maladies d'origine hydrique subissent des conséquences sanitaires sévères, avec des impacts aussi sur l'éducation, la nutrition et le travail.	Populations	Eau / rural	0
	Lors d'épidémies, les actions quotidiennes de suivi de la qualité de l'eau ne sont plus suffisantes, avec des impacts sanitaires sévères pour les usagers.	Infrastructure et services	Eau / rural	0
	En milieu rural, la pratique de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.	Populations	Eau / rural	0

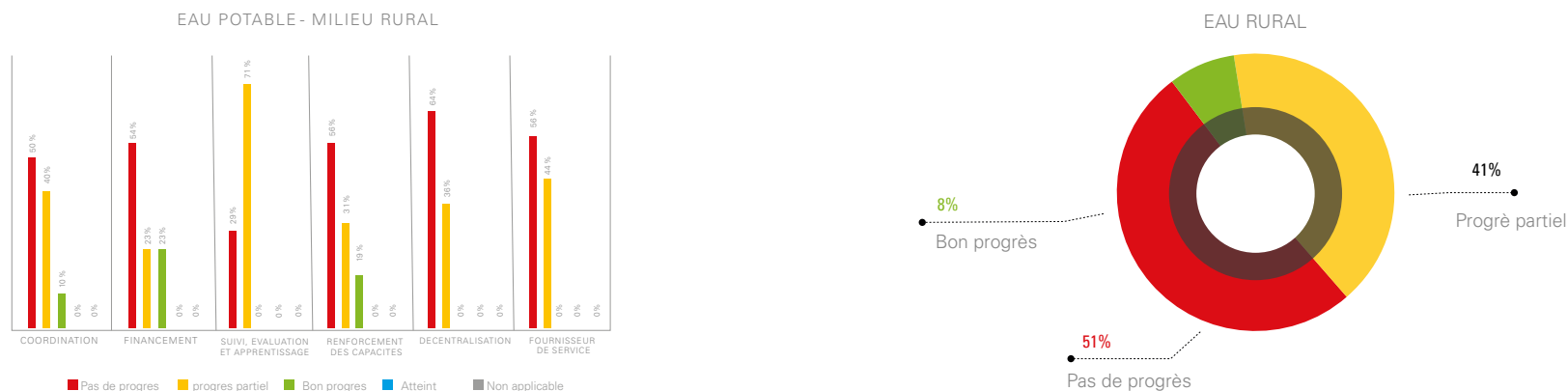
**TABLEAU 34** : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'approvisionnement en eau en milieu rural

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Les agriculteurs sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci affecte leurs systèmes productifs desquels ils dépendent pour survivre.	Eau / rural	0
	Les filles et les femmes sont très vulnérables aux situations d'émergence provoquées par les différents aléas climatiques, du fait qu'elles prennent en charge la tâche d'aller chercher l'eau ailleurs quand elle manque près du foyer, et subissent des risques de violence importants.	Eau / rural	0
<b>FINANCIERE</b>	Lors d'urgences provoquées par les aléas climatiques, les agriculteurs subissent des conséquences financières sévères du fait de pertes productives et de la dégradation des infrastructures d'eau.	Eau / rural	0
	Les coûts d'exploitation et de maintenance des infrastructures d'eau en milieu rural deviennent plus élevées à cause de problèmes de gestion et du fait des limites dans l'approvisionnement de pièces et matériaux.	Eau / rural	0

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>PHYSIQUE</b>	En milieu rural, le manque d'entretien des infrastructures d'eau entraîne un niveau élevé de dysfonctionnements et de dégradation, qui s'aggrave avec les aléas climatiques.	Eau / rural	0
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	Dans le Grand Sud, la vulnérabilité des sources d'eau est liée à la conjonction de facteurs climatiques, environnementaux et anthropiques qui affectent la qualité et la quantité d'eau, cette situation tendant à se dégrader à l'avenir.	Eau / rural	0
	Pendant les périodes plus sèches, une dégradation des eaux de surface en milieu rural survient du fait de la concentration des contaminants associés, entre autres, à la DAL.	Eau / rural	0
	Pendant les pluies intenses, une dégradation des eaux de surface en milieu rural survient du fait du transport de contaminants organiques et chimiques, des débris et de l'érosion des rivages.	Eau / rural	0
<b>HUMAINE</b>	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une augmentation de la demande en eau à l'avenir.	Eau / rural	0
	La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Eau / rural	0
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE</b>	Malgré l'accord sur l'importance des enjeux climatiques dans le Pays, l'application effective des stratégies sectorielles résilientes se heurte aux limites de données fiables sur la situation des services d'eau et à un manque de suivi de différents programmes mis en œuvre en milieu rural.	Eau / rural	0
	Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	Eau / rural	0

## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Coordination, Financement, Suivi-évaluation- apprentissage, Renforcement de capacités, Décentralisation et Fournisseurs de service.



**FIGURE 14:** Résultats des critères de notation Eau rurale

**TABLEAU 35:** Notation des résultats Coordination pour l’approvisionnement en eau en milieu rural (genre en italique, changement climatique en gris)

Eau_National_Rural		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Coordination	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Existence d’une entité de coordination ou d’un mécanisme pour le secteur de l’eau en milieu rural</b>		0
Rôles et responsabilités institutionnels clairement définis et mis en œuvre		0
Entité fonctionnant bien pour coordonner les parties prenantes et les réunir au besoin		0
Agence mandatée par le Gouvernement pour guider les parties intéressées en matière d’eau en milieu rural		0
Existence d’un plan mené par le Gouvernement		0
L’entité de coordination comprend les grandes parties intéressées dans les services d’eau en milieu rural, y compris le secteur privé, les organismes communautaires, les agences Gouvernementales, les groupes militants, les organismes de la société civile et les ONG		0
Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.		0
Les rôles et responsabilités des institutions définissent clairement l’égalité des sexes et la rendent opérationnelle.		0
<b>Il existe des mécanismes de coordination interministérielle entre les départements responsables du changement climatique et de l’eau et de l’assainissement.</b>		0
Le changement climatique est intégré dans les dialogues sectoriels sur l’eau et l’assainissement, les examens sectoriels conjoints, les réunions d’échange d’informations et de coordination, ce qui renforce la collaboration entre les départements et les agences.		0



**TABLEAU 36 : Résultats notant Financement pour l’approvisionnement en eau en milieu rural**

Eau_National_Rural		Score
El. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Financement	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les besoins financiers pour l’eau en milieu rural sont connus et les cadres juridiques et institutionnels pour la mobilisation des ressources sont en place</b>		0
Le secteur privé est incité à investir dans l’infrastructure rurale d’eau et la prestation de services		0
Les fonds publics affectés à l’eau en tant que pourcentage du PIB sont adéquats		0
% d’aide extérieure (par rapport à l’aide totale pour l’eau en milieu rural) qui appuie les plans et budgets en la matière		0
Les tarifs peuvent être ajustés pour couvrir le coût des services (charges d’exploitation si les dépenses d’immobilisation sont couvertes par les fonds publics) et coût de l’inflation		0
Existence d’institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources additionnelles pour les services d’eau en milieu rural (p. ex., marché national des obligations)		0
Il y a des projets en réserve susceptibles d’être financés dans le secteur de l’eau en milieu rural		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d’équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0
<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l’atténuation et l’adaptation dans le secteur de l’eau et de l’assainissement trouvent un financement adéquat.</b>		0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d’eau et d’assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d’atténuation et d’adaptation au changement climatique.		0
Le secteur de l’eau et de l’assainissement a convenu d’un plan d’action avec les points focaux nationaux pour l’environnement, sur la manière d’obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d’adaptation, le Fonds pour l’environnement mondial).		0
Les interventions prioritaires en matière d’eau et d’assainissement résilientes au climat sont articulées autour d’une solide justification climatique.		0

**TABLEAU 37 : Résultats notant Suivi, évaluation, apprentissage de l’approvisionnement en eau en milieu rural**

Eau_National_Rural		Score
El. Constituant	Planification, Suivi et révision	
Fonction	Suivi, évaluation et apprentissage	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Adoption d’un système de suivi des questions d’eau en milieu rural dirigé par le Gouvernement</b>		○
Un ou des systèmes établis de suivi et de retour d’information pour améliorer la prise de décision à plusieurs niveaux		○
Examen sectoriel annuel conjoint, ou mécanisme semblable, qui évalue régulièrement les progrès dans l’atteinte des objectifs et détermine les activités prioritaires pour les années à venir		○
Suivi au fil du temps d’un ensemble d’indicateurs choisis d’un commun accord, reflétant les aspects pertinents de la prestation de services (fonctionnement, durée, prix, qualité, quantité, coût efficacité) et du type de fournisseurs de service (officiel ou officieux, par exemple)		○
Couverture de sous-groupes particuliers de la population suivie pour mesurer les progrès des populations vulnérables et en tenir compte dans la prise de décisions		○
Les fournisseurs de service rapportent les résultats de leur suivi interne en fonction des normes de services à l’autorité réglementaire, et ces rapports déclenchent rapidement des correctifs		○
Le rendement des fournisseurs de service officiels est publié et tient compte de la satisfaction des consommateurs		○
Des processus d’apprentissage établis pour le secteur sont utilisés par les intéressés et s’appuient sur un ensemble d’évaluations, de recherches et de démarches de gestion du savoir		○
Les systèmes de collecte de données relatives à l’eau, tant au niveau du programme qu’au niveau national, comprennent des indicateurs qui mesurent spécifiquement l’état et les changements dans (i) la répartition par sexe des responsabilités en matière de collecte de l’eau et (ii) le temps et la distance / altitude parcourus pour collecter l’eau, afin de mieux comprendre et aborder les questions liées au genre dans l’accès et la gestion de l’eau.		○
Les systèmes de surveillance (collecte de données, méthodes et approches) fournissent l’information nécessaire pour mesurer les progrès réalisés dans la promotion de l’égalité des genres et/ou du renforcement du pouvoir des femmes et des filles		○
Les systèmes de suivi utilisés dans le secteur de l’eau et de l’assainissement (qui suivent également les pertes et les dommages, ainsi que les perturbations des services d’eau potable dans les foyers et les installations) permettent de mesurer l’additionnalité (c’est-à-dire l’additionnalité en termes de bénéfices, d’impacts positifs et d’améliorations) résultant de l’introduction de mesures d’atténuation et d’adaptation.		○
Il existe une capacité de surveillance des phénomènes météorologiques extrêmes à évolution lente et soudaine, et les informations climatiques doivent être disponibles en temps réel pour les décideurs afin de permettre la mise en place de systèmes d’alerte précoce. Une gestion réactive, couvrant la surveillance des maladies, la nutrition et les épidémies est effectuée régulièrement et/ou analysée en coordination avec les clusters/secteurs de la santé et de la nutrition».		○
Il existe des programmes de recherche formative qui fournissent des informations sur les facteurs qui déterminent la demande d’assainissement, y compris l’influence des risques climatiques (par exemple, les inondations) sur la volonté et la capacité à long terme des gens à (ré)investir dans l’assainissement.		○
Les recherches et/ou les évaluations sur les interventions WASH menées dans le cadre de la réponse humanitaire sont partagées avec les partenaires pour un retour d’information et le cadre opérationnel stratégique est adapté pour refléter les nouvelles données.		○

**TABLEAU 38:** Résultats notant Renforcement de capacités pour l’approvisionnement en eau en milieu rural

Eau_National_Rural		Score
El. Constituant	Renforcement des capacités	
Fonction	Renforcement des capacités	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les institutions ont la capacité d’assumer leurs rôles et responsabilités dans le secteur, leur permettant d’assurer des services durables à grande échelle, notamment la disponibilité des structures, outils, formations et incitations nécessaires</b>		0
Plan global dirigé par le Gouvernement pour renforcer les capacités du secteur de l’eau en milieu rural reposant sur une évaluation des besoins		0
Différents intéressés ou fournisseurs institutionnels ont leur propre plan de renforcement des capacités		0
Une stratégie de ressources humaines décrit les problèmes, les lacunes en matière de capacités et les mesures à prendre, et aborde la question des ressources humaines pour l’approvisionnement d’eau en milieu rural		0
Les institutions de formation ont la capacité et les ressources nécessaires pour former les cadres requis par les services d’approvisionnement en eau à grande échelle en milieu rural		0
La mise en œuvre de plans de renforcement des capacités progresse		0
Le secteur privé a la capacité d’assurer des services d’eau en milieu rural en toute sécurité et de manière efficace		0
La capacité à suivre les services en fonction d’indicateurs définis par les normes nationales existe		0
Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d’analyse de genre		0
Il existe un plan global de développement des capacités visant à renforcer les connaissances en matière d’adaptation, d’atténuation et d’évaluation des risques dans le secteur de l’eau et de l’assainissement, qui repose sur une évaluation des besoins.		0
Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d’aborder la gestion des risques, l’adaptation et l’atténuation dans le domaine de l’eau et de l’assainissement.		0
Des technologies et des solutions appropriées existent dans le Pays pour augmenter le stockage des eaux de surface ou souterraines, pour accroître l’efficacité des systèmes de distribution et pour réutiliser l’eau.		0
Les capacités des communautés locales à répondre aux catastrophes environnementales ou d’origine humaine (ressources, connaissances et pratiques) sont prises en compte et intégrées dans les plans de préparation, d’urgence et de réponse.		0

**TABLEAU 39** : Résultats notant Décentralisation pour l’approvisionnement en eau en milieu rural

Eau_National_Rural		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Decentralisation	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Il y a une politique de décentralisation en matière d’approvisionnement d’eau en milieu rural et elle s’appuie sur des ressources et des mécanismes de responsabilité</b>		0
Le ministère responsable a un plan de travail pour appuyer la décentralisation		0
Le poste budgétaire pour l’eau en milieu rural est décentralisé avec succès		0
Les paliers de décentralisation sont dotés de ressources humaines adéquates pour assurer l’approvisionnement d’eau en milieu rural		0
Les paliers de décentralisation rapportent au Ministère responsable leurs progrès, défis, besoins et plans en matière d’eau en milieu rural		0
Il existe un mécanisme efficace permettant aux individus ou aux groupes de faire part de leurs préoccupations et de fournir un retour d’information sur les installations d’approvisionnement en eau et d’assainissement.		0
Des mesures bien définies sont en place pour soutenir la participation de la communauté, y compris l’engagement actif des femmes.		0
Les plans de développement locaux et infranationaux intègrent l’adaptation au climat, l’atténuation de ses effets, l’eau et l’assainissement.		0
Les priorités nationales en matière d’atténuation et d’adaptation au changement climatique dans le secteur de l’eau et de l’assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.		0
Il existe des mécanismes de coordination, d’échange de données et de retour d’information entre les niveaux central, infranational et local.		0
L’efficacité de la décentralisation est suivie		0

**TABLEAU 40 : Résultats notant Fournisseurs de service pour l’approvisionnement en eau en milieu rural**

Eau_National_Rural		
El. Constituant	Fournisseurs de services	
Fonction	Fournisseurs de services	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Un ou plusieurs fournisseurs d’eau en milieu rural ont le mandat ou ont accepté la responsabilité d’assurer des services d’eau en milieu rural</b>		0
Les fournisseurs d’eau en milieu rural ont un plan de prévisions budgétaires pour l’exploitation, l’entretien et l’expansion, notamment pour recueillir les commentaires de la communauté, assurer la sécurité de l’eau et gérer les risques en matière de catastrophes et de changements climatiques		0
Plans de travail annuels revus et évalués en fonction du rendement réel, au moyen d’indicateurs appropriés, dont les commentaires des consommateurs, publiés et accessibles		0
Les fournisseurs de service mènent une évaluation des besoins en matière de développement des compétences et offrent des options de formation		0
Les fournisseurs de services tiennent leurs comptes en conformité avec les normes nationales de comptabilité et les vérifications sont menées selon les lignes directrices nationales		0
Les fournisseurs de services ont accès aux pratiques exemplaires et aux outils et technologies à jour pour améliorer la prestation de services et les offrir à plus grande échelle		0
Le modèle d’affaires est viable sur le plan financier et comprend tout le fonctionnement et tout l’entretien pour assurer la continuité et la sécurité de l’eau, ainsi que des services minimums abordables pour les plus pauvres et les plus vulnérables		0
Politiques et pratiques, y compris l’établissement des prix, la protection des sources, la conservation et la gestion des déchets		0
Les fournisseurs officiels de services sont inscrits et suivis (notamment concernant la qualité de l’eau qu’ils fournissent)		0
Les groupes/organisations et groupes locaux d’entraide de femmes ont accès à l’appui technique et financier du Gouvernement et des organisations non gouvernementales pour gérer les systèmes locaux d’approvisionnement en eau potable.		0
Les prestataires de services font état de la satisfaction des utilisateurs quant à l’emplacement et à la conception des systèmes de distribution d’eau et d’assainissement, y compris les commentaires des femmes/filles et des hommes/garçons.		0
Les prestataires de services d’eau et d’assainissement disposent des capacités et des ressources nécessaires pour adapter leurs services au changement climatique et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.		0
Les prestataires de services disposent des capacités/ressources nécessaires pour analyser, concevoir, mettre en œuvre et suivre des plans d’adaptation et d’atténuation assortis d’actions concrètes.		0
Les opérateurs de services d’eau suivent les lignes directrices nationales en matière d’adaptation au climat ou, si celles-ci ne sont pas établies, ils suivent les lignes directrices de l’OMS sur les «plans de sécurité de l’eau résilients au climat».		0
Les infrastructures de traitement, d’approvisionnement, de distribution et de stockage de l’eau et de l’assainissement ont été conçues pour répondre et résister aux aléas climatiques, notamment aux phénomènes météorologiques extrêmes.		0
Les prestataires de services ont accès à des lignes budgétaires d’urgence, ou à des assurances, pour remettre en état les services après des événements climatiques extrêmes.		0

## Groupe 2. Approvisionnement en eau urbain

### Notation Critères climatiques pour les expositions et les vulnérabilités

TABLEAU 41 : Résultats de la notation des expositions pour l'approvisionnement en eau urbaine

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Lors des discontinuités provoquées par les sécheresses, les personnes affectées sont obligées d'opter pour des niveaux plus bas de service (distances plus longues jusqu'à un point d'eau, approvisionnement intermittent par camion-citerne, achat d'eau en bouteille, etc.)	Populations	Eau / urbain	0
	Les sécheresses impactent l'approvisionnement en eau, surtout dans les zones plus hautes (pression dans réseau) et périphériques, avec des conséquences pour la santé des personnes (discontinuités).	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et l'absentéisme scolaire.	Populations	Eau / urbain	0
	Pendant les sécheresses, les pannes d'énergie sont plus fréquentes et impactent la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Les sécheresses entraînent une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité.	Sources d'eau	Eau / urbain	0
	Pendant les sécheresses, les coûts du service augmentent tandis que les revenus tendent à baisser, impactant la durabilité financière des opérateurs.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Tarissement et diminution des ressources	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
<b>INONDATION</b>	Dans les bidonvilles, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Eau / urbain	0
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Pendant et après les inondations, l'accès à l'eau potable étant compromis, la flambée d'épidémies peut aggraver les conditions sanitaires de la population, particulièrement chez les enfants.	Populations	Eau / urbain	0
	Pendant les inondations, les coûts du service augmentent (traitement/maintenance) tandis que les revenus tendent à la baisse, impactant la durabilité financière des opérateurs.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Infrastructure	Eau / urbain	0

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	Dans les bidonvilles, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les glissements de terrain, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Eau / urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures de transport, d'énergie, etc., et compromettre la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent provoquer des contaminations des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	Eau / urbain	0
	Après les glissements de terrain, les coûts du service augmentent tandis que les revenus tendent à baisser, impactant la durabilité financière des opérateurs.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La contamination organique des sources peut amener à la flambée d'épidémies, qui s'aggrave en situation d'émergence.	Sources d'eau	Eau / urbain	0
	Les populations affectées par les maladies d'origine hydrique subissent des conséquences sanitaires sévères, avec des impacts aussi sur l'éducation, la nutrition et le travail.	Populations	Eau / urbain	0
	Lors d'épidémies, l'opérateur des services doit faire un suivi plus rigoureux de la qualité de l'eau, et ajuster le traitement si nécessaire avec des impacts en termes de gestion et de coût d'exploitation du service.	Infrastructure et services	Eau / urbain	0
	Dans les bidonvilles, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures et services d'eau accroît le risque d'épidémies.	Populations	Eau / urbain	0

**TABLEAU 42 : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'approvisionnement en eau urbain**

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Les habitants des quartiers plus pauvres sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci impacte leur accès aux services d'eau.	Eau / urbain	0
	La vulnérabilité des enfants à tout aléa climatique s'aggrave à cause d'un très haut pourcentage d'écoles qui n'ont pas accès au service d'eau	Eau / urbain	0
<b>FINANCIERE</b>	La situation financière de l'opérateur est fragile du fait de la non-couverture des coûts d'exploitation par le biais des tarifs, situation qui s'aggrave lors d'urgences provoquées par les aléas climatiques.	Eau / urbain	0
	Du fait d'un budget insuffisant alloué aux services EAH, le Pays reste très dépendant de l'aide au développement pour financer les ouvrages nouveaux.	Eau / urbain	0
<b>PHYSIQUE</b>	En milieu urbain, la vulnérabilité des infrastructures d'eau est liée à des réseaux vétustes et peu efficaces qui entraînent des pertes élevées, situation qui s'aggravera à l'avenir avec des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses.	Eau / urbain	0
	En milieu urbain, la vulnérabilité des infrastructures d'eau surtout en matière de production d'eau liée à la diminution ou tarissement des ressources aggravées par le changement climatique	Eau / urbain	0

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
ENVIRONNEMENTALE	Pendant les périodes plus sèches, une dégradation des eaux de surfaces exploitées pour l’approvisionnement en eau des villes peut amener à des coûts de traitement plus élevés, avec des impacts sur la gestion de l’opérateur des services.	Eau / urbain	0
	Pendant les pluies intenses, une dégradation des sources exploitées pour l’approvisionnement en eau urbain survient du fait du transport de contaminants organiques et chimiques, des débris et de l’érosion des rivages.	Eau / urbain	0
HUMAINE	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une augmentation de la demande en eau à l’avenir.	Eau / urbain	0
	La vulnérabilité des communautés s’aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Eau / urbain	0
POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE	Les progrès dans le secteur de l’eau sont ralentis du fait d’un changement fréquent des personnes en charge au sein des ministères et de la non-effectivité ou de la non-opérationnalisation d’organismes créés dans les textes de loi.	Eau / urbain	0
	Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du Ministère de l’Eau, l’Assainissement et l’Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	Eau / urbain	0

## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Stratégie et politiques du secteur, Dispositions pour la prestation de services, Renforcement de capacités, Leadership politique, Décentralisation et Fournisseurs de service.

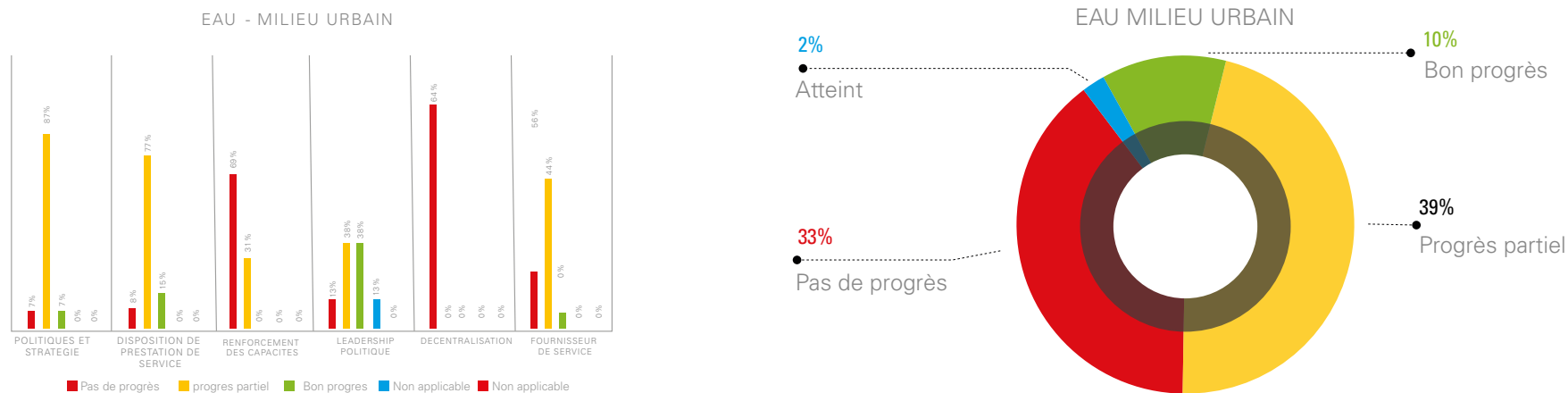


FIGURE 15: Résultats des critères de notation Eau Urbaine



**TABLEAU 43 : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain**

Eau_National_Urbain		
El. Constituant	Stratégie et politiques du secteur	
Fonction	Stratégie et politiques du secteur	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Une politique et un cadre juridique pour le secteur de l’eau en milieu urbain existe</b>		○
Les politiques sont fondées sur les preuves (p. ex., étendue des données, qualité des services, financement, incidences de piètres services sur la population, questions d’équité).		○
Le cadre juridique et de politiques repose sur des documents d’appui et des décrets de mise en œuvre qui clarifient les rôles et responsabilités, ainsi que les normes de service		○
La politique urbaine de l’eau reconnaît le droit à l’eau, qui repose sur les lois, et préconise qu’elle doit être abordable, accessible, disponible, de bonne qualité et acceptable		○
La politique urbaine de l’eau comprend des objectifs en matière de couverture et de services, dont ceux qui visent l’accès équitable à l’eau potable (ODD 6.1)		○
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour l’affectation des ressources financières et l’établissement de priorités		○
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer des services équitables et déterminent clairement les groupes à cibler		○
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer la viabilité opérationnelle et financière des services		○
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer la viabilité environnementale des services, y compris un développement résistant aux changements climatiques		○
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour mettre en place des mécanismes de redevabilité entre usagers, prestataires de services et Gouvernement		○
La politique et le cadre juridique sont mis en œuvre		○
Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l’EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs. Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte. Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l’inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes. Les politiques de transformation du genre s’attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L’objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l’égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.		○
<b>Il existe un cadre stratégique dans lequel les politiques en matière d’environnement et de changement climatique sont bien alignées sur celles de l’approvisionnement en eau et de l’assainissement, et vice versa, dans le but d’orienter les programmes et les interventions vers la création de services plus résilients.</b>		○
Les informations climatiques (impacts observés et projetés) existent et sont disponibles aux échelles temporelles et géographiques appropriées pour informer la planification stratégique nationale des ressources en eau à moyen et long terme, qui est ensuite utilisée efficacement pour prioriser les interventions dans le secteur de l’eau et de l’assainissement.		○
Les politiques EAH sont informées par les risques et considèrent les stratégies et les plans pour rendre opérationnels les efforts de RRC et de préparation dans le secteur (par exemple, la réduction de la disponibilité de l’eau potable, les dommages possibles aux infrastructures, et la source du risque - inondation, sécheresse, tremblement de terre, conflit ; déplacement, réfugiés, urgences sanitaires).		○

**TABLEAU 44** : Résultats des scores pour les Dispositions pour la prestation de services pour l’approvisionnement en eau urbain

Eau_National_Urbain		Score
El. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Dispositions pour la prestation de services	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Adoption de normes ou dispositifs de référence pour la prestation des services d’eau en milieu urbain Les normes ou dispositifs de référence pour la prestation de services d’eau en milieu urbain sont en place</b>		0
Les modèles de prestation de services du secteur prévoient un éventail d’options, dont la participation du secteur privé		0
La participation du secteur privé est encouragée par la réglementation gouvernementale, les lois, les institutions, le financement et les programmes d’incitation		0
Le processus de sélection et de mise en œuvre des modèles de prestation de services est clair, transparent et adapté au contexte		0
Des conditions adéquates sont adoptées pour mettre en œuvre les modèles de prestation de services, y compris les cadres de politiques le cadre de politiques et de réglementation, le renforcement des capacités, le financement et les programmes d’incitation Des conditions adéquates sont en place pour l’application des modèles de prestation de services, y compris le cadre politique et réglementaire, le renforcement des capacités disponibles, les mécanismes de financement et d’incitations		0
Les modèles prévoient des dispositions pour cibler les populations les plus vulnérables		0
Les modèles prévoient des mécanismes de responsabilités redevabilité entre usagers, gouvernements et prestataires de services		0
Une chaîne d’approvisionnement pour le matériel et les services de systèmes d’eau potable répond aux besoins des communautés urbaines et des ménages, tant en matière d’accessibilité que de prix.		0
Les modèles de service sont largement connus et mis en œuvre dans la pratique		0
Les modèles de services disposent de manuels d’exploitation qui contiennent des normes et des règles de conduite pour la prestation de services visant à prévenir les abus, l’exploitation et la violence à l’encontre des garçons, des filles, des adolescents et des femmes.		0
<b>Des normes et des garanties environnementales et sociales sont établies tant pour les services existants que pour les interventions futures, y compris dans les situations d’urgence.</b>		0
Les options et normes de prestation de services sont sélectionnées sur la base d’indicateurs de performance clés (besoins de la population satisfaits, réduction du risque pour la santé publique, niveau de service, coût unitaire), de la disponibilité des fonds/ressources et de la durée/du type de crise prévu (échelonnement de la réponse) et tiennent compte des plans de préparation, de transition et de rétablissement.		0
Dans les contextes humanitaires, les prestataires de services respectent les normes minimales EAH en matière de qualité et de responsabilité pour la sécurité et la dignité des populations affectées (évaluation, conception, mise en œuvre, suivi de la réponse, centralité de la protection, etc....).		0

**TABLEAU 45** : Résultats des scores pour le Renforcement de capacités et les dépenses pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain

Eau_National_Urbain		
EI. Constituant	Renforcement des capacités	
Fonction	Renforcement des capacités	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les institutions ont la capacité d’assumer leurs rôles et responsabilités dans le secteur, leur permettant d’assurer des prestations de services durables à grande échelle, y compris la disponibilité des structures nécessaires, des outils, de la formation et des incitations</b>		0
Plan global dirigé par le Gouvernement pour renforcer les capacités du secteur de l’eau en milieu urbain reposant sur une évaluation des besoins		0
Différents intervenants ou prestataires institutionnels ont leur propre plan de renforcement des capacités		0
Il existe une stratégie de ressources humaines qui identifie les problèmes et les lacunes de capacité et les actions pour développer et gérer les ressources humaines pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain		0
Les institutions de formation ont la capacité et les ressources nécessaires pour former les cadres requis par les services d’approvisionnement en eau à grande échelle en milieu urbain		0
La mise en œuvre de plans de renforcement des capacités progresse		0
Le secteur privé a la capacité d’assurer des services d’eau en milieu urbain en toute sécurité et de manière efficace		0
La capacité à suivre les services en fonction d’indicateurs définis par les normes nationales existe		0
Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d’analyse de genre		0
Il existe un plan global de développement des capacités visant à renforcer les connaissances en matière d’adaptation, d’atténuation et d’évaluation des risques dans le secteur de l’eau et de l’assainissement, qui repose sur une évaluation des besoins.		0
Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d’aborder la gestion des risques, l’adaptation et l’atténuation dans le domaine de l’eau et de l’assainissement.		0
Des technologies et des solutions appropriées existent dans le Pays pour augmenter le stockage des eaux de surface ou souterraines, pour accroître l’efficacité des systèmes de distribution et pour réutiliser l’eau.		0
Les capacités des communautés locales à répondre aux catastrophes environnementales ou d’origine humaine (ressources, connaissances et pratiques) sont prises en compte et intégrées dans les plans de préparation, d’urgence et de réponse.		0

**TABLEAU 46:** Résultats des scores pour Leadership politique pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain

Eau_National_Urbain		Score
El. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Leadership politique	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Le Gouvernement s’approprie le programme d’eau en milieu urbain et les autres intervenants l’approuvent</b>		0
Des représentants élus ou non élus s’impliquent activement dans la promotion et le plaidoyer		0
Les leaders traditionnels et communautaires sont représentés et mobilisés		0
Le niveau de participation des femmes, sur un pied d’égalité avec les hommes, en tant que décideurs est mesuré, par exemple par le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les secteurs de l’eau et de l’assainissement. Des quotas ou d’autres mesures sont introduits pour promouvoir la participation des femmes et des filles dans les forums ou les institutions à dominante masculine, dans le but de parvenir à un équilibre entre les sexes et à une représentation égale.		0
Le Gouvernement a démontré son engagement envers les principes de la Convention sur l’élimination de toutes les formes de discrimination à l’égard des femmes (CEDAW) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui promeuvent l’égalité des sexes et l’autonomisation des femmes. Le Gouvernement a également mis en place un mécanisme national pour les femmes, doté de ressources et de capacités adéquates, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces politiques et initiatives.		0
L’agenda du changement climatique est soutenu par le Gouvernement et par le secteur de l’eau et de l’assainissement.		0
Le Pays est signataire de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l’accord de Paris sur le climat et a fixé des objectifs clairs et réalistes en matière d’atténuation et d’adaptation.		0
Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s’y engagent.		0

**TABLEAU 47** : Résultats des scores pour la Décentralisation pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain

Eau_National_Urbain			
El. Constituant	Conditions favorables au sens large		Score
Fonction	Décentralisation		
Critères			
<b>PRIORITÉ : Il y a une politique de décentralisation en matière d’approvisionnement d’eau en milieu urbain et elle s’appuie sur des ressources et des mécanismes de redevabilité</b>			○
Le Ministère responsable a un plan de travail pour appuyer la décentralisation			○
Le poste budgétaire pour le secteur de l’eau en milieu urbain est décentralisé avec succès			○
Les niveaux décentralisés disposent de ressources humaines suffisantes pour mettre en œuvre des programmes d’approvisionnement en eau en milieu urbain			○
Les paliers de décentralisation rapportent au Ministère responsable leurs progrès, défis, besoins et plans en matière d’eau en milieu urbain Les niveaux décentralisés rendent compte au Ministère de tutelle des progrès, des défis, des besoins et des plans dans l’approvisionnement en eau en milieu urbain			○
Il existe un mécanisme efficace permettant aux individus ou aux groupes de faire part de leurs préoccupations et de fournir un retour d’information sur les installations d’approvisionnement en eau et d’assainissement.			○
Des mesures bien définies sont en place pour soutenir la participation de la communauté, y compris l’engagement actif des femmes.			○
Les plans de développement locaux et infranationaux intègrent l’adaptation au climat, l’atténuation de ses effets, l’eau et l’assainissement.			○
Les priorités nationales en matière d’atténuation et d’adaptation au changement climatique dans le secteur de l’eau et de l’assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.			○
Il existe des mécanismes de coordination, d’échange de données et de retour d’information entre les niveaux central, infranational et local.			○
L’efficacité de la décentralisation est suivie			○

**TABLEAU 48** : Résultats des scores pour Fournisseurs de service pour l’approvisionnement en eau en milieu urbain

Eau_National_Rural		
El. Constituant	Fournisseurs de services	
Fonction	Fournisseurs de services	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Un ou plusieurs prestataires de service d’eau en milieu urbain ont le mandat ou ont accepté la responsabilité d’assurer des services d’eau en milieu urbain</b>		○
Les prestataires de service d’eau en milieu urbain ont un plan chiffré pour l’exploitation, la maintenance et l’expansion, notamment pour recueillir les commentaires de la communauté, assurer la sécurité de l’eau et gérer les risques en matière de catastrophes et de changements climatiques		○
Les plans de travail annuels sont examinés et évalués en fonction de la performance réel en utilisant des indicateurs appropriés, y compris les commentaires des consommateurs, et sont disponibles et consultables par le public		○
Les prestataires de service mènent une évaluation des besoins en matière de développement des compétences et offrent des options de formation		○
Les prestataires de services tiennent leurs comptes en conformité avec les normes comptables nationales et les audits sont menées conformément aux directrices nationales		○
Les prestataires de services ont accès aux pratiques exemplaires et aux outils et technologies à jour pour améliorer la prestation de services et les offrir à plus grande échelle Les prestataires de services ont accès aux meilleures pratiques et aux outils et technologies les plus récents pour améliorer la prestation de services et l’extension des services.		○
Le modèle d’affaires est financièrement viable et comprend des services complets d’exploitation et de maintenance pour assurer la continuité et la sécurité de l’eau, tout en garantissant que les niveaux de service minimum sont abordables pour les groupes pauvres et vulnérables.		○
Les politiques et les pratiques, y compris les politiques tarifaires, tiennent compte de la protection des sources, de la conservation et de la gestion des déchets		○
Les prestataires de services informels sont enregistrés et surveillés (y compris la qualité de l’eau distribuée)		○
Les groupes/organisations et groupes locaux d’entraide de femmes ont accès à l’appui technique et financier du Gouvernement et des organisations non gouvernementales pour gérer les systèmes locaux d’approvisionnement en eau potable.		○
Les prestataires de services font état de la satisfaction des utilisateurs quant à l’emplacement et à la conception des systèmes de distribution d’eau et d’assainissement, y compris les commentaires des femmes/filles et des hommes/garçons.		○
<b>Les prestataires de services d’eau et d’assainissement disposent des capacités et des ressources nécessaires pour adapter leurs services au changement climatique et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.</b>		○
Les prestataires de services disposent des capacités/ressources nécessaires pour analyser, concevoir, mettre en œuvre et suivre des plans d’adaptation et d’atténuation assortis d’actions concrètes.		○
Les opérateurs de services d’eau suivent les lignes directrices nationales en matière d’adaptation au climat ou, si celles-ci ne sont pas établies, ils suivent les lignes directrices de l’OMS sur les «plans de sécurité de l’eau résilients au climat».		○
Les infrastructures de traitement, d’approvisionnement, de distribution et de stockage de l’eau et de l’assainissement ont été conçues pour répondre et résister aux aléas climatiques, notamment aux phénomènes météorologiques extrêmes.		○
Les prestataires de services ont accès à des lignes budgétaires d’urgence, ou à des assurances, pour remettre en état les services après des événements climatiques extrêmes.		○

## Groupe 3. Assainissement rural

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 49: Résultats de notation des expositions pour l'Assainissement Rural

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Lors des sécheresses, les personnes affectées sont obligées d'opter pour des niveaux plus bas de service (DAL). (Surtout dans le cas d'utilisation de toilettes à chasse d'eau)	Populations	Assainissement / rural	0
	Les sécheresses impactent les agriculteurs et leurs systèmes productifs, avec des conséquences l'accès à l'assainissement des personnes affectées.	Populations	Assainissement / rural	0
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et l'absentéisme scolaire.	Populations	Assainissement / rural	0
	Pendant les sécheresses, l'accroissement de la DAL et la diminution de la disponibilité d'eau peuvent impacter les sources en termes de qualité.	Sources d'eau	Assainissement / rural	0
<b>INONDATION</b>	En milieu rural, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Assainissement / rural	0
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'assainissement temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions sanitaires de la population.	Infrastructure et services	Assainissement / rural	0
	Les inondations peuvent compromettre les systèmes productifs et par là l'accès à l'assainissement des agriculteurs.	Populations	Assainissement / rural	0
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, érosion, sédimentation, etc.).	Sources d'eau	Assainissement / rural	0
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	En milieu rural, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les glissements de terrain, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Assainissement / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures d'assainissement temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions de santé de la population.	Infrastructure et services	Assainissement / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures de transport, d'énergie, etc., et compromettre la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Assainissement / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (érosion, sédimentation, débris, etc.).	Sources d'eau	Assainissement / rural	0
	Les glissements de terrain peuvent affecter les systèmes productifs et compromettre l'accès à l'assainissement des agriculteurs.	Populations	Assainissement / rural	0

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La contamination organique des sources peut amener à la flambée d'épidémies, qui s'aggrave en situation d'émergence.	Sources d'eau	Assainissement / rural	0
	Les populations affectées par les maladies d'origine hydrique subissent des conséquences sanitaires sévères, avec des impacts aussi sur l'éducation, la nutrition et le travail.	Populations	Assainissement / rural	0
	Lors d'épidémies, les zones rurales sont plus sensibles aux impacts sanitaires dû aux difficultés d'accès et aux distances jusqu'aux centres de santé.	Infrastructure et services	Assainissement / rural	0
	En milieu rural, la pratique de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.	Populations	Assainissement / rural	0

**TABLEAU 50 : Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'assainissement rural**

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Les agriculteurs sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci affecte leur état de santé et compromettent leur condition de vie.	Assainissement / rural	0
	Les filles et les femmes sont très vulnérables aux situations d'émergence provoquées par les différents aléas climatiques, situation aggravée par la pratique de la DAL qui leur impose des risques additionnels de violence.	Assainissement / rural	0
<b>FINANCIERE</b>	Les coûts de construction des latrines en milieu rural sont trop élevés pour une population souvent appauvrie, ce que peut empêcher la réalisation de l'objectif d'accès universel dans un contexte où les politiques publiques comptent sur l'apport des foyers à l'effort de financement.	Assainissement / rural	0
	Les coûts de maintenance des infrastructures d'assainissement en milieu rural deviennent plus élevés à cause de problèmes de gestion et du fait des limites dans l'approvisionnement de pièces et matériaux.	Assainissement / rural	0
<b>PHYSIQUE</b>	En milieu rural, le manque d'infrastructures d'assainissement est une dimension importante de la pratique de la DAL.	Assainissement / rural	0
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	En milieu rural, la vulnérabilité des sources d'eau est liée à la conjonction de facteurs climatiques, environnementaux et anthropiques qui affectent la qualité notamment dans un contexte avec un fort taux de DAL (contamination de l'environnement et des ressources en eau)	Assainissement / rural	0
	Pendant les périodes plus sèches, une dégradation des eaux de surface en milieu rural survient du fait de la concentration des contaminants associés, entre autres, à la DAL.	Assainissement / rural	0
	Pendant les pluies intenses, une dégradation des eaux de surface et souterraines (même si moindre) en milieu rural survient du fait du transport de contaminants organiques et chimiques, des débris et de l'érosion des rivages.	Assainissement / rural	0



COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
HUMAINE	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une nécessité croissante d'investissements dans le sous-secteur de l'assainissement à l'avenir.	Assainissement / rural	0
	La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Assainissement / rural	0
POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE	Malgré l'existence de différents instruments de planification aux niveaux local, régional et du bassin versant, l'inclusion de mesures d'assainissement dans les plans ne survient que très rarement, le budget alloué à ce sous-secteur étant une fraction limitée des ressources investies dans le secteur EAH.	Assainissement / rural	0
	Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	Assainissement / rural	0

### Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Stratégie et politiques du secteur, Coordination, Dispositions pour la prestation de services, Financement, Renforcement de capacités et Normes sociales.

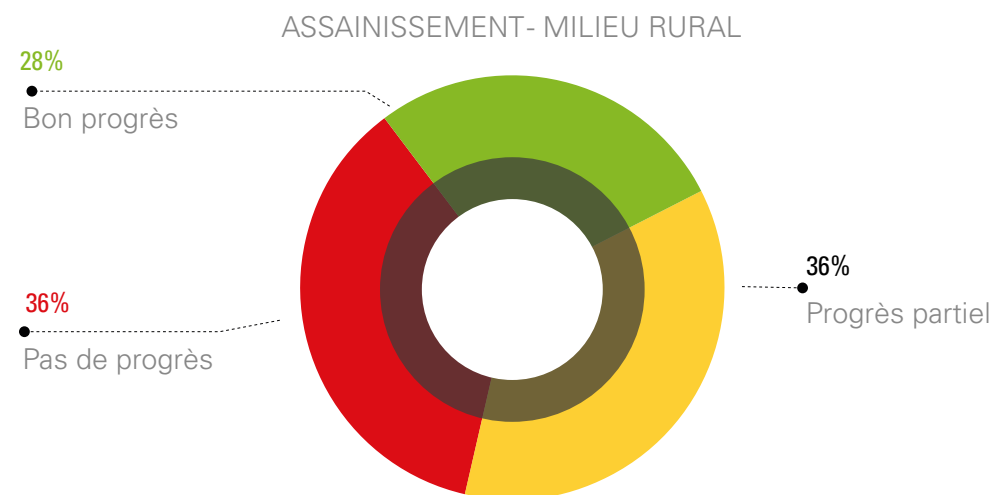
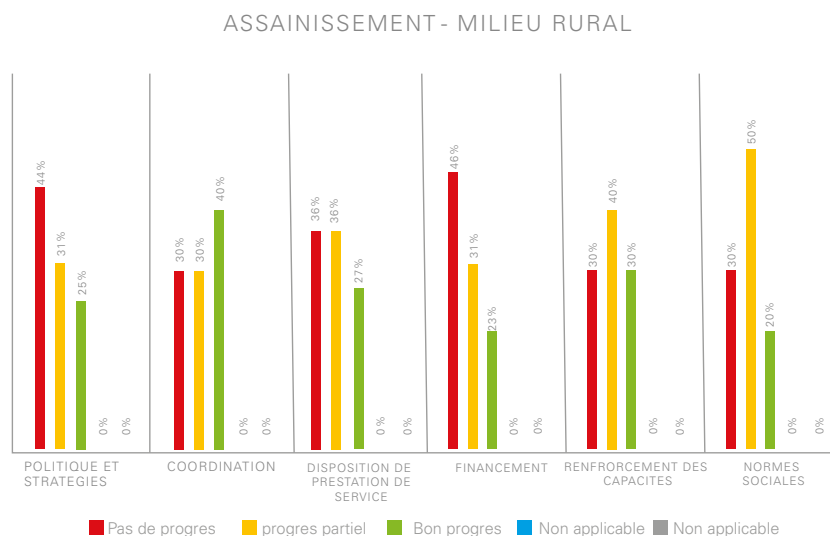


FIGURE 16: Résultats des critères de notation Assainissement rural

**TABLEAU 51: Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour l'assainissement rural**

Assainissement_National_Rural		
El. Constituant	Stratégie et politiques du secteur	
Fonction	Stratégie et politiques du secteur	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : existence d'une politique et d'un cadre juridique pour le secteur de l'assainissement en milieu rural</b>		O
Les politiques sont fondées sur les preuves (p. ex., étendue des données, qualité des services, financement, incidences de piètres services sur la population, questions d'équité).		O
Le cadre juridique et de politiques repose sur des documents d'appui et des décrets de mise en œuvre qui clarifient les rôles et responsabilités, ainsi que les normes de service		O
La politique rurale de l'assainissement reconnaît le droit à l'assainissement, qui repose sur les lois, et préconise qu'elle doit être abordable, accessible, disponible, de bonne qualité et acceptable		O
La politique rurale de l'eau comprend des objectifs en matière de portée et de services, dont ceux qui visent l'accès équitable à l'Assainissement (ODD 6.2)		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour l'affectation des ressources financières et l'établissement de priorités		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer des services équitables et déterminent clairement les groupes à cibler		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer la viabilité opérationnelle et financière des services		O
Vision de l'élimination de la défécation en plein air à l'assainissement gérée en toute sécurité et qui prend en compte l'action individuelle et collective		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour assurer la viabilité environnementale des services, y compris un développement résistant aux changements climatiques		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour mettre en place des mécanismes de responsabilité entre usagers, fournisseurs de services et Gouvernement		O
La politique et le cadre juridique sont mis en œuvre		O
Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l'EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs.		
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte.</li> <li>• Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes.</li> <li>• Les politiques de transformation du genre s'attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L'objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.</li> </ul>		O
<b>Il existe un cadre stratégique dans lequel les politiques en matière d'environnement et de changement climatique sont bien alignées sur celles de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et vice versa, dans le but d'orienter les programmes et les interventions vers la création de services plus résilients.</b>		O
Les informations climatiques (impacts observés et projetés) existent et sont disponibles aux échelles temporelles et géographiques appropriées pour informer la planification stratégique nationale des ressources en eau à moyen et long terme, qui est ensuite utilisée efficacement pour prioriser les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		O
Les politiques EAH sont informées par les risques et considèrent les stratégies et les plans pour rendre opérationnels les efforts de RRC et de préparation dans le secteur (par exemple, la réduction de la disponibilité de l'eau potable, les dommages possibles aux infrastructures, et la source du risque - inondation, sécheresse, tremblement de terre, conflit ; déplacement, réfugiés, urgences sanitaires).		O

**TABLEAU 52 : Résultats des scores pour Coordination pour l'assainissement rural**

Assainissement_National_Rural		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Coordination	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Existence d'une entité de coordination ou d'un mécanisme pour le secteur de l'assainissement en milieu rural</b>		0
Rôles et responsabilités institutionnels clairement définis et mis en œuvre		0
Entité fonctionnant bien pour coordonner les parties prenantes et les réunir au besoin		0
Agence mandatée par le Gouvernement pour guider les parties intéressées en matière d'assainissement en milieu rural		0
Existence d'un plan mené par le Gouvernement		0
L'entité de coordination comprend les grandes parties intéressées dans les services d'assainissement en milieu rural, y compris le secteur privé, les organismes communautaires, les agences gouvernementales, les groupes militants, les organismes de la société civile et les ONG		0
Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.		0
Les rôles et responsabilités des institutions définissent clairement l'égalité des sexes et la rendent opérationnelle.		0
Il existe des mécanismes de coordination interministérielle entre les départements responsables du changement climatique et de l'eau et de l'assainissement.		0
Le changement climatique est intégré dans les dialogues sectoriels sur l'eau et l'assainissement, les examens sectoriels conjoints, les réunions d'échange d'informations et de coordination, ce qui renforce la collaboration entre les départements et les agences.		0

**TABLEAU 53 : Résultats des scores pour Dispositions pour la prestation de services pour l'assainissement rural**

Assainissement_National_Rural		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Dispositions pour la prestation de services	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Adoption de normes ou dispositifs de référence pour la prestation des services d'assainissement en milieu rural</b>		0
Les modèles de prestation de services du secteur prévoient un éventail d'options, dont la participation du secteur privé		0
La participation du secteur privé est encouragée par la réglementation gouvernementale, les lois, les institutions, le financement et les programmes d'incitation		0
Le processus de sélection et de mise en œuvre des modèles de prestation de services est clair, transparent et adapté au contexte		0

Des conditions adéquates sont adoptées pour mettre en œuvre les modèles de prestation de services, y compris les cadres de politiques et de réglementation, le renforcement des capacités, le financement et les programmes d'incitation	0
Les modèles prévoient des dispositions pour cibler les populations les plus vulnérables	0
Les modèles de service sont largement connus et mis en œuvre en pratique	0
Les modèles de services disposent de manuels d'exploitation qui contiennent des normes et des règles de conduite pour la prestation de services visant à prévenir les abus, l'exploitation et la violence à l'encontre des garçons, des filles, des adolescents et des femmes.	0
Des normes et des garanties environnementales et sociales sont établies tant pour les services existants que pour les interventions futures, y compris dans les situations d'urgence.	0
Les options et normes de prestation de services sont sélectionnées sur la base d'indicateurs de performance clés (besoins de la population satisfaits, réduction du risque pour la santé publique, niveau de service, coût unitaire), de la disponibilité des fonds/ressources et de la durée/du type de crise prévu (échelonnement de la réponse) et tiennent compte des plans de préparation, de transition et de rétablissement.	0
Dans les contextes humanitaires, les prestataires de services respectent les normes minimales EAH en matière de qualité et de responsabilité pour la sécurité et la dignité des populations affectées (évaluation, conception, mise en œuvre, suivi de la réponse, centralité de la protection, etc....).	0

**TABLEAU 54: Résultats des scores pour Financement de l'assainissement rural**

<b>Assainissement_National_Rural</b>		
<b>EI. Constituant</b>	<b>Prévisions budgétaires et financement</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Financement</b>	<b>Score</b>
<b>Critères</b>		
<b>PRIORITÉ : Les besoins financiers pour l'assainissement en milieu rural sont connus et les cadres juridiques et institutionnels pour la mobilisation des ressources sont en place</b>		0
Le secteur privé est incité à investir dans l'infrastructure rurale d'assainissement et la prestation de services		0
Les fonds publics affectés à l'assainissement en tant que pourcentage du PIB sont adéquats		0
% d'aide extérieure (par rapport à l'aide totale pour l'assainissement en milieu rural) qui appuie les plans et budgets en la matière		0
Les tarifs peuvent être ajustés pour couvrir le coût des services (charges d'exploitation si les dépenses d'immobilisation sont couvertes par les fonds publics) et coût de l'inflation		0
Existence d'institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources additionnelles pour les services d'assainissement en milieu rural (p. ex., marché national des obligations)		0
Il y a des projets en réserve susceptibles d'être financés dans le secteur de l'assainissement en milieu rural		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0

<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l'atténuation et l'adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement trouvent un financement adéquat.</b>	0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.	0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).	0
Les interventions prioritaires en matière d'eau et d'assainissement résilientes au climat sont articulées autour d'une solide justification climatique.	0

**TABLEAU 55 : Résultats des scores pour Renforcement de capacités en matière d'assainissement rural**

<b>Assainissement_National_Rural</b>		
<b>EI. Constituant</b>	<b>Renforcement des capacités</b>	
<b>Fonction</b>	<b>Renforcement des capacités</b>	<b>Score</b>
<b>Critères</b>		
<b>PRIORITÉ : Les institutions ont la capacité d'assumer leurs rôles et responsabilités dans le secteur, leur permettant d'assurer des services durables à grande échelle, notamment la disponibilité des structures, outils, formations et incitations nécessaires</b>		0
Plan global dirigé par le Gouvernement pour renforcer les capacités du secteur de l'assainissement en milieu rural reposant sur une évaluation des besoins		0
Différents intéressés ou fournisseurs institutionnels ont leur propre plan de renforcement des capacités		0
Une stratégie de ressources humaines décrit les problèmes, les lacunes en matière de capacités et les mesures à prendre, et aborde la question des ressources humaines pour l'approvisionnement d'assainissement en milieu rural		0
Les institutions de formation ont la capacité et les ressources nécessaires pour former les cadres requis par les services d'approvisionnement en assainissement à grande échelle en milieu rural		0
La mise en œuvre de plans de renforcement des capacités progresse		0
Le secteur privé a la capacité d'assurer des services d'assainissement en milieu rural en toute sécurité et de manière efficace		0
La capacité à suivre les services en fonction d'indicateurs définis par les normes nationales existe		0
Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre		0
<b>Il existe un plan global de développement des capacités visant à renforcer les connaissances en matière d'adaptation, d'atténuation et d'évaluation des risques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, qui repose sur une évaluation des besoins.</b>		0
Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d'aborder la gestion des risques, l'adaptation et l'atténuation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.		0
Des technologies et des solutions appropriées existent dans le Pays pour augmenter le stockage des eaux de surface ou souterraines, pour accroître l'efficacité des systèmes de distribution et pour réutiliser l'eau.		0
Les capacités des communautés locales à répondre aux catastrophes environnementales ou d'origine humaine (ressources, connaissances et pratiques) sont prises en compte et intégrées dans les plans de préparation, d'urgence et de réponse.		0

**TABLEAU 56** : Résultats des scores pour Normes sociales pour l'assainissement rural

Assainissement_National_Rural		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Normes sociales	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les normes sociales appuient le développement du sous-secteur de l'assainissement en milieu rural</b>		0
Les médias parlent régulièrement des questions d'accès à l'assainissement en milieu rural		0
Des actions militantes pour l'accès à l'assainissement ciblent régulièrement les leaders d'opinion et les preneurs de décision		0
Les chefs religieux ou traditionnels appuient activement l'amélioration de l'approvisionnement d'assainissement en milieu rural		0
La société civile et des personnalités du monde de la musique, de la télé, des sports, etc., appuient l'amélioration de l'approvisionnement d'assainissement en milieu rural		0
Une analyse de genre a été menée afin d'identifier les normes et les barrières sociales et de genre liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, y compris la collecte, la distribution, l'utilisation, la conservation et le traitement de l'eau, ainsi que d'autres aspects pertinents. Les résultats de l'analyse sont utilisés pour informer le développement de programmes et d'interventions WASH sensibles au genre.		0
Il existe des mécanismes de résolution des conflits qui prennent en compte les questions liées au genre.		0
Les normes et standards sociaux soutiennent l'utilisation des énergies renouvelables et l'adaptation au changement climatique.		0
Le plaidoyer en faveur de l'eau, de l'assainissement et du climat vise régulièrement les leaders d'opinion et les décideurs.		0
Les programmes scolaires (et les activités extrascolaires) couvrent la durabilité environnementale et l'adaptation et l'atténuation du climat en rapport avec l'eau et l'assainissement, afin que les enfants puissent devenir des agents du changement dans les communautés où ils vivent.		0

## Groupe 4. Assainissement urbain

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 57: Résultats de notation des expositions pour l'Assainissement Urbain

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Lors des sécheresses, les personnes affectées sont obligées d'opter pour des niveaux plus bas de service (installations partagées, DAL).	Populations	Assainissement / Urbain	0
	Les impacts des sécheresses sur l'approvisionnement en eau peuvent affecter la continuité des services d'assainissement, avec des conséquences sanitaires pour les personnes affectées.	Populations	Assainissement / Urbain	0
	Pendant les sécheresses, les coûts du service augmentent tandis que les revenus tendent à baisser, impactant la durabilité financière des opérateurs.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0
<b>INONDATION</b>	Dans les bidonvilles, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Assainissement / Urbain	0
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'assainissement temporairement ou de manière permanente, compromettant la santé de la population.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0
	Pendant et après les inondations, l'accès à l'assainissement étant compromis, la flambée d'épidémies peut aggraver les conditions sanitaires de la population, particulièrement chez les enfants.	Populations	Assainissement / Urbain	0
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	Assainissement / Urbain	0
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	Surtout dans les bidonvilles mais pas seulement, les habitations construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les glissements de terrain, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	Assainissement / Urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures d'assainissement temporairement ou de manière permanente, compromettant la santé de la population.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures de transport, d'énergie, etc., et compromettre la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.). - ruptures des canalisations de réseaux d'eaux usées	Sources d'eau	Assainissement / Urbain	0
	Après les glissements de terrain, les coûts du service augmentent tandis que les revenus tendent à baisser, impactant la durabilité financière des opérateurs.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La contamination organique des sources peut amener à la flambée d'épidémies, qui s'aggrave en situation d'émergence.	Sources d'eau	Assainissement / Urbain	0
	Les populations affectées par les maladies d'origine hydrique subissent des conséquences sanitaires sévères, avec des impacts aussi sur l'éducation, la nutrition et le travail.	Populations	Assainissement / Urbain	0
	En milieu urbain, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures de drainage peut aggraver les conditions sanitaires surtout lors d'émergences.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0
	Dans les zones à forte concentration de la population, le manque ou l'insuffisance d'infrastructures et services d'assainissement amène à la contamination organique de l'environnement et accroît le risque d'épidémies.	Infrastructure et services	Assainissement / Urbain	0

**TABLEAU 58:** Résultats de la notation des vulnérabilités pour l'Assainissement Urbain

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Les habitants des quartiers plus pauvres sont très vulnérables aux différents types d'aléas, d'autant plus que la survenance de ceux-ci impacte leur accès aux services d'assainissement.	Assainissement / Urbain	0
	La vulnérabilité des enfants à tout aléa climatique s'aggrave à cause d'un très haut pourcentage d'écoles qui ne comptent pas sur des services au moins basiques d'assainissement.	Assainissement / Urbain	0
<b>FINANCIERE</b>	Exception faite à Antananarivo, la situation financière de l'opérateur est fragile du fait de la non-couverture des coûts d'exploitation par le biais des tarifs, situation qui s'aggrave lors d'émergences provoquées par les aléas climatiques.	Assainissement / Urbain	0
	Du fait d'un budget insuffisant alloué aux services EAH, le Pays reste très dépendant de l'aide au développement pour financer les ouvrages nouveaux.	Assainissement / Urbain	0
<b>PHYSIQUE</b>	En milieu urbain, la vulnérabilité des infrastructures d'assainissement est liée à des réseaux d'évacuation vétustes (ou absent), à des réseaux de drainage peu efficaces et à une gestion défaillante des déchets, qui deviennent dysfonctionnels lors d'épisodes de pluies intenses, situation qui s'aggravera à l'avenir avec des aléas climatiques de plus en plus fréquents et intenses.	Assainissement / Urbain	0
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	Pendant les pluies intenses, les infrastructures d'assainissement ne sont plus capables d'évacuer de façon efficace les eaux et deviennent source de contamination de l'environnement urbain.	Assainissement / Urbain	0
<b>HUMAINE</b>	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une augmentation de la demande en eau à l'avenir.	Assainissement / Urbain	0
	La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Assainissement / Urbain	0
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE</b>	Malgré l'existence de différents instruments de planification aux niveaux local, régional et du bassin versant, l'inclusion de mesures d'assainissement dans les plans ne survient que très rarement, le budget alloué à ce sous-secteur étant une fraction limitée des ressources investies dans le secteur EAH.	Assainissement / Urbain	0
	Des vides normatifs et des compétences floues en matière d'assainissement urbain, par ex. sur la gestion des boues de vidange, ainsi que le manque de coordination impactent l'exploitation du service et aggravent par-là les vulnérabilités du sous-secteur.	Assainissement / Urbain	0



## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Redevabilité et réglementation, Décentralisation, Budget et dépenses, Financement, Coordination et Leadership politique.

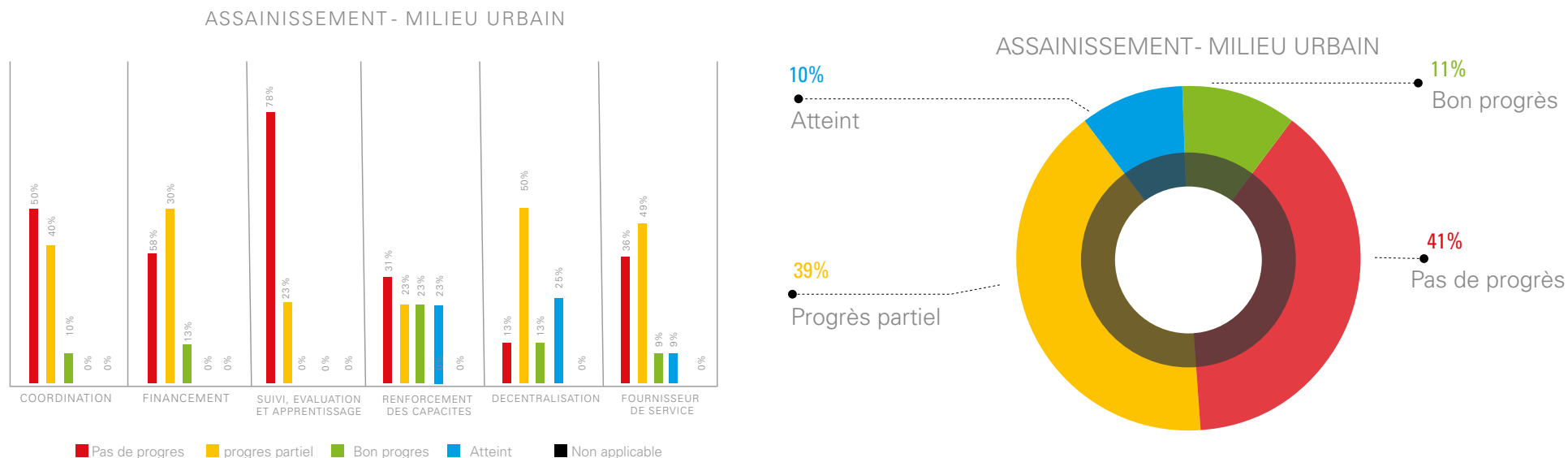


FIGURE 17: Résultats des critères de notation Assainissement Urbain

TABLEAU 59: Résultats des scores pour Redevabilité et réglementation pour l'assainissement urbain

Assainissement_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Redevabilité et réglementation	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les systèmes gouvernementaux de surveillance et de vérification de l'assainissement en milieu urbain sont en place à plusieurs niveaux</b>		0
Les institutions principales ont un rôle clair et des responsabilités bien établies, et sont dotées d'un système d'évaluation de la performance		0
Il y a des mécanismes clairs et efficaces pour recevoir les commentaires et les plaintes des consommateurs		0
Existence de ressources et de capacités suffisantes pour mettre en œuvre la réglementation		0
L'entité réglementaire est suffisamment indépendante des prestataires de service et du Gouvernement pour agir légitimement comme arbitre et fournir des incitations aux performances ou imposer des sanctions		0

Existence d'incitations pour investir dans les technologies efficaces et durables sur le plan environnemental	0
Les prélèvements d'eau font l'objet d'une licence, sont réglementés et des sanctions sont appliquées en cas de non-conformité (prélèvements excessifs).	0
Des mécanismes de redevabilité pour les engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes existent et sont mis en œuvre.	0
La politique réglementaire intègre une perspective de genre dans toutes les phases du cycle réglementaire afin de contribuer à atteindre des niveaux plus substantiels d'égalité entre les hommes et les femmes.	0
<b>Il existe des systèmes gouvernementaux pour suivre les objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et les engagements internationaux liés à l'eau et à l'assainissement (par exemple, les CDN, les PNA, cadre de Sendai).</b>	0
Il existe une institution dont les fonctions sont clairement définies pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements nationaux et internationaux liés au changement climatique, et les informations sont rendues publiques.	0
Il existe des incitations à investir dans les technologies d'alerte précoce, d'atténuation (par exemple, les énergies renouvelables) et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	0

**TABLEAU 60 : Résultats des scores pour Décentralisation pour l'assainissement urbain**

Assainissement_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Décentralisation	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Il y a une politique de décentralisation en matière d'approvisionnement d'assainissement en milieu urbain et elle s'appuie sur des ressources et des mécanismes de redevabilité</b>		0
Le Ministère responsable a un plan de travail pour appuyer la décentralisation		0
Le poste budgétaire pour le secteur de l'assainissement en milieu urbain est décentralisé avec succès		0
Les niveaux décentralisés disposent de ressources humaines suffisantes pour mettre en œuvre des programmes en matière d'assainissement en milieu urbain		0
Les paliers de décentralisation rapportent au Ministère responsable leurs progrès, défis, besoins et plans en matière d'eau en milieu urbain Les niveaux décentralisés rendent compte au Ministère de tutelle des progrès, des défis, des besoins et des plans en matière d'assainissement en milieu urbain		0
Il existe un mécanisme efficace permettant aux individus ou aux groupes de faire part de leurs préoccupations et de fournir un retour d'information sur les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.		0
Des mesures bien définies sont en place pour soutenir la participation de la communauté, y compris l'engagement actif des femmes.		0
Les plans de développement locaux et infranationaux intègrent l'adaptation au climat, l'atténuation de ses effets, l'eau et l'assainissement.		0
Les priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.		0
Il existe des mécanismes de coordination, d'échange de données et de retour d'information entre les niveaux central, infranational et local.		0
L'efficacité de la décentralisation est suivie		0

**TABLEAU 61 : Résultats des scores pour Budget et dépenses pour l'assainissement urbain**

Assainissement_National_Urbain		
El. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Budget et dépenses	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Le budget est ventilé pour le service de l'assainissement en milieu urbain et les dépenses sont suivies</b>		0
Les budgets et rapports de dépenses sont publiés et disponibles au public		0
Les tarifs suffisent à assurer une prestation adéquate de services d'assainissement en milieu urbain selon les normes nationales, y compris l'exploitation et la maintenance		0
Les dépenses d'investissements sont suffisantes pour atteindre les objectifs d'investissement dans le secteur de l'assainissement en milieu urbain		0
Les affectations au niveau infranational intègrent des critères d'équité (à définir pour chaque contexte) et incluent des mesures spécifiques pour cibler les ressources afin de réduire les inégalités d'accès aux services		0
Il y a un organisme qui représente les besoins des clients du service de l'assainissement dans les processus de budgétisation		0
Le financement des campagnes de sensibilisation a été explicitement pris en compte dans le processus de prévision budgétaire et est suffisant		0
Le taux d'utilisation du budget (= dépenses en tant que pourcentage du budget) au cours des trois dernières années est suffisant pour les fonds nationaux		0
Le taux d'utilisation du budget (= dépenses en tant que pourcentage du budget) au cours des trois dernières années est suffisant pour l'aide publique au développement		0
Des affectations budgétaires multi annuelles sont assurées et les engagements à long terme sont connus		0
Les fonds des donateurs sont dirigés vers le budget et harmonisés avec les systèmes gouvernementaux		0
Le processus d'approvisionnement est clairement formulé		0
L'allocation budgétaire et les procédures de collecte et d'analyse des données sociales, économiques et sur les moyens de subsistance des populations locales ventilées par sexe existent lors de la planification de programmes et de projets nationaux, sous-nationaux et sectoriels dans le domaine de l'EAH.		0
Des mécanismes sont mis en place pour suivre les allocations de ressources et les dépenses dans une optique d'égalité des sexes, en tant que partie intégrante des mesures visant à renforcer le Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le processus budgétaire. Il s'agit notamment de veiller à ce que des données ventilées par sexe soient collectées et analysées au cours du cycle budgétaire, et que des mesures appropriées soient prises pour remédier à toute disparité constatée.		0
<b>Le budget EAH est ventilé en fonction de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, et les dépenses sont suivies.</b>		0
Les dépenses d'investissement sont suffisantes, comme convenu entre les ministères EAH et les ministères des finances, avec des lignes budgétaires pour l'atténuation, la préparation aux urgences et l'adaptation, afin de répondre aux engagements internationaux et aux objectifs nationaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0
Les critères d'allocation des fonds donnent du poids à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience climatique, qui sont des critères essentiels pour une programmation EAH durable et résistante aux chocs récurrents.		0

**TABLEAU 62:** Résultats des scores pour Financement de l'assainissement urbain

Assainissement_National_Urbain		
El. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Financement	Score
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les besoins financiers pour le secteur de l'assainissement en milieu urbain sont connus et les cadres juridiques et institutionnels pour la mobilisation des ressources sont en place</b>		0
Le secteur privé est incité à investir dans les infrastructures urbaines d'assainissement et la prestation de services		0
Les allocations publiques pour le secteur de l'assainissement en% du PIB sont suffisantes		0
Le pourcentage de l'aide extérieure appuyant les plans et budgets pour le secteur de l'eau en milieu urbain sont suffisant		0
Les tarifs peuvent être ajustés pour couvrir le coût des services (charges d'exploitation si les dépenses d'investissement sont couvertes par les fonds publics) et le coût de l'inflation		0
Existence d'institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources additionnelles pour les services d'assainissement en milieu urbain (p. ex., marché national des obligations)		0
Il y a des projets en réserve susceptibles d'être financés dans le secteur de l'assainissement en milieu urbain		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0
<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l'atténuation et l'adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement trouvent un financement adéquat.</b>		0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).		0
Les interventions prioritaires en matière d'eau et d'assainissement résilientes au climat sont articulées autour d'une solide justification climatique.		0

**TABLEAU 63:** Résultats des scores pour Coordination de l'Assainissement Urbain

Assainissement_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Coordination	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Une entité de coordination ou d'un mécanisme pour le secteur de l'assainissement en milieu urbain existe</b>		0
Rôles et responsabilités institutionnels clairement définis et mis en œuvre		0
Entité fonctionnant bien pour coordonner les parties prenantes et les réunir au besoin		0
Agence mandatée par le Gouvernement pour guider les intervenants en matière d'assainissement en milieu urbain		0
Existence d'un plan mené par le Gouvernement		0
L'entité de coordination comprend les intervenants majeurs des services d'eau en milieu urbain, y compris le secteur privé, les organisations communautaires, les agences gouvernementales, les groupes militants, les organisations de la société civile et les ONG		0
Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.		0
Les rôles et responsabilités des institutions définissent clairement l'égalité des sexes et la rendent opérationnelle.		0
<b>Il existe des mécanismes de coordination interministérielle entre les départements responsables du changement climatique et de l'eau et de l'assainissement.</b>		0
Le changement climatique est intégré dans les dialogues sectoriels sur l'eau et l'assainissement, les examens sectoriels conjoints, les réunions d'échange d'informations et de coordination, ce qui renforce la collaboration entre les départements et les agences.		0

**TABLEAU 64:** Résultats des scores pour Leadership politique pour l'assainissement urbain

Assainissement_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Leadership politique	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Le Gouvernement s'approprie le programme d'assainissement en milieu urbain et les autres intervenants l'approuvent</b>		○
Des représentants élus ou non élus s'impliquent activement dans la promotion et le plaidoyer		○
Les leaders traditionnels et communautaires sont représentés et mobilisés		○
Le niveau de participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, en tant que décideurs est mesuré, par exemple par le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Des quotas ou d'autres mesures sont introduits pour promouvoir la participation des femmes et des filles dans les forums ou les institutions à dominante masculine, dans le but de parvenir à un équilibre entre les sexes et à une représentation égale.		○
Le Gouvernement a démontré son engagement envers les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Gouvernement a également mis en place un mécanisme national pour les femmes, doté de ressources et de capacités adéquates, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces politiques et initiatives.		○
L'agenda du changement climatique est soutenu par le Gouvernement et par le secteur de l'eau et de l'assainissement.		○
Le Pays est signataire de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat et a fixé des objectifs clairs et réalistes en matière d'atténuation et d'adaptation.		○
Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s'y engagent.		○

## Groupe 5. EAH dans les institutions

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 65: Résultats de notation des expositions pour EAH dans les institutions

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Pendant les sécheresses, le manque d'eau peut compromettre les conditions sanitaires dans les institutions (hygiène personnelle, nettoyage des aliments, entretien des points d'eau et latrines, etc.).	Populations	EAH dans les institutions	0
	Les discontinuités de services ont des impacts sanitaires plus sévères sur les institutions qui n'ont souvent pas les moyens pour s'approvisionner d'une manière alternative.	Populations	EAH dans les institutions	0
	Pendant les sécheresses, les pannes d'énergie sont plus fréquentes et impactent la continuité des services EAH.	Populations	EAH dans les institutions	0
	L'assèchement des sources de surface peut aggraver les conditions sanitaires dans les institutions	Sources d'eau	EAH dans les institutions	0
	Pendant les sécheresses, l'augmentation de la demande en eau pour tous les usages peut impacter les sources de surface et amener à une surexploitation des nappes.	Sources d'eau	EAH dans les institutions	0
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et l'absentéisme scolaire.	Populations	EAH dans les institutions	0
<b>INONDATION</b>	Les inondations peuvent endommager les installations EAH temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions sanitaires dans les institutions.	Infrastructure et services	EAH dans les institutions	0
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau, d'assainissement et d'hygiène temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	EAH dans les institutions	0
	Pendant et après les inondations, le maintien des pratiques d'hygiène se heurte au manque d'eau, avec des conséquences sanitaires sévère la population, particulièrement les enfants.	Populations	EAH dans les institutions	0
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.) et compromettre les conditions d'hygiène de la population.	Sources d'eau	EAH dans les institutions	0
	La dégradation temporaire ou permanent des installations EAH impactent les populations du point de vue financier.	Populations	EAH dans les institutions	0

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	Les glissements de terrain peuvent endommager les installations EAH temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions d'hygiène de la population.	Infrastructure et services	EAH dans les institutions	○
	Après les glissements de terrain, le maintien des pratiques d'hygiène dans les institutions se heurte au manque d'eau, avec des conséquences sanitaires sévères la population, particulièrement les enfants.	Populations	EAH dans les institutions	○
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (érosion, sédimentation, débris, etc.) et compromettre les conditions d'hygiène de la population.	Sources d'eau	EAH dans les institutions	○
	La dégradation temporaire ou permanente des installations EAH impactent les populations du point de vue financier.	Populations	EAH dans les institutions	○
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	Une aggravation de la pollution organique des sources exige une amélioration des pratiques d'hygiène, sans laquelle la santé des personnes peut dégrader.	Populations	EAH dans les institutions	○
	La pratique fréquente de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et aggrave les conditions d'hygiène de la population.	Populations	EAH dans les institutions	○
	Lors des catastrophes et aléas climatiques, les conditions d'hygiène de la population s'aggravent, d'autant plus que leurs accès aux services EAH se dégradent.	Infrastructure	EAH dans les institutions	○

**TABLEAU 66:** Résultats de notation des vulnérabilités pour EAH dans les institutions

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Des pratiques culturelles ancrées dans les habitudes, telle que la DAL, aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.	EAH dans les institutions	
	Les connaissances limitées sur les bénéfices des services d'EAH aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.	EAH dans les institutions	
<b>FINANCIERE</b>	Les coûts de construction des installations EAH sont trop élevés pour une population souvent appauvrie, ce que peut empêcher la réalisation de l'objectif d'accès universel dans un contexte où les politiques publiques comptent sur l'apport des foyers à l'effort de financement.	EAH dans les institutions	
	Le budget alloué à l'EAH dans les institutions n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.	EAH dans les institutions	
<b>PHYSIQUE</b>	Pendant les catastrophes, les discontinuités des services d'eau et d'assainissement provoquées par la dégradation des infrastructures impactent les conditions d'hygiène dans les institutions, avec des conséquences sévères sur leur santé.	EAH dans les institutions	
	Les connaissances et l'accès limités aux installations EAH (technologie résiliente) aggravent la vulnérabilité du Pays.	EAH dans les institutions	



COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	L'inexistence ou l'insuffisance d'installations EAH à libre accès, dans les institutions, aggrave la vulnérabilité environnementale, dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.	EAH dans les institutions	[Red]
<b>HUMAINE</b>	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une nécessité croissante d'investissements dans les installations EAH dans les institutions  La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	EAH dans les institutions	
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE</b>	Malgré l'existence de différents instruments de planification aux niveaux local, régional et du bassin versant, l'inclusion de plans d'investissement spécifiques pour EAH dans les institutions ne survient que très rarement, le budget alloué à ce sous-secteur étant une fraction limitée des ressources investies dans le secteur EAH.	EAH dans les institutions	[Yellow]
	Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	EAH dans les institutions	[Red]

## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Stratégie et politiques du secteur, Coordination, Budget et dépenses, Financement, Planification et Leadership politique.

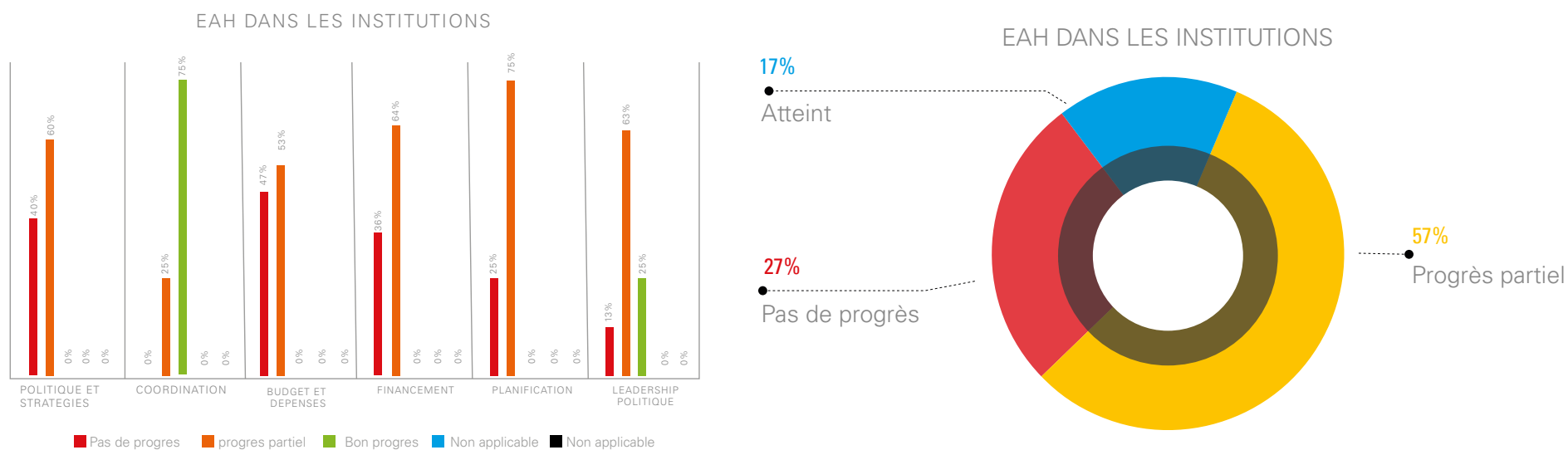


FIGURE 18: Résultats des critères de notation EAH dans les institutions

**TABLEAU 67** : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour EAH dans les institutions

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Stratégie et politiques du secteur	
Fonction	Stratégie et politiques du secteur	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Politiques ayant une vision claire pour atteindre l'accès universel à des installations EAH dans les institutions tenant compte du genre</b>		0
Les politiques sont fondées sur les preuves (p. ex., portée des données, qualité des services, financement, impacts démographiques de services médiocres, questions d'équité).		0
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour l'affectation des ressources financières et l'établissement de priorités		0
Formulation de normes nationales pour l'EAH dans les institutions afin d'intégrer la qualité de l'eau, les latrines suffisantes et séparées selon les genres, les installations pour se laver les mains ; l'intégration de la promotion de l'hygiène, y compris menstruelle		0
La politique comprend des dispositions pour l'exploitation et la maintenance des installations		0
La politique comprend des dispositions pour assurer la viabilité opérationnelle et financière des services de l'EAH dans les institutions		0
<p>Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l'EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte.</li> <li>• Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes.</li> <li>• Les politiques de transformation du genre s'attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L'objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.</li> </ul>		0
<b>Il existe un cadre stratégique dans lequel les politiques en matière d'environnement et de changement climatique sont bien alignées sur celles de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et vice versa, dans le but d'orienter les programmes et les interventions vers la création de services plus résilients.</b>		0
Les informations climatiques (impacts observés et projetés) existent et sont disponibles aux échelles temporelles et géographiques appropriées pour informer la planification stratégique nationale des ressources en eau à moyen et long terme, qui est ensuite utilisée efficacement pour prioriser les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0
Les politiques EAH sont informées par les risques et considèrent les stratégies et les plans pour rendre opérationnels les efforts de RRC et de préparation dans le secteur (par exemple, la réduction de la disponibilité de l'eau potable, les dommages possibles aux infrastructures, et la source du risque - inondation, sécheresse, tremblement de terre, conflit ; déplacement, réfugiés, urgences sanitaires).		0

**TABLEAU 68** : Résultats des scores pour Coordination pour EAH dans les institutions

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Coordination	
Critères		
<b>Existence d'un groupe de travail technique au sein du Ministère responsable de l'EAH dans les institutions qui inclut les intervenants du secteur y compris le secteur privé, les organisations communautaires, les agences gouvernementales, les groupes de plaidoyer, les organisations de la société civile et les ONG, et dirigées par le Ministère de l'Éducation - aux niveaux national et infranational.</b>		0
Rôles et responsabilités dans les institutions clairement définis et mis en œuvre pour l'EAH dans les institutions		0
Existence de comités EAH dans les institutions à l'échelle infranationale		0
L'organe de coordination comprend les principaux intervenants dans EAH dans les institutions, dont le secteur privé, les organismes communautaires, les agences gouvernementales, les groupes de défense des droits, la société civile et les ONG		0
Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.		0
Les rôles et responsabilités des institutions définissent clairement l'égalité des sexes et la rendent opérationnelle.		0
<b>Il existe des mécanismes de coordination interministérielle entre les départements responsables du changement climatique et de l'eau et de l'assainissement.</b>		0
Le changement climatique est intégré dans les dialogues sectoriels sur l'eau et l'assainissement, les examens sectoriels conjoints, les réunions d'échange d'informations et de coordination, ce qui renforce la collaboration entre les départements et les agences.		0

**TABLEAU 69** : Résultats des scores pour Budget et dépenses pour EAH dans les institutions

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Budget et dépenses	
Critères		
<b>Le financement de l'EAH dans les institutions et les campagnes nationales de sensibilisation ont été explicitement traités dans le processus de formulation du budget et sont adéquats.</b>		0
Les budgets et rapports de dépenses sont disponibles et accessible au public		0
Une entité représente les besoins des citoyens en matière d'EAH dans le processus de formulation du budget		0
Les affectations au niveau infranational tiennent compte de critères d'équité (à définir pour chaque Pays) et comprennent des mesures spécifiques pour cibler les ressources afin de réduire les inégalités d'accès aux services		0
Les dépenses de fonctionnement suffisent pour une prestation adéquate de services EAH dans les institutions conformes aux normes nationales, y compris l'exploitation et la maintenance		0
Il y a assez de dépenses d'investissement pour atteindre les objectifs d'investissement pour l'EAH dans les institutions		0
Le taux d'utilisation du budget (= dépenses en tant que pourcentage du budget) au cours des trois dernières années est suffisant		0
Des affectations budgétaires multi annuelles sont assurées et les engagements à long terme sont connus		0
Les coûts des installations de l'EAH dans les institutions sont documentés aux fins de la projection des besoins de financement		0
Le processus d'acquisition est clairement formulé		0
L'allocation budgétaire et les procédures de collecte et d'analyse des données sociales, économiques et sur les moyens de subsistance des populations locales ventilées par sexe existent lors de la planification de programmes et de projets nationaux, sous-nationaux et sectoriels dans le domaine de l'EAH.		0
Des mécanismes sont mis en place pour suivre les allocations de ressources et les dépenses dans une optique d'égalité des sexes, en tant que partie intégrante des mesures visant à renforcer le Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le processus budgétaire. Il s'agit notamment de veiller à ce que des données ventilées par sexe soient collectées et analysées au cours du cycle budgétaire, et que des mesures appropriées soient prises pour remédier à toute disparité constatée.		0
<b>Le budget EAH est ventilé en fonction de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, et les dépenses sont suivies.</b>		0
Les dépenses d'investissement sont suffisantes, comme convenu entre les ministères EAH et les ministères des finances, avec des lignes budgétaires pour l'atténuation, la préparation aux urgences et l'adaptation, afin de répondre aux engagements internationaux et aux objectifs nationaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0
Les critères d'allocation des fonds donnent du poids à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience climatique, qui sont des critères essentiels pour une programmation EAH durable et résistante aux chocs récurrents.		0

**TABLEAU 70: Résultats des scores pour Financement pour EAH dans les institutions**

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Financement	
Critères		
<b>Existence de cadres juridiques et institutionnels pour financer les transactions nécessaires à l'EAH dans les institutions</b>		0
Le secteur privé est incité à investir dans les infrastructures et la prestation de services d'EAH		0
Les fonds publics affectés à l'EAH en tant que pourcentage du PIB sont suffisants		0
% d'aide extérieure (par rapport à l'aide totale pour l'EAH) qui appuie les plans et budgets en la matière de l'EAH dans les institutions		0
Existence d'institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources pour l'EAH dans les institutions		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0
<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l'atténuation et l'adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement trouvent un financement adéquat.</b>		0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).		0
Les interventions prioritaires en matière d'eau et d'assainissement résilientes au climat sont articulées autour d'une solide justification climatique.		0

**TABLEAU 71 : Résultats des scores pour Planification pour EAH dans les institutions**

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Planification, suivi et révision	
Fonction	Planification	
Critères		
<b>Plan stratégique axé sur les risques avec des cibles, des indicateurs, un calendrier et des étapes clairs pour l'EAH dans les institutions</b>		0
Planification convergente et responsabilités claires		0
Les activités prioritaires pour l'EAH dans les institutions sont identifiées dans le plan pour répondre aux besoins des enfants		0
Le plan est examiné par toutes les parties prenantes, y compris les communautés et les gouvernements locaux, afin de s'assurer qu'il atteint les objectifs prévus		0
Le plan est élaboré en consultation avec les principales parties prenantes, y compris les bénéficiaires, afin d'éviter les doublons et de renforcer l'impact		0

Le plan tient compte de la durabilité (l'exploitation et la maintenance des installations WASH), de l'équité et de l'évolutivité des services / installations EAH dans les institutions	0
Les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrés dans la planification stratégique à tous les niveaux du Gouvernement, y compris au niveau ministériel et programmatique.	0
Les plans nationaux et locaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont élaborés avec une représentation inclusive et sensible au genre, en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des femmes, des filles et d'autres groupes marginalisés.	0
<b>Les plans nationaux pour l'eau et l'assainissement sont basés sur une analyse préliminaire des risques, qui comprend une forte composante climatique</b>	0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a réalisé, ou mis à jour, une analyse nationale des risques (avec les acteurs locaux à la tête du processus) qui prend en compte les différents aléas climatiques, le niveau d'exposition des infrastructures et de la population, ainsi que les vulnérabilités du secteur (par exemple, cartographie de la vulnérabilité) par rapport au changement climatique.	0
Les risques liés au changement climatique sont cartographiés (par des experts en climatologie) et superposés à des cartes indiquant les faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement (par exemple, des cartes montrant la sécheresse + faible accès à l'eau ; les inondations + faible accès à l'assainissement) et l'existence de communautés défavorisées. Cette cartographie est utilisée pour définir ou mettre à jour les priorités, les objectifs et les activités d'atténuation et d'adaptation adaptés aux différents contextes.	0
La préparation aux interventions d'urgence EAH et la programmation en fonction des risques sont intégrées dans les processus de planification et de budget annuels et à long terme du Gouvernement.	0

**TABLEAU 72 : Résultats des scores pour Leadership politique pour EAH dans les institutions**

EAH dans les institutions		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Leadership politique	
Critères		
<b>Le Ministère responsable met en œuvre les stratégies respectives pour l'EAH dans les institutions, avec l'assentiment et la coopération des ministères d'appui et les intervenants du secteur</b>		0
Un plan de plaidoyer vise à influencer les politiciens nationaux et locaux, ainsi que les principaux intervenants		0
Des rôles clairs pour les leaders au niveau de l'école et du Ministère		0
Le niveau de participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, en tant que décideurs est mesuré, par exemple par le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Des quotas ou d'autres mesures sont introduits pour promouvoir la participation des femmes et des filles dans les forums ou les institutions à dominante masculine, dans le but de parvenir à un équilibre entre les sexes et à une représentation égale.		0
Le Gouvernement a démontré son engagement envers les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Gouvernement a également mis en place un mécanisme national pour les femmes, doté de ressources et de capacités adéquates, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces politiques et initiatives.		0
<b>L'agenda du changement climatique est soutenu par le Gouvernement et par le secteur de l'eau et de l'assainissement.</b>		0
Le Pays est signataire de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat et a fixé des objectifs clairs et réalistes en matière d'atténuation et d'adaptation.		0
Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s'y engagent.		0

## Groupe 6. Hygiène milieu rural et urbain

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 73: Résultats de la notation des expositions pour Hygiène milieu rural et urbain

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Pendant les sécheresses, le manque d'eau peut compromettre les conditions d'hygiène de la population (hygiène personnelle, nettoyage des aliments, du foyer, etc.).	Populations	Hygiène / Urbain	○
	Dans les bidonvilles et les zones périphériques, les discontinuités de services ont des impacts plus sévères sur la population qui n'a souvent pas les moyens pour s'approvisionner d'une manière alternative.	Populations	Hygiène / Urbain	○
	L'assèchement des sources de surface peut aggraver les conditions d'hygiène de la population.	Sources d'eau	Hygiène / Urbain	○
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et l'absentéisme scolaire.	Populations	Hygiène / Urbain	○
<b>INONDATION</b>	Les inondations peuvent endommager les installations sanitaires temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions d'hygiène de la population.	Infrastructure et services	Hygiène / Urbain	○
	Pendant et après les inondations, le maintien des pratiques d'hygiène se heurte au manque d'eau (voir d'accès aux toilettes), avec des conséquences sanitaires sévère la population, particulièrement les enfants.	Populations	Hygiène / Urbain	○
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.) et compromettre les conditions d'hygiène de la population.	Sources d'eau	Hygiène / Urbain	○
	La dégradation temporaire ou permanent des installations d'hygiène impacte les populations du point de vue financier.	Populations	Hygiène / Urbain	○
<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	Les glissements de terrain peuvent endommager les installations sanitaires temporairement ou de manière permanente, compromettant les conditions d'hygiène de la population.	Infrastructure et services	Hygiène / Urbain	○
	Après les glissements de terrain, le maintien des pratiques d'hygiène se heurte au manque d'eau, avec des conséquences sanitaires sévère la population, particulièrement les enfants.	Populations	Hygiène / Urbain	○
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (érosion, sédimentation, débris, etc.) et compromettre les conditions d'hygiène de la population.	Sources d'eau	Hygiène / Urbain	○
	La dégradation temporaire ou permanent des installations d'hygiène impacte les populations du point de vue financier.	Populations	Hygiène / Urbain	○
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	Une aggravation de la pollution organique des sources exige une amélioration des pratiques d'hygiène, sans laquelle la santé des personnes peut dégrader.	Populations	Hygiène / Urbain	○
	Lors des catastrophes et aléas climatiques, les conditions d'hygiène de la population s'aggravent, d'autant plus que leurs accès aux services EAH se dégradent.	Infrastructure	Hygiène / Urbain	○

**TABLEAU 74:** Résultats de la notation des vulnérabilités pour Hygiène milieu rural et urbain

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	Des pratiques culturelles ancrées dans les habitudes, telle que la DAL, aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.	Hygiène / Urbain	0
	Les connaissances limitées sur les bénéfices des services d'EAH aggravent les vulnérabilités du Pays au changement climatique.	Hygiène / Urbain	0
<b>FINANCIERE</b>	Les coûts de construction des installations sanitaires sont trop élevés pour une population souvent appauvrie, ce que peut empêcher la réalisation de l'objectif d'accès universel dans un contexte où les politiques publiques comptent sur l'apport des foyers à l'effort de financement.	Hygiène / Urbain	0
	Le budget alloué à l'hygiène n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.	Hygiène / Urbain	0
<b>PHYSIQUE</b>	Pendant les catastrophes, les discontinuités des services d'eau et d'assainissement provoquées par la dégradation des infrastructures impactent les conditions d'hygiène de la population urbaine, avec des conséquences sévères sur leur santé.	Hygiène / Urbain	0
	Les connaissances et l'accès limités aux installations sanitaires à technologie résiliente aggravent la vulnérabilité du Pays.	Hygiène / Urbain	0
<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	En milieu urbain, l'inexistence ou l'insuffisance d'installations sanitaires à libre accès, surtout pour la population pauvre, aggrave la vulnérabilité environnementale, dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.	Hygiène / Urbain	0
<b>HUMAINE</b>	Le profil démographique du Pays se caractérise par une forte présence de jeunes et par un taux de croissance important de la population, ce que suggère une nécessité croissante d'investissements dans le sous-secteur de l'hygiène à l'avenir.	Hygiène / Urbain	0
	La vulnérabilité des communautés s'aggrave du fait de leurs connaissances limitées sur les risques climatiques au niveau local et du manque de moyens pour y faire face.	Hygiène / Urbain	0
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE</b>	Malgré l'existence de différents instruments de planification aux niveaux local, régional et du bassin versant, l'inclusion de mesures d'hygiène dans les plans ne survient que très rarement, le budget alloué à ce sous-secteur étant une fraction limitée des ressources investies dans le secteur EAH.	Hygiène / Urbain	0
	Au niveau central et régional, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé et entre les différentes structures au sein du Ministère de l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène, qui peut être attribué à des responsabilités floues, et qui se répercute sur les collectivités territoriales.	Hygiène / Urbain	0



## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Stratégie et politiques du secteur, Redevabilité et réglementation, Financement, Planification, Décentralisation et Leadership politique.

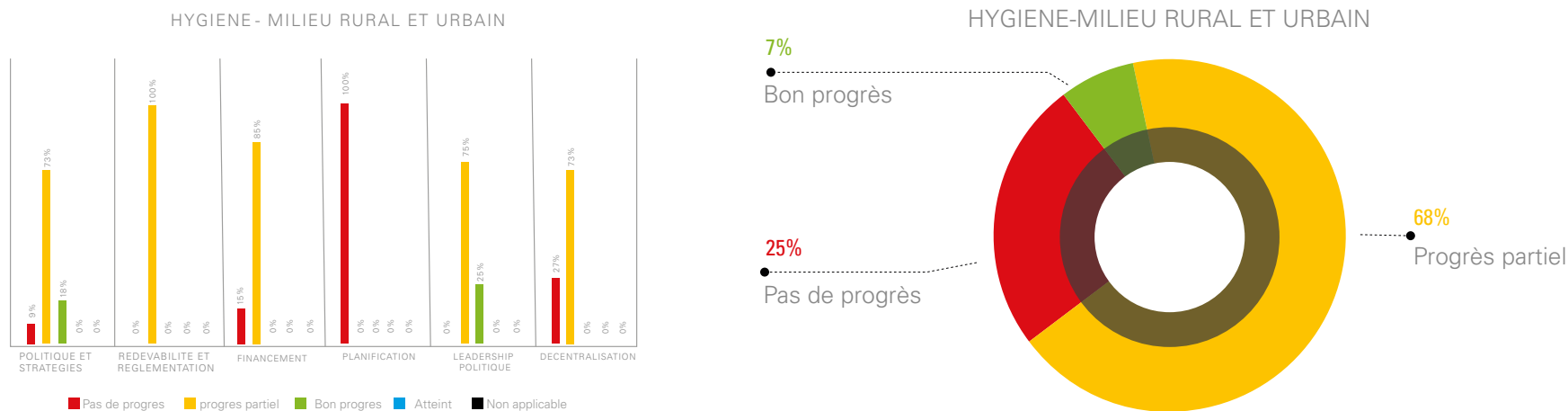


FIGURE 19 : Résultats des critères de notation pour l'Hygiène milieu rural et urbain

TABLEAU 75 : Résultats des scores pour Stratégie et politiques du secteur pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Stratégie et politiques du secteur	
Fonction	Stratégie et politiques du secteur	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Existence d'une politique et d'un cadre juridique pour le secteur de l'hygiène en milieu urbain</b>		O
Les politiques sont fondées sur les preuves (p. ex., étendue des données, qualité des services, financement, incidences de piètres services sur la population, questions d'équité).		O
Le cadre juridique et de politiques repose sur des documents d'appui et des décrets de mise en œuvre qui clarifient les rôles et responsabilités, ainsi que les normes de service		O
La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour l'affectation des ressources financières et l'établissement de priorités		O
La politique d'hygiène urbain comprend l'accès à la station de lavage des mains, l'eau, du savon, des mesures d'hygiène alimentaire et de la gestion de l'hygiène menstruelle		O
La politique d'hygiène en milieu urbain comprend le traitement de l'eau domestique et la gestion du stockage		O
La politique et le cadre juridique sont mis en œuvre		O

Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l'EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs.	0
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte.</li> <li>• Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes.</li> <li>• Les politiques de transformation du genre s'attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L'objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.</li> </ul>	
<b>Il existe un cadre stratégique dans lequel les politiques en matière d'environnement et de changement climatique sont bien alignées sur celles de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et vice versa, dans le but d'orienter les programmes et les interventions vers la création de services plus résilients.</b>	
Les informations climatiques (impacts observés et projetés) existent et sont disponibles aux échelles temporelles et géographiques appropriées pour informer la planification stratégique nationale des ressources en eau à moyen et long terme, qui est ensuite utilisée efficacement pour prioriser les interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	0
Les politiques EAH sont informées par les risques et considèrent les stratégies et les plans pour rendre opérationnels les efforts de RRC et de préparation dans le secteur (par exemple, la réduction de la disponibilité de l'eau potable, les dommages possibles aux infrastructures, et la source du risque - inondation, sécheresse, tremblement de terre, conflit ; déplacement, réfugiés, urgences sanitaires).	0

**TABLEAU 76:** Résultats des scores pour Redevabilité et réglementation pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Dispositifs institutionnels	
Fonction	Redevabilité et réglementation	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Adoption de systèmes gouvernementaux de surveillance et de vérification pour l'hygiène en milieu urbain, à de multiples niveaux</b>		0
Les institutions principales ont un rôle clair et des responsabilités bien établies, et sont dotées d'un système d'évaluation du rendement		0
Compte-rendu par les différents ministères de tutelle est consolidée		0
Existence d'incitations pour investir dans les technologies efficaces et durables sur le plan environnemental		0
Des mécanismes de redevabilité pour les engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes existent et sont mis en œuvre.		0
La politique réglementaire intègre une perspective de genre dans toutes les phases du cycle réglementaire afin de contribuer à atteindre des niveaux plus substantiels d'égalité entre les hommes et les femmes.		0
<b>Il existe des systèmes gouvernementaux pour suivre les objectifs nationaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et les engagements internationaux liés à l'eau et à l'assainissement (par exemple, les CDN, les PNA, cadre de Sendai).</b>		0
Il existe une institution dont les fonctions sont clairement définies pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et des engagements nationaux et internationaux liés au changement climatique, et les informations sont rendues publiques.		0
Il existe des incitations à investir dans les technologies d'alerte précoce, d'atténuation (par exemple, les énergies renouvelables) et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0

**TABLEAU 77:** Résultats des scores pour Financement pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
El. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Financement	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les besoins financiers pour l'hygiène en milieu urbain sont connus et les cadres juridiques et institutionnels pour la mobilisation des ressources sont en place</b>		0
Le secteur privé est incité à investir dans les infrastructures d'hygiène et la prestation de services		0
Les fonds publics affectés à l'hygiène en tant que pourcentage du PIB sont adéquats		0
% d'aide extérieure (par rapport à l'aide totale pour l'hygiène en milieu rural) qui appuie les plans et budgets en la matière		0
Les tarifs peuvent être ajustés pour couvrir le coût des services (charges d'exploitation si les dépenses d'immobilisation sont couvertes par les fonds publics) et coût de l'inflation		0
Existence d'institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources additionnelles pour les services d'hygiène en milieu urbain (p. ex., marché national des obligations)		0
Il y a des projets en réserve susceptibles d'être financés dans le secteur de l'hygiène en milieu urbain		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0
<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l'atténuation et l'adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement trouvent un financement adéquat.</b>		0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).		0
Les interventions prioritaires en matière d'eau et d'assainissement résilientes au climat sont articulées autour d'une solide justification climatique.		0

**TABLEAU 78:** Résultats des scores pour Planification pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Planification, suivi et révision	
Fonction	Planification	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les plans nationaux d'hygiène en milieu urbain fixent clairement des objectifs, activités, indicateurs, calendriers budgets</b>		0
Le plan contient des responsabilités claires		0
Plan contient des approches novatrices pour mise à l'échelle avec le financement et les besoins en ressources humaines		0
Planification informée par la plate-forme de consultation, la coordination et l'apprentissage		0
Le plan fixe un objectif de réduction des inégalités		0
Le plan prévoit des activités militantes pour influencer les politiciens et les personnes d'influence		0
Les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrés dans la planification stratégique à tous les niveaux du Gouvernement, y compris au niveau ministériel et programmatique.		0
<b>Les plans nationaux et locaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont élaborés avec une représentation inclusive et sensible au genre, en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des femmes, des filles et d'autres groupes marginalisés.</b>		0
Les plans nationaux pour l'eau et l'assainissement sont basés sur une analyse préliminaire des risques, qui comprend une forte composante climatique		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a réalisé, ou mis à jour, une analyse nationale des risques (avec les acteurs locaux à la tête du processus) qui prend en compte les différents aléas climatiques, le niveau d'exposition des infrastructures et de la population, ainsi que les vulnérabilités du secteur (par exemple, cartographie de la vulnérabilité) par rapport au changement climatique.		0
Les risques liés au changement climatique sont cartographiés (par des experts en climatologie) et superposés à des cartes indiquant les faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement (par exemple, des cartes montrant la sécheresse + faible accès à l'eau ; les inondations + faible accès à l'assainissement) et l'existence de communautés défavorisées. Cette cartographie est utilisée pour définir ou mettre à jour les priorités, les objectifs et les activités d'atténuation et d'adaptation adaptés aux différents contextes.		0
La préparation aux interventions d'urgence EAH et la programmation en fonction des risques sont intégrées dans les processus de planification et de budget annuels et à long terme du Gouvernement.		0

**TABLEAU 79:** Résultats des scores pour Leadership politique pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
EI. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Leadership politique	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Le Gouvernement s'approprie le programme d'hygiène en milieu urbain et les autres parties intéressées l'approuvent</b>		0
Des représentants élus ou non élus s'impliquent activement dans la promotion et les actions militantes		0
Les leaders traditionnels et communautaires sont représentés et mobilisés		0
Le niveau de participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, en tant que décideurs est mesuré, par exemple par le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Des quotas ou d'autres mesures sont introduits pour promouvoir la participation des femmes et des filles dans les forums ou les institutions à dominante masculine, dans le but de parvenir à un équilibre entre les sexes et à une représentation égale.		0
Le Gouvernement a démontré son engagement envers les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Gouvernement a également mis en place un mécanisme national pour les femmes, doté de ressources et de capacités adéquates, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces politiques et initiatives.		0
L'agenda du changement climatique est soutenu par le Gouvernement et par le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0
Le Pays est signataire de la convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et de l'accord de Paris sur le climat et a fixé des objectifs clairs et réalistes en matière d'atténuation et d'adaptation.		0
Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s'y engagent.		0

**TABLEAU 80:** Résultats des scores pour Décentralisation pour Hygiène milieu rural et urbain

Hygiene_National_Urbain		Score
El. Constituant	Conditions favorables au sens large	
Fonction	Décentralisation	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Il y a une politique de décentralisation en matière d’approvisionnement d’hygiène en milieu urbain et elle s’appuie sur des ressources et des mécanismes de responsabilité</b>		0
Le Ministère responsable a un plan de travail pour appuyer la décentralisation		0
Le poste budgétaire pour l’hygiène en milieu urbain est décentralisé avec succès		0
Les paliers de décentralisation sont dotés de ressources humaines adéquates pour assurer l’approvisionnement d’hygiène en milieu urbain		0
Les paliers de décentralisation rapportent au Ministère responsable leurs progrès, défis, besoins et plans en matière d’hygiène en milieu urbain		0
Il existe un mécanisme efficace permettant aux individus ou aux groupes de faire part de leurs préoccupations et de fournir un retour d’information sur les installations d’approvisionnement en eau et d’assainissement.		0
Des mesures bien définies sont en place pour soutenir la participation de la communauté, y compris l’engagement actif des femmes.		0
Les plans de développement locaux et infranationaux intègrent l’adaptation au climat, l’atténuation de ses effets, l’eau et l’assainissement.		0
Les priorités nationales en matière d’atténuation et d’adaptation au changement climatique dans le secteur de l’eau et de l’assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.		0
Il existe des mécanismes de coordination, d’échange de données et de retour d’information entre les niveaux central, infranational et local.		0
L’efficacité de la décentralisation est suivie		0

## Groupe 7. Gestion des ressources en eau

### Notation Critères climatiques d'exposition et de vulnérabilité

TABLEAU 81: Résultats de la notation des expositions pour Gestion des ressources en eau

ALEAS	EXPOSITION	ELEMENT	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SECHERESSE</b>	Les sécheresses impactent l'approvisionnement en eau, surtout dans les zones plus hautes (pression dans réseau) et périphériques, avec des conséquences pour la santé des personnes (discontinuités).	Populations	GRE	○
	Les sécheresses impactent les agriculteurs et leurs systèmes productifs, avec des conséquences sur la gestion des ressources en eau	Populations	GRE	○
	Les sécheresses peuvent accroître les inégalités de sexe et des conflits d'usages des ressources en eau	Populations	GRE	○
	Pendant les sécheresses, les pannes d'énergie sont plus fréquentes et impactent la continuité des services EAH.	Infrastructure et services	GRE	○
	Les sécheresses entraînent une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité.	Sources d'eau	GRE	○
	Pendant les sécheresses, l'augmentation de la demande en eau pour tous les usages peut impacter les sources de surface et amener à une surexploitation des nappes.	Sources d'eau	GRE	○
<b>INONDATION</b>	Les infrastructures construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	GRE	○
	Les inondations peuvent endommager les infrastructures d'eau temporairement ou de manière permanente, compromettant l'accès à l'eau potable pour la population.	Infrastructure et services	GRE	○
	Pendant et après les inondations, l'accès à l'eau potable étant compromis, la flambée d'épidémies peut aggraver les conditions sanitaires de la population, particulièrement chez les enfants.	Populations	GRE	○
	Les inondations peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	GRE	○

<b>GLISSEMENT DE TERRAIN</b>	Les infrastructures construites en zone à haut risque (bord des rivières, pente des collines, etc.) peuvent être détruites par les inondations, avec des impacts catastrophiques sur la population.	Populations	GRE	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures d'eau (gestion ressources / approvisionnement) temporairement ou de manière permanente, compromettant une gestion efficace et durable de la ressource	Infrastructure et services	GRE	0
	Les glissements de terrain peuvent endommager les infrastructures de transport, d'énergie, etc., et compromettre la continuité des services EAH et une gestion durable des ressources	Infrastructure et services	GRE	0
	Les glissements de terrain peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.).	Sources d'eau	GRE	0
	Les glissements de terrain peuvent affecter les systèmes productifs et compromettre l'accès à l'eau des agriculteurs.	Infrastructure et services	GRE	0
<b>POLLUTION ORGANIQUE / MALADIES D'ORIGINE HYDRIQUE</b>	La contamination organique des sources peut amener à la flambée d'épidémies, qui s'aggrave en situation d'urgence.	Sources d'eau	GRE	0
	Les populations affectées par les maladies d'origine hydrique (provoqués par une mauvaise gestion des ressources en eau) subissent des conséquences sanitaires sévères, avec des impacts aussi sur l'éducation, la nutrition et le travail.	Populations	GRE	0
	Lors d'épidémies, les actions quotidiennes de suivi de la qualité de l'eau ne sont plus suffisantes, avec des impacts sanitaires sévères pour les usagers.	Infrastructure et services	GRE	0
	La pratique de la DAL amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.	Populations	GRE	0

**TABLEAU 82: Résultats de la notation des vulnérabilités pour Gestion des ressources en eau**

COMPOSANTE	DESCRIPTION DE VULNERABILITE	SOUS-SECTEUR	NOTE
<b>SOCIALE</b>	La situation de la ressource en eau est aggravée par des pratiques ancrées dans les habitudes, telles que la DAL.	GRE	0
<b>FINANCIERE</b>	Les redevances d'eau ne sont chargées que de manière limitée auprès des usagers et ne correspondent pas aux valeurs effectives de récupération et de protection des sources exploitées.	GRE	0
	Le budget alloué à la gestion de la ressource n'est qu'une fraction des financements destinés au secteur EAH, aggravant la vulnérabilité de ce sous-secteur.	GRE	0
<b>PHYSIQUE</b>	Les infrastructures de gestion des crues ne sont pas adaptées aux conditions climatiques extrêmes.	GRE	0
	Les équipements et réseaux hydrométéorologiques du Pays ne sont pas suffisants pour la génération d'informations fiables sur l'impact du changement climatique sur la ressource en eau.	GRE	0
	Les routes de transport, surtout en milieu rural, ne sont pas adéquates et aggravent les phénomènes d'érosion et d'ensablement des fleuves.	GRE	0



<b>ENVIRONNEMENTALE</b>	L'exploitation agricole emploie des engrais de manière croissante et pratique une irrigation gourmande, aggravant la vulnérabilité de la ressource.	GRE	○
	Une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants aggrave la vulnérabilité de la ressource.		○
	Le sous-développement du secteur EAH est une cause importante de la dégradation de la ressource par la pollution organique.	GRE	○
	Les exploitations minières aggravent la contamination de la ressource.	GRE	○
<b>HUMAINE</b>	La tendance de croissance de la demande en eau peut impacter la ressource à l'avenir, entraînant des situations de pénurie saisonnière surtout dans certaines zones du Grand Sud.	GRE	○
	La vulnérabilité de la ressource en eau s'aggrave du fait de la méconnaissance des communautés sur l'importance de protéger les sources.	GRE	○
<b>POLITIQUE ET INSTITUTIONNELLE</b>	Au niveau central, il y a un manque généralisé de coordination entre les ministères clé pour une gestion intégrée de la ressource, qui répercute sur les collectivités territoriales et sur l'efficacité des agences de bassin.	GRE	○
	Les limites dans la génération et la gestion de l'information hydrologique (régimes hydrologiques, modélisation des scénarios, disponibilités et usages à présent et à l'avenir, saisonnalités, relations eaux de surfaces et nappes phréatiques, sources de contamination, qualité de l'eau, etc.) aggravent les vulnérabilités du Pays.	GRE	○

## Notation des fonctions de gouvernance

Fonctions de gouvernance sélectionnées : Budget et dépenses, Financement, Planification, Suivi-évaluation-apprentissage, Renforcement des capacités, Renforcement des capacités et Fournisseurs de services.

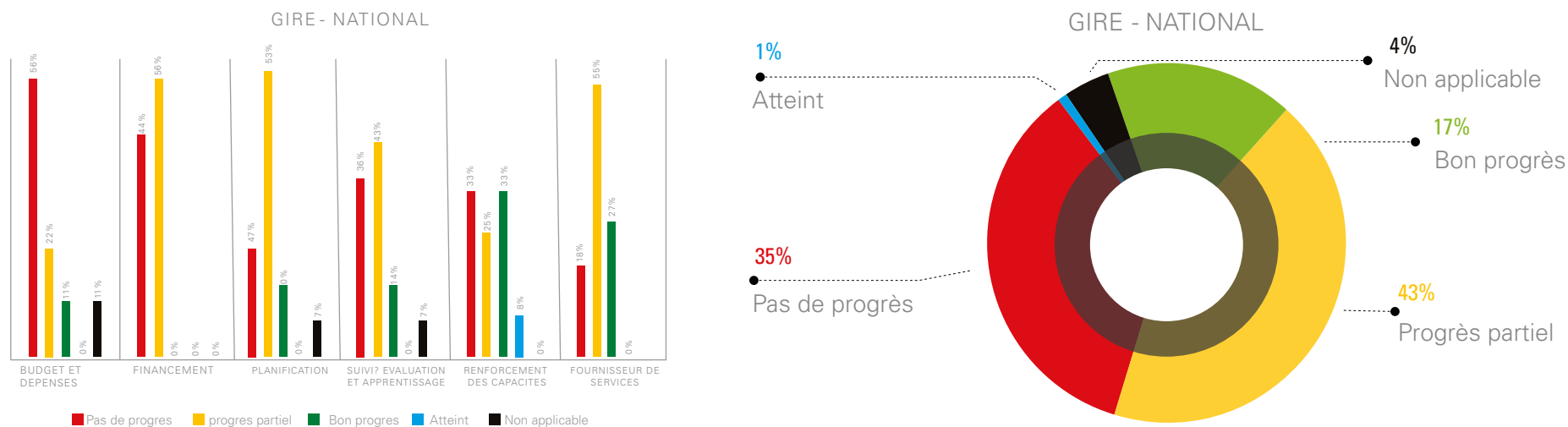


FIGURE 20: Résultats des critères de notation pour Gestion des ressources en eau

**TABLEAU 83:** Résultats des scores pour Budget et dépenses pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
EI. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Budget et dépenses	
Critères		
<b>PRIORITÉ : les budgets sont ventilés pour l'EAH et la GRE séparément et les dépenses sont suivies, y compris les dépenses sectorielles estimées sur les programmes/projets conjoints WASH et GRE</b>		0
Le budget GRE est défini et suivi, y compris le suivi de la part du budget/dépenses GRE qui se rapporte directement à EAH.		0
Les budgets de l'eau et de l'assainissement comprennent une ligne budgétaire pour contribuer au travail de GRE (par exemple, la protection des sources d'eau, le contrôle de la qualité de l'eau).		0
L'allocation budgétaire et les dépenses sur les lignes budgétaires d'intérêt mutuel et de bénéfice pour les secteurs EAH et GRE sont adéquates.		0
L'allocation budgétaire et les procédures de collecte et d'analyse des données sociales, économiques et sur les moyens de subsistance des populations locales ventilées par sexe existent lors de la planification de programmes et de projets nationaux, sous-nationaux et sectoriels dans le domaine de l'EAH.		0
Des mécanismes sont mis en place pour suivre les allocations de ressources et les dépenses dans une optique d'égalité des sexes, en tant que partie intégrante des mesures visant à renforcer le Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le processus budgétaire. Il s'agit notamment de veiller à ce que des données ventilées par sexe soient collectées et analysées au cours du cycle budgétaire, et que des mesures appropriées soient prises pour remédier à toute disparité constatée.		0
<b>Le budget EAH est ventilé en fonction de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, et les dépenses sont suivies.</b>		0
Les dépenses d'investissement sont suffisantes, comme convenu entre les ministères EAH et les ministères des finances, avec des lignes budgétaires pour l'atténuation, la préparation aux urgences et l'adaptation, afin de répondre aux engagements internationaux et aux objectifs nationaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.		0
Les critères d'allocation des fonds donnent du poids à la réduction des risques de catastrophe et à la résilience climatique, qui sont des critères essentiels pour une programmation EAH durable et résistante aux chocs récurrents.		0

**TABLEAU 84:** Résultats des scores pour Financement pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
EI. Constituant	Prévisions budgétaires et financement	
Fonction	Financement	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les initiatives et programmes/projets conjoints EAH et GRE sont développés, chiffrés et les ressources sont mobilisées.</b>		0
Les tarifs des services d'eau potable assurent le recouvrement des coûts et encouragent la conservation de l'eau, tout comme les tarifs des prélèvements non destinés à la consommation (par exemple, l'irrigation et l'industrie, etc.).		0
Les initiatives conjointes EAH/GRE/Changement climatique sont suffisamment priorisées par les financiers et financées en conséquence.		0
Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.		0
Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.		0
<b>Les priorités nationales fixées pour la gestion des risques, l'atténuation et l'adaptation dans le secteur de l'eau et de l'assainissement trouvent un financement adéquat.</b>		0
Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).		0
Les interventions prioritaires en matière d'eau et d'assainissement résilientes au climat sont articulées autour d'une solide justification climatique.		0

**TABLEAU 85:** Résultats des scores pour Planification pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
El. Constituant	Planification, suivi et révision	
Fonction	Planification	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les informations sur les ressources en eau, y compris les prévisions de la disponibilité et de la demande à différentes échelles (nationales, par bassin, etc.), sont prises en considération lors de la planification des programmes d'eau et d'assainissement.</b>		0
La préparation aux interventions d'urgence EAH et la programmation en fonction des risques sont intégrées dans les processus de planification et de budget annuels et à long terme du Gouvernement.		0
Les données et évaluations des ressources en eau couvrent correctement le Pays et facilitent les décisions stratégiques lors de la planification des programmes d'eau et d'assainissement.		0
Des évaluations de la vulnérabilité climatique et des prévisions climatiques régionales/nationales existent et sont utilisées par le secteur EAH lors de la planification de programmes nationaux et à grande échelle en matière d'eau et d'assainissement.		0
Les points chauds de pénurie d'eau et les groupes de population vulnérables sont connus et pris en considération lors de la planification des programmes/projets d'eau et d'assainissement.		0
Les plans et programmes nationaux en matière d'eau et d'assainissement respectent les réglementations/normes relatives aux ressources en eau et comprennent des éléments financés sur les activités liées aux ressources en eau (par exemple, la protection des sources d'eau, la protection de l'environnement, la vulnérabilité au changement climatique et les évaluations des ressources en eau, etc.)		0
Le plan d'adaptation national (PNA) et les contributions déterminées au niveau national (CDN) identifient des stratégies d'adaptation pour assurer la disponibilité de l'eau pour les services EAH dans le contexte du changement climatique et des demandes concurrentes en eau, et identifient des options d'adaptation moins dépendantes de l'eau (par exemple, l'assainissement à sec), pour une mise à l'échelle.		0
Le secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène est impliqué dans la planification de la gestion de la sécheresse et des inondations et dans la planification d'urgence pour d'autres risques qui peuvent affecter le secteur de l'eau et de l'assainissement, avec pour résultat des plans qui répondent aux urgences.		0
Les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrés dans la planification stratégique à tous les niveaux du Gouvernement, y compris au niveau ministériel et programmatique.		0
Les plans nationaux et locaux sont élaborés avec une représentation inclusive et sensible au genre, en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des femmes, des filles et d'autres groupes marginalisés.		0
Les plans nationaux pour l'eau et l'assainissement sont basés sur une analyse préliminaire des risques, qui comprend une forte composante climatique		0
Le secteur de l'eau et de l'assainissement a réalisé, ou mis à jour, une analyse nationale des risques (avec les acteurs locaux à la tête du processus) qui prend en compte les différents aléas climatiques, le niveau d'exposition des infrastructures et de la population, ainsi que les vulnérabilités du secteur (par exemple, cartographie de la vulnérabilité) par rapport au changement climatique.		0
Les risques liés au changement climatique sont cartographiés (par des experts en climatologie) et superposés à des cartes indiquant les faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement (par exemple, des cartes montrant la sécheresse + faible accès à l'eau ; les inondations + faible accès à l'assainissement) et l'existence de communautés défavorisées. Cette cartographie est utilisée pour définir ou mettre à jour les priorités, les objectifs et les activités d'atténuation et d'adaptation adaptés aux différents contextes.		0
La préparation aux interventions d'urgence EAH et la programmation en fonction des risques sont intégrées dans les processus de planification et de budget annuels et à long terme du Gouvernement.		0

**TABLEAU 86:** Résultats des scores pour Suivi, évaluation et apprentissage pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
El. Constituant	Planification, suivi et révision	
Fonction	Suivi, évaluation et apprentissage	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Il existe un système de suivi de l'eau par le Gouvernement (le suivi peut porter sur l'utilisation/demande d'eau, l'eau non facturée, les débits/niveaux, la qualité de l'eau, l'extraction/décharge/recharge des sources d'eau, etc.)</b>		0
Il existe une base d'informations systématique et cohérente sur les attaques contre les infrastructures d'eau et sur la manière dont ces attaques ont affecté l'accès de la population à l'eau (s'applique uniquement aux pays touchés par un conflit).		0
Le réseau national de stations de surveillance hydrologique est fonctionnel et alimente une base de données nationale accessible.		0
Le réseau national de stations de surveillance hydrologique est fonctionnel et alimente une base de données nationale accessible. Le système/mécanisme d'alerte précoce hydrologique au niveau national (et au niveau international transfrontalier le cas échéant) fournit des informations aux décideurs impliqués dans la planification et l'exploitation des services d'eau et d'assainissement.		0
<b>Mise en place de système d'information intégrée sur l'eau</b>		0
Il existe un processus/une réunion d'examen sectoriel conjoint (JSR) fonctionnel(le) ou un processus national similaire qui présente un rapport de performance sectoriel (SPR), ou similaire, qui a des contributions des secteurs EAH et GRE, le cas échéant, et qui rend compte des progrès des initiatives conjointes GRE-EAH.		0
La recherche sur le potentiel, les opportunités et les risques des eaux souterraines (par exemple, les prélèvements excessifs, la surveillance de la qualité de l'eau souterraine) est systématiquement entreprise et les résultats sont diffusés, y compris aux décideurs.		0
La production et la diffusion systématiques de connaissances sur l'état des ressources en eau (actuel/futur), la durabilité des régimes de captage et la compréhension des principaux facteurs de changement de la quantité et de la qualité des ressources en eau, sont entreprises aux échelles géographiques appropriées.		0
Des systèmes de surveillance des ressources en eau et du climat sont en place au niveau des bassins versants (c'est-à-dire qu'ils sont disponibles en temps utile pour informer la planification et la gestion des ressources en eau en vue d'un approvisionnement durable en eau).		0
Les systèmes de collecte de données relatives à l'eau, tant au niveau du programme qu'au niveau national, comprennent des indicateurs qui mesurent spécifiquement l'état et les changements dans (i) la répartition par sexe des responsabilités en matière de collecte de l'eau et (ii) le temps et la distance / altitude parcourus pour collecter l'eau, afin de mieux comprendre et aborder les questions liées au genre dans l'accès et la gestion de l'eau.		0
Les systèmes de surveillance (collecte de données, méthodes et approches) fournissent l'information nécessaire pour mesurer les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité des genres et/ou du renforcement du pouvoir des femmes et des filles		0
<b>Les systèmes de suivi utilisés dans le secteur de l'eau et de l'assainissement (qui suivent également les pertes et les dommages, ainsi que les perturbations des services d'eau potable dans les foyers et les installations) permettent de mesurer l'additionnalité (c'est-à-dire l'additionnalité en termes de bénéfices, d'impacts positifs et d'améliorations) résultant de l'introduction de mesures d'atténuation et d'adaptation.</b>		0
Il existe une capacité de surveillance des phénomènes météorologiques extrêmes à évolution lente et soudaine, et les informations climatiques doivent être disponibles en temps réel pour les décideurs afin de permettre la mise en place de systèmes d'alerte précoce. Une gestion réactive, couvrant la surveillance des maladies, la nutrition et les épidémies est effectuée régulièrement et/ou analysée en coordination avec les clusters/secteurs de la santé et de la nutrition».		0
Il existe des programmes de recherche formative qui fournissent des informations sur les facteurs qui déterminent la demande d'assainissement, y compris l'influence des risques climatiques (par exemple, les inondations) sur la volonté et la capacité à long terme des gens à (ré)investir dans l'assainissement.		0
Les recherches et/ou les évaluations sur les interventions WASH menées dans le cadre de la réponse humanitaire sont partagées avec les partenaires pour un retour d'information et le cadre opérationnel stratégique est adapté pour refléter les nouvelles données.		0

**TABLEAU 87:** Résultats des scores pour Renforcement des capacités pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
EI. Constituant	Renforcement des capacités	
Fonction	Renforcement des capacités	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les institutions du secteur EAH ont des connaissances/compétences en matière de gestion des ressources en eau, et vice versa.</b>		○
Des technologies et des solutions appropriées existent dans le Pays pour augmenter le stockage des eaux de surface ou souterraines, pour accroître l'efficacité des systèmes de distribution et pour réutiliser l'eau.		○
Le secteur EAH est suffisamment sensibilisé aux politiques, stratégies et normes/réglementations relatives aux ressources en eau, et vice versa.		○
Il existe une stratégie et un plan de développement des capacités ainsi qu'une stratégie associée en matière de ressources humaines pour renforcer l'expertise en matière de gestion des risques liés à l'eau dans le secteur EAH et pour retenir et remplacer le personnel qualifié.		○
Il existe une capacité technique dans les institutions du secteur EAH pour planifier des programmes d'eau et d'assainissement qui prennent en compte de manière appropriée la gestion des ressources en eau (ce qui peut inclure la prise en compte des projections de la disponibilité et de la demande futures en eau, et l'atténuation de la pénurie d'eau, entre autres choses).		○
Les cours de formation académique et professionnelle liés à l'ingénierie EAH dans les pays incluent des éléments relatifs aux ressources en eau.		○
Les stratégies du secteur EAH détaillent les considérations relatives aux ressources humaines et les besoins de développement des capacités nécessaires dans le secteur EAH pour accroître l'expertise en matière de gestion des ressources en eau.		○
Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre		○
<b>Il existe un plan global de développement des capacités visant à renforcer les connaissances en matière d'adaptation, d'atténuation et d'évaluation des risques dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, qui repose sur une évaluation des besoins.</b>		○
Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d'aborder la gestion des risques, l'adaptation et l'atténuation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.		○
Des technologies et des solutions appropriées existent dans le Pays pour augmenter le stockage des eaux de surface ou souterraines, pour accroître l'efficacité des systèmes de distribution et pour réutiliser l'eau.		○
Les capacités des communautés locales à répondre aux catastrophes environnementales ou d'origine humaine (ressources, connaissances et pratiques) sont prises en compte et intégrées dans les plans de préparation, d'urgence et de réponse.		○

**TABLEAU 88:** Résultats des scores pour Fournisseurs de services pour Gestion des ressources en eau

GIRE_National		Score
EI. Constituant	Fournisseurs de services	
Fonction	Fournisseurs de services	
Critères		
<b>PRIORITÉ : Les prestataires de services EAH ont accès aux informations sur les ressources en eau et les utilisent.</b>		○
Les politiques et les pratiques, y compris la tarification, tiennent compte de la protection des sources, de la conservation, de la gestion et de la réutilisation des déchets.		○
Les fournisseurs d'eau disposent d'un plan chiffré pour l'exploitation, l'entretien et l'expansion de l'entreprise, qui tient compte de la voix de la communauté qui inclut la sécurité de l'eau, la gestion des catastrophes et des risques climatiques.		○
Les prestataires de services sont impliqués de manière proactive dans la protection des sources d'eau et de l'environnement, en coopération avec le secteur de la gestion des ressources en eau.		○
Les groupes/organisations et groupes locaux d'entraide de femmes ont accès à l'appui technique et financier du Gouvernement et des organisations non Gouvernementales pour gérer les systèmes locaux d'approvisionnement en eau potable.		○
Les prestataires de services font état de la satisfaction des utilisateurs quant à l'emplacement et à la conception des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, y compris les commentaires des femmes/filles et des hommes/garçons.		○
Les prestataires de services d'eau et d'assainissement disposent des capacités et des ressources nécessaires pour adapter leurs services au changement climatique et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.		○
<b>Les prestataires de services disposent des capacités/ressources nécessaires pour analyser, concevoir, mettre en œuvre et suivre des plans d'adaptation et d'atténuation assortis d'actions concrètes.</b>		○
Les opérateurs de services d'eau suivent les lignes directrices nationales en matière d'adaptation au climat ou, si celles-ci ne sont pas établies, ils suivent les lignes directrices de l'OMS sur les «plans de sécurité de l'eau résilients au climat».		○
Les infrastructures de traitement, d'approvisionnement, de distribution et de stockage de l'eau et de l'assainissement ont été conçues pour répondre et résister aux aléas climatiques, notamment aux phénomènes météorologiques extrêmes.		○
Les prestataires de services ont accès à des lignes budgétaires d'urgence, ou à des assurances, pour remettre en état les services après des événements climatiques extrêmes.		○

# ANNEXE 5. Goulots d'étranglement, Causes et activités

Les goulots d'étranglements, leurs causes et les activités identifiées sont listés dans les tableaux ci-dessous. Celles en gras sont les activités prioritaires lors de la session en plénière avant la finalisation en plan d'action

## Groupe 1. Approvisionnement en eau en milieu rural

**TABLEAU 89:** Goulots d'étranglement, Causes et activités - Approvisionnement en eau en milieu rural

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
	Risques climatiques	La sécheresse engendre des risques de violence, d'absentéisme, de la baisse des moyens de subsistance, des conflits sociaux mettant en danger la stabilité de la communauté <b>(11)</b>	Manque de ressources financière ;  Manque de priorisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>Volonté politique insuffisante ;</li> </ul>	Plaidoyer auprès des décideurs politiques (exécutif/législatif)
	Risques climatiques	Les inondations présentent le risque de priver d'accès en eau potable d'endommager les infrastructures, d'approvisionnement en eau et entraîner une augmentation des besoins d'investissements supplémentaires mettant en péril la stabilité des communautés dans la zone inondables <b>(12)</b>	Infrastructures non résilientes au changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Coût élevé des infrastructures résilientes</li> <li>Non-respect des normes,</li> <li>Corruption</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques avant 2025</b></li> <li><b>Plus impliquer les communes dans le suivi lors des mises en œuvre</b></li> <li><b>Développer un mécanisme de suivi niveau communal d'ici fin 2024</b></li> </ul>
	Risques climatiques	La pollution organique associée à la pratique de la défécation à l'air libre engendre une augmentation de la mortalité, propage des maladies d'origine hydrique et entraîne une augmentation considérable des dépenses en santé au sein de la communauté <b>(13)</b>			Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques avant 2025
1	Fournisseur de service	Les fournisseurs officiels de services sont inscrits et suivis (concernant la qualité d'eau qu'ils fournissent) <b>(6)</b>	Pas de contrat signé	Centralisation des pouvoirs signataires (Ministre)	Plaidoyer la décentralisation des pouvoirs des signataires (auprès du Gouvernement et de l'assemblée)  <b>Renforcer la maîtrise d'ouvrage communale</b>
		Les infrastructures de traitement, d'approvisionnement, de distribution et de stockage de l'eau et de l'assainissement ont été conçues pour répondre et résister aux aléas climatiques, notamment aux phénomènes météorologiques externes <b>(10)</b>			<b>Inclure dans l'étude un volet sur la volonté et capacité à payer</b>



Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
2	Prévisions budgétaires et financement (financement)	Les tarifs peuvent être ajustés pour couvrir le coût des services et le coût d'inflation <b>(1)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de volonté à payer ;</li> <li>• Faiblesse de capacité à payer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Existence d'autres sources d'eau disponible (eau non potable)</li> <li>• Habitude à la gratuité de l'eau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Sensibiliser les usagers sur l'importance du paiement des services d'eau ;</b></li> <li>• <b>Inclure dans l'étude un volet (APS) sur la volonté et capacité à payer</b></li> </ul>
		Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial). <b>(9)</b>			
3	Dispositifs institutionnels (coordination)	Existence d'un plan mené par le Gouvernement <b>(2)</b>	Pas de continuité de l'état	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement récurrent des hauts responsables ;</li> <li>• Changement des priorités</li> </ul>	Plaidoyer pour garder la stabilité des directions techniques auprès du conseil gouvernementale
		Rôles et responsabilités institutionnels clairement définis et mis en œuvre <b>(3)</b>	Attente dans la prise des décisions	Différentes interprétations de la définissant la responsabilité institutionnelle	Organiser un atelier de compréhension commune (personnel de Ministère)
4	Conditions favorables au sens large (décentralisation)	Le poste budgétaire pour l'eau en milieu rural est décentralisé avec succès <b>(4)</b>	Retard dans la mise en œuvre du plan d'activité et l'atteinte de l'objectif (au niveau décentralisé)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Insuffisance des ressources financières au niveau décentralisé</li> <li>• Budget national mal reparti (centralisé)</li> </ul>	<p><b>Plaidoyer sur la décentralisation des ressources financières auprès du Gouvernement et de l'assemblée</b></p> <p><b>Décentralisation des moyens et des compétences</b></p>
		Les paliers de décentralisation sont dotés de ressources humaines adéquates pour assurer l'approvisionnement d'eau en milieu rural <b>(5)</b>	Retard dans la mise en œuvre du plan d'activité et l'atteinte de l'objectif (au niveau décentralisé)	Ressources humaines trop centralisées	Plaidoyer sur la décentralisation des ressources financières auprès du Gouvernement et de l'assemblée
5	Renforcement de capacité	Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre <b>(7)</b>			
6	Planification, suivi et révision (suivi, évaluation et apprentissage)	Les fournisseurs de service rapportent les résultats de leur suivi interne en fonction des normes de services à l'autorité réglementaire, et ces rapports déclenchent rapidement des correctifs <b>(8)</b>			

## Groupe 2. Approvisionnement en eau en milieu urbain

TABLEAU 90 : Goulots d'étranglement, Causes et activités - Approvisionnement en eau urbain

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
	Dispositions pour la prestation de services	Une chaîne d'approvisionnement pour le matériel et les services de systèmes d'eau potable répond aux besoins des communautés urbaines et des ménages, tant en matière d'accessibilité que de prix.	Prix élevé des compteurs et matériels de branchement - incapacité des ménages et des gestionnaires à faire l'avance de trésorerie pour les branchements	Manque de politique de branchement	<b>Réflexion / plaidoyer sur les coûts complets et la stratégie tarifaire : étude tarifaire</b>
	Renforcement des capacités	Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre	Insuffisance de la prise en compte de l'importance du genre dans le secteur de l'eau (MEAH + JIRAMA)	Insuffisance et ou non vulgarisation d'études sur l'importance du genre et l'inégalité dans le domaine de l'eau urbain  Prise en compte récente par le Ministère	<b>Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme : formation des agents dans 1000 communes sur l'urbanisme et schéma directeur</b>  <b>Dotations d'équipements et matériels pour la mise en œuvre des plans : gestion des risques et des catastrophes, urbanisme, atténuation / adaptation climatiques (1695 communes)</b>
	Renforcement des capacités	Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d'aborder la gestion des risques, l'adaptation et l'atténuation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.	Méconnaissance de l'importance de la GRC, adaptation et atténuation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement	Vulgarisation des plans Gestion des Risques de Catastrophes insuffisante  Inexistence de plans locaux d'adaptation et d'atténuation  Faible capacité de mise en œuvre des plans	<b>Formation des acteurs impliqués dans la mise en œuvre (gestion des risques et des catastrophes, urbanisme, changement climatiques, genre) (1695 communes)</b>
	Leadership politique	Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s'y engagent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• méconnaissance des rôles et responsabilités des dirigeants communautaires dans le programme national de lutte contre le changement climatique</li> </ul>	Manque de sensibilisation sur le rôle des dirigeants communautaires dans le programme national de lutte contre le changement climatique	Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme : formation des agents dans 1000 communes sur l'urbanisme et schéma directeur
	Leadership politique	Les dirigeants communautaires, sous-nationaux/districts et traditionnels sont représentés dans le programme national de lutte contre le changement climatique et s'y engagent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• méconnaissance des rôles et responsabilités des dirigeants communautaires dans le programme national de lutte contre le changement climatique</li> </ul>	Manque de sensibilisation sur le rôle des dirigeants communautaires dans le programme national de lutte contre le changement climatique	
	Décentralisation	Le poste budgétaire pour le secteur de l'eau en milieu urbain est décentralisé avec succès	La déconcentration et la décentralisation non effective	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de budget pour la réalisation</li> <li>• Insuffisance des ressources et compétences</li> <li>• Insuffisance d'autorité du MEAH à la JIRAMA</li> </ul>	

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
	Prestataires de services	Les prestataires de services informels sont enregistrés et surveillés (y compris la qualité de l'eau distribuée)	Absence de base de données	Recensement non mis à jour	Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)
			Méconnaissance des rôles et responsabilités des autorités	Absence de recensement	Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme : formation des agents dans 1000 communes sur l'urbanisme et schéma directeur
			Peur d'être enregistré	Pour éviter les obligations fiscales	Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)
	Prestataires de services	Les opérateurs de services d'eau suivent les lignes directrices nationales en matière d'adaptation au climat ou, si celles-ci ne sont pas établies, ils suivent les lignes directrices de l'OMS sur les «plans de sécurité de l'eau résilients au climat».	Méconnaissance des lignes directrices de l'OMS	Pas de programme de formation (vulgarisation)  Manque de connaissance en termes de climat et de ressource en eau	<b>Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme : formation des agents dans 1000 communes sur l'urbanisme et schéma directeur</b>
		Insuffisance des lignes directrices en matière d'adaptation au climat	Insuffisance des matériels de mesure		
		Insuffisance de vision inter ministérielle en matière de résilience global au changement climatique	Insuffisance des moyens	Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)	
	Risques climatiques	La vulnérabilité d'infrastructure d'eau (système de production des réseaux) vétustés, due aux tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement	Vétustes des installations	Insuffisance de budget pour la maintenance et le renouvellement des installations  Problème d'affectation des recettes et utilisation des fonds travaux de renouvellement et d'extension au niveau des communes et des gestionnaires	Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines
	Risques climatiques	La vulnérabilité d'infrastructure d'eau (système de production des réseaux) vétustés, due aux tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement	Tarissement des ressources en eau	Dégradation des bassins versants  Non-respect des textes règlementaires sur les périmètres de protection  Absence de dispositif de conservation de l'eau  Absence d'autorité de gestion des ressources en eau au niveau régional et mécanisme de financement	

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
	Risques climatiques	La vulnérabilité d'infrastructure d'eau (système de production des réseaux) vétustés, due aux tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement	Manque de connaissance des ressources en eau	Base de données ancienne (fleuves et rivières de Madagascar)	<b>Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines</b>
	Risques climatiques	La faible résilience des infrastructures d'eau face aux changements climatiques entraîne des interruptions de service préjudiciables par la santé et la viabilité économique des gestionnaires	Inexistence des plans d'urbanismes	Infrastructures endommagées	
	Risques climatiques		Manque de connaissance des ressources en eau	Base de données ancienne (fleuves et rivières de Madagascar)	
	Risques climatiques	Les habitants des bidonvilles sont exposés aux risques d'épidémies dues aux insuffisances des infrastructures	Construction illicite en prolifération	Absence de permis de construire	

### Groupe 3. Assainissement en milieu rural

TABLEAU 91: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Assainissement en milieu rural

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
1	Normes sociales	Le plaidoyer en faveur de l'eau, de l'assainissement et du climat vise régulièrement les leaders d'opinion et les décideurs.	Absence de continuité et de mémoires institutionnels	Changement fréquent des responsables de haut niveau	Restoration de mémoires institutionnels sur le volet assainissement  <b>Création d'une bibliothèque virtuelle pour affichage de documents de référence</b>  <b>Focal Personne</b>
2	Stratégie et politiques du secteur	Le cadre juridique et de politiques repose sur des documents d'appui et des décrets de mise en œuvre qui clarifient les rôles et responsabilités, ainsi que les normes de service	Manque de volonté et engagement politique.	Non priorisation du volet assainissement	Action de plaidoyer auprès des décideurs (déclenchement institutionnel)

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
3	Coordination	Il existe des mécanismes de coordination interministérielle entre les départements responsables du changement climatique et de l'eau et de l'assainissement.	Insuffisance de coordination entre les entités responsables	Rôles et responsabilité des entités non clairs	Elaboration des conventions (rôles et responsabilités avec plan d'action clair) entre les entités.
4		Entité fonctionnant bien pour coordonner les parties prenantes et les réunir au besoin	Insuffisance de coordination entre les entités responsables	Rôles et responsabilité des entités non clairs	Elaboration des conventions (rôles et responsabilités avec plan d'action clair) entre les entités.
5	Financement	Existence d'institutions et de mécanismes de financement pour mobiliser des ressources additionnelles pour les services d'assainissement en milieu rural (p. ex., marché national des obligations)	Manque de volonté politique	Non priorisation du volet assainissement  Manque de concertation des décideurs	<b>Mise en place des plates formes interministérielles pour plaider en faveur de l'assainissement (PTF et Acteurs)</b>
6		Les fonds publics affectés à l'assainissement en tant que pourcentage du PIB sont adéquats	Manque de volonté politique	Non application effective du décret y afférent  Mécanisme du texte en vigueur	<b>Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions décideurs (MEF-Parlement)</b>
7		Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.	Insuffisance de coordination intersectorielle	Méconnaissance de la corrélation entre le changement climatique et l'assainissement  Non priorisation du volet assainissement	Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions (appuyer par les sociétés civiles)
8	Renforcement des capacités	Plan global dirigé par le Gouvernement pour renforcer les capacités du secteur de l'assainissement en milieu rural reposant sur une évaluation des besoins	Manque de vulgarisation et financement	Non priorisation du volet assainissement  Manque de leadership	Elaboration de TDR, rôle et responsabilité des parties prenantes pour la mise en œuvre de feuilles de route/ Financement  Tenu d'un atelier et campagne de vulgarisation à tout niveau

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
9	Dispositions pour la prestation de services	Des conditions adéquates sont adoptées pour mettre en œuvre les modèles de prestation de services, y compris les cadres de politiques et de réglementation, le renforcement des capacités, le financement et les programmes d'incitation	Insuffisance de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination intersectorielle</li> <li>• Vulgarisation et financement</li> </ul> Continuité (politique)	Rôles et responsabilité des entités non claires  Changement fréquents des responsables de haut niveau	<b>Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références</b>
10		Les modèles de services disposent de manuels d'exploitation qui contiennent des normes et des règles de conduite pour la prestation de services visant à prévenir les abus, l'exploitation et la violence à l'encontre des garçons, des filles, des adolescents et des femmes.	Insuffisance de. Coordination intersectorielle <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vulgarisation et financement</li> </ul> Continuité (politique)	Rôles et responsabilité des entités non claires  Changements fréquents des responsables de haut niveau	Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références
DANGERS / ALEAS	POLLUTION ORGANIQUE/ MALADIES HYDRIQUES	La manque de Connaissance, des moyens et d'infrastructures favorisent la pratique de la DAL et entraînent la pollution organique et les maladies hydriques	Manque de vulgarisation et budgétisation	Non priorisation du volet assainissement  Renforcement de capacité à tous les niveaux	Implication et engagement effectif des patrons-médias pour la vulgarisation de tous les messages d'assainissement
	INNONDATIONS	Les inondations endommagent les infrastructures d'assainissement et engendrent la vulnérabilité des communautés dans un contexte à forte taux de la DAL affectant la qualité des sources d'eaux.	Infrastructures non résilientes face aux changements climatiques	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de technologie adaptés aux changements climatiques</li> <li>• Négligence de qualités d'infrastructures en assainissement</li> </ul>	<b>Évaluation des besoins de renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée au changement climatique</b>
	SECHERESSE	Pendant la période de sécheresse, la production agricole est limitée engendrant le pouvoir d'achat limité à l'acquisition aux services et produits d'assainissement.	Faible revenu des ménages face aux changement climatique	Technologie de production non adapté aux changements climatiques	Renforcement de capacité relatif au système de production pour accéder aux services d'assainissement  Information, orientation et formation selon les cibles

## Groupe 4. Assainissement en milieu Urbain

TABLEAU 92: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Assainissement en milieu Urbain

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
	POLLUTION ORGANIQUE/ MALADIE D'ORIGINE HYDRIQUE	Dans les zones à forte concentration de population, les infrastructures et services d'assainissement inadéquat essentiellement lors des fortes précipitations aggravant la contamination de l'environnement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sous-dimensionnement</li> <li>• Incapacité d'évacuer efficacement les eaux usées et eaux pluviales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrages d'assainissement sous-dimensionnés et bouchés par des déchets solides</li> <li>• Constructions illicites sur les infrastructures d'assainissement (évacuation)</li> <li>• Remblayages au niveau des exutoires/comportement des citoyens</li> <li>• croissance démographique</li> </ul>	<b>Application effective des lois et textes (PUDI, Feuille de Route, ...)</b>
	Inondation	Pendant et après les inondations, les conditions sanitaires et la vulnérabilité de la communauté humaine, surtout les enfants, s'aggravent à cause de leur connaissance limitée sur les risques climatiques et le manque de moyen pour l'assainissement (ex : la défécation à l'air libre).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Méconnaissance des risques climatiques</li> <li>• Mauvaise mentalité</li> <li>• Pauvreté : faible revenu</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque d'éducation sur le changement climatique</li> <li>• Manque d'éducation civique</li> <li>• Problème foncier pour la construction d'infrastructure d'assainissement</li> <li>• Pas de travail (chômage)</li> </ul>	Mise en place d'organe dans les 175 communes urbaines pour la prévention et la protection contre les aléas climatiques.
		En cas d'inondation, les habitants des quartiers les plus pauvres localisés dans les zones à haut risque (pente de colline, zones inondables, ...) sont les plus exposés aux effets néfastes climatiques et aggravants leurs conditions d'accès aux services d'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Constructions illicites dans les zones non constructibles</li> <li>• Non-application des textes relatifs à la construction</li> <li>• Difficulté de délocalisation des taudis existants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Corruption pour l'obtention d'un permis de construction et autorisation de remblai</li> <li>• Volonté politique</li> <li>• Mauvaise gouvernance</li> </ul>	
1	Coordination	Rôles et responsabilités institutionnels clairement définis et mis en œuvre.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en œuvre non effective du décret du comité interministériel</li> <li>• Lenteur et lourdeur administrative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Volonté politique</li> <li>• Inadéquation entre compétence et responsabilité</li> <li>• Instabilité politique.</li> </ul>	<b>Mettre en place le Comité Interministériel de l'Assainissement Urbain en charge de la coordination, planification, budgétisation, contrôle, suivi-évaluation et pérennisation.</b>
2	Redevabilité et réglementation	L'entité réglementaire est suffisamment indépendante des prestataires de service et du Gouvernement pour agir légitimement comme arbitre et fournir des incitations aux performances ou imposer des sanctions.	Pression politique	Non application du cadre légal et réglementaire.	

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
3	Budget et dépenses	Les dépenses d'investissements sont suffisantes pour atteindre les objectifs d'investissement dans le secteur de l'assainissement en milieu urbain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non-application du système de financement</li> <li>Non-application efficace du modèle de paiement de service écosystémique.</li> </ul>	Pas de transparence sur l'application du modèle.	<b>Mobiliser un financement adéquat et suffisant par la mise en place d'un modèle transparent et efficace de paiement de service écosystémique (impôts, taxes, redevances, ...) au niveau des 24 régions de Madagascar.</b>
4	Financement	Les allocations publiques pour le secteur de l'assainissement en% du PIB sont suffisantes.	Recouvrement faible des impôts.	Faiblesse de redevabilité.	
5	Décentralisation	Le poste budgétaire pour le secteur de l'assainissement en milieu urbain est décentralisé avec succès.	Décentralisation non effective.	Volonté politique (Mise en œuvre du PNDE : Plan National pour la Décentralisation Emergente non effective).	Mettre en œuvre le PNDE, notamment pour les actions de responsabilisation des communes par le mécanisme de fonds nécessaire pour les 175 communes urbaines.
6		Les priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.	Manque d'application des concepts par le secteur EAH.	Insuffisance de considération du concept par les autorités et les acteurs.	<b>Redynamiser et interpeller les autorités et acteurs sur la mise en œuvre efficace de politique sensible au genre et le concept pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.</b>
7	Financement	Les ressources sont suffisantes pour atteindre les objectifs nationaux en matière d'eau et d'assainissement et les engagements internationaux en matière de gestion des risques, d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.	Manque d'application des concepts par le secteur EAH.	Insuffisance de considération du concept par les autorités et les acteurs.	
8			Manque d'application des concepts par le secteur EAH.	Insuffisance de considération du concept par les autorités et les acteurs.	
9	Budget et dépenses	Le budget est ventilé pour le service de l'assainissement en milieu urbain et les dépenses sont suivies.	Budget non ventilé pour le secteur Eau et Assainissement.	Considération insuffisante de l'assainissement dans la budgétisation.	
10	Leadership politique	Les leaders traditionnels et communautaires sont représentés et mobilisés.	Non prise en compte de l'autorité confiée aux structures locales.	Non considération du leader naturel et communautaire.	<b>Spécifier dans les écritures le budget dédié à l'Assainissement urbain.</b>



## Groupe 5. EAH dans les institutions

TABLEAU 93: Goulots d'étranglement, Causes et activités - EAH dans les institutions

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
1	POLITIQUES ET STRATEGIE DU SECTEUR	La politique et le cadre juridique comprennent des dispositions pour l'affectation des ressources financières et l'établissement de priorités	Existence de cadre juridique mais n'inclus pas l'affectation des ressources financières et établissement de priorités	Cadre juridique caduque	<b>Elaboration et mis à jour du cadre juridique et politique en tenant compte de l'affectation des ressources financières</b>
		La politique comprend des dispositions pour assurer la viabilité opérationnelle et financière des services de l'EAH dans les institutions	Absence de politique du service EAH dans les institutions	Synergie insuffisante entre les ministères concernés pour élaborer une politique commune	Organiser un atelier d'élaboration de la politique
		Il existe un cadre stratégique dans lequel les politiques en matière d'environnement et de changement climatique sont bien alignées sur celles de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement, et vice versa, dans le but d'orienter les programmes et les interventions vers la création de services plus résilients.	Non alignement d'un cadre stratégique en matière d'environnement et changement climatique avec EAH	Synergie insuffisante entre les ministères concernés	Organiser un atelier de coordination conjointe - instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique
2	CONDITIONS FAVORABLES AU SENS LARGE Leadership politique	Le Ministère responsable met en œuvre les stratégies respectives pour l'EAH dans les institutions, avec l'assentiment et la coopération des ministères d'appui et les intervenants du secteur	Absence de stratégie respective pour l'EAH dans les institutions	Pas de stratégies communes entre les différents acteurs	Atelier d'élaboration des stratégies communes pour avoir un document stratégique accepté par tous les acteurs et adapté à la réalité
	LEADERHIP POLITIQUE	Un plan de plaidoyer vise à influencer les politiciens nationaux et locaux, ainsi que les principaux intervenants	Absence d'un plan de plaidoyer	L'importance du secteur WASH dans les institutions n'est pas prioritaire pour les décideurs	<b>Elaboration d'un plan de plaidoyer : atelier d'élaboration, atelier de pré-validation, atelier de validation</b> <b>Actions de plaidoirie : au niveau des décideurs, au niveau nationaux et au niveau des parties prenantes</b>
3	DISPOSITIFS INSTITUTIONNELS  Coordination	Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.	Organe de coordination inexistant pour assurer une intégration de la dimension de genre	Les ressources affectées à l'instauration de l'organe de coordination sont limitées (Financier/Matériel/Humain)	Mettre en place des structures  Réaliser une étude pour la mise en place des structures en valorisant l'approche genre conformément aux politiques nationale/ sou nationale

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
4	PREVISIONS BUDGETAIRES ET FINANCEMENTS Budget et dépense	Les dépenses de fonctionnement suffisent pour une prestation adéquate de services EAH dans les institutions conformes aux normes nationales, y compris l'exploitation et la maintenance	Non alignement d'un cadre stratégique en matière d'environnement et changement climatique avec EAH	Synergie insuffisante entre les ministères concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser un atelier de coordination conjointe</li> <li>instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique</li> </ul>
5	PREVISIONS BUDGETAIRES ET FINANCEMENT Financement	Existence de cadres juridiques et institutionnels pour financer les transactions nécessaires à l'EAH dans les institutions	Cadres juridiques et institutions pour l'EAH dans les institutions	Mis à jour non effectué	Mis à jour de cadres juridiques et institutionnels pour financer les transactions nécessaires à l'EAH dans les institutions
6	PLANIFICATION, SUIVI ET REVISION Planification	Plan stratégique axé sur les risques avec des cibles, des indicateurs, un calendrier et des étapes clairs pour l'EAH dans les institutions	Inexistence d'un plan stratégique commun et détaillé	Insuffisance des ressources	<b>Elaboration d'un plan stratégique axé sur les risques avec les indicateurs, un calendrier et étapes à faire pour l'EAH</b>
7		Les risques liés au changement climatique sont cartographiés (par des experts en climatologie) et superposés à des cartes indiquant les faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement (par exemple, des cartes montrant la sécheresse + faible accès à l'eau ; les inondations + faible accès à l'assainissement) et l'existence de communautés défavorisées. Cette cartographie est utilisée pour définir ou mettre à jour les priorités, les objectifs et les activités d'atténuation et d'adaptation adaptés aux différents contextes.	Absence de cartographie concernant le changement climatique et EAH	Absence d'étude concernant la liaison entre les risques du changement climatiques et l'accès à l'EAH dans les institutions	<b>Etude et enquête sur les données EAH et changement climatique</b>  <b>Création d'un outil de gestion de base de données.</b>
8	Risques climatiques	Pendant la sécheresse le manque d'eau peut compromettre les conditions sanitaires dans les institutions en raison de la méconnaissance des bénéfices des services d'EAH sur les risques climatiques et insuffisance des moyens au niveau national et local qui entraînent l'augmentation des risques sanitaires de la population	Méconnaissance de l'avantage des services EAH sur les risques climatiques	Manque d'information	Sensibilisation sur les avantages des services EAH et sur les risques climatiques
9	Risques climatiques	L'insuffisance des budgets alloués à l'EAH impacte sur la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations pourraient les endommagées, par conséquent entraînent de mauvaises conditions d'hygiène et sanitaires dans les institutions	Les infrastructures ne résistent pas aux aléas climatiques	Infrastructures inadaptées aux aléas climatiques Budget alloué aux infrastructures EAH insuffisant	<b>Elaboration et mis à jour des normes techniques répondant aux aléas climatiques</b> <b>Actions de plaidoyer</b> <b>Recherche de partenariats</b>
10	Risques climatiques	Lors des catastrophes et aléas climatiques l'inexistence ou l'insuffisance d'installations EAH et la connaissance limitée en EAH aggravent la vulnérabilité environnementale dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Méconnaissance/ ignorance de l'impact de la condition d'hygiène et sanitaire sur l'environnement</li> <li>Insuffisance d'installation EAH</li> </ul>	Insuffisance de la vulgarisation de l'impact de l'EAH sur l'environnement Insuffisance des ressources pour l'installation EAH dans les institutions (financières, matériels, humaines)	Insérer le volet EAH et impact environnemental dans le programme des institutions Renforcer les capacités de tous les acteurs EAH et changement climatique à tous les niveaux

## Groupe 6. Hygiène milieu rural et urbain

TABLEAU 94: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Hygiène milieu rural et urbain

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
1	Planification, suivi et révision (suivi-évaluation et apprentissage)	Le plan contient des responsabilités claires	Le plan d'hygiène au niveau national n'existe pas. Le plan communal existe mais pas assez consistant en matière d'hygiène, ni de responsabilités claires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Inexistence de guide pour l'élaboration du plan d'hygiène communale de guide pour l'élaboration du plan d'hygiène communal</li> <li>Attente de validation de la politique nationale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Elaboration d'un guide volet hygiène dans le plan communal</b></li> <li><b>Avancement dans la politique nationale EAH</b></li> <li><b>Développement de la stratégie de l'hygiène avec des responsabilités claires</b></li> </ul>
2	Planification, suivi et révision (suivi-évaluation et apprentissage)	La préparation aux interventions d'urgence EAH et la programmation en fonction des risques sont intégrées dans les processus de planification et de budget annuels et à long terme du Gouvernement.	Les plans de contingence sont réalisés juste avant les catastrophes, mais ne sont pas programmés annuellement ni budgétisés au niveau du Ministère	Manque de priorisation dans la budgétisation, la gestion des risques et de catastrophes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Atelier de revue après action sur les difficultés de mobilisation de financement pour l'hygiène prévu dans le PTA</li> </ul>
3	Conditions favorables au sens large (Décentralisation)	Le Ministère responsable a un plan de travail pour appuyer la décentralisation	Pas de plan de travail clair pour accélérer la décentralisation en termes d'Hygiène (commune, région) mais nos interventions sont limitées à des développements d'outils sporadiques et des renforcements de capacités ponctuels.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Rôle et responsabilité flou entre le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) et le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MID) pour la mise en œuvre de la décentralisation effective</li> <li>Manque de moyen financier et ressources humaines pour le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (MEAH) / Direction Régionale de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène (DREAH) afin d'accompagner la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Proposition de plan par le MEAH pour que les communes prennent leur responsabilité</li> <li>Discussion avec le MID (Plan National de Décentralisation Emergente)</li> <li>Analyse approfondie des textes et lois en vigueur</li> </ul>
4	Prévision budgétaire et financement (financement)	Il y a des projets en réserve susceptibles d'être financés dans le secteur de l'hygiène en milieu urbain	Les efforts déployés s'arrêtent aux plans de Travail Annuel mais ne sont pas détaillés en proposition de projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de cartographie de financement d'hygiène</li> <li>Les activités en hygiène ne sont pas prises en priorité</li> <li>Manque de capacité au niveau du MEAH pour analyser les besoins en hygiène</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Consolidation des propositions de projets des partenaires et du MEAH et d'autres ministères</b></li> <li><b>Cartographies des besoins de financement potentiel</b></li> <li><b>Développement des projets dans le PTA</b></li> <li><b>Analyse des besoins de renforcement de capacité des ministères pour développer des projets en Hygiène</b></li> <li><b>Renforcement et développent d'un plan de renforcement de capacité</b></li> </ul>

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
5	Planification, suivi et révision (suivi-évaluation et apprentissage)	Les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrés dans la planification stratégique à tous les niveaux du Gouvernement, y compris au niveau ministériel et programmatique	Inexistence de plan de budget et d'activité pour promouvoir l'égalité de genre	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non-engagements communs au niveau national pour mettre en œuvre les activités genre</li> <li>Pas de planification conjointe sur l'intégration du genre dans l'hygiène</li> </ul>	<b>Mise en place de plan conjoint avec rôle et responsabilité, engagement et suivi contenant l'hygiène, le genre et les changements climatiques</b>
6	Planification, suivi et révision (suivi-évaluation et apprentissage)	Le plan prévoit des activités militantes pour influencer les politiciens et les personnes d'influence	Le plan existe mais pas assez de consistance en matière d'hygiène	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de guide d'élaboration du plan d'hygiène communal</li> <li>Le document cadre ne prévoit pas pour le moment les politiciens et les personnes d'influence</li> </ul>	Développement de stratégie pour influencer les politiciens et les personnes d'influence
7	Redevabilité et réglementation	Les institutions principales ont un rôle clair et des responsabilités bien établies, et sont dotées d'un système d'évaluation du rendement	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas d'évaluation de rendement en matière d'hygiène</li> <li>Pas de rôle et responsabilités claires pour la collecte de données performante en hygiène (entre les institutions et le MEAH)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les indicateurs de mesure de performance de l'assainissement et de l'hygiène sont confondus : Institutions, Open Défécation Free (ODF), Lavage des Mains avec du Savon (LMS), Douche, ...</li> <li>Manque de procédures et de coordination entre les institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Mise en place d'un plan de Suivi-Evaluation interministériel au niveau national jusqu'au niveau local</li> <li><b>Renforcement de coordination interministériel (Clarification des rôles et responsabilités des ministères par rapport aux 5H (Lavage des Mains avec du Savon, Hygiène Corporelle, Hygiène alimentaire, Hygiène Menstruelle, Hygiène environnementale) sous forme d'accords interministériel ou décret)</b></li> </ul>
8	Stratégie et politiques du secteur	La politique d'hygiène urbain comprend l'accès à la station de lavage des mains, l'eau, du savon, des mesures d'hygiène alimentaire et de la gestion de l'hygiène menstruelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>La politique de l'EAH n'est pas encore validée</li> <li>Le projet de politique en EAH n'aborde pas le sujet de Menstruel Hygiene Management (MHM) et d'hygiène des aliments</li> </ul>	L'hygiène alimentaire et l'hygiène menstruel ne sont pas prioritaires dans la politique par rapport à l'eau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Insertion dans la politique, du Menstruel Hygiene Management (MHM)</li> <li>Valorisation des acquis au niveau de l'hygiène</li> </ul>
9	Conditions favorables au sens large (Décentralisation)	Les priorités nationales en matière d'atténuation et d'adaptation au changement climatique dans le secteur de l'eau et de l'assainissement sont reflétées dans les plans de développement et les plans sous-nationaux respectifs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les plans sous nationaux (régionaux, communaux,) en matière d'hygiène ne comportent pas de volet atténuation et d'adaptation aux changements climatiques</li> <li>Ce n'est pas toutes les communes qui possèdent un plan</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de guide pour l'élaboration du plan d'hygiène communal au niveau national (avec atténuation et changement climatique)</li> <li>Manque de connaissance et compétence en changement climatique et hygiène</li> <li>Pas de responsabilité claire sur la décentralisation au niveau du Ministère</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Elaboration d'un guide volet hygiène dans le plan communal</b></li> <li><b>Renforcement de la collaboration entre le MID et le MEAH pour la planification et suivi des engagements et élaboration des guides (Mesure de la Gouvernance Communale en Eau, Assainissement et Hygiène (MGC-EAH), Guide de l'Hygiène, ...)</b></li> <li><b>Mise en place des comités intérieurs du Ministère pour renforcer la décentralisation leadé par l'Unité d'Audit Interne (UAI)</b></li> </ul>

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
10	Conditions favorables au sens large (Leadership politique)	Des représentants élus ou non élus s'impliquent activement dans la promotion et les actions militantes	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de plan communal toutes les communes</li> <li>Manque de connaissance sur les rôles et responsabilités des représentants élus et non élus</li> <li>Non-effectivité de l'application du plan communal</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ressources de mise en œuvre non priorisées pour l'élaboration de plan</li> <li>Les activités en hygiène ne se sont pas priorisées</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de capacités des élus et non élus en matière d'hygiène</li> <li>Renforcement de la collaboration interministérielle MID-MEAH</li> <li>Mise en œuvre de l'outil MGC-EAH</li> </ul>
11	Sècheresse	Lors de la sécheresse, en plus du manque de moyen financier, la population est exposée à l'indisponibilité et à l'inaccessibilité de services. Ce qui conduit à la pratique hygiénique dans des lieux non sécurisés et qui risque de polluer l'environnement (air, eau, etc)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de service résilients aux sécheresses</li> <li>Difficultés d'accès aux services pour les personnes vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de suivis des normes pour les infrastructures</li> <li>Insuffisance de modèles financier pour les vulnérables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mise à jour des normes résilientes adaptées aux changements climatiques</b></li> <li><b>Etablissement d'un modèle financier pour permettre l'accès des vulnérables aux Ressources en Eau</b></li> </ul>
12	Pollution organique / maladies d'origine	Lors de la pollution organique/maladies d'origine, l'inexistence des infrastructures adaptées à la population vulnérable, aggravé par l'insuffisance de budget, conduit à la propagation des eaux souillées ce qui contamine les ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>La pratique de la Défécation à l'Air Libre (DAL) et la mauvaise gestion des déchets renforce la pollution de l'eau vis-à-vis de l'inondation</li> <li>Manque de budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comportement négatif vis à vis aux déchets et à l'hygiène</li> <li>Pratique de DAL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la vulgarisation et du suivi de l'application du Code Municipale de l'Hygiène (CMH) et le code communal de l'hygiène (CCH)</li> <li>Mettre en place un dispositif de l'application et du suivi du CMH (DREAH/ DRSP/Représentants de Etat)</li> </ul>
13	Inondation	Lors de l'inondation, les sources sont exposées à des contaminants organiques qui pourraient contaminer les autres ressources en eau. De plus, les pratiques culturelles telles que la DAL aggravent la vulnérabilité du Pays. Entre autres, le budget alloué à ce secteur est limité	<ul style="list-style-type: none"> <li>La pratique de la Défécation à l'Air Libre (DAL) et la mauvaise gestion des déchets renforce la pollution de l'eau vis-à-vis de l'inondation</li> <li>Manque de budget</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Comportement négatif vis à vis aux déchets et à l'hygiène</li> <li>Pratique de DAL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcement de la vulgarisation et du suivi de l'application du Code Municipale de l'Hygiène (CMH) et le code communal de l'hygiène (CCH)</li> <li>Mettre en place un dispositif de l'application et du suivi du CMH (DREAH/ DRSP/Représentants de Etat)</li> </ul>

## Groupe 7. Gestion des ressources en eau

TABLEAU 95: Goulots d'étranglement, Causes et activités - Gestion des ressources en eau

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
6	Fournisseurs de services	Les prestataires de services d'eau et d'assainissement disposent des capacités et des ressources nécessaires pour adapter leurs services au changement climatique et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.	Manque de maîtrise des technologies d'adaptation et d'atténuation du changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Faible niveau d'adaptation et maquant accès à la formation</li> <li>Problème de priorisation sur les techniques respectant la réduction des gaz à effet de serre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer les capacités des prestataires sur les technologies relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre</li> <li>Appuyer la diffusion de le technologie</li> </ul>
8	Planification, suivi et révision (Planification)	Les plans nationaux pour l'eau et l'assainissement sont basés sur une analyse préliminaire des risques, qui comprend une forte composante climatique	Non disponibilité de l'analyse préliminaire pendant l'élaboration des plans nationaux	L'analyse de risques a été réalisée après les plans nationaux	<b>Relecture des plans nationaux au regard de l'aménagement des risques - Identifier les zones vulnérables face au changement climatique</b>
1		Les risques liés au changement climatique sont cartographiés (par des experts en climatologie) et superposés à des cartes indiquant les faibles niveaux d'accès à l'eau et à l'assainissement (par exemple, des cartes montrant la sécheresse + faible accès à l'eau ; les inondations + faible accès à l'assainissement) et l'existence de communautés défavorisées. Cette cartographie est utilisée pour définir ou mettre à jour les priorités, les objectifs et les activités d'atténuation et d'adaptation adaptés aux différents contextes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Manque de base de données et information</li> <li>Manque de coordination et non à jour</li> </ul>	Informations disparates / problème de diffusion de donnée	Centraliser, alimenter et diffuser les informations  <b>Créer un observatoire sur les ressources en eau et climat par territoire : Centraliser, alimenter et diffuser les informations</b>
2	Prévisions budgétaires et financement (Budget & dépense)	Les dépenses d'investissement sont suffisantes, comme convenu entre les ministères EAH et les ministères des finances, avec des lignes budgétaires pour l'atténuation, la préparation aux urgences et l'adaptation, afin de répondre aux engagements internationaux et aux objectifs nationaux dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Priorisation financière en EAH</li> <li>Le changement climatique à la mesure d'atténuation et d'adaptation relégué</li> </ul>	Faible considération de prise en compte sur les lignes budgétaires pour l'adaptation et atténuation du changement climatique dans chaque secteur	<b>Réviser les lignes budgétaires sur l'adaptation du changement climatique et l'atténuation du changement climatique au niveau des départements sectoriels concernés par la GIRE</b>
9		Le budget EAH est ventilé en fonction de l'adaptation au climat et de l'atténuation de ses effets, et les dépenses sont suivies.			

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
5	Renforcement des capacités	Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre	Non compréhension de la définition du concept « Genre »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Refus de l'approche « Genre »</li> <li>• Non-connaissance de la thématique « Genre »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser les acteurs concernés</li> <li>• Formes à tous les niveaux</li> <li>• <b>Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (DAL, réduction des gaz à effets de serre, nouvelles technologies) tout en intégrant l'approche genre</b></li> </ul>
4		Les stratégies du secteur EAH détaillent les considérations relatives aux ressources humaines et les besoins de développement des capacités nécessaires dans le secteur EAH pour accroître l'expertise en matière de gestion des ressources en eau.	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Non-pérennisation de la connaissance acquises par le personnel sur la GIRE</li> <li>-Non-correspondance entre le poste et le profil de la personne au niveau des directions</li> </ul>	Fort turn over sans passation des compétences	<ul style="list-style-type: none"> <li>Créer un environnement attractif pour tous les postes de la direction</li> <li>Mener une séance de recyclage et de partage de formation sur la GIRE</li> </ul>
3	Prévisions budgétaires et financement (financement)	Le secteur de l'eau et de l'assainissement a convenu d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour l'environnement, sur la manière d'obtenir un financement des fonds multilatéraux pour le changement climatique (par exemple, le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'adaptation, le Fonds pour l'environnement mondial).	Manque de coordination entre les ministères responsables	Conflit d'intérêt entre les ministères concernés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Elaborer une convention entre les ministères responsables (MEDD/ MEAH)</li> <li><b>Elaborer une convention entre les ministères responsables (MEDD/MEAH) pour convenir d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour obtenir le financement des fonds multinationaux pour le changement climatique</b></li> </ul>
7	Planification, suivi et révision (suivi, évaluation et apprentissage)	Mise en place de système d'information intégrée sur l'eau (SIIE)			SIIE : centraliser, alimenter et diffuser les informations sur les ressources en eau
10		La production et la diffusion systématiques de connaissances sur l'état des ressources en eau (actuel/ futur), la durabilité des régimes de captage et la compréhension des principaux facteurs de changement de la quantité et de la qualité des ressources en eau, sont entreprises aux échelles géographiques appropriées.			

Non.	Fonctions	Critères	Goulots d'étranglement	Causes	Activités
R1	Risques climatiques	La sécheresse entraîne une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité, accentuée par la vulnérabilité de la ressource causée par une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants. Par ailleurs, l'absence des informations hydrologiques empire cette situation par l'incapacité de faire des prévisions.	Manque d'information hydrologique à jour/ système ou service d'information hydrologique à l'échelle nationale (incluant l'hydrogéologie)	Manque de coordination intersectorielle en matière d'information (hydrologique, environnemental, météorologique, socio-économique, démographique)	<b>Mettre en place le système de gestion et de coordination des informations hydrologiques et hydrogéologiques des acteurs étatiques ou non étatiques</b>
R2	Risques climatiques	La dégradation du couvert végétal rend les inondations plus fréquentes, qui peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.). Or, sans modélisation, il est impossible de protéger les zones sensibles à la contamination	Manque de planification pour la protection des BV à tous les niveaux	Non redevabilité des acteurs qui œuvrent au niveau du bassin versant (utilisateur-payeur)	<b>Financer l'aménagement des BV pilotes (critère, vulnérabilité, priorité)</b>
R3	Risques climatiques	La pratique de la DAL ancrée dans les habitudes de quelques populations amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.	Persistance sur la pratique de la DAL « changement de comportement »	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Conservatisme de la population</li> <li>• Coutumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibiliser</li> <li>• Informer, éduquer et communiquer (IEC)</li> <li>• Former</li> <li>• Communiquer au changement de comportement (CCC)</li> <li>• Marketing sociale</li> </ul>



## ANNEXE 6. Détails supplémentaires sur la méthodologie WASH BAT

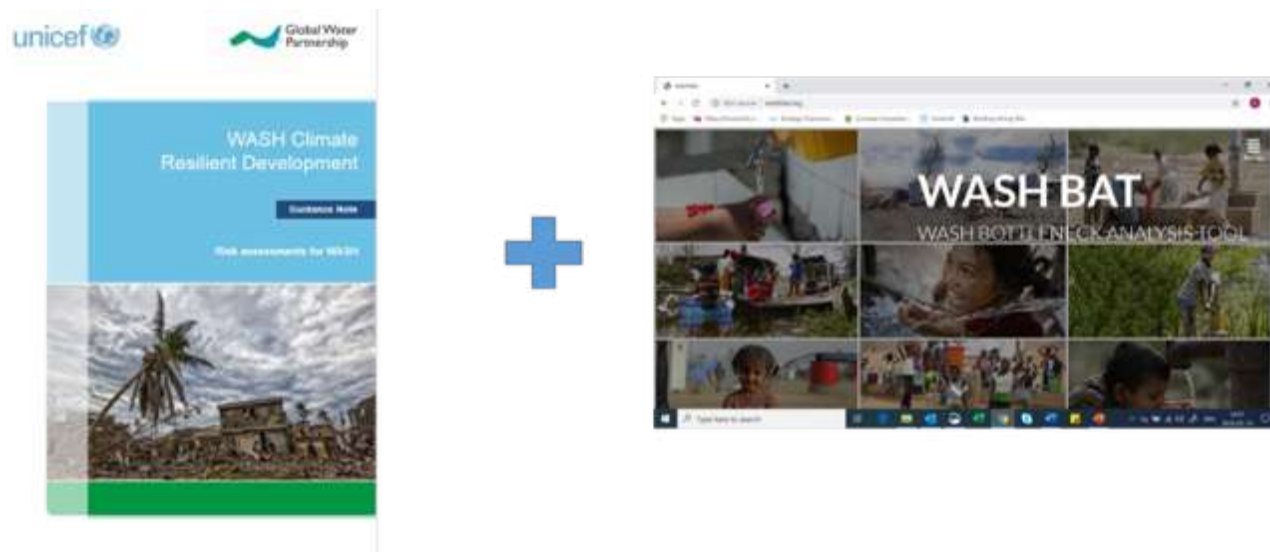
L'analyse WASH BAT est construite autour des éléments constitutifs de l'approche sectorielle (SWA) opérationnalisant ses quatre comportements de collaboration pour caractériser davantage l'environnement favorable (EE) qui, pour le secteur, comprend : (1) la politique et la stratégie,

(2) les arrangements institutionnels, (3) financement et budgétisation, (4) planification, suivi, évaluation et apprentissage, et (5) développement des capacités. L'accent est davantage mis sur l'EE au sens large (y compris la priorisation politique, la décentralisation et les normes sociales) ainsi

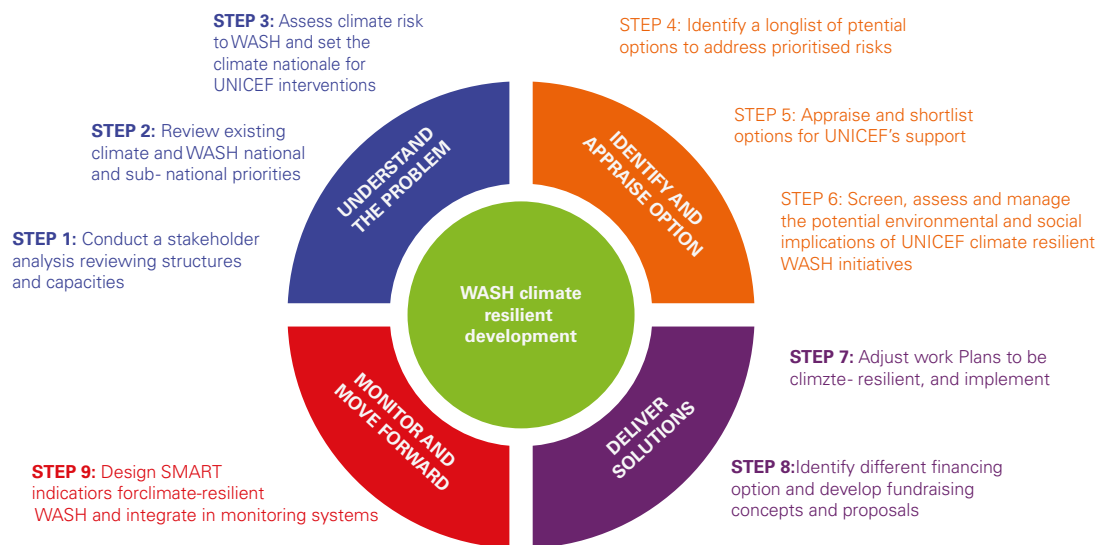
que sur la prestation de services. Le suivi GLAAS (Global Analysis and Assessment of Sanitation and Drinking – Water) fournit ensuite les preuves d'une amélioration du secteur conformément à la même approche systématique.



FIGURE 21: Comportements collaboratifs de SWA



**FIGURE 22:** Utilisation combinée des évaluations des risques et des outils WASH BAT dans WASH BAT tenant compte des risques



**FIGURE 23 :** Étapes de l'UNICEF pour passer à des programmes WASH résilients au climat

Il a été demandé aux programmes WASH de l'UNICEF de modifier leur programmation pour devenir des programmes WASH « résilients au changement climatique » avant la fin de 2021. Afin de répondre à cette demande, l'équipe WASH de l'UNICEF au siège a élaboré des orientations décrivant un ensemble d'étapes proposées qui peuvent aider avec le passage ambitieux à des programmes WASH résilients au climat. Ces étapes sont ancrées dans le Cadre stratégique pour un développement WASH résilient au climat, qui est un outil sectoriel développé par l'UNICEF en 2014 et mis à jour en 2017.

La facilitation d'un WASH BAT tenant compte des risques est une approche pragmatique permettant au bureau de Pays de l'UNICEF de tenter de réaliser les étapes 1 à 5 du changement climatique.

La méthodologie visant à faciliter une WASH BAT tenant compte des risques est brièvement présentée dans la figure 22, montrant le processus global pour les deux phases, i) l'évaluation des risques liés au climat et à la rareté de l'eau et ii) la WASH BAT tenant compte des risques.

**1. PRE-ANALYSIS  
(BEFORE WASH  
BAT)**

**1.1 Stakeholder analysis reviewing structures and capacities**

**Objective:**  
Identify who should be involved in the development of the Risk Informed WASH BAT and start establishing connections.

**Outputs:**

- Working group defined
- Connections established with non-traditional WASH stakeholders

**1.2 Hazards assessment**

**Objective:**  
Using existing literature and the working group's expert judgement make a selection of the most important hazards in the country (with special attention to climate related hazards).

**Outputs:**


- Preliminary country map with hotspots
- Main hazards that need to be part of further risk analysis have been selected.
- Prioritized hazards are characterized (e.g. frequency, intensity, geographical extent, etc.)
- List of scored (low, medium, high) hazards based on agreed scoring criteria

**1.3 Exposure assessment**

**Objective:**  
Determine the exposure levels (people, property, systems, etc.) of identified hazards

**Outputs:**

- All identified combinations of hazards-exposure levels are scored (low, medium, high) and classified within 6 exposure components:



**1.3 Vulnerability and WASH BAT criteria definition**

**Objective:**  
Determine/Adjust the criteria to be used during Risk informed WASH BAT analysis:

- Vulnerability criteria (set of 3.5 criteria for 6 components: social, financial, physical, environmental, human, political)
- WASH BAT governance functions criteria, with inclusion of specific criteria linked to identified hazards).

**Outputs:**

- Criteria to be used in consultation/workshop to validate and finalize the risk assessment and to conduct a WASH BAT that is sensitive to local identified hazards.

**2. RISK  
INFORMED  
WASH BAT**


**2.1 Validation and finalization of risk analysis**

**Objective:**  
With the identified stakeholders and at a national/subnational level:

- Validate the results of hazard and exposure assessments
- With the pre-identified criteria run a participatory vulnerability assessment
- Consolidate risk assessment and discuss prioritized risks

**Outputs:**

- Validated national/subnational map with identified climate and water scarcity hot spots
- High priority risks identified merging this analysis with the work prepared previously (hazard + exposure assessment).




**2.2 Analysis of accountability and governance functions with bottlenecks identification**

**Objective:**  
With the identified stakeholders and at a national level:

- Map accountabilities through the accountability triangle mapping exercise (including water scarcity and climate resilience)
- Identify enabling environment bottlenecks by reviewing sets of criteria associated to governance functions (This criteria has been previously adjusted during the pre-analysis and additional criteria has been included linked to identified hazards)

**Outputs:**

- Accountability mapping
- Identified bottlenecks and causes.



BUILDING BLOCK	GOVERNANCE FUNCTIONS
SECTOR POLICY & STRATEGY	Sector policy & strategy
INSTITUTIONAL ARRANGEMENTS	Coordination
	Service delivery arrangements
	Accountability & regulation
BUDGETING & FINANCING	Budget & expenditure
	Financing
PLANNING, MONITORING AND REVIEW	Planning
	Monitoring, evaluation & learning
CAPACITY DEVELOPMENT	Capacity development
	Political leadership
	Decentralization
BROADER ENABLING ENVIRONMENT	Social norms
	Water Resource Management & Water Scarcity
	Climate Change
SERVICE PROVIDERS	Service providers

**2.3 Sensitization / Appraisal of options to address water scarcity and climate risks**

**Objective:**

- First, present a generic menu of options with entry points for WASH in water resources management, and to build a climate resilient WASH sector.
- Review established water scarcity, climate mitigation, adaptation national priorities and discuss potential gaps

**Outputs:**

- Increased capacity of participants to identify potential activities that can remove prioritized bottlenecks and risks

**2.4 Prioritize activities to remove bottlenecks and develop a WASH ACTION PLAN**

**Objective:**

- First, finalize the WASH BAT analysis by prioritizing actions to remove bottlenecks
- Then, design an action plan with costed interventions and timelines in a context of severe water scarcity and climate variability and change.

**Outputs:**  
Action Plan at National /Subnational level (depending on the level of implementation of the tool)

**FIGURE 24:** Overview of the Risk-Informed WASH BAT methodology

**TABLEAU 96:** Critères genre sélectionnés par le groupe de travail

FONCTION	CRITÈRES
<b>Politique et stratégie sectorielles</b>	<p>Les structures juridiques, y compris les lois et les politiques, favorisent la réalisation des droits et de l'accès liés à EAH en veillant à ce que les questions liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène telles que la gestion de l'hygiène menstruelle et la violence sexiste soient intégrées dans les politiques nationales en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.</p> <p>Les cadres politiques régionaux, nationaux, infranationaux et sectoriels relatifs à l'EAH sont sensibles à la dimension de genre, réactifs et transformateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les programmes et politiques sensibles au genre sont conscients des différences entre les hommes et les femmes et les prennent en compte.</li> <li>• Les politiques ou programmes sensibles à la dimension de genre tiennent compte des normes, des rôles et de l'inégalité entre les hommes et les femmes, et des mesures sont prises pour réduire activement leurs effets néfastes.</li> <li>• Les politiques de transformation du genre s'attaquent aux causes des inégalités de santé fondées sur le genre en proposant des moyens de transformer les normes, les rôles et les relations néfastes entre les hommes et les femmes. L'objectif de ces programmes est souvent de promouvoir l'égalité des sexes et de favoriser des changements progressifs dans les relations de pouvoir entre les femmes et les hommes.</li> </ul>
<b>Coordination</b>	<p>Un organe de coordination est en place à tous les niveaux, en particulier au niveau supérieur/exécutif, pour assurer une intégration appropriée de la dimension de genre conformément aux politiques nationales/sous-nationales.</p> <p>Les rôles et responsabilités des institutions définissent clairement l'égalité des sexes et la rendent opérationnelle.</p>
<b>Arrangements pour la prestation de services</b>	<p>Les installations sanitaires et hygiéniques des institutions (HCF et écoles) disposent d'installations sanitaires et hygiéniques/de lavage séparées pour les garçons et les filles et les enseignants/le personnel féminin/ masculin, y compris pour l'élimination en toute sécurité du matériel menstruel usagé.</p> <p>Les modèles de services disposent de manuels d'exploitation qui contiennent des normes et des règles de conduite pour la prestation de services visant à prévenir les abus, l'exploitation et la violence à l'encontre des garçons, des filles, des adolescents et des femmes.</p>
<b>Redevabilité et réglementation</b>	<p>Des mécanismes de redevabilité pour les engagements en matière d'égalité entre les femmes et les hommes existent et sont mis en œuvre.</p> <p>La politique réglementaire intègre une perspective de genre dans toutes les phases du cycle réglementaire afin de contribuer à atteindre des niveaux plus substantiels d'égalité entre les hommes et les femmes.</p>
<b>Budget et dépenses</b>	<p>L'allocation budgétaire et les procédures de collecte et d'analyse des données sociales, économiques et sur les moyens de subsistance des populations locales ventilées par sexe existent lors de la planification de programmes et de projets nationaux, sous-nationaux et sectoriels dans le domaine de l'EAH.</p> <p>Des mécanismes sont mis en place pour suivre les allocations de ressources et les dépenses dans une optique d'égalité des sexes, en tant que partie intégrante des mesures visant à renforcer le Cadre de Dépenses à Moyen Terme et le processus budgétaire. Il s'agit notamment de veiller à ce que des données ventilées par sexe soient collectées et analysées au cours du cycle budgétaire, et que des mesures appropriées soient prises pour remédier à toute disparité constatée.</p>
<b>Financement</b>	<p>Des ressources financières et autres ressources suffisantes sont allouées pour assurer la mise en œuvre efficace de politiques, plans et stratégies sensibles au genre dans tous les contextes pertinents, tels que les écoles, les établissements de santé et les espaces publics.</p> <p>Les allocations de ressources infranationales sont basées sur des critères d'équité (à définir dans chaque contexte). Des mesures sont en place pour cibler les ressources sur la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes.</p>

<b>Planification</b>	Les objectifs en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sont intégrés dans la planification stratégique à tous les niveaux du Gouvernement, y compris au niveau ministériel et programmatique.
	Les plans nationaux et locaux d'eau, d'assainissement et d'hygiène sont élaborés avec une représentation inclusive et sensible au genre, en tenant compte des besoins et des priorités spécifiques des femmes, des filles et d'autres groupes marginalisés.
<b>Suivi, évaluation et apprentissage</b>	Les systèmes de collecte de données relatives à l'eau, tant au niveau du programme qu'au niveau national, comprennent des indicateurs qui mesurent spécifiquement l'état et les changements dans (i) la répartition par sexe des responsabilités en matière de collecte de l'eau et (ii) le temps et la distance / altitude parcourus pour collecter l'eau, afin de mieux comprendre et aborder les questions liées au genre dans l'accès et la gestion de l'eau.
	Les systèmes de surveillance (collecte de données, méthodes et approches) fournissent l'information nécessaire pour mesurer les progrès réalisés dans la promotion de l'égalité des genres et/ou du renforcement du pouvoir des femmes et des filles
<b>Renforcement des capacités</b>	Les programmes de soutien à la santé et à l'hygiène menstruelles existent au niveau des ménages, dans les écoles, dans les établissements de soins de santé et sur les lieux de travail.
	Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre
<b>Leadership politique</b>	Le niveau de participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, en tant que décideurs est mesuré, par exemple par le nombre de femmes occupant des postes de direction dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement. Des quotas ou d'autres mesures sont introduits pour promouvoir la participation des femmes et des filles dans les forums ou les institutions à dominante masculine, dans le but de parvenir à un équilibre entre les sexes et à une représentation égale.
	Le Gouvernement a démontré son engagement envers les principes de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) en élaborant et en mettant en œuvre des politiques, des programmes et des initiatives qui promeuvent l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Le Gouvernement a également mis en place un mécanisme national pour les femmes, doté de ressources et de capacités adéquates, afin de faciliter la mise en œuvre et le suivi de ces politiques et initiatives.
<b>Décentralisation</b>	Il existe un mécanisme efficace permettant aux individus ou aux groupes de faire part de leurs préoccupations et de fournir un retour d'information sur les installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement.
	Des mesures bien définies sont en place pour soutenir la participation de la communauté, y compris l'engagement actif des femmes.
<b>Normes sociales</b>	Une analyse de genre a été menée afin d'identifier les normes et les barrières sociales et de genre liées à l'eau, l'assainissement et l'hygiène, y compris la collecte, la distribution, l'utilisation, la conservation et le traitement de l'eau, ainsi que d'autres aspects pertinents. Les résultats de l'analyse sont utilisés pour informer le développement de programmes et d'interventions WASH sensibles au genre.
	Il existe des mécanismes de résolution des conflits qui prennent en compte les questions liées au genre.
<b>Prestataires de services</b>	Les groupes/organisations et groupes locaux d'entraide de femmes ont accès à l'appui technique et financier du Gouvernement et des organisations non Gouvernementales pour gérer les systèmes locaux d'approvisionnement en eau potable.
	Les prestataires de services font état de la satisfaction des utilisateurs quant à l'emplacement et à la conception des systèmes de distribution d'eau et d'assainissement, y compris les commentaires des femmes/filles et des hommes/garçons.

# ANNEXE 7. Quelques captures d'écran du logiciel en ligne WASH BAT

Captures d'écran du logiciel en ligne WASH BAT

**WASHBAT** Antoine Delapierre

Analyse EAH > MDG-EAU MILIEU URBAIN 09/023 > Attributions, goulots d'étranglement et causes

### Attributions, goulots d'étranglement et causes

Tous les critères sélectionnés pour être analysés par l'utilisateur doivent maintenant être évalués en fonction du degré d'avancement atteint : non (rouge), dans une certaine mesure (orange), dans une large mesure (vert) et oui (bleu). Cette notation aide à identifier et à hiérarchiser les goulots d'étranglement à supprimer dans les écrans ultérieurs.

Selon le classement, l'utilisateur doit repérer un écueil par critère et jusqu'à 5 causes pour chaque écueil (voir le lien « Gérer cause » à droite). Un goulot d'étranglement est une contrainte pesant sur les résultats de secteur, qu'on doit éliminer par les critères correspondants. Il est conseillé de se concentrer d'abord sur les critères ayant enregistré le moins de progrès (donc rouge), puis orange) pour mieux utiliser le temps prévu pour cet exercice. Si plusieurs causes sont identifiées, la plus importante doit être cochée à l'écran.

**Politiques et stratégie du secteur**

Résultat: Politique urbaine de l'eau pour les ménages et les institutions reposant sur un cadre juridique approuvé par le conseil des ministres et utilisé par les parties prenantes, décrivant les normes nationales de service et répondant aux normes sociales, à l'équité, aux règles s'appliquant à l'affectation des ressources, à l'établissement des priorités et aux futures exigences d'adaptation

Critères	Attribuer	Goulot d'étranglement	Actions
Une politique et un cadre juridique pour le secteur de l'eau en milieu urbain existe	● Expliquer le pourquoi	<input type="text"/>	Gérer la cause
Les politiques sont fondées sur les preuves (p. ex., étendue des données, qualité des services, financement, incidences sur la population de pérennes services, questions d'équité)	● Expliquer le pourquoi	<input type="text"/>	Gérer la cause
Le cadre juridique et de politiques repose sur des documents d'appui et des décrets d'application qui clarifient les rôles et responsabilités, ainsi que les normes de service	● Expliquer le pourquoi	<input type="text"/>	Gérer la cause
La politique urbaine de l'eau reconnaît le droit à l'eau, qui repose sur les lois, et préconise qu'elle doit être abordable, accessible, disponible, de bonne qualité et acceptable	● Expliquer le pourquoi	<input type="text"/>	Gérer la cause
La politique urbaine de l'eau comprend des objectifs en matière de couverture et de services, dont ceux qui visent l'accès	● Expliquer le pourquoi	<input type="text"/>	Gérer la cause

## Analyse EAH

Portée de l'analyse

Liste de participants

Éléments constitutifs

Attributions, goulots d'étranglement et causes

Activités pour éliminer les goulots d'étranglement

Établir le prix de l'intervention

Affectation des fonds

Responsabilité

Rapports

## Administration

Analyse EAH &gt; MDG-EAU MILIEU URBAIN 09-023 &gt; Activités pour éliminer les goulots d'étranglement

## Activités pour éliminer les goulots d'étranglement

Pour chaque goulot d'étranglement, il faut proposer des activités qui en traitent les causes et qui contribueront à les éliminer. Aussi concrètes et explicites que possible, ces activités doivent distinguer les différentes priorités (on ne peut pas classer toutes les activités comme « hautement prioritaires ») et fixer un calendrier (dates de début et de fin). Niveaux de priorité : aucune, faible, moyenne, élevée. On s'en servira ensuite pour trier les activités et affecter les fonds additionnels.

## Dispositions pour la prestation de services

Résultat: Modèles pour la prestation de services d'eau en milieu urbain définis pour différents contextes et mis en œuvre de façon adéquate, expliquant les rôles et responsabilités et stipulant les procédures contractuelles, les accords d'entretien et de fonctionnement, les dispositions en matière d'exploitation et d'entretien, les chaînes d'approvisionnement, les tarifs et les autres paramètres du service, menant à un service leur prestation efficace et efficiente

Marque: ●

Critères	Attribuer	Goulot d'étranglement	Causes des goulots d'étranglement	Activité pour éliminer les goulots d'étranglement
Une chaîne d'approvisionnement pour le matériel et les services de systèmes d'eau potable répond aux besoins des communautés urbaines et des ménages, tant en matière d'accessibilité que de prix.	●	PRIX ÉLEVÉ DES COMPTEURS ET MATÉRIELS DE BRANCHEMENT - INCAPACITÉ DES MÉNAGES ET DES GESTIONNAIRES À FAIRE L'AVANCE DE TRÉSORERIE POUR LES BRANCHEMENTS	MANQUE DE POLITIQUE DE BRANCHEMENT	Gérer l'activité

## Renforcement des capacités

Résultat: Les intervenants et institutions chargés de l'eau en milieu urbain disposent des ressources humaines, techniques et financières leur permettant d'assumer leurs responsabilités prévues au plan d'orientation sectoriel, avec une structure en place pour assurer leur renouvellement ou leur adaptation continue

Marque: ●

Critères	Attribuer	Goulot d'étranglement	Causes des goulots d'étranglement	Activité pour éliminer les goulots d'étranglement
Des plans de renforcement des capacités existent pour améliorer les compétences en matière d'analyse de genre	●	INSUFFISANCE DE LA PRISE EN COMPTE DE L'IMPORTANCE DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'EAU (MEAH + JIRAMA)	INSUFFISANCE ET/OU NON VULGARISATION D'ÉTUDES SUR L'IMPORTANCE DU GENRE ET L'ÉGALITÉ DANS LE DOMAINE DE L'EAU URBAIN	Gérer l'activité
Les niveaux décentralisés ont la capacité technique d'aborder la gestion des risques, l'adaptation et l'atténuation dans le domaine de l'eau et de l'assainissement.	●	MECONNAISSANCE DE L'IMPORTANCE DE LA GRC, ADOPTION ET ATTÉNUATION DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT	VULGARISATION DES PLANS GRC INSUFFISANTE	Gérer l'activité

## Analyse EAH

Analyse EAH &gt; MDO-EAU MILIEU URBAIN 00 023 &gt; Établir le prix de l'intervention

Portée de l'analyse

Liste de participants

Éléments constitutifs

Attributions, goulets d'étranglement et causes

Activités pour éliminer les goulets d'étranglement

Établir le prix de l'intervention

Affectation des fonds

Responsabilité

Rapports

## Administration

## Établir le prix de l'intervention

Pour chaque activité répertoriée à l'écran précédent, on doit entrer le coût des activités (cliquer sur « Générer l'établissement des coûts » sur le volet de droite). Il faut préciser le financement de chaque activité et la valeur ne peut pas dépasser le coût de l'activité.

« Financement disponible » signifie que les fonds ont été affectés ou sont susceptibles de l'être pour l'activité en question. Si les dates de début et de fin s'étalent sur plusieurs exercices financiers (maximum 5 ans, dates basées à l'écran précédent), alors les coûts et le financement peuvent être consignés pour ces années. S'il y a 2 activités semblables ou identiques, l'utilisateur peut éviter le doublement de l'une des séries de coûts en cochant la case des activités sous « Doubler » à l'extrême droite de l'écran. Ainsi, le coût n'est pris en compte qu'une seule fois.

ID	Activité pour éliminer les goulets d'étranglement	Goulet d'étranglement	Priorité	Date de début	Date de fin	Établissement des prix	Dupliquer avec	Doubler
Act 13	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	VETUSTES DES INSTALLATIONS	Fort/Haut	21-Mar-2024	21-Mar-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 14	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	TARISSEMENT DES RESSOURCES EN EAU	Fort/Haut	24-Apr-2024	24-Apr-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 15	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	MANQUE DE CONNAISSANCE DES RESSOURCES EN EAU	Fort/Haut	20-Mar-2024	20-Mar-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 16	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	INEXISTENCE DES PLANS D'URBANISMES	Fort/Haut	20-Mar-2024	19-Dec-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 17	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	MANQUE DE CONNAISSANCE DES RESSOURCES EN EAU	Fort/Haut	20-Mar-2024	20-Mar-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 18	DEVELOPPEMENT DES PLANS POUR AMELIORER LA RESILIENCE DES SERVICES D'EAU EN ZONES URBAINES	CONSTRUCTION ILLICITE EN PROLIFERATION	Fort/Haut	20-Mar-2024	20-Mar-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 3	DOTATION D'EQUIPEMENTS ET MATERIELS POUR LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS / GESTION DES RISQUES ET DES CATASTROPHES, URBANISME, ATTENUATION / ADAPTATION CLIMATIQUES (1695 COMMUNES)	INSUFFISANCE DE LA PRISE EN COMPTE DE L'IMPORTANCE DU GENRE DANS LE SECTEUR DE L'EAU (MEAH - JRAMA)	Fort/Haut	30-Mar-2024	30-Mar-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>
Act 7	FACILITATION DES CONDITIONS DES	ABSENCE DE BASE DE DONNEES	Fort/Haut	20-Jun-2024	20-Jun-2024	Gestion des prix		<input type="checkbox"/>



## Analyse EAH

Analyse EAH - MDG-EAU MILIEU URBAIN 09 023 - Rapports

- Portée de l'analyse
- Liste de participants
- Éléments constitutifs
- Attributions, goulets d'étranglement et causes
- Activités pour éliminer les goulets d'étranglement
- Établir le prix de l'intervention
- Affectation des fonds
- Responsabilité
- Rapports
- Administration

## Rapports

Ici, l'utilisateur peut générer ses rapports selon ses besoins en choisissant les colonnes qu'il veut voir. Comme il n'est pas possible d'afficher tout le texte sur cet écran, l'utilisateur peut télécharger toute la série ou une partie des données consignées. La liste peut être triée selon n'importe quel titre de colonne (en cliquant sur ce titre). Il est très utile de trier les données par niveau de priorité et par calendrier de dates de départ. Les résultats peuvent aussi être filtrés en cochant ou décochant les cases de l'onglet Filtrer situé sous les titres des colonnes. Il est très utile de filtrer les données quand un type spécifique d'analyse est mené, par exemple par critère lié à l'équité, à l'imputabilité ou à la durabilité. Un diagramme de Gantt montre le calendrier comparatif de toutes les activités. On peut utiliser un modèle de rapport Word qui aide à rédiger l'analyse.

Devise: US Dollar (USD)

Critères	Attribuer	Goulets d'étranglement	Cause	Activité pour éliminer les g...	Priorité	Responsable	Coût total
<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>	<input type="text" value="Filtrer"/>
La vulnérabilité d'infrastructur...	Non	MANQUE DE CONNAISSAN...	BASE DE DONNEES ANCIEN...	DEVELOPPEMENT DES PLA...	FortHaut	MEAH, JRAMA, MEDO, MID	1,000,000.00
La faible résilience des infrastr...	Non	INEXISTENCE DES PLANS D...	INFRASTRUCTURES ENDO...	DEVELOPPEMENT DES PLA...	FortHaut	MEAH, JRAMA, MID, MEDO	17,000,000.00
La faible résilience des infrastr...	Non	MANQUE DE CONNAISSAN...	BASE DE DONNEES ANCIEN...	DEVELOPPEMENT DES PLA...	FortHaut	MEAH, JRAMA, MID, MEDO	0.00
Les habitants des bidonvilles à...	Non	CONSTRUCTION ILLICITE E...	ABSENCE DE PERMIS DE C...	DEVELOPPEMENT DES PLA...	FortHaut	MEAH, JRAMA, MEDO, MID	17,000,000.00
Les prestataires de services in...	Non	MECONNAISSANCE DES R...	ABSENCE DE RECENSEMENT	RENFORCEMENT DES CAP...	FortHaut	MEAH, MID, MEDO, MATPSF	5,000,000.00
Les opérateurs de services d...	Non	INSUFFISANCE DES LIGNE...	INSUFFISANCE DES MATER...	RENFORCEMENT DES CAP...	FortHaut	MEAH, MEDO, MID	300,000.00
Les opérateurs de services d...	Non	MECONNAISSANCE DES LI...	PAS DE PROGRAMME DE F...	RENFORCEMENT DES CAP...	FortHaut	MEAH, MATPSF, MEDO, MID	340,000.00
Les opérateurs de services d...	Non	INSUFFISANCE DE VISION I...	INSUFFISANCE DES MOYENS	FACILITATION DES CONDITI...	FortHaut	MEAH, JRAMA	0.00
Les infrastructures de batems...	Non						0.00
Les prestataires de services o...	Non						0.00

[← Précédent](#) [Suivant →](#)

## ANNEXE 8. Cartographie de la redevabilité

### Relations de redevabilité dans les services WASH

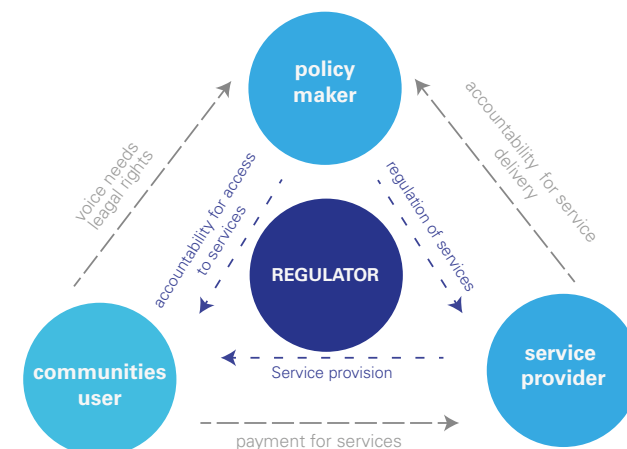
En tant que point d'entrée pour promouvoir un environnement favorable et améliorer la durabilité des interventions et des solutions dans le secteur WASH, il est important de cartographier et de comprendre les relations de redevabilité existantes. Qui est mandaté pour faire quoi et qui répond à qui ? Comment ces rôles se jouent-ils sur le terrain ?

#### Les outils de cartographie de la redevabilité WASH

sont présentés comme des instruments participatifs, développés pour évaluer l'état et la qualité des lignes de responsabilité au sein du secteur de l'eau et de l'assainissement. Structurés pour permettre aux participants d'examiner les pratiques dans n'importe quel pays au niveau local ou sectoriel, ces outils proposent des graphiques du secteur de l'eau, façonnés comme une relation de responsabilité globale qui englobe les rôles, les fonctions et les relations entre les parties prenantes respectives. La cartographie sert à identifier les faiblesses en matière de responsabilité à combler, les acteurs qui devraient être impliqués dans ce travail et les actions d'amélioration potentielles.

Au cours de cette séance, le cadre de redevabilité de la prestation de services est présenté, et les voies de responsabilisation et les points faibles sont discutés par rapport au sous-secteur spécifique et au niveau de gouvernance. Pour ce faire, nous nous sommes éloignés du modèle conceptuel du cadre de responsabilisation des services publics (figure 22) qui décrit un triangle de relations. Le triangle reflète la configuration générique des responsabilités institutionnelles dans la prestation de services publics. Une attention particulière est accordée au rôle réel et potentiel des régulateurs sectoriels.

Cette séance a donc permis aux participants d'évaluer l'état des relations de responsabilisation existantes entre les acteurs du « triangle de prestation de services » dans un sous-secteur donné et à un certain niveau de gouvernance. À travers cet exercice, les participants examinent les fonctions, les relations, les pratiques et la répartition des responsabilités dans n'importe quel pays au niveau national, régional ou local. L'outil produit un graphique visuel du secteur représenté comme un système complet de relations de responsabilité.



**FIGURE 25:** Modèle conceptuel du cadre de redevabilité pour les services durables d'eau et d'assainissement

Lors de la cartographie du secteur du point de vue de la responsabilité, deux grands types de questions sont abordés :

## TABLEAU 97: Questions de cartographie des responsabilités

Rôles et fonctions : Qui est mandaté pour faire quoi ? Qui fait quoi et comment dans le secteur de l'eau ?	Relations entre acteurs Qui répond à qui ? Comment ces acteurs s'articulent-ils entre eux ?
Qui doit garantir que les gens ont accès à l'eau et à l'assainissement ?	Quels sont les documents contraignants à remplir ?
Qui est propriétaire des infrastructures ?	Existe-t-il des contrats entre les différents acteurs ? Ou comment savoir ce que chacun d'eux doit faire exactement ?
Qui fournit les services (par exemple l'eau) aux gens ?	Ces acteurs partagent-ils des informations ? Comment ?
Qui sont les utilisateurs ?	Est-ce qu'ils se rencontrent ?
Y a-t-il d'autres acteurs qui interviennent dans la fourniture du service ?	Les utilisateurs ont-ils la possibilité de rencontrer les prestataires ?
Existe-t-il une institution/entité qui veille à ce que chacun remplisse sa fonction de manière adéquate ?	Les utilisateurs ont-ils la possibilité de déposer une plainte si le service est médiocre ? À qui ?

En fin de compte, le triangle de responsabilité permet de visualiser l'ensemble des relations sectorielles et des liens de gouvernance, ainsi que la manière dont ils peuvent être améliorés. Dans un exercice WASH BAT, il est utile lorsqu'il est combiné avec l'analyse plus approfondie de la fonction de gouvernance fournie par l'outil WASH BAT.

Pour en savoir plus, il convient de noter que dans le cadre du partenariat sur la responsabilité pour la durabilité entre le PNUD, le SIWI et l'UNICEF, à travers le Fonds de gouvernance de l'eau PNUD-SIWI, nous avons produit des publications basées sur la série de produits de connaissances réussis spécifiquement destinés à accroître la durabilité des interventions de l'UNICEF en renforçant la responsabilisation dans le cadre de prestation de services :

- ◆ [Outils de cartographie de la responsabilité WASH](#)
- ◆ [Note conceptuelle sur la responsabilité pour la durabilité ,](#)
- ◆ [Guide de référence pour la programmation](#)
- ◆ [Le guide de l'animateur ,](#)
- ◆ [Environnement favorable et gouvernance de l'eau : un cadre conceptuel .](#)

Les outils de cartographie de la responsabilité WASH et son guide du facilitateur fournissent une manière structurée d'identifier et d'analyser les défis et de choisir des options pour leur amélioration. Ces outils approfondis aident également à évaluer l'adéquation des actions et à élaborer une feuille de route pour la mise en œuvre et le suivi.



© UNICEF/UNI440985/Andriantsoarana

## ANNEXE 9. Photos des ateliers



Ouverture de l'atelier



Ouverture de l'atelier



Triangle de redevabilité



Triangle de redevabilité



Elaboration narratif risques



Evaluation des critères



Evaluation des critères



Analyse des goulots d'étranglements



Analyse des goulots d'étranglements



Priorisation activités



Presentation plan d'action



Presentation plan d'action final

Signature déclaration

## ANNEXE 10. Résultats de l'évaluation de l'atelier

### Evaluation Atelier **WASH BAT** basé sur les risques

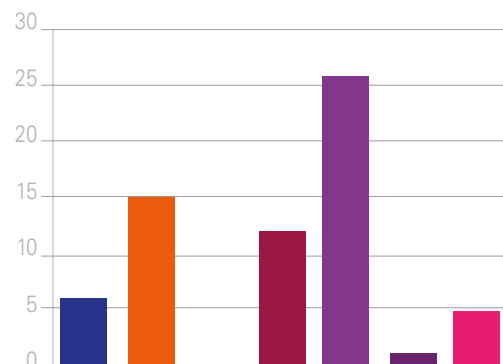
**65**  
Responses

**23:43**  
Average time to complete

**Active**  
Status

1. Choisissez la bonne réponse

● Femme de moins de 35 ans	6
● Femme entre 35- 65ans	15
● Femme plus de 65ans	0
● Homme de moins de 35 ans	12
● Homme entre 35 ans- 65 ans	26
● Homme de plus de 65 ans	1
● Préfère ne pas répondre	5

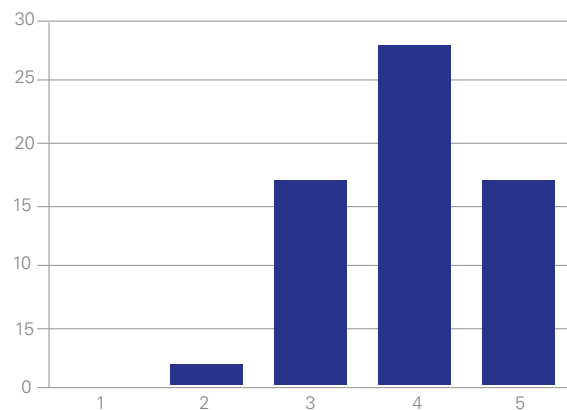


65 participants ont rempli les fiches d'évaluation anonyme de l'atelier sur environ 90 participants.

- ◆ Il ressort que parmi les 65 participants qui ont donné cette information, une majorité sont des hommes entre 35 et 65 ans : De plus, une analyse qualitative de la participation au sein des groupes de travail a révélé la richesse des contributions féminines et le rôle parfois actif pris par les femmes dans les discussions.
- ◆ Les participants les plus jeunes (moins de 35 ans) représentent eux 18% (12% et 6%) du total des personnes qui ont rempli le questionnaire. C'est une proportion faible mais encourageante.

2. Notez l'élément suivant : Interêt et qualité analyse des risques

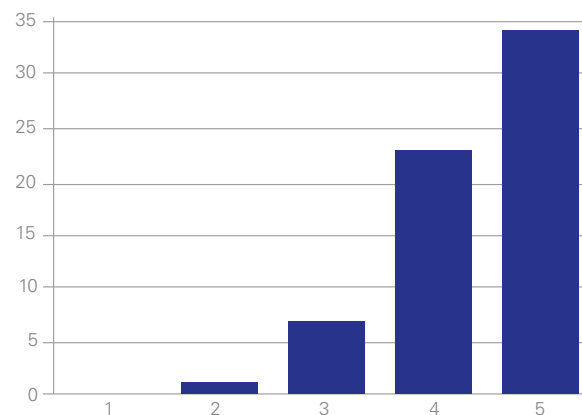
3,94  
Avetage Rating



Il apparait que l'analyse des risques a été apprécié et était d'un grand intérêt pour la majorité des participants

3. Notez l'élément suivant: Utilité de l'exercice WASH BAT pou le secteur

4,38  
Avetage Rating

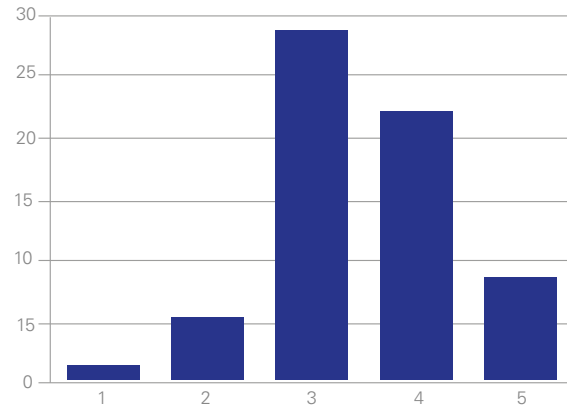


Cet exercice WASH BAT a revêtu une utilité importante au vu des résultats



4. Notez l'élément suivant : Représentativité des parties prenantes

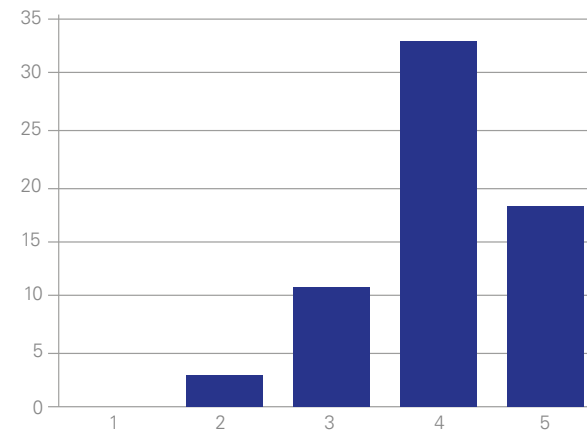
3,48  
Average Rating



Du côté de la représentativité, il y a ici une position plus mitigée en effet certains acteurs étaient surreprésentés et d'autres absents

5. Notez l'élément suivant: Qualité des discussions et débat en groupe

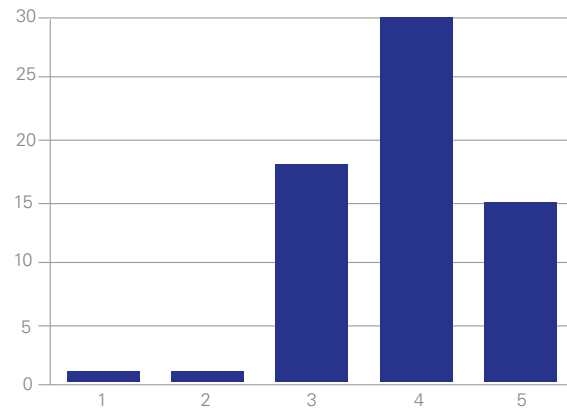
4,02  
Average Rating



Les discussions de groupe et l'approche participative a été soulignée comme très intéressante et bénéfique

6. Notez l'élément suivant : Qualité de la facilitation / Modération

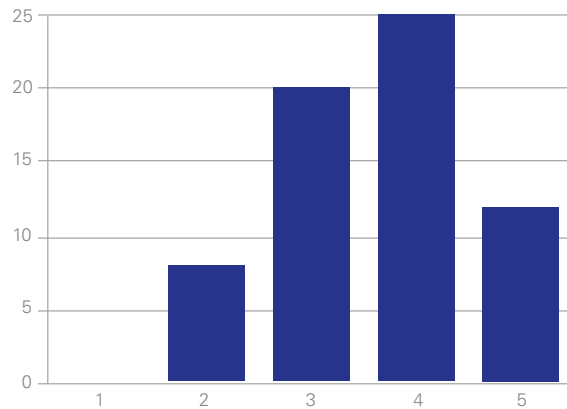
3,88  
AVERAGE Rating



La facilitation et modération a été appréciée toutefois avec des nuances notamment dans certains groupes où le facilitateur a changé plusieurs fois

7. Notez l'élément suivant : Equilibre du genre pendant l'atelier- participation, facilitation,

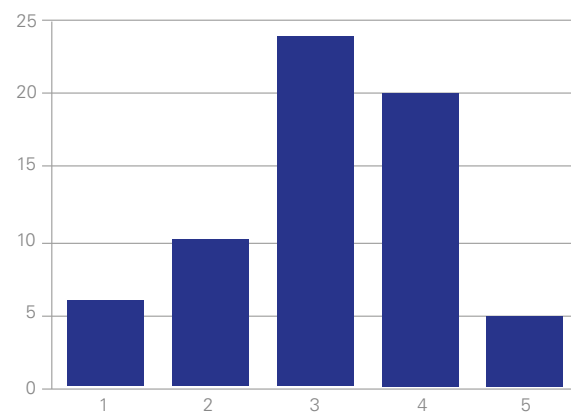
3,63  
AVERAGE Rating



La question du genre en termes de participation et facilitation est aussi plus discutable que les autres aspects

8. Notez l'élément suivant : Proportions jeunes professionnels

3,12  
Average Rating



La participation des jeunes est aussi moindre et devrait être mieux prise en compte dans ce genre d'atelier en ayant une attention particulière lors de l'identification des participants

9. Quel a été selon vous l'aspect le plus bénéfique de ce processus (WASH BAT) ? - par exemple, les présentations, le travail de groupe, l'analyse des critères, le triangle de responsabilité, les goulots d'étranglement-causes-activités,

64  
Responses

Latest Responses

- "Le groupe de travail et l'analyse des critères le plus bénéfique d'après moi."
- "travail de groupe / discussion "
- "Pour moi, les étapes réalisées afin d'avoir un plan d'action sont tous bénéfiques"

Update

31 respondents (49%) answered **goulots** for this question.



Concernant les aspects les plus bénéfiques du processus par les participants on peut citer les suivant

Le travail sur les goulots, les travaux de groupe et les résultats avec le plan d'action

**Goulots-causes**

- Activités.....45%**
- Critères.....12%**
- Travaux de groupe.....37%**
- Triangle de redevabilité.....12%**
- Plan d'action.....37%**

10. Qu'est ce que j'ai le plus apprécié pendant l'atelier ?

62  
Responses

Latest Responses

"La présentation"

"les nouvelles idée, sortir des sentier battus"

"La participation de tous les participants, les methodes utilisés afin d'avoir d..."

Update

24 respondents (39%) answered La for this question.



Concernant les aspects les plus appréciés du processus par les participants on peut citer les suivant :

Les travaux de groupe pour la majorité ainsi que la méthodologie et les plans d'action

### Goulots-causes

Activités.....	5%
Critères.....	2%
Travaux de groupe.....	55%
Triangle de redevabilité.....	3%
Plan d'action.....	12%
Présentation	
Méthode et organisation.....	12%
Analyse des risques.....	3%

11. Quel est le message clé que je vais ramener chez moi en un mot ? et partager dans mon environnement de travail

58  
Responses

Latest Responses

"Animation"

"manque de données coherente et base de données"

"L'importance d'une réflexion ensemble entre divers entités liés à WASH"

Update

10 respondents (18%) answered **WASH** for this question.



Ici il y a une grande variété de réponses toutefois les goulots ressortent beaucoup

12. Qu'est-ce qui pourrait être amélioré en un mot ? (contenu, forme)

57  
Responses

Latest Responses  
"contenu"

"Contenu: plus de méthode pour garder tous les participants à se conc

20 respondents (35%) answered **La** for this question.



En terme d'amélioration, on peut noter les éléments suivant la méthodologie, la gestion du temps et l'organisation

- Temps.....19%**
- Animation modération.....7%**
- Méthodologie: contenu, forme.....24%**
- Organisation: nourriture/lieu.....12%**
- Représentativité.....3%**

13. Partager un commentaire pour l'amélioration du processus en termes de : Méthodologie ; modération ; contenu

54  
Responses

Latest Responses

"Tous passe bien et bien clair."

"Méthodologie : ne pas figer tous les aspects, plusieurs idées innovantes ont ...

"Methodologie: comment insiter tous les participants à se concentrer dans le...

Update

10 respondents (19%) answered **temps** for this question.



Les réponses à cette question sont assez redondantes avec la précédente en plus avec l'animation

- Temps.....14%**
- Animation modération.....19%**
- Méthodologie: contenu, forme.....20%**
- Organisation: nourriture/lieu.....2%**
- Représentativité.....2%**





# ANNEXE 11. Déclaration signée des participants



## Déclaration finale du WASH BAT – Septembre 2023

Ensemble pour l'accélération et la durabilité des services d'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène et pour renforcer la « Vision 2030 » à Madagascar

Le Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène avec l'appui de l'UNICEF, a organisé un atelier d'analyse des goulots d'étranglement du secteur de l'Eau, Assainissement et Hygiène du 12 au 15 septembre 2023 avec l'objectif global de renforcer la résilience du Secteur au changement climatique et d'augmenter l'efficacité dans la gestion des ressources du secteur EAH pour des résultats plus durables et équitables.

- Une analyse des risques avait été élaborée en 2020 et complétée en 2022 afin d'identifier les risques prioritaires qui affectent le Secteur et en particulier les sous-secteurs suivants : Eau en milieu urbain, Eau en milieu rural, Assainissement en milieu urbain, Assainissement en milieu rural, EAH dans les institutions, Hygiène en milieu urbain et rurale, GIRE.

Les risques prioritaires ont été les suivants :

- La vulnérabilité d'infrastructures d'eau (système de production des réseaux) vétustes, due au tarissement et diminution des ressources en eau impactant sur le volet santé et amplifié par l'insuffisance de financement
- Les habitants des bidonvilles sont exposés aux risques d'épidémies dues aux insuffisances des infrastructures
- La faible résilience des infrastructures d'eau face aux changements climatiques entraîne des interruptions de service préjudiciables par la santé et la viabilité économique des gestionnaires
- La sécheresse engendre des risques de violence, d'absentéisme, de la baisse des moyens de subsistance, des conflits sociaux mettant en danger la stabilité de la communauté
- Les inondations présentent le risque de priver d'accès en eau potable, d'endommager les infrastructures, d'approvisionnement en eau et entraîner une augmentation des besoins d'investissements supplémentaires mettant en péril la stabilité des communautés dans les zones inondables ;
- La pollution organique associée à la pratique de la défécation à l'air libre engendre une augmentation de la mortalité, propage des maladies d'origine hydrique et entraîne une augmentation considérable des dépenses en santé au sein de la communauté
- La sécheresse entraîne une hausse de la consommation et une baisse de la disponibilité en eau, impactant les sources en termes de quantité et de qualité, accentuée par la vulnérabilité des ressources causées par une dégradation croissante du couvert végétal des bassins versants. Par ailleurs, l'absence des informations hydrologiques empire cette situation par l'incapacité de faire des prévisions.

Déclaration finale du WASH BAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR



- La dégradation du couvert végétal rend les inondations plus fréquentes, qui peuvent amener à la contamination des sources (transport de contaminants organiques, débris, etc.). Or, sans modélisation, il est impossible de protéger les zones sensibles à la contamination
- La pratique de la DAL ancrée dans les habitudes de quelques populations amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies. La pratique de la DAL ancrée dans les habitudes de quelques populations amène à la contamination organique de l'environnement et accroît l'incidence d'épidémies.
- Le manque de Connaissance, des moyens et d'infrastructures favorisent la pratique de la DAL et entraînent la pollution organique et les maladies hydriques
- Les inondations endommagent les infrastructures d'assainissement et engendrent la vulnérabilité des communautés dans un contexte à forte taux de la DAL affectant la qualité des ressources en eau.
- Pendant la période de sécheresse, la production agricole est limitée engendrant le pouvoir d'achat limité à l'acquisition aux services et produits d'assainissement.
- En cas d'inondation, les habitants des quartiers les plus pauvres localisés dans les zones à haut risque (pente de colline, zones inondables, ...) sont les plus exposés aux effets néfastes climatiques et aggravants leurs conditions d'accès aux services d'assainissement.
- Dans les zones à forte concentration de population, les infrastructures et services d'assainissement inadéquats essentiellement lors des fortes précipitations aggravant la contamination de l'environnement.
- Pendant et après les inondations, les conditions sanitaires et la vulnérabilité de la communauté humaine, surtout les enfants, s'aggravent à cause de leur connaissance limitée sur les risques climatiques et le manque de moyen pour l'assainissement (ex : la défécation à l'air libre).
- Lors de la sécheresse, en plus du manque de moyen financier, la population est exposée à l'indisponibilité et à l'inaccessibilité de services. Ce qui conduit à la pratique hygiénique dans des lieux non sécurisés et qui risque de polluer l'environnement (air, eau, etc)
- Lors de la pollution organique/maladies d'origine, l'inexistence des infrastructures adaptées à la population vulnérable, aggravé par l'insuffisance de budget, conduit à la propagation des eaux souillées ce qui contamine les ressources en eau.
- Lors des inondations, les ressources en eau sont exposées à des contaminants organiques qui pourraient contaminer les autres ressources en eau. De plus, les pratiques culturelles telles que la DAL aggravent la vulnérabilité du pays. Entre autres, le budget alloué à ce secteur est limité
- Pendant la sécheresse le manque d'eau peut compromettre les conditions sanitaires dans les institutions en raison de la méconnaissance des bénéfices des services d'EAH sur les risques climatiques et insuffisance des moyens au niveau national et local qui entraînent l'augmentation des risques sanitaires de la population.
- L'insuffisance des budgets alloués à l'EAH impacte sur la vulnérabilité des infrastructures EAH, qui lors des inondations pourraient les endommager, par conséquent entraînent de mauvaises conditions d'hygiène et sanitaires dans les institutions,
- Lors des catastrophes et aléas climatiques l'inexistence ou l'insuffisance d'installations EAH et la connaissance limitée en EAH aggravent la vulnérabilité environnementale dans la mesure où les conditions d'hygiène se dégradent.

Déclaration finale du WASH BAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR



Cet atelier a regroupé 90 participants représentant des entités suivantes :

- Ministère :  
MEAH, MEDD, MEN, MID, MSANP
- Organisme rattaché des Ministères :  
ANDEA, BNGRC, JIRAMA, BNCCREDD+, SANTE SCOLAIRE
- Les Organisations de la Société Civile, et les ONG :  
ACF, AFO, AGRISUD/EAURIZON, AUE FANANTENANA, BUSH PROOF, CARE, CNRE, CRS, EPP MAMORY, EAURIZON 2023, GRET, HELVETAS, MADA GREEN POWER, MCD GH, MGC, NY RAVO, ONG MEDAIR, ONG RAN'EAU, ONG SAHI, OSCEAH, OVERDUE, RAN'EAU, REGION NOUVELLE AQUITAINE, SANDANDRANO, SDSP AMBOHIDRATRIMO, SIMIRALENTA, SMA, SOAKOJA, STEAH, WATERAID MADAGASCAR, WHH, WSUP

Les Partenaires Techniques et Financiers :

AFD, UNICEF, USAID

Durant les 4 jours des travaux, les participants ont analysé les goulots d'étranglement du Secteur Eau, Assainissement en milieu rural et urbain et également les risques climatiques, ont débattu et sont arrivés aux consensus suivants :

- **Renforcement de capacités** : Définir les besoins et préparer des stratégies de renforcement de capacités et mettre en œuvre des plans de renforcement de capacités aussi en lien avec le changement climatique, renforcer les communes sur l'application des normes,
- **Stratégie et politique** : révision des cadres juridiques et réglementaire et mise en application du cadre institutionnelle (opérationnalisation - Assainissement)
- **Améliorer le suivi et l'évaluation** : améliorer la connaissance des ressources en eau (création d'un observatoire) et développer des outils de suivi pour aider la prise de décision (suivi communale inclus)
- **Améliorer la planification** en développant des plans de contingence (crises et risques) et élaborer de plans nationaux (plan urbanisme, plans locaux d'adaptation,
- **Améliorer le financement par le recouvrement des coûts au travers d'étude tarifaire et d'étude systématique de capacité et volonté à payer**
- **Améliorer l'opérationnalisation de la décentralisation** (délégation de pouvoirs, renforcement de capacités, habilitation des communes, augmentation des budgets)
- **Améliorer la coordination** en redynamisant les acteurs, mettant en place les modalités notamment au travers de mécanismes de coordination interministériels
- **Plaidoyer pour une meilleure allocation des ressources** (budget et financement) et une mobilisation des ressources financières
- **Améliorer la prévention des risques de catastrophes par le renforcement de capacités et la mise en place de plan de contingence**

En détail pour chaque sous-secteur, les actions à mettre en œuvre sont les suivantes :

*Déclaration finale du WASH BAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR*



#### Actions EAU EN MILIEU RURAL

- Activité 1 : Plaidoyer au niveau des exécutifs et des législatifs pour insérer des lignes budgétaires sur la mise en œuvre du plan de réponse sécheresse (climatique)
- Activité 2 : Décentralisation des moyens et des compétences (Action pertinente pour secteur eau, assainissement et hygiène)
- Activité 3 : Former le technicien communal sur les normes des infrastructures résilientes aux changements climatiques (climatique)
- Activité 4 : Développer un mécanisme de suivi au niveau communal d'ici 2024
- Activité 5 : Inclure dans les études techniques un volet socio-économique systématiquement notamment sur les questions de volonté à payer

#### Actions EAU EN MILIEU URBAIN

- Activité 1: Renforcement des capacités des agents des ministères et des communes sur la gestion des risques et des catastrophes, genre et urbanisme
- Activité 2: Réflexion / plaidoyer sur les coûts complets et la stratégie tarifaire (non recouvrement des coûts)
- Activité 3: Développement des plans pour améliorer la résilience des services d'eau en zones urbaines (plan d'urbanisme, plan de gestion des risques catastrophes, plans locaux d'adaptation)
- Activité 4: Capitalisation et vulgarisation des documents de références (données et politique de branchement)
- Activité 5: Facilitation des conditions des gestionnaires et prestataires (politique de branchement et accès aux matériels)

#### ACTIONS ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL

- Activité 1: Evaluation des besoins de renforcements de capacités des parties prenantes sur la technologie adaptée aux changement climatique
- Activité 2: Restauration de mémoires institutionnels sur le volet assainissement
- Activité 3: Mise en place de plates formes interministériels pour plaidoyer en faveur de l'assainissement (PTF et Acteurs) et re-clarification des rôles et responsables des parties prenantes pour la mise en œuvre et le financement de la feuille de route (Madagascar ODF)
- Activité 4: Application rigoureuse des textes et documents stratégiques et références
- Activité 5: Plaidoirie et déclenchement institutionnel au niveau des institutions décideurs (appuyer par les sociétés civiles)

#### ACTIONS ASSAINISSEMENT EN MILIEU URBAIN

*Déclaration finale du WASH BAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR*



- Activité 1 : Mettre en place le Comité interministériel de l'Assainissement Urbain en charge de la coordination, planification, budgétisation, contrôle, suivi-évaluation et pérennisation
- Activité 2: Mobiliser un financement adéquat et suffisant par la mise en place d'un modèle transparent et efficace de paiement de service écosystémique (impôts, taxes, redevances, ...) au niveau des 24 régions de Madagascar
- Activité 3: Application effective des lois et textes (PUD, Feuille de Route, ...).
- Activité 4: Mise en place d'organe dans les 175 communes urbaines pour la prévention et la protection contre les aléas climatiques.
- Activité 5: Redynamiser et interpeller les autorités et acteurs sur la mise en œuvre efficace de politique sensible au genre et le concept pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique.

#### Actions HYGIENE EN MILIEU RURAL ET URBAIN

- Activité 1 : Elaboration d'un guide volet hygiène au niveau planification budgétaire communale
- Activité 2: Mise en place de plan conjoint avec rôles et responsabilités, engagement et suivi contenant l'hygiène, le genre et les changements climatiques
- Activité 3 : Plan de financement en Hygiène prenant en compte les urgences
- Activité 4 : Mise à jour des normes des infrastructures et services résilients
- Activité 5 : Décentralisation des moyens et des compétences

#### Actions EAH dans les institutions

- Activité 1 : Elaborer et mettre à jour le cadre juridique et politique en tenant compte de l'affectation des ressources financières dans les institutions
- Activité 2: Réaliser une étude/ enquête sur les données EAH et changement climatique aboutissant à un système d'information commun (base de données) au niveau des institutions
- Activité 3 : Instaurer une plateforme d'échange d'information et de coordination en matière EAH et changement climatique
- Activité 4 : Renforcer les capacités de tous les acteurs EAH et changement climatique à tous les niveaux
- Activité 5 : Sensibiliser les usagers des institutions sur les avantages des services EAH et sur les risques climatiques

#### Actions Gestion des ressources en eau

- Activité 1 : Elaborer une convention entre les ministères responsables sur le changement climatique (MEAH & MEDD) pour convenir d'un plan d'action avec les points focaux nationaux pour avoir le financement des fonds multilatéraux par le changement climatique
- Activité 2: Créer un observatoire en eau et Climat par territoire

Déclaration finale du WASH IAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR



- Activité 3 : Financer l'aménagement des BV pilotes (critère, vulnérabilité, priorité)
- Activité 4 : Réviser les lignes budgétaires sur l'atténuation et l'adaptation du changement climatique au niveau des départements sectoriels concernés par la GIRE
- Activité 5 : Sensibiliser et former sur la thématique GIRE (Défécation à l'air libre ou DAL, réduction des gaz à effet de serre, nouvelles technologies tout en intégrant le genre

Nous, Participants au présent atelier sommes heureux d'avoir identifié de façon consensuelle les actions prioritaires à mener pour éliminer les goulots d'étranglements ; les participants sont mobilisés pour porter ce plan d'action auprès des décideurs afin d'inclure ces actions prioritaires identifiés conjointement dans la planification nationale.

Dans cette vision commune, Nous nous engageons tous en ce jour 15 septembre à mettre en œuvre ces actions.

Fait à Antananarivo, le 15 Septembre 2023

#### LES PARTICIPANTS

Déclaration finale du WASH IAT – Septembre 2023 – MADAGASCAR



